SUR LA PISTE DU LOUP EN BRETAGNE

AVEC L'OBSERVATOIRE DU LOUP



Sommaire

Sur la piste du loup en Bretagne

Préface

Introduction sommaire et imagée aux phénomènes de dispersion du loup

Préambule indispensable à l'approche du sauvage

Résumé cartographique de la présence du loup en Bretagne

Chant 1: Les préparations nécessaires

Chant 2 : Premières investigations de terrain

Chant 3 : Premier acte de prédation

Chant 4 : Le travail de cartographie

Chant 5 : Au cours de l'été 2018

Chant 6 : Une étude de contexte dans les Monts d'Arrée

Chant 7 : Recherches sur l'histoire passée du loup en Bretagne

Chant 8 : Comment s'organisent les flux de dispersions vers la Bretagne

Chant 9 : Les différentes communications, thèses et anti-thèses et faits du premier semestre, en 2018

Chant 10 : Les faits de Pontivy

Chant 11: Les faits de Caurel

Chant 12 : Les déclarations funestes de Patrick Sastre et d'Emmanuel

Holder sur Radio Kreiz Breizh

Chant 13: Les différentes formes de protection des troupeaux en 2019

Chant 14: Une cession de formation et une conférence à Gourin

Chant 15: Automne 2018, les premiers indices formels

Chant 16 : Dès le début de l'année 2019 les événements se précipitent

Chant 17: 2019, la zone Gueltas-Lanouée est largement investie

Chant 18: De mai à la mi-août 2019 le sauvage disparaît

Chant 19 : Une journée dans les landes bretonnes, à Saint-Rivoal

Chant 20 : De l'été à l'automne 2019, le loup change de comportement

Chant 21 : Le sauvage se conjugue au pluriel

Chant 22: Prospective

Chant 21: Les autres questions primordiales qu'il faut se poser sur le loup

Petit Dictionnaire du Sauvage. Si le loup pouvait parler.

Première de garde : Vincent Brouard. Graphiste.

Sur la piste du loup en Bretagne...

« Sur le suivi de l'espèce : Quelle est l'étendue des territoires entre chaque zone d'installation en meute ? »

« Un récit naturaliste est une sente aux fragrances inhumaines et insoupçonnables. Qui veut les comprendre doit s'écarter du chemin, puis du sentier des modes de pensée habituels et enfin se noyer, peu à peu, dans la sauvagerie. »

Il n'y a aucune amertume dans ces anecdotes. L'animosité est le fruit des provocateurs qui se sont exprimés sur le sujet, elle s'est très souvent inscrite dans l'usurpation.

Je vous propose de vous ouvrir, tout au contraire, à l'originalité, à la générosité de l'esprit qu'il est possible de détecter chez l'animal, le sauvage ! L'animosité étant l'apanage de l'humanité. Je vous convie donc à une immersion forte dans l'univers du loup et des dérives humaines. Ces dérives intellectuelles ne sont pas sans intérêt mais elles parasitent les compréhensions, au fait du sauvage. Si vous souhaitez comprendre le comportement du loup il faut vous le raconter, malheureusement les conteurs de loups n'existent plus. Ils ont été remplacés par une scientificité établie.

Extrait d'un article de presse, paru dans l'*Est-Républicain*, concernant la communication de la préfecture des Vosges et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage : 11 mai 2012, suite à mes différents courriels diffusés à la presse, concernant les prédations du loup sur des animaux de rente, totalement occultées, dans l'ouest vosgien, un peu plus tôt :

« Malgré ce faisceau d'indices plus que troublants, son service, en particulier, et les pouvoirs publics, en général, sont restés étrangement discrets sur la présence d'un deuxième loup dans le département après celui apparu l'an passé dans le massif vosgien. Ce n'est qu'hier, dans un communiqué, que la préfecture a abordé ce qui était en train de devenir un secret de Polichinelle »

Ce fait établi de désinformation a conditionné une partie de mes démarches en Bretagne et sur d'autres territoires de France depuis 2012, il est le déclencheur qui va engager à la création du site de *L'Observatoire du Loup* en 2013, afin de palier l'absence de communication ouverte, voire au mensonge par omission ou pire à la désinformation programmée de la presse régionale concernant la présence du sauvage dans les contrées de France.

Les communications officielles tiennent du double discours, un briefing non officiel, avec les acteurs de terrain, de moins en moins fréquent car des pressions s'exercent et un laïus bien rôdé destiné à la presse, qui sont deux discours très différents. Cette transparence apparente qui souhaite démontrer une certaine forme de clarté vous place, en fait, dans une forte opacité de compréhension des phénomènes complexes liés à la présence du prédateur. Une totale transparence est donc indispensable! Il serait vital, je pense, de mettre en compte une organisation spécialisée afin de traiter le dossier du loup dans le but d'éplucher toutes les données officielles non communiquées. En exemple il faudrait prendre en compte les 230 autopsies effectuées sur les cadavres de loups tirés, braconnés ou percutés, obtenues par l'officialité depuis 5 ans et pour lesquelles aucune donnée n'est disponible! L'état sanitaire des individus, l'âge et le sexe, le poids, la morphologie, le nombre d'embryons non résorbés chez les femelles et son évolution, l'âge des femelles gravides, l'état des mamelles chez les louves, le contenu précis de l'estomac, la sous-espèce sont des éléments indispensables au suivi et à l'analyse de la biologie du loup dans vos contrées.

Il faut se demander qui a intérêt à l'entretien d'une telle opacité et pourquoi cette nébulosité est maintenue. Je relève que la réflexion sur la présence du loup dans vos territoires a été remplacée par la communication, et je constate que « communication » rime aujourd'hui avec « irréflexion ».

Mais il faut se dire que la sclérose, cette carence morale qui sous-entend le fiasco actuel dans la gestion du retour du loup est encore plus profonde. Cette inclination maladive sous-entend des déficits d'informations nécessaires à la compromission intellectuelle, d'une part et à la mésinformation des adhérents, d'autre part, au profit exclusif des communautés concernées

Je cite Pierre Rigaux, expert naturaliste, qui s'exprime dans un article de presse diffusé par « Reporterre.net » le 26 avril 2019 :

« Mais, au bout de quelques années, j'ai été lassé et déçu du fonctionnement associatif. Pour moi, l'engagement associatif doit viser à faire bouger le système, mais les ONG de protection de la nature en France sont complètement dans le système. Elles ont deux modèles économiques possibles : les subventions ou le don. Mais les gens adhèrent et donnent peu en France. Quant à la dépendance aux subventions, elle crée un fonctionnement aberrant. L'objectif principal n'est plus de résoudre tel problème environnemental, mais de payer les quatorze salariés et donc éviter de vexer le Conseil régional, le Conseil départemental, les « partenaires ». Par exemple, ne pas froisser EDF qui gère les barrages hydrauliques, parce que l'entreprise pourrait nous payer pour faire un suivi intéressant sur la biodiversité aquatique.

Quand j'étais salarié de la LPO à la région Paca [Provence-Alpes-Côtes d'Azur] sur les mammifères, le directeur m'avait interdit de parler, d'intervenir ou de faire une action sur le loup, par crainte de déranger des élus anti-loups qui financent l'association. L'association se contentait d'un petit communiqué ou d'une action juridique de temps en temps pour satisfaire les adhérents, mais il ne fallait surtout pas faire trop de bruit à ce sujet.»

Les 100 tirs de destruction du loup qui sont encore exercés annuellement en 2020 sont dûs, en grande partie, à cette politique de l'œillère généralisée. Chacun ferme les yeux. Tout le monde croit avoir intérêt à fermer les yeux, en contrepartie de quoi il faut « flinguer » du loup afin de contenir une grogne impétueuse dans les campagnes.

Il n'est pas question de s'inscrire ici dans la polémique mais effectivement de s'inscrire dans la vérité naturelle des faits. Les réalités naturelles sont souvent formelles, par contre quand l'omerta est organisée, il n'y plus de controverse possible mais effectivement une recherche des vérités naturelles, en particulier quand le classement des indices de présences officiels est conduit de manière à ce qu'ils n'apparaissent pas trop évidents, au commun des citoyens.

Concernant les dispersions de l'espèce, l'État devrait mettre en œuvre une dynamique de principes forts de précaution, en opposition au manque de suivi de cette espèce dont chacun peut comprendre aujourd'hui qu'il est devenu une réalité formelle de terrain. Le suivi de l'espèce en France et en Bretagne implique de se remettre en question, d'être dans le doute concernant les comportements trop souvent généralisés du sauvage qui vous

sont présentés et de reprendre en permanence les constats et les appréciations des situations qui en découlent. Les situations sont rapidement évolutives, le canidé est extrêmement mobile et il fait preuve d'une adaptation permanente aux conditions de son environnement géographique. Constater sa présence est un premier diagnostic, suivre les comportements adaptatifs permet d'entrer en compréhension avec le sauvage, d'entrer en communication de manière informelle, donc de peser à terme sur la problématique de la territorialité.

En février 2020, la question qui se pose alors en Bretagne est donc :

Quel est le grand canidé qui se disperse sur des territoires multiples et adaptés compris entre 20 et 55 000 hectares sur quatre départements bretons? Quel est cet animal invisible qui chasse le chevreuil, le cerf, le ragondin à l'occasion, qui pratique une mise à mort puis consomme la chèvre, le mouton, le veau, le cochon et la volaille, dont les actes de chasse se retrouvent tout aussi souvent sur la faune sauvage ? Quelles sont ces bêtes inconnues qui trottent sur des pistes rectilignes de près de 100 mètres, qui hurlent comme le loup, lui-même, dont les empreintes portent la marque établie et reconnue du *Canis lupus italicus*, dont les voies amples sont formelles et nous poussent sur des axes tendus de plusieurs dizaines de kilomètres, parfois ?

Mais il y a, encore, bien d'autres questions à se poser, afin de comprendre ! Pour percevoir les réalités je vous demanderai de cesser de rêver endormi afin de rêver éveillé, sauf à ne pas vouloir sortir des ignorances actuelles.

A mes trois filles et à leurs enfants...

Préface

« Sur le suivi de l'espèce : Faut-il mettre en place des organismes régionaux indépendants spécialisés, chargés du suivi de l'espèce, en France ? »

Il faudrait inculquer la peur de l'homme au sauvage. C'est ce qui ressort des commentaires que je reçois parfois à propos des prédations du loup sur les troupeaux d'ovins. Cette éducation, complètement dans l'air du temps, qu'il serait possible de transmettre au canidé, me semble totalement illusoire car elle implique que le loup puisse absorber, dans une forme de vaccination psychologique, un sentiment d'impunité complètement sans rapport avec la biologie du prédateur des herbivores et de l'éthologie des canidés sauvages en général. Cette racine de la biologie qui s'intéresse à l'aspect comportemental nous explique qu'il est possible, probablement, d'inspirer une méfiance, la nécessité de la survie impliquant probablement l'absence d'une crainte réelle se définissant par un recul décisif et chez le sauvage, d'une capacité élevée à la défiance si les besoins primaires de se nourrir ou de se reproduire se font ressentir car la bête est sensible elle aussi! La méfiance ne peut naître que de la survie à un événement traumatisant! Peut-être, je n'ai pas acquis de certitude à ce sujet!

Cette éducation pourrait même se faire par un tir létal et habilité, directement au troupeau! C'est sans compter sur l'esprit de corps qui anime la meute, au sein de laquelle, chaque individu représente un tout et un élément du tout associé lui-même à l'ensemble. Dans une combinaison de mœurs animales et variables que nous sommes très loin de maîtriser.

Un doute latent, servi encore aujourd'hui par l'officialité, près de 30 ans après la première installation certifiée du loup en couple, nous explique que rien ne se passe alors que tout se transforme. C'est même l'essence qui alimente les moteurs qui vont faire varier vos milieux totalement communs, soyez-en sûr! Ce commun est complètement loup. Il est aussi, déjà, presque complètement le vôtre. Ce doute sert aujourd'hui les intérêts budgétaires, à court terme, du ministère de l'agriculture dont le représentant se défile en élection municipale.

Ce paradigme du doute permet au sauvage d'instaurer une territorialité dans laquelle il intègre toutes nos structures, Monsieur le Ministre.

Cette culture du doute est indispensable à une démarche scientifique, certainement, alors qu'il serait indispensable d'instaurer le doute de son absence à la place du doute de la présence, afin de mettre enfin en marche une diplomatie active. Douter de la présence ne permet pas, bien entendu, d'anticiper son retour, toutefois très attendu quand il n'est pas déjà craint. Toutefois j'ose vous le dire, il y a de l'espoir! Le doute de la présence, se décomptera, à moyen terme, en milliers de brebis, victimes d'un phénomène naturel de prédation. La même politique expérimentée, concernant la gestion du retour du loup, dans les Alpes, est toujours en œuvre sur l'ensemble du territoire. Alors que cette politique qui n'engage pas les flux financiers nécessaires à l'anticipation globale, consiste à soigner l'âme meurtrie des éleveurs impactés. De plus en plus nombreux, en pure perte il faut le dire, car le sauvage n'a que faire de vos états d'âme, que je peux qualifier

« d'exactement surnaturels » dans le monde réel et sauvage du vivant. Ce rôle est dévoué à votre chien que la nature humaine a défroqué, sans le savoir. C'est ce paradigme du doute totalement politique qu'il est possible de reconnaître dans d'autres sujets d'actualité tout aussi climatériques. Et il sont nombreux.

Je vous convie donc à franchir une étape novatrice vers un échelon de pensée différent. Douter est bien-sûr indispensable et douter de l'absence du sauvage est bien plus révélateur que de délibérer lourdement de sa présence improbable. Il ouvre l'esprit maintes fois tourmenté de la bête à la compréhension humaine. Si nous échouons sur la piste du loup, le mot biodiversité n'aura plus guère de sens commun. Ne doutez plus si vous souhaitez voir naître une cohabitation réfléchie, car pour cohabiter il faut être deux, au moins. Or en l'absence d'anticipation, cette coexistence est rarement possible car vous allez rester bien seul face à cette bête incomprise. C'est l'objet de ce récit que je vous propose de vivre et je vous remercie d'y prendre part complètement.

Introduction sommaire et imagée aux phénomènes de dispersion du loup

« Sur la protection des troupeaux : Comment mettre en place une information en temps réel des acteurs de terrain ? »

La présence du loup, en Bretagne, ne fait aucun doute. Ceux qui pensent que le canidé sauvage est absent se trompent et ceux qui l'affirment au grand jour bonimentent. Ils bonimentent car ils s'adressent au public dans le but de le tromper, soit par dogmatisme, soit sous couvert de l'incompétence. Soit sous couvert de pressions qui se sont ou pourraient s'exercer plus tard. Que vous soyez partisan de l'une ou l'autre catégorie n'a que peu d'importance, ce récit va faire appel au bon sens car tous les stigmates de la présence du canidé prédateur des herbivores sont présents en terres bretonnes, sans exception! Un bio-statisticien pourrait faire la démonstration assez facilement, je pense, qu'il est très improbable que le sauvage ne soit pas présent en Bretagne et en meute, en 2020.

Je pourrai comparer ces stigmates de la présence du loup à ceux des angiospermes, ces plantes à fleurs dont la pollinisation effectuée par de nombreux insectes va engendrer un fruit. Ce fruit est le résultat d'un long processus de transformation progressif qui, si vous l'observez à chaque instant, ne semble pas évoluer. Il faut du temps et des observations répétées pour assister, effectivement, à la longue naissance du fruit. A la présence du loup également, mais ces observations ne sont pas engagées par l'officialité faute de temps et de moyens. Il serait donc vain de s'y consacrer. A l'analyse des dernières données fournies par le réseau loup, il ressort concernant les recherches établies en « extérieur zone », donc en dehors des aires de présence délimitées du sauvage :

Sur un ensemble de données supérieures à 517 constats, pour l'ensemble du territoire national, 56 résultats d'analyses d'ADN de fèces ne sont pas connus ou ne sont pas engagés, faute de budget. 169 indices de présences sont classés « *invérifiables* », principalement en dehors de l'arc alpin et 82 indices de présence sont retenus, dont la majorité le sont dans des départements où

le canidé est présent en meute officiellement, c'est-à-dire dans l'arc alpin. Ces données couvrent une période de 18 mois, courant sur 2017 et 2018. On peut donc estimer que moins de 20% des efforts de suivi sont consacrés à la recherche des indices de présence du loup en dehors des zones de présence permanente.

Ces données classées « invérifiables » se retrouvent singulièrement sur les azimuts de déplacements que je détermine sur mes cartes à partir de données externes traitées et non officielles. L'officialité vous présente un verre à moitié vide alors qu'il faudrait présenter le verre à moitié plein. Doiton parler d'un autisme organisé ? En constituant un traitement statistique des données officielles sur une période 20 ans, il est vraisemblable qu'il serait possible de trouver des incohérences et des contradictions qui attesteraient probablement d'une rétention d'informations évidente. Cette rétention bloque la compréhension des politiques au niveau régional et local. Il n'est donc pas possible de mettre en place des traitements beaucoup plus collectifs au sein des départements, des régions, et même au niveau national. Il y a des traitements de l'information à mettre en place, de manière à anticiper, en fonction des contextes locaux des éleveurs. En moyenne montagne, le sauvage ne décrit pas les mêmes comportements que dans les régions de plaine ou de basse montagne. De nos jours, encore, le loup est observé et étudié essentiellement sur les troupeaux. Ce constat français implique également des biais dans les analyses comportementales.

Si vous vous contentez de sentir la fleur puis, plus tard, de cueillir le fruit, il vous sera difficile d'apprécier les mécanismes qui ont fait de la fleur, un fruit. Il en est de même concernant le sauvage, je le souligne. Expliquer vertement et de manière assez simpliste je cite :

« Un jour il reviendra »

en parlant du loup me semble assez futile. Voire totalement révélateur d'un niveau de compréhension modeste de la biologie du canidé de la part de celui qui pourrait vous susurrer cette phrase insipide à l'avenir. Phrase que je n'ai que trop entendue et lue dans la presse écrite et les déclarations infécondes des ONG!

« Un jour il reviendra » consiste à expliquer qu'il n'est pas important de connaître les faits et, pire encore chez certains intervenants qui s'expriment sur le sujet de la présence du loup en Bretagne, que les faits n'auraient que

peu ou pas d'importance tant que l'officialité n'aurait pas obtenu une preuve formelle de la présence du loup. C'est-à-dire de l'ADN, un excellent faire-valoir à l'inaction et à la désinformation des populations concernées, directement, par la présence du sauvage. Je vais le démontrer. L'ADN est donc une Action de Déni et de Non-dit, ce mélange est totalement destructeur, il faut en être convaincu.

En comparaison, cette erreur absolument notoire de réflexion consisterait à déclarer que lorsqu'un crime est commis, il ne serait pas possible d'établir des faits et d'engager des investigations et des actions et d'établir des certitudes sans un élément de preuve de type ADN. Pour le moins chacun pourrait convenir que cette affirmation, traduite en inaction, est complètement maladroite. Dans ce déraisonnement par l'extrême que je vous inflige ici, il faut comprendre que dans ce cas de figure, si il existait réellement, cette inaction coupable pousserait certains d'entre-vous, j'en suis sûr, à faire ce que les professionnels de la police française font chaque jour, soit de l'investigation de terrain entre autres analyses et champs de réflexions à développer sur ce type de faits dramatiques, chez les humains. La preuve formelle ne servant au final qu'à condamner un coupable, avéré par la justice des hommes.

Concernant la preuve de la présence du loup en Bretagne il faut souligner qu'il n'y a pas de preuve de l'absence du sauvage dans les contrées bretonnes. Il est temps d'inverser la charge de la preuve, si l'officialité ne souhaite pas se mettre à table il faut expliquer aux éleveurs qu'ils sont en mesure de proposer des éléments de preuve très facilement en leur fournissant les matériels nécessaires. Il faut comprendre que le loup passe souvent pour un être fantomatique chez les éleveurs car il est rarement vu en action et cela rend une éventuelle confrontation plus inquiétante encore.

L'officialité travaille donc à contresens de la biologie du loup avec les acoquinements de certaines organisations non gouvernementales. La preuve formelle n'est par ailleurs absolument pas indispensable, l'analyse de l'ADN donc, puisqu'elle n'est pas forcément utilisée systématiquement dans d'autres pays d'Europe. Alors qu'il est possible de suivre le sauvage par d'autres méthodes, de pistage entre autres, et sans système de suivi gps, la preuve formelle serait devenue une obligation à la validation de son existence. Dans les pays de l'est de l'Europe, le suivi des groupes et des individus s'exercent pourtant tout à fait différemment. Mais ces suivis demandent des collaborations actives entre les acteurs de la ruralité, donc une communication active et l'impossibilité de gérer la diffusion de cette

information sur le sujet de la présence du loup, puisqu'elle est connue de tous sur le terrain. Elle demande également des suivis plus intrusifs sur l'espèce, je ne vais pas m'étendre, déjà, sur les 100 tirs français de loups de 2019 qui seront suivis par la même gabegie improductive de 2020, c'est déjà une certitude. En matière d'intrusion sur l'espèce, on ne peut faire pire à mon sens et ces faits de destruction ont un prix qui va se compter en milliers de domestiques, il faut en être convaincu. Ils se décomptent déjà par ailleurs! Ainsi l'officialité volatilise l'information alors que cette information devrait être le fruit de nombreux échanges dans la plus grande transparence. Au 31

être le fruit de nombreux échanges dans la plus grande transparence. Au 31 décembre 2019, 222 loups sont officiellement tirés, braconnés ou accidentés. Sans aucun résultat probant obtenu par les ministères concernés en terme de dégâts aux troupeaux. En France, il faut constater que les ONG nous vendent du rêve et nous héritons de leurs cauchemars!

Ce cauchemar, cette illusion se traduit chaque année par des tirs, légaux ou illégaux, de destruction du loup, toujours plus nombreux.

Or le sauvage, le loup n'est ici coupable de rien, c'est une évidence, les responsabilités sont humaines et non sauvages. Bien sûr, la présence du canidé n'implique pas mort d'homme, toutefois, il faut remarquer en 2020 que dans le contexte de suivi mis en place par les différents plans « loup » successifs, aujourd'hui nommés « plan national d'action » la paix des campagnes est loin d'être préservée. Il faut même se dire que cette politique insipide nuit au citoyen et à l'espèce strictement protégée qu'est le loup, *Canis lupus* et quelle que soit la sous-espèce, en dehors du chien bienentendu!

Suivre cette manifestation naturelle qui conduit de la fleur au fruit afin d'obtenir une graine peut se transposer chez le loup. Avant l'installation du sauvage, l'établissement s'entend par une présence pérenne, une sectorisation du territoire, suivie par des phénomènes de reproduction fréquents et variés, de nombreux autres mécanismes naturels sont à l'œuvre. La graine étant symbolisée ici de manière schématique, par une portée de louveteaux. Il faut afin de comprendre les flux de dispersion et suivre l'installation du loup en couple, ou en meute, loup isolé ou en groupe d'individus affiliés, avoir une vision large du comportement de l'espèce dans ses incessants déplacements. Le sauvage est un trotteur de fond absolument infatigable.

Je vais essayer de schématiser simplement le phénomène de dispersion du loup en France et en Bretagne plus précisément. Car pour comprendre sa présence il faut absorber sa biologie physique mais aussi sa biologie mentale, si vous me permettez cette expression. En premier lieu, il faut situer l'action avec une largesse qui correspond à vos territoires, régions et pays européens. Les flux de dispersions sont constants. Originaires d'Allemagne, de Suisse ou d'Italie et probablement d'Espagne se forment des axes, des directions, des couloirs qui sont empruntés chaque jour par le sauvage en direction du territoire national. Un flux est alternatif, ce courant faible file d'est en ouest, du nord au sud et inversement. Il est universel en France tout comme dans toute l'Europe. Ces flux ne sont pas étudiés, en France en particulier, où l'officiel ou le spécialiste de l'ONG vous parlent encore d'un front de colonisation. Le front désignant un état de guerre, je relève qu'il représente aussi la partie du visage qui dépêche l'onde détectable de vos pensées. Votre chien sait la lire. Je vais donc faire appel à votre front, contre ce front de colonisation inexistant en espérant complètement faire danser vos sourcils.

Ces mêmes flux s'organisent au niveau national, régional et local. Quand ils se transforment en azimuts courts, fréquents et répétés d'année en année, dans une zone déterminable et variable appelée domaine vital par les puristes, le sauvage est installé. Je vous le confirme à nouveau : c'est effectivement le cas en Bretagne. L'hyper-sensible qu'est le loup a initialisé un nouveau territoire par ses déplacements incessants et sa biologie particulière et il va le faire évoluer, chaque année, plus ou moins en profondeur, en fonction des contextes que vous allez lui imposer! Le contexte fait le loup, soyez-en sûr! Et vous êtes le contexte!

A l'étude il est possible de constater en Bretagne, concernant au moins une zone que je ne vais pas citer, une mutation géographique évidente qui passe progressivement depuis 2017 de l'exploration territoriale des lieux à l'installation d'un territoire qui rétrécit d'année en année. Passant d'une aire d'environ 60 000 hectares à une première zone d'investigations active de 43 000 ha puis à un établissement plus formel sur une aire géographique plus restreinte de 23 000 ha où le sauvage sectorise ses déplacements tout en validant un territoire qu'il va contrôler et parcourir sans cesse. Cette surface se compose d'une aire primaire fortement investie et elle s'est encore légèrement réduite en 2020. Cette preuve des capacités du prédateur à s'accaparer un territoire dont il maîtrise complètement les potentiels tout en les faisant varier devrait nous interroger! Ici le sauvage a quitté temporairement le sauvage, attendant le suivant ou la suivante, le loup ou la louve, alors que l'autre trotte lentement vers l'ouest en suivant l'Aulne, provisoirement. Cette zone de survie évolue encore durant l'été 2020, le sauvage réoriente ses capacités à la survie en permanence, dans son trot il est possible de détecter une perpétuelle adaptation au contexte. Les investigations menées attestent de la présence d'une tanière de repos, éventuellement d'une première reproduction en 2019. C'est à confirmer à l'avenir, cependant il est indéniable en 2020 que le premier groupe installé en centre Bretagne, dans le département du Morbihan, ne cesse de se séparer depuis le mois d'avril et un des individus engage des périodes de hurlements de plus en plus fréquentes dans le but de retrouver ses deux congénères, jusqu'en juillet.

Avant de vous présenter une schématisation inhabituelle mais compréhensible des phénomènes de dispersion du sauvage, je dois vous expliquer comment l'on vous parle encore en 2020 d'un « front de colonisation du loup ». Ces mots sont tout à fait représentatifs du retard de suivi volontaire - ou non - qui est orchestré par les instances officielles. Si ce retard inavouable n'est pas volontaire ou n'est pas envisagé par les autorités, il faut parler d'incompétence formelle. Une phrase que je viens de reprendre sur le site internet de l'ex-Office national de la chasse et de la faune sauvage m'interpelle. Ce premier divorce entre la biodiversité de la faune et de la chasse était inévitable. Le loup a tué l'office, remplacé par l'Office dont les références « lupines » sont ailleurs, loin des contrées françaises. Je cite :

« Dans 29 départements du **front de colonisation**, une veille ONCFS est activée pour détecter leur présence »

L'officialité oublie ici de préciser que cette veille est active depuis mars 2019, probablement en Bretagne. Le front vient d'exploser pourrait-on croire. L'affirmation citée me semble tout à fait caractéristique de l'incompréhension globale du phénomène de dispersion du loup, de la part des autorités chargées du suivi de l'espèce qui reconnaissent par ailleurs que leurs méthodologies utilisées dans les Alpes sont obsolètes dans les plaines françaises, faute d'enneigement fréquent entre autres et nombreuses explications. De fait trois chiens, au moins, sont formés à la recherche d'indices de présence du loup.

Ces chiens reniflent des pistes qui resteraient invisibles au commun des mortels, dont je suis, je vous le confirme. Cette dernière affirmation pourrait prêter à sourire toutefois elle est le reflet exact du retard accumulé, faute d'étude depuis 30 ans, concernant les phénomènes de dispersion qui sont décrits comme suit par Jean-Marc Landry dans son livre intitulé *Le Loup* :

« La dispersion consiste en un déplacement depuis le territoire de la meute parentale jusqu'à la nouvelle zone de reproduction ou de vie »

La dispersion du sauvage serait donc en rapport direct avec une reproduction du loup soit en couple isolé soit en meute élaborée, soit en groupe d'alliances provisoires et ce phénomène conduirait à de nouvelles reproductions, inavouables. Cette dispersion au niveau national est impossible si je me réfère aux déclarations officielles, pour la simple raison que le sauvage ne se reproduit pas en dehors des Alpes ou alors il faudrait admettre que le loup ne disperserait exclusivement que depuis les Alpes françaises, suisses ou italiennes et cela depuis presque 30 ans. Alors que le grand secret est probable. Vous reviendrez un peu plus loin sur ces sujets, en prenant exemple de ce qui se développe, en Belgique, depuis 2011. Cependant à la lecture des faits et déclarations officielles le nombre de meutes détectées dans l'Arc alpin n'a cessé de croître depuis 1992. D'un effectif « officiel » de deux groupes en 1992 il est recensé en 2018 un effectif de 70 meutes, le phénomène de dispersion serait donc, strictement local, à l'étude des déclarations officielles. Localisé à la région Provence-Alpes-Côted'Azur en caricaturant les déclarations officielles, largement reprises. En moyenne, dans ce contexte, l'évolution du nombre de meutes serait de 2 ou 3 groupes, par an, dans les Alpes. Le sauvage est présent officiellement dans le massif central depuis 2004 et il n'est pas détecté en meute « officiellement » en 2019. Quinze ans après son installation le loup ne se serait jamais reproduit. Dans les Alpes sur la même période, le nombre de meutes a pourtant été multiplié par 6 passant de 12 groupes à 70 meutes connues! Dans l'Est, le même comportement anormal voire exactement déviant du canidé, compte tenu de sa biologie, se retrouve établi par l'officialité en place. Une seule meute serait présente et féconde depuis l'installation probable du canidé en 2005, en Lorraine, dont un département est devenu exotique dans la culture française, depuis l'affaire canine de la bête des Vosges, largement médiatisée entre 1977 et 1978. Toutefois en 2019 le canidé est présent dans l'ensemble des départements de l'Est, sans exception et l'officialité en place a bien du mal à cacher les faits. La bête serait même de retour car officiellement les frasques sanglantes, vosgiennes, meusiennes, meurthe-etmosellanes et d'autres inavouées certainement, d'un loup « taré » selon la sémantique développée par le sénateur Grémillet seraient l'œuvre diabolique d'une seule et même bête, maintes fois photographiée par l'officialité. Cette bête nuisible, ce zombie sauvage aurait conquis un territoire hors norme de plus de 500 000 hectares sur lequel il exercerait depuis 2012, des équipées

sauvages belliqueuses. Il serait même impossible de l'abattre, pour preuve, la « brigade du loup » a fait chou blanc à cinq reprises, c'est vous dire s'ils sont fous, ces loups totalement invisibles! Je relève que trois ADN différents ont été obtenus, ces individus mâles sont tous présents successivement, c'est la version officielle. Ils ne sont donc présents que l'un après l'autre et jamais dans le même espace de temps. Que deviennent ces individus d'origines diverses puisque l'un d'eux a migré du nord des Alpes françaises? C'est un mystère qui flotte probablement dans les tiroirs profonds de l'officialité qui distille l'information comme un bouilleur de cru non habilité qui cherche à contourner la taxation. Une omerta éventuellement.

Le loup est détecté très à l'ouest du territoire national depuis quelques années, en partant du nord, sa présence est constatée officiellement dans la Somme à l'automne 2017, dans le département du Nord durant l'hiver 2018 mais les faits sont classés « invérifiables » ou « non retenus », comme il se doit quand les suivis ne sont pas mis en place, en Charente-Maritime depuis l'automne 2019, Charente limousine depuis janvier 2020, tout comme dans le département de l'Eure-et-Loir et dans les Pyrénées-Atlantiques depuis le printemps 2018 et encore en Normandie récemment. En Belgique le sauvage est détecté, isolé, en 2011, il se reproduit en 2019 et 2020 et fait l'objet, probablement, d'un braconnage. En janvier 2020 un nouveau couple est détecté dans le Limbourg. En janvier 2020, Loiret Nature Environnement explique que ce loup filmé en Eure-et Loir serait le même individu que celui qui fut photographié, plus précocement en Charente Maritime en novembre 2019. Cette hypothèse semble assez peu probable, les phénotypes des deux individus sont assez différents en particulier au niveau du masque en forme de I, peu prononcé pour l'un et en forme de T pour le second, fort prononcé. Selon cette affirmation ce canidé aurait dispersé sur un azimut de 575 kilomètres, possible, mais peu probable ici puisqu'il est presque hors norme dans les déplacements journaliers qu'il implique. D'autre part, ce canidé aurait dû traverser, sans jamais les suivre, plusieurs fleuves et rivières importants, alors qu'il s'est probablement orienté vers le département de l'Orne, comme certains de ses prédécesseurs. En janvier le lupus est photographié en Charente où le loup n'existe pas officiellement malgré la présence d'une vidéo qui a circulé dans les milieux de la presse, donc éventuellement de l'officialité, bien avant ce fait établi. Soit tout au plus 11 mois avant que les réalités naturelles ne soient connues, je le confirme. On nous parle aujourd'hui, encore, du loup en Normandie, mais c'est sûrement un fantasme journalistique. Excusez cette ironie! Une fois de plus les éleveurs

normands restent dans l'attente des démarches et explications nécessaires, cette nouvelle absence d'anticipation coupable ne permet donc pas de se préserver. Je dois dire que ce fait n'est pas unique, dans le département du Maine-et-Loire à nouveau, tout comme depuis 2012, sous couvert du confinement imposé par l'État, au nord de la ville d'Angers, une soixantaine de brebis font les frais d'un prédateur, laissant les éleveurs dans la plus forte incompréhension. Les faits ont lieu depuis avril 2020, il faut envisager la présence du loup et chercher à confirmer ou l'infirmer pour une raison simple : les déprédations ont lieu sur un axe majeur de dispersion établi par l'Observatoire du loup qui s'étend du sud de Chinon au centre de la Bretagne. Les sceptiques vous expliqueront que cela est certainement un hasard fortuit.

En France, la présence de ces individus n'est pas vraiment expliquée et encore moins suivie, le loup procède par bond vous dit-on, l'officialité vous explique même qu'il faut vérifier, je cite :

« s'il s'agit d'un loup complètement sauvage ou d'un individu qui s'est échappé d'un parc »,

concernant l'Eure-et-Loir. Je vous laisse apprécier le niveau de compréhension du phénomène, car ce canidé est détecté bien plus tôt mais rien ne transpire tant que l'officialité n'est pas obligée de communiquer sur le sujet.

Ainsi en forêt de Dreux, la présence du loup est connue bien avant qu'il ne soit filmé en août 2018, mais surtout ne le dites à personne, c'est un secret trop mal gardé. Ce canidé disperse des forêts parisiennes, je le confirme et l'affirme encore. Il est bien entendu qu'entre ces bonds ainsi décrits, des faits nombreux ne sont pas répertoriés. Ni suivis, ni étudiés, puisque la mise en place du réseau de veille officiel est très à la queue du loup sur les dispersions du sauvage, au niveau national. Encore peut-on affirmer qu'il n'en voit que la pointe noire, armé qu'il est d'une longue paire de jumelles à l'angle de vision bien trop fermé. Le réseau de veille officiel est publiquement mis en place au niveau national à compter du mois de février 2020, alors que ce réseau est déjà activé en terre bretonne depuis presque un an déjà. Il faut souligner que la mise en œuvre manifeste du réseau n'a fait l'objet d'aucune communication en Bretagne. Il ne se passe rien mais il est nécessaire de mettre en place un suivi. Mais ce fait n'a pas fait l'objet d'une communication formelle. Pourquoi, c'est la question que je me pose ? Je vous

invite à vous poser des questions, c'est le seul moyen de trouver des réponses, je l'affirme.

Le canidé est toutefois présent sur l'ensemble des départements du littoral atlantique, depuis mars 2017 en Gironde, depuis octobre 2017 en Vendée, depuis avril 2018 en Loire-Atlantique, en Bretagne très probablement depuis l'hiver 2011/2012, dans l'Orne depuis l'hiver 2017/2018 tout aussi probablement, en région parisienne depuis 2014, nous en reparlerons également, dans l'Oise depuis décembre 2014 pareillement, ce qui explique sa présence dans la Somme un peu plus tard. Je confirme au passage que près de 90% des prospectives de dispersion du canidé engagées et suivies par *L'Observatoire du Loup* sont exactes et confirmées depuis 2014. Il suffit de se pencher dans les dossiers pour en être convaincu. Les déclarations nauséabondes et spéculations habituelles qui se réfèrent à nos actions et investigations tiennent généralement de la conversation de comptoir, voire même de la désinformation pure et simple. Voire de la diffamation orchestrée, je vais y revenir également.

Parler d'un front de colonisation révèle donc une gestion et un suivi tout à fait obsolètes, depuis quelques années déjà. Cette expression, par ailleurs, qui sous-entend une exploitation ou transformation mal vécue est assez peu en rapport avec la biologie du sauvage et pour cause, c'est bien l'attentisme latent et coupable des autorités et ministères qui conduit aux nombreuses déprédations du loup en France. Il est remarquable de constater que ce front de colonisation n'est pas défini par l'officialité ni même par les scientifiques. Il serait aussi mouvant que les sables de la baie du Mont Saint-Michel probablement. Le loup change sans cesse de place, ses territoires sont changeants également et même le sauvage présente différents aspects peu connus. Vous ne voudriez quand même pas que l'officialité vous explique ce qu'il se passe ? Le loup est imprévisible, c'est officiel! Ce front donc n'existe plus, ce sont bien des flux naturels et pérennes qui expliquent la présence du loup dans vos territoires et sur l'ensemble des départements de France, probablement dès 2020. A-t-il jamais existé ? C'est une question qui restera peut-être sans réponse.

Ces flux sont nombreux, il est possible de présenter le phénomène de dispersion de l'espèce sous cette forme :

Imaginez un sablier que je vous invite à retourner et à placer contre l'oreille si vous en possédez un. Fermez les yeux et tentez de discerner l'écoulement du sable à travers le verre, vous allez comprendre les difficultés à l'appréhension nécessaire du sauvage qui trotte et trotte encore inlassablement, invariablement, dans le goulet d'étranglement. Vous l'entendez ? Écoutez bien, tendez l'oreille, introduisez-vous dans la peau du loup et laissez le faire, gardez le rythme. Il démarre une allure au trot, il est donc en appui sur l'antérieur gauche et le postérieur droit. L'antérieur droit et le postérieur gauche se relèvent en même temps. L'antérieur droit se pose au moment ou l'antérieur gauche et le postérieur droit quittent le sol. Le postérieur gauche va se poser dans l'empreinte de l'antérieur gauche, le trot est lancé. Il est possible de dire que cette allure est symétrique. Attention, il arrive! Ouvrez les yeux et soyez concentré car il va disparaître aussi vite qu'il est apparu. Fermez les yeux ! Il est parti.

Le réservoir du dessus s'écoule peu à peu par un goulot d'étranglement dans le réservoir du dessous. Le réservoir supérieur s'écoule lentement tout en étant alimenté dans le même espace de temps. Le loup s'y reproduit ! Je décris également ici les effectifs migrants qui arrivent des pays frontaliers. Il faut également comprendre que ce flux est alternatif, on pourrait dire ici qu'il s'écoule mais également qu'il remonte incidemment dans un ensemble d'échanges que nous sommes incapables de suivre. Il s'écoule donc peu à peu et les individus qui utilisent le couloir de dispersion sont quasi indétectables, sauf à organiser des alertes et des surveillances sur des axes définis et compréhensibles. C'est ce que je m'évertue à faire depuis 2007. Comprendre les dispersions du sauvage permet de comprendre sa biologie profonde. Le réservoir supérieur représente le groupe familial ou non, de départ, il peut être proche ou éloigné, en fonction des capacités d'accueil des milieux. La survie oblige le sauvage à être exigeant quant au choix d'une zone vitale. Le réservoir du dessous évoque la recherche d'un nouveau territoire, l'accouplement nécessaire à la création d'une nouvelle meute puis à son évolution positive en terme de puissance adaptée du groupe. Alors que le réservoir du dessus garde un niveau d'effectifs de loups important, voire constant, le réservoir du dessous se remplit peu à peu, ce réservoir peut se comparer à un département ou à une région entière, pourquoi pas! Le flux évolutif variable est donc incessant en France depuis près de 40 ans, pour le moins. Dans ce réservoir du dessous plusieurs phénomènes sont à l'œuvre, de nouveaux arrivants sont présents et les anciens migrants sont sur le point de se reproduire et même se sont déjà reproduits. Dans ce flux symbolisé par le goulot d'étranglement, des individus dévient et quittent le passage étroit, sans aborder le réservoir inférieur. Si je prends en compte que le réservoir

supérieur est le Limousin, on peut envisager que ces canidés circulent rapidement en Vendée ou en Loire-Atlantique ou dans les Deux-Sèvres, alors que ceux qui restent sur le flux de dispersion investissent la Bretagne directement avec ou sans période d'attente. Ou d'autres régions, car le phénomène est beaucoup plus complexe encore, il faut comprendre qu'au moment où les deux réservoirs sont pleins, le flux cesse et s'oriente différemment créant ainsi progressivement un nouveau réservoir et de nouveaux goulets d'étranglement qui se mettent en place très progressivement. Alors que le flux lui-même, donc le goulot de verre dans cette description peu commune, je m'en excuse encore, ce goulot transparent et abordable connaît ou peut connaître des ramifications. Je ne sais pas si je peux comparer cette ramification au système sanguin, toutefois il est possible de dire que certaines artères représentent des flux nationaux et que certaines veines représentent des flux régionaux. Dans cette forme d'anastomose curieuse que vous pouvez observer sur les feuilles des arbres, les rencontres s'exercent, les alliances s'unissent, le sauvage devient pluriel également. La nature est un enchevêtrement complexe d'ondes dans lesquelles les espèces se croisent et s'entrecroisent dans un chaos difficilement abordable pour l'humain.

Pendant que le réservoir inférieur, une fois plein, génère lui aussi peu à peu un nouveau goulot d'étranglement, un nouveau flux de fait, si et seulement si, le loup n'est pas encore directement en concurrence avec le loup. Si et seulement si, les milieux découverts possèdent les capacités d'accueil indispensables à l'espèce. Si et seulement si, nous cherchons les indices de présence. Du « loup » ce mot qui semble vulgaire aux oreilles des intervenants bretons connus qui se sont exprimés dans la presse ou sur les réseaux.

Le sauvage se comporte comme un touriste, il est présent épisodiquement, puis emménage nos régions quand elles sont plaisantes à vivre, en dehors du fait que le sauvage s'installe et s'impose dans un environnement que vous considérez être le vôtre. Au regard de son comportement, je dois écrire que le le loup n'est pas en concurrence avec l'homme, sur ses territoires. Il est le territoire! Il devient le territoire à votre insu et il est conseillé d'en tenir compte, de changer vos habitudes certainement sinon vous serez assujetti à la dîme, parfois, fréquemment ou souvent, ou jamais, tout dépendra de votre propre contexte. De vos interactions avec le sauvage, ces préceptes pourraient paraître effrayants mais il n'en est rien, sauf à attendre le loup avec des œillères bien garnies, son retour n'étant jamais sûr, paraît-il!

Et surtout « l'arrivée d'un individu de l'espèce en Bretagne est théoriquement possible à un horizon bien difficile à préciser... » C'est officiellement mammalogique et breton mais globalement assez faux, voire intellectuellement déviant! Je vais y revenir.

En 2020, il est techniquement et biologiquement impossible que le loup ne soit pas présent en groupe dans le Centre Bretagne et dans d'autres régions de France où il se reproduit fréquemment.

Vous comprendrez que cela puisse gêner aux entournures d'un plan loup titubant d'insouciance.

Afin de conclure ce chant du loup, c'est ainsi que je vais désigner les prochains chapitres, je vais reprendre une référence de bas de page de Baptiste Morizot, dans son livre *Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*.

Parlant de l'invisibilité du sauvage, l'auteur se réfère à Aldo Léopold en ces termes : « Il ne faut jamais douter de l'invisible »

Cette citation est tatouée au cœur du sauvage, n'en doutez pas!

On vous expose souvent des références à Yellowstone, ce parc national américain, pour s'exprimer sur le loup. Oubliez-les, les contextes ne correspondent pas au sauvage, dans nos contrées étriquées et piratées par l'urbanisation durant ces deux derniers siècles. De plus, le castor a bien plus sûrement changé les paysages de ces lieux lointains que le sauvage luimême. Croire qu'une seule espèce peut changer les paysages est assez farfelu, en dehors de l'homme bien entendu. Ce gros rongeur nommé castor est par ailleurs un met prisé par le canidé dans les pays de l'Est où il peut représenter jusqu'à 40% de ses proies. A ce titre le ragondin, tout comme le renard et le blaireau, espèces largement piégées en France, ne devraient plus être les victimes des piégeurs en présence du loup. Afin de préserver les capacités du sauvage à instituer le chaos nécessaire au sein des groupes d'herbivores sauvages dont il va faire varier la biomasse, inter-espèce, sans jamais la perdre, sauf si nous l'y forçons. De cette capacité à maintenir la biomasse des herbivores tout en la faisant osciller dépend complètement sa survie. Cette oscillation générale et intermittente dans une anarchie apparente est le gage de l'adaptation et de la pérennisation du vivant, sans aucun compromis avec la loi du marché instituée par des hommes indolents.

Ces dernières évidences gênent parfois les actions de gestion des nombreuses associations de chasse, en France, toutefois, il faudra obligatoirement reconnaître tôt ou tard que le chasseur doit s'adapter, lui aussi. Tout comme l'éleveur, tout comme le citoyen propriétaire d'animaux domestiques et d'agrément, à la présence de ce phénomène naturel qu'est la dispersion des prédateurs des herbivores sur vos territoires. Il faut même dire qu'il serait temps de s'y préparer de manière beaucoup plus active. Encore faut-il savoir ce qu'il s'y déroule effectivement!

Préambule indispensable à l'approche du sauvage

« Sur les prédations : Quelles sont les conditions météorologiques qui augmentent les risques concernant les domestiques ? »

Le mode de pensée Leibnizien sera ici et souvent ma méthodologie d'approche dans ce récit, l'approche analytique est une obligation concernant la compréhension des actes du sauvage. Bien que je ne m'interdis jamais la recherche d'alternatives qui se réfèrent au mode Kantien, donc en rapport avec les différents points de vue des acteurs de terrain expérimentés. D'autres modes existent bien entendu, je constate toutefois que la confrontation des idées ou la généralisation des comportements du sauvage ne permettent pas, à mon sens, de cerner le comportement du loup qui est une somme d'exceptions comportementales organisée en rythmes communs à l'espèce, variants d'un individu à un autre, déviants généralement des idées convenues, trop souvent distillées au sujet du sauvage par des acteurs dogmatisés aux paroles futiles et aussi tranchantes que les crocs du carnassier prédateur des herbivores, dans leurs dérives certaines.

Je ne sais plus vraiment comment a débuté cette aventure épique. Peut-être par un simple courriel reçu en octobre 2016 sur la messagerie de *L'Observatoire du Loup* et qui relatait la vague observation d'un canidé par un chasseur italien originaire des Abruzzes. Un chasseur dont l'ami breton témoignait, par ce bref message, de la présence d'un loup, observé de nuit, en forêt de Lorge, dans le département des Côtes d'Armor. Une nuit de novembre 2015, décrivait-il, sur une petite route forestière, non loin du croisement de la D7 et de la D700. Ce chasseur avait l'habitude de croiser le canidé sauvage dans les zones protégées de cette région d'Italie située à l'est de Rome.

En Italie, chasseurs, naturalistes et éleveurs collaborent activement au suivi et à l'étude de la faune sauvage. Même si le braconnage du sauvage y est intense. L'Italie a d'ailleurs mis en place une brigade spécifique antibraconnage concernant l'espèce.

La forêt de Lorge m'a plu immédiatement. Ce lieu de mémoire de près de 2000 hectares situé entre 200 et 318 mètres d'altitude, associé au XV^e siècle à Brocéliande est traversé par une voie ferrée qui languit du nord au sud. Un axe de dispersion largement parcouru par le sauvage, dans les deux sens de déplacement quand il recherche de nouvelles aires de survie et de nouveaux congénères.

Je ne peux pas expliquer pourquoi, si ce n'est qu'après plus d'une dizaine d'années à étudier les déplacements du canidé, en France, chaque jour, il est possible d'acquérir des intuitions qui sont parfois probantes. En particulier concernant le sud du massif où j'ai suivi de petites sentes remarquables de sauvagerie.

Après quelques recherches sur internet je remarque certains articles de presse qui relatent des faits de prédations sur des moutons de part et d'autre du point précis de l'observation.

Ces faits anodins ont la particularité de se situer aux abords de crêtes que le loup utilise parfois pour se diriger et se déplacer en terrain mal connu. Pour se retrouver également. Les faits sont posés, un peu plus tard, sur des cartes topographiques et éveillent immédiatement ma curiosité. En 2017, à l'est, sur la commune de Lamballe et à l'ouest dans un hameau au nord de Rostrenen, non loin pour un loup dont le trot rapide frise les 20 kilomètres à l'heure, alors que d'autres événements vont s'y dérouler plus tard, des faits inexpliqués sur des ovins m'interpellent. Après avoir interrogé les éleveurs concernés par l'intermédiaire du blog « Brebis en Bretagne » le texte exact de ma demande est repris sur le site dans ces termes :

« bonjour, je cherche des éléments probants sur la présence du loup en Bretagne (envisageable mais non validée depuis cet été 2017) j'aimerais, si possible avoir plus de détails sur les prédations de "chiens" sur les troupeaux dans les Côtes d'Armor et en particulier sur Rostrenen, objet de l'un de vos articles sur le blog. Nous allons pister dans quelques semaines dans le 22 afin de chercher des indices de présences du loup. Peut-on compter sur une collaboration réciproque ? Cordialement. Jean-Luc Valérie. »

La seule réponse laconique directement obtenue le 21 décembre 2017 est assez surprenante puisque l'article présenté s'explique à la suite de la reprise de mon message, dans les termes suivants, que je reprends dans sa forme exacte :

« Dans le Groupe Mouton le problème est LES CHIENS ERRANTS. Partout. Les articles dans les journaux sont la partie visible de l'iceberg. Nos pensées pour nos amis de Belle-Ile »

A l'appui de cette réponse indirecte étonnante de fermeture, un article de presse explique qu'une nouvelle fois, des chiens errants se sont attaqués à des animaux de ferme à l'enclos et termine par un rappel à la loi concernant les chiens en divagation. « Errant » définissant des canidés qui ne seraient plus fixés à un domicile ou à un être humain et qui auraient retrouvés un état plus ou moins sauvage. La déclaration d'intention se caractérise de fait par le mélange des genres, le chien dit « errant » n'a pratiquement aucun rapport avec le chien divagant, beaucoup plus fréquent, c'est un fait avéré. La réponse est claire à priori, inutile de compter sur les éleveurs à ce moment précis, pourtant de nombreux témoignages vont affluer, plus tard, au fil du temps et de nos investigations de terrain.

Investigations suivies de mes communications récurrentes sur le site de L'Observatoire du Loup, parfois reprises par la presse régionale. Je souligne de suite que le chien errant, en France n'existe pas, même si l'exception peut confirmer la règle. Toutes mes investigations en France le confirment, ici et ailleurs. Je confirme également que pour obtenir de l'information, il faut produire de l'information. Ce canidé tant décrié que je nommerai « le sauvage » tout au long de ce récit est victime de ses errances incomprises qui n'en sont pas, par ailleurs. Puisqu'il ne saurait se déplacer sans un but précis. Tout comme le chien, le loup n'est pas errant, le sauvage ne rôde pas, il se fixe des limites dont les éléments naturels ou humains sont les frontières, même si souvent il franchit les propres limites qu'il s'impose. Le loup, dans ses comportements de déplacement, est une somme de singularités. Un ensemble de faits distinctifs variants qui caractérise le sauvage en général. Il faut estimer le nombre des sorties de territoire à une cinquantaine de déplacements par an quand le sauvage est établi en meute. Ces sorties ne correspondent pas à des dispersions, mais effectivement à un contrôle fréquent du territoire à l'extérieur du domaine de survie habituel.

Le canidé reconnaît un contexte rural dans lequel vous êtes présents, il se l'approprie et intègre l'ensemble des éléments qui le compose : géographiques, artificiels, en mouvement ou statiques, saisonniers, locaux, inhabituels parfois, en parcourant les plaines, les vallées, les collines, vos routes et vos chemins, mémorisant complément les lieux et les odeurs dont il va faire ses places de survie. La survie se caractérise par un maintien, il se maintient, le sauvage, en tenant le territoire et quant il se retire c'est pour y

revenir. Et le loup est passé grand-maître de la survie et de l'adaptation depuis déjà 2 millions d'années.

Le chien errant ou divagant est parfois présenté comme un garou, ou même un « pastou » dans la littérature, il semble être fréquent en Italie et en Espagne et cette affirmation qui tient de l'évidence transparaît dans les propos des ONG depuis de nombreuses années. On nous parle même de chien « marron » une espèce inconnue presque exogène dans certains traités. Le sauvage serait donc le poilu qui cache les méfaits du paria. C'est assez surprenant tant il est possible de creuser ce sujet, en dehors de la démagogie habituelle. Selon la loi, le chien en divagation serait livré à son seul instinct. Cette notion me semble obsolète. Le chien, le meilleur ami de l'homme ne serait qu'une machine aux instincts belliqueux, à l'occasion, quand il dépend complètement de l'humain depuis des dizaines de millénaires, pour le moins. Il est aussi qualifié d'être commensal, un hôte de l'humain qui vit à ses crochets tout en le préservant des adversités.

Toutefois il faut admettre un fait tout à fait avéré, le chien errant en meute quand elle existe - est le produit de l'alliance de plusieurs chiens, le plus souvent de races variées, généralement de tailles et de formes différentes, donc de canidés regroupés aux phénotypes variés non représentatifs des comportements connus de dispersion et de prédation du loup et de sa biologie en général. Ces chiens existeraient en Afrique, en Guyane, en Arabie, peut-on croire que cette bête ensauvagée a acquis un statut de prédateur en France ? Il faut même lire que le chien serait responsable de la mortalité d'une brebis chaque mois, en moyenne dans chaque troupeau de France. Qui peut croire à de telles sornettes ? En 2019, plus de 41 000 exploitants agricoles sont répertoriés, la mortalité due au chien, en France, serait donc supérieure à 490 000 ovins, chaque année. La seule étude qui a été produite sur le sujet résume les constats totalement différemment, les attaques de chiens existent et sont finalement peu fréquentes dans la carrière longue d'un éleveur. C'est effectivement manifeste, les faits recensés dans la presse chaque année sont de l'ordre de 260 attaques en moyenne et par an. Pour un nombre de victimes proche de 2100 individus, en admettant que ce chiffre représente « la partie visible de l'iceberg » il faut estimer alors le nombre de victimes moyen annuel et national à 16 800 moutons. Une cote, probablement, mal taillée, peut donc vous laisser entendre que le phénomène dans les départements bretons en 2019 est de l'ordre de 130 ovins tués par des chiens, chaque année. Un rapide tour d'horizon des

moteurs de recherche fait ressortir 43 victimes connues en 2019, en région Bretagne.

Je ciblerai rapidement, en collaboration avec les acteurs locaux, quelques communes des Côtes-d'Armor et une première zone d'investigation couvrant une surface de 75 000 hectares situés entre Plouagat au nord et Loudéac au sud, dans le même département, incluant les secteurs boisés de la forêt de Quénécan au sud du lac de Guerlédan. Je comprendrai un peu plus tard que cette approche était la bonne. Tout le monde distinguera qu'il faut du temps pour investir une telle surface et que nous sommes malheureusement les seuls sur le terrain jusqu'à l'ouverture attendue de l'année 2021 que j'espère féconde, sur ce dossier important.

Le loup a la triste habitude de se méfier de l'homme, même si, je le confesse, il n'est pas vraiment possible de parler de crainte. Il est plutôt indifférent à l'humain, comme la plupart des animaux sauvages à ce détail près qu'il est d'une intelligence pratique tout à fait redoutable pour l'éleveur en général. Ou encore les propriétaires d'animaux domestiques, herbivores, dont on ne parle que rarement concernant les prédations du loup. Les faits bretons le confirmeront plus tard, pour diverses raisons, comme, par exemple, l'absence de déclarations auprès de l'Établissement départemental de l'élevage, de la Chambre d'agriculture locale. En pays de landes, l'entretien des terrains est plus simple avec quelques bêtes, chèvres ou moutons, les formalités administratives en rapport avec la détention de ces animaux n'étant pas toujours finalisées comme il se doit. Ceci dit les contraintes infligées par l'administration française sont souvent rebutantes pour le particulier. Les contrôles étant peu fréquents il faut juger que ces déclarations ne sont donc pas indispensables et cela me semble tout à fait probant. Je soutiens donc complètement ces micro-acteurs de l'ouverture des espaces personnels et privés.

Certains individus de la gent canine sauvage semblent moins doués que d'autres à l'appréhension du monde des humains. A l'observation des milieux, en France comme en Bretagne, le simple bon sens pourrait nous expliquer, analyse faite en dehors de l'arc alpin, que quelques sites naturels sont susceptibles de présenter toutes les références indispensables à la présence du sauvage. Ainsi, ces aires naturelles, bien que rares compte tenu des surfaces, sont largement éparpillées sur le territoire national. Le sauvage s'y retrouve, de fait, à l'étude des constats établis par *L'Observatoire du Loup* et confirmés officiellement le plus souvent, depuis ces dernières années.

Chacun peut vérifier! Ces zones « sauvages » peu anthropisées sont celles qui sont organisées par le loup au XXI^e siècle. Il faut être complètement aveugle ou empreint d'un dogmatisme révélateur certain, ou pire relativement incompétent, pour ne pas s'en rendre compte en 2020. Pourvu que le dogmatisme quand il est établi ne soit pas trop destructeur, tant pour les esprits que pour l'espèce, sans parler de la paix sournoise des campagnes.

Il faut remarquer deux choses à ce propos, la première, évidente, est que ces sites naturels sont présents dans toutes les régions de France à l'exception de trois :

Le Centre-Val-de-Loire où le sauvage s'installe peu à peu depuis l'été 2013, en catimini, en particulier au sud de la Loire, mais où il semble faire étape. Dans le Loir-et-Cher chaque année, par exemple, avant de poursuivre plus à l'ouest en suivant le cours du fleuve le plus long de France, après le Rhin. Ce comportement de migration, qui ressemble à certains phénomènes de déplacement de populations humaines passés et présents à l'échelle du monde, explique complètement la présence du sauvage en Vendée dès le printemps 2018. Le comportement du loup est souvent comparé au comportement de l'humain, dans les fables le plus fréquemment, cependant je dois dire que cette conformité bornée est finalement peu répétitive au travers des réalités naturelles.

La deuxième région de France concernée par cette absence de milieu totalement sauvage est bien-sûr l'Île-de-France où le loup s'inscrit depuis 2014. Antoine Nochy l'explique dans son ouvrage remarquable intitulé *La bête qui mangeait le Monde*, livre et auteur auxquels je vais faire référence à plusieurs reprises dans ce récit.

Je fais une petite parenthèse à ce sujet car la campagne de désinformation orchestrée en 2017 par l'officialité est assez remarquable en région parisienne.Premièrement ,il faut expliquer que les premiers faits connus et rapportés à l'Office, autorité morale financièrement autonome directement concernée, sont datés de 2015 et n'ont fait l'objet d'aucune réponse. Comme c'est malheureusement trop souvent le cas.

L'officialité n'aurait donc pas le temps de s'investir concernant les propos des acteurs de terrain. Avant de présenter le principal fait de désinformation pour lequel il faut se demander quel était son but, je précise encore qu'après mes révélations au *Parisien* en collaboration avec une association lozérienne, des faits de prédations sur des animaux domestiques ont lieu sur des ovins, des caprins et un poulain qui fera l'objet de consommations deux nuits de suite, en Essonne. Ces faits révélés à la presse sont repris, bien entendu, et il

faut être persuadé que des pressions sont immédiatement exercées de part et d'autres, y compris de la part des ONG, afin de décrédibiliser mes actions ou celles d'autres intervenants, comme Manoël Atman alors que nous relèverons plus tard les pistes du loup, sans aucun doute possible, sauf pour ceux qui souhaitent cacher les capacités du sauvage à disperser, sur les chemins sablonneux ou boueux de la forêt de Rambouillet en 2017. Toutefois le 1^{er} mars 2017 Florian Loisy explique par une légende placée sous une photographie d'illustration pour le moins spectaculaire que je lui ai fournie :

« Un poulain a été dévoré dans le sud de l'Essonne le 21 février. Les associations affirment qu'il s'agit d'une attaque d'un loup. L'Office national de la chasse et de la faune sauvage se veut plus prudent, mais n'exclut pas totalement cette hypothèse. »

Depuis les nombreux faits et désinformations produits après nos révélations, le sauvage est toujours présent en région parisienne, je vous rassure. En groupe, je le confirme et on peut l'entendre hurler en fin de nuit dans le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse où il ne se passe rien officiellement, je vous rassure encore.

Le fait déclencheur de mes communications sur le sujet est donc un constat engagé sur un fait de prédation qui a eu lieu dans la nuit du 28 au 29 décembre 2016, sur deux chevreuils, en forêt de Rambouillet. Alors que nous collectons des éléments depuis de nombreux mois, les premiers éléments formels que nous avons recueillis à ce sujet des prédation-consommations sont les suivants :

Une chevrette et un chevrillard semblent avoir été surpris à la couche, vertèbres brisées et forte consommation sont vraisemblablement en rapport avec un fait de prédation naturel, double *a priori*, car pour surprendre deux chevreuils, au repos, distants l'un de l'autre de quelques mètres, cinq mètres très exactement, le bon sens demande de se poser les bonnes questions. Ce qui ne va pas être le cas de la part des intervenants officiels, et pour cause, ils ne sont pas formés à la prédation du loup. Les constatations faites sont néanmoins nombreuses. J'y reviendrais encore plus loin dans mon récit afin de démontrer les dérives qui s'exercent au passé, au présent et peut-être, encore, au futur!

Les deux cadavres ne comportent aucune trace de tirs, ni aucune trace de collision, également, après dépeçage des proies et l'expertise des cadavres.

Des traces de lutte et de sang ont été relevées non loin de la couche. Le chevrillard d'environ 15 kg a été saisi à la gorge, vertèbres et côtes brisées, viscères rouges, foie, cœur, poumons, reins consommés, comme souvent en présence du loup alors que l'estomac et les entrailles ont été écartés de la proie. La tête a été emportée. Ici, je précise déjà que la prédation du chevrillard est complètement caractéristique du sauvage. Nier ce fait serait complètement stupide, toutefois l'emballement médiatique sur le sujet de la présence du canidé prédateur des herbivores va confirmer une nouvelle fois les travers habituels à ce sujet! Il est remarquable de constater qu'une prise d'immobilisation qui est presque indétectable pour un novice n'a pas été remarquée par les techniciens. J'ai personnellement publié l'ensemble des documents prouvant cet état de fait.

La chevrette a été saisie en haut du cuisseau. Après avoir localement dépecé la proie, il a été constaté un large hématome et deux marques de crocs. Espace inférieur à 50 mm entre les crocs du prédateur. Ce constat n'a pas été engagé par les techniciens chargés de l'expertise. Un manquement regrettable quand ils affirment un peu plus tard à la presse parisienne que ces deux ongulés sont « morts de maladie ». Une maladie d'une bizarrerie remarquable puisqu'elle laisse apparaître les stigmates d'une morsure.

L'ensemble des données est publié sur le site et ce dernier sera piraté et entièrement détruit durant l'été suivant, y compris concernant les sauvegardes planquées dans des serveurs dédiés. Une confirmation, cela va sans dire que nos investigations et mes communications personnelles mettaient à mal l'officialité régionale, locale et nationale, car il est bien entendu toujours difficile pour les directions régionales ou la direction nationale d'expliquer qu'elles ne savent pas ce qu'il se passe.

Mais revenons aux déclarations officielles, relayées par l'association *Ferus*, toujours prête à expliquer, je cite :

« Le réseau loup de l'ONCFS a toutes les compétences pour s'exprimer à ce sujet et nous nous rangeons à leur analyse »

Je souligne ici la naïveté des propos qui est assez remarquable, « toutes les compétences », c'est inexact localement puisque les acteurs de l'officialité ne sont pas formés à l'époque décrite, ces propos sont donc maladroits pour une association qui prétend en ces termes défendre les grands prédateurs, je cite strictement :

« première association nationale de protection et de conservation de l'ours du loup et lynx en France. Toute l'actualité de l'ours, du loup et du lynx. »

Cependant, alors que cette entité qui souhaite se placer sur un niveau national ne semble pas être présente sur le terrain parisien et pour cause, nous en reparlerons plus tard dans ce récit, les faits sont expliqués officiellement de la manière suivante :

Toujours sur le site même de l'association Ferus :

« L'ONCFS, chargé du suivi du loup et qui possède toutes les compétences à ce sujet, a également démenti ces affirmations. Dans Le Monde du 16 janvier 2017, Eric Hansen, délégué régional ONCFS Centre, Val-de-Loire et Île-de-France s'est d'ailleurs exprimé, notamment au sujet des deux chevreuils retrouvés en forêt de Rambouillet (Yvelines) dans la nuit du 28 au 29 décembre 2016 : "Nous avons expertisé ces chevreuils, croyant à un braconnage. Ils sont en réalité morts de maladie et ont été partiellement consommés par un renard" »

Je vous confirme que les crocs du rouquin sont écartés d'environ 25 millimètres pour une longueur égale. Peut-on croire que les ONG désinforment sur le sujet de la présence du loup en France ? C'est une question à se poser! Alors que cette information officielle reprise par l'ONG tient de la plus pure mésinformation. Nous y reviendrons! Je précise que les consommations du goupil sont souvent identifiables, il tire sur le muscle après avoir retiré le poil et la peau et filoche le muscle à l'aide de ces incisives.

La deuxième question à se poser est la suivante : Comment est-il possible que deux individus de la même espèce tombent la même nuit, à la même heure, au même endroit et de la même maladie ? C'est statistiquement très improbable sauf à connaître des symptômes foudroyants concernant ces deux chevreuils. Or la foudre n'est pas tombée à cet endroit et il faut alors se demander quel est l'animal capable de surprendre deux chevreuils à la couche et de nuit ? Cette logique n'a rien d'implacable, elle n'a de sens que le bon sens pour qui aborde les milieux naturels fréquemment ! C'est aussi de la pure logique. Concernant la Bretagne, cette même association qui semble s'être investie d'une mission de contrôle de l'information concernant la présence du sauvage en France, sous couvert des déclarations officielles, nous explique le 25 septembre 2018, je cite complètement :

« Des médias ont relayé le probable retour du loup en Bretagne (une observation aurait été réalisée, des indices retrouvés, des hurlement entendus).

Pourtant, aux dernières nouvelles, il n'y a toujours pas d'indices de présence de l'espèce dans cette région.Le groupe de personnes à l'origine de ces allégations est le même que celui qui pensait déjà avoir la preuve du retour du loup en Île-de-France en 2017. L'Office national de la chasse et de la faune sauvage, chargé du suivi de l'espèce en France, avait alors démenti ces déclarations abondamment relayées à l'époque, et l'affaire avait tourné court évidemment.Des loups en dispersion finiront tôt ou tard par atteindre la Bretagne, sans forcément s'y installer, n'en doutons pas. Mais aucune preuve sérieuse ne peut affirmer aujourd'hui qu'ils y sont déjà parvenus. La préfecture des Côtes-d'Armor l'indique également; l'ONCFS a vérifié. Rien de probant.

Le loup en Bretagne, ce n'est pas encore pour maintenant. »

Cette nouvelle communication, alors que les officiels ne sont pas formés et que le réseau de veille officiel n'est pas en place en 2018 en Bretagne, est tout à fait caractéristique du déni de présence habituel alors que de nombreux faits de prédations sur des animaux domestiques s'en suivent peu après. Ils sont largement décrits sur le site de *L'Observatoire du Loup* en 2018 et en 2019. L'association *Ferus* n'est pas présente en Bretagne et communique uniquement sous le couvert de déclarations officielles. Cet aveuglement auto-infligé me semble assez étonnant. Je constate que faire de la politique n'est pas faire de l'écologie.

Peut-on croire que cette communication pour le moins nauséabonde corresponde aux réalités naturelles et qu'elle soit totalement empreinte d'un dogmatisme ravageur dont les résultats obtenus en France sur ce que l'officialité en place nomme comme étant le front de colonisation se résume ainsi : pas de budget, pas d'investigation, pas de loup donc pas de budget, pas d'anticipation et donc pas de cohabitation réfléchie possible ?

Je laisse le lecteur seul juge des errances intellectuelles orchestrées par les ONG sur le sujet en général! L'absence de preuve n'étant pas la preuve de l'absence, je vais le démontrer tout au long du développement de ce récit. Peut-on croire que certaines ONG soient prêtes à avaler les couleuvres les plus longues, du moment, pour peu qu'elles soient officielles? Quelles sont les études produites par les ONG sur la problématique de la dispersion du loup en France?

La dernière région qui ne présente aucun site totalement adapté est la région des Hauts-de-France et pour cause, là encore les faits expliquent complètement le processus de dispersion engagé au niveau national depuis le début des années 1980. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont peu dispersés et le phénomène d'intensité faible est détectable depuis le printemps 2018 et l'automne 2019. Tout comme en 2020, il faut le souligner. Le sauvage ne s'y retrouve pas encore complètement. Il faut constater sans aucun doute possible que la Belgique voisine est un foyer de dispersion du sauvage vers la France, alors que la sous-espèce « Italicus », présente en Belgique dès 2011, pratique un axe de dispersion inverse, au départ des départements français des Ardennes et d'autres comme la Meuse ou la Moselle et vraisemblablement à compter de 1994. Puis encore, je l'affirme, en 1996, puisque le loup y est présent en Lorraine, à ces dates.

Car il faut admettre que le sauvage et l'humain, aujourd'hui, se côtoient chaque jour et chaque nuit dans la plus grande indifférence de part et d'autre de terres où les colocataires que sont devenus l'Animal et l'Homme se croisent dans des contrées, parfois fortement anthropisées. Il faut estimer en dehors des zones de montagne, la surface des aires strictement sauvages en France à 3 000 000 d'hectares tout au plus, soit à peine 4,66 % de notre géographie, hors arc alpin.

Il en est de même pour le loup qui l'ignore mais qui espionne aussi tous les prédateurs concurrents sur la zone vitale qu'il aura investie, non sans peine, mais également hors domaine vital établi. Au moment où j'écris ces lignes la presse relate des faits de prédations confirmés concernant deux chèvres dans le département du Var chez un particulier. Il est toujours très surprenant en 2019 de retrouver ces animaux familiers au sol, sans vie, parfois fortement consommés, quand il n'en manque pas un, à l'appel du matin. Le fait est découvert également en Val-de-Marne, en novembre 2018, où le loup est en phase de migration en Seine-et-Marne. Lieu où il n'existe pas officiellement, malgré l'existence certaine d'une photographie qui est passée de main en main en 2015, encore ! Sur la commune de Lesigny, en lisière de forêt un bouc et une chèvre sont tués et amplement consommés, deux nuits de suite, dans le plus grand silence et dans le plus grand silence médiatique également.

Le loup disperse les gènes du sauvage sur de longues distances, parfois, et cherche à s'installer tout en restant invisible durant des mois, voire des années. Cette invisibilité est le fruit de l'ignorance le plus souvent, ignorance de la biologie du loup et ignorance des réalités. Puis il intègre la géographie des lieux, les odeurs, les activités humaines et il fait peu à peu sien ce

territoire qu'il va tenter de s'approprier partiellement. Quitte à repartir d'où il vient, souvent un groupe de loups, affiliés, qu'il peut tenter à l'aventure de l'exploration d'un nouveau territoire auquel il s'est déjà, lui-même, en partie adapté et le plus souvent dans la plus grande imperceptibilité. Un loup entraîne d'autres loups à sa suite afin de garantir ses propres capacités de survie tout en confortant celles du groupe lui-même ainsi que celles de la meute d'origine. L'union ne fait pas toujours la force chez le loup, au sein de meutes reproductrices, absolument mal suivies au niveau national. Il est remarquable de constater que près de 40 % des reproductions ne sont pas suivies en France faute de moyens. Une part de ces reproductions dénormalisées ont lieu en dehors des périodes définies dans au moins 10 % des cas et ne sont pas perçues alors que le sauvage, même dans un contexte défavorable, va connaître une forte natalité qui se traduira souvent par l'abandon partiel ou total des naissants si les conditions ne sont pas propices à la survie probable des louveteaux et même parfois des louvarts. Un phénomène de reproductions multiples est déjà remarqué par des éleveurs investis et compétents dans les Alpes mais il est complètement occulté. Ce phénomène s'explique par le braconnage de plus en plus intense, une pression de chasse officielle de plus en plus forte et la faible densité du loup dans les massifs de montagne en rapport avec des effectifs de population d'ongulés sauvages et domestiques élevés.

Le sauvage vit et survit en meute tout en contrôlant un vaste territoire qui demande de disperser les effectifs présents d'où la présence d'aires de regroupement qui sont souvent des zones de repos alternatives. Or, à l'étude des déclarations « officielles » le loup semble vivre seul, isolé, de passage uniquement, alors que de nombreux faits sont classés « invérifiables » sur ses aires de dispersion trop nombreuses pour des effectifs techniques peu présents. Ainsi vont les loups dans leurs dispersions solitaires ou non.

Je contacte un ami breton avec lequel nous posons à nouveau le peu d'éléments connus à l'époque, sur des cartes à différentes échelles. Le loup est un géographe, il faut donc réfléchir comme le sauvage. Il intègre ainsi l'ensemble des caractéristiques physiques et humaines de ce que vous pensez être « Votre » territoire.

Marco semble tout de suite intéressé par la démarche et propose immédiatement de s'investir sur les lieux dans les meilleurs délais. Il m'avouera plus tard qu'il m'avait pris pour un hurluberlu au début de nos investigations, un « farci » comme il dit amicalement à propos des rêveurs, puis peu à peu, au fil des retours de terrain il s'emballe et je suis obligé de

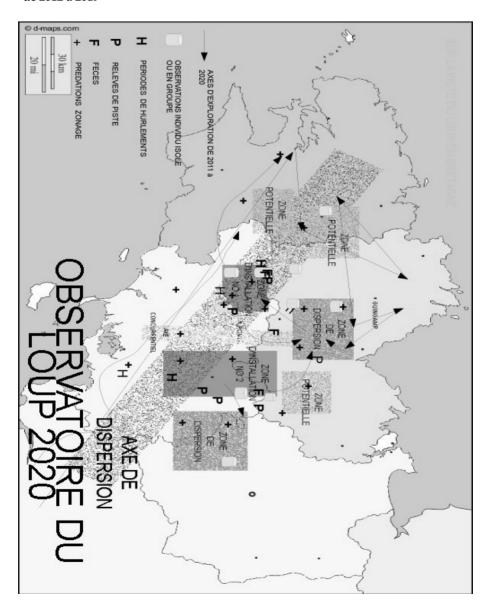
refréner ses convictions sur la présence probable du loup en nombre. Car l'analyse des faits, bien qu'il les avait effectivement bien pressentis, ne me permet pas d'être aussi catégorique que lui dans mes déclarations. C'est ce premier compagnon d'aventure et de route qui va se charger peu à peu et naturellement, des investigations nécessaires à l'analyse des faits disparus des mémoires. Par une recherche active d'éléments du passé proche en collaboration avec Jean et qui auraient pu être en rapport avec la présence récente d'un prédateur. Ce travail de recherches et d'investigations ardu est indispensable à l'éveil des raisonnements ! En présence du loup la raison et le bon sens sont deux armes qui conduisent à la recherche de terrain et à l'analyse des faits et des témoignages, en résumé, à la compréhension naturaliste. C'est un peu l'objet de ce récit.

Il va donc guider mes premiers pas en terre bretonne, plus exactement en centre Bretagne, là où son propre père est né, puisque je connais bien le littoral dont les oiseaux marins m'ont toujours attiré. Mais ici il s'agit de loup éventuellement et nos investigations vont nous mener de surprises en interrogations tout en formant rapidement un groupe de compagnons du loup, si je puis dire. Non point qu'il s'agisse de s'en faire simplement un ami, mais bien de produire les recherches de terrain et les explorations nécessaires à la compréhension des événements si tant est qu'ils existent. C'est aussi une évidence, nos efforts de recherches et de compréhension ne sont pas en rapport avec des suppositions mais totalement en rapport avec l'observation de faits et de leurs analyses répétées.

Le loup est-il oui ou non en train de « disperser », voire de s'installer en Bretagne ? C'était la question qui allait nous tenir en haleine pendant près de trois ans ! Alors qu'au fil du temps nos déclarations et affirmations vont de plus en plus souvent correspondre avec de nouveaux faits pour le moins surprenants, inhabituels et concomitants. Le sauvage interroge souvent les populations locales car les faits qu'il suscite sont souvent « inhabituels » voire inquiétants quand il devient vite compréhensible qu'il ne faut pas communiquer sur le sujet tant que l'officialité imposée n'aurait pas admis sa présence clandestine. Officialité qui, sous couvert de scientificité établie et par ailleurs contestable vu le peu de résultat obtenu, tient d'une pathologie intellectuelle pour le moins ravageuse. Nous allons voir aussi dans le déroulement de ce récit que les faits et les déclarations de pseudo-structures, présentées comme pertinentes, en rapport avec la présence du loup, sont remarquables de mésinformations notoires et pire encore, d'incompétences

formelles sur le sujet. Ce que chacun pourra trouver regrettable dans les années à venir.

Résumé cartographique, non exhaustif, de la présence du loup en Bretagne de 2012 à 2019



«Sur le comportement du canidé : la naissance d'un territoire impose-t-elle un couloir ou des corridors permettant de s'échapper des zones installées, en évitant la présence de groupes en concurrence ? »

Explications sommaires concernant la carte schématique présentée :

J'ai revu toutes les données bretonnes depuis 2012 à maintes reprises et avec seulement 15 % de données perçues, au maximum du total des faits détectables, je tente de cerner l'ensemble des processus. Je vous laisse imaginer les niveaux de compréhension possibles s'il était acceptable d'accéder à une forte diffusion de l'information de terrain et à une forte collaboration sur les retours de secteur. Il serait plausible de suivre de très près, sans les perturber, les phénomènes que « pilote » virtuellement, encore aujourd'hui, le sauvage. Et je dois ajouter que la zone vitale est une niche et quand le canidé a besoin d'en sortir, il déloge fréquemment vers l'extérieur du domaine qu'il a acquis en terme de territorialité établie.

Dans une étude connue qui cherche à déterminer les comportements de déplacement du loup, recherches entreprises dans le Minnesota depuis quelques années, il y a un biais notoire à noter. Les relevés sont faits en été exclusivement, si les groupes sont reproducteurs ils sont moins mobiles avant et après le sevrage jusqu'au moment où les louvarts commencent à s'inscrire, eux-aussi dans l'indispensable démarche de territorialité acquise. En Bretagne le sauvage a disparu 19 semaines de l'aire vitale numéro 2 définie en 2019, c'est la plus centrale, entre mai et septembre et il n'y aurait qu'un seul survivant dans la portée si j'ai bien compris les données. Ce fait se reproduit en 2020.

Le premier groupe, plus à l'ouest ne s'est peut-être pas reproduit, les loups se sont écartés du second groupe reproducteur alors qu'ils ne sont probablement pas affiliés et vers l'ouest exclusivement. Les deux groupes étaient en concurrence sur un troisième secteur plus au nord du Morbihan qui était tenu, à l'est en 2019 par deux mâles en dispersion de la zone centrale et dans les Cotes-d'Armor. Ces deux individus ont fait l'objet d'un relevé de piste détaillé. Dans le groupe de la zone 1, la plus à l'ouest, ils étaient possiblement affiliés et un des deux individus a délogé vers l'ouest en mars 2019, jusqu'aux secteurs des prédations que nous avons enregistrées sur des chevreuils durant l'hiver 2012, puis un peu plus tard encore.

C'est exactement ce qu'il s'est développé dans l'Est en 2010 (Vosges) : un groupe de 4 canidés s'installe, se scinde en deux sous-groupes et en trois ans un fort phénomène de dispersion est détecté alors que le premier binôme fixé l'était, sûrement en couple dès 2005.

J'en ai conclu que 2020 va voir le sauvage côtoyer les troupeaux dans les Monts d'Arrée en espérant qu'il se disperse un peu plus tard en exerçant une pression de chasse au sud du PNR Armorique, en attendant que les autorités tendent enfin l'oreille. Faute de prendre conscience des phénomènes inscrits, il faudra se référer aux événements qui ont eu lieu dans la Meuse. Suite au pistage du canidé que j'ai entrepris le 24 janvier 2013 et 12 mois après mes communications à propos de la dispersion du loup sur ce département, de nombreuses dizaines de brebis font les frais d'un attentisme aveugle. Depuis cette époque, en Lorraine tous les louvetiers veulent la peau du loup. Ils sont sur les dents et les éleveurs sont à cran. Dans cette ambiance morbide, alors que l'anticipation était tout à fait possible dès 2007, chacun compte les moutons, y compris la nuit. J'en conclus que nos ministres n'apprennent rien, les mêmes errances déraisonnables entraînant les mêmes constats, partout en France. Le loup est un prédateur naturel des herbivores! Il leur faut donc tirer à nouveau, comme au 19éme siècle dans les campagnes et tous les Préfets de France recrutent une armée de louvetiers en lieu et place d'une armée d'informateurs. Le fumet des canons remplace donc peu à peu l'expertise du terrain. Cette guerre faite au loup est perdue d'avance, fort heureusement.

Chant 1. Les préparations nécessaires

« Sur la protection des troupeaux : Est-il possible de contenir une population de loups sur des secteurs géographiques précis ? »

Avant de commencer je souhaite consacrer les différents intervenants : Dominique, Jean, Paul, Marc, Philippe, tous les Christ, Louis, Fréd, Watson, Marie, Boris, Mick et son épouse, Isabelle et Nath. et tous les autres bretons et non bretons, comme Manoël Atman, Anthony, webmaster du groupe qui sait passer sur le terrain au besoin, qui se sont investis bénévolement dans cette démarche de compréhension du phénomène lupus naturel, en Bretagne.

Sans eux, comme dans toutes les régions de France, sans les gens de terrain, du territoire et du terroir il est impossible d'approcher le loup de près, du moins tant qu'il ne commet pas de nombreux prélèvements sur les animaux domestiques et en particulier les ovins! Ce qui n'est pas systématique, je le précise, sauf quand le sauvage est bousculé, voire braconné. C'est exactement la cause profonde qui ne permet pas aux instances officielles comme l'Office français de la biodiversité de mener à bien la mission qui lui incombe. Tout ce qui n'entre pas dans le moule officiel serait donc déviant. Le soucis, pour ne pas dire l'anachronisme, c'est que le moule est d'une étroitesse et d'un mutisme ravageur alors que les faits expliquent souvent le contraire des communications officielles qui suintent d'une matrice de plus en plus marquée par l'utilisation de quelques mots tels que « chien errant »,

« indéterminé », « sceptique », « adn », « loup exclu » ou encore « absence » et « chien-loup » depuis que l'Office français de la biodiversité communique.

Un ensemble de termes officiels qui traduit un mal insidieux dont les épanchements s'expriment parfois très rapidement, par l'odeur des cadavres ovins qui ont cuit au soleil du printemps. Cadavres domestiques sur lesquels peu vont se pencher afin de comprendre les modes du sauvage. J'ai donc rebaptisé de manière tout à fait goguenarde, cet organisme du surnom

d'Office national chargé de la farce sauvage il y a quelques années déjà, bien qu'il affiche des compétences certaines dans différents domaines, en dehors de la communication, c'est un fait constaté.

Je souligne que trop souvent, ceux qui s'expriment au nom de l'officialité ne sont pas formés au sauvage. Il sera toujours temps d'y remédier quand le prédateur aura ciblé quelques troupeaux. C'est la règle instituée en France, il est dit que le sauvage n'est pas prévisible, il ne serait donc pas possible d'engager l'anticipation utile à la paix des campagnes et à une cohabitation réfléchie. Peut-on croire que les budgets de plus en plus resserrés ne sont mis en place que très tardivement, dans les services financiers de nos administrations, concernant les moyens et subventions diverses à mettre en œuvre en présence du loup, dans un nouveau département?

Nous n'avons jamais été au plus près du sauvage que de quelques jours, deux ou trois jours derrière ces traces, sans jamais chercher à l'approcher. A une exception près, quand nous avons cherché à positionner des pièges photographiques nous avons suivi avec Jean, Christ et Marco, des pistes fraîches sur lesquelles le sauvage avait trotté quelques heures plus tôt, généralement au lever du jour. Nous l'avons donc pisté une dizaine d'heures derrière lui, tout au mieux, à la queue du loup et en toute humilité. J'aurais pu disposer des appâts comme le font de nombreux photographes «animalier» ou encore certains produits spécifiques destinés à retenir rapidement le flair du loup. Mais ces procédés n'ont jamais fait partie de mes démarches photographiques personnelles et encore moins sur l'espèce *Canis lupus lupus* ou la sous-espèce *Italicus*. Toutefois ils sont envisageables dans certains cas. Le but n'est pas de le voir, le but est de le sentir! Toute approche excessive me semble abusive, par ailleurs, concernant la faune sauvage en général.

Mais le simple fait de parler de la présence du loup semble déjà excessif pour la caste des ONG en place! C'est vous dire qu'il est long le chemin de la compréhension.

Ces pièges, placés dans les angles des zones ciblées, avaient en premier lieu pour but de savoir si des chiens dits « errants » parcouraient les milieux sauvages du centre Bretagne. Je peux dire d'ores et déjà que ces chiens n'existent pas, pour sûr. Sur plus de 18 500 prises de vues accumulées sur une période de 15 mois, jusqu'en 2020, pas un seul chien ou groupe de canidés n'a été détecté qui puisse engager des chasses et des prédations-consommations sur la faune sauvage ou domestique.

Même si quelques chiens sont accompagnés ou non et il est remarquable de constater les allers et retours finalement très rapides des animaux domestiques chiens et chats dans vos campagnes.

Chacun peut comprendre qu'il y a toujours plusieurs manières d'approcher un problème de réflexion, or il semble que mon approche, pourtant de plus en plus reconnue par ailleurs, ne s'accorde pas avec la présence du lupus.

Il faut dire que ce constat d'absence du chien « errant » se vérifie dans d'autres régions de France alors qu'il est possible, très rapidement de démontrer la présence du loup quand il s'inscrit trop souvent sur le ou les mêmes troupeaux. Dans le Cantal, en 2018 et 2019, deux collaborateurs actifs de L'Observatoire du Loup ont contribué à expliquer des faits de prédation exclusivement attribués au chien par l'officialité en place. Entre novembre 2018 et juin 2019 de nombreuses prédations qui se comptent alors en plusieurs dizaines de victimes ovines sont le fait d'au moins deux canidés, probablement en couple, probablement également du fait de la présence de louvarts nés tardivement ou pas en 2018. Au final après avoir posé quelques pièges photographiques à proximité des lots de brebis, il ressort très vite que le loup est présent. Je remercie par ailleurs Vincent et Bruno qui ont largement contribué à révéler les réalités naturelles trop souvent occultées par l'officialité ambiante dont la retenue coupable paraît rapidement suspecte aux quelques initiés qui sont aux faits des comportements du sauvage en France. Bruno photographie donc le loup dès le mois de février 2019 suite aux investigations de ces deux collaborateurs chevronnés et entêtés qui connaissent parfaitement les enjeux. Preuve formelle sur laquelle je décide de ne pas communiquer directement afin de garder les éléments nécessaires à confondre d'éventuelles désinformations officielles dans la presse régionale. Sous couvert de la communication publique pour le moins surprenante dans de nombreux cas que je vais évoquer. Cette action d'investigation par piégeage n'était pas engagée depuis près de dix ans par les instances officielles puisqu'il ne se passait rien en terre volcanique. Pourtant la température, comme un magma épais, montait peu à peu alors que le thermomètre de l'officialité n'était toujours pas en place. Cette affirmation, je le précise, concerne aujourd'hui la quasi totalité des départements français.

L'humain, si il veut vivre en paix avec ce canidé exceptionnel sur de nombreux points ne doit pas chercher à le côtoyer de trop près. C'est le loup, parfois, qui décide de se dévoiler, quelques secondes ou rarement quelques minutes! C'est un observateur hors pair qui nous comprend mieux, bien mieux, que nous ne le comprenons nous-mêmes.

Cette « bête », la « Beste » souvent présente, encore, dans les esprits - les faits indéniables de Caurel le prouveront plus tard - sait faire preuve d'une intelligence et aussi parfois d'une naïveté qui lui est propre! Aucun animal vivant sur Terre n'affiche ce comportement envers l'homme sauf parfois le chien, son très proche cousin et voisin en quelque sorte.

Il nous néglige et en même temps s'interroge à notre propos! Il est le territoire dans lequel il s'inscrit parfois au détriment de l'homme, toutefois il n'est ni plus ni moins que le prédateur naturel des herbivores, parfois de ces propres congénères et aussi du renard, du jeune lynx ou du blaireau, du ragondin, voire du merle. Mais c'est aussi un voleur de poules ou d'oies occasionnel, plus fréquemment un croqueur d'agneau ou de brebis quand il intègre les troupeaux dévoués aux humains, dans la territorialité qu'il a mise en place, souvent à votre insu. Michel Folco, dans son roman *Un loup est un loup*, explique en quatrième de garde que :

« Un loup n'est pas cruel. Un loup est un loup.»

Faute d'anticipation souvent et d'informations officielles, tout aussi souvent, il semble être le saigneur du veau ou du poulain, élevés pour être suivis par l'homme et conduits sans difficulté, ce que le sauvage comprend vite. Le renard, le blaireau, le lynx ou encore l'ours et le loup vous renvoient finalement à vos propres méthodes de domestication! Nous avons domestiqué la nature et la nature le sait, le canidé le sait également. Et il en profite, c'est le revers de la médaille car nous avons vendu la nature aux profits comptables et le loup l'ignore encore, fort heureusement.

Ce « phénomène » naturel, car bien que je travaille sur le sujet pratiquement chaque jour, depuis plus d'une décennie, cet animal sauvage ne cesse de me surprendre. Il est à la fois sauvage et lisible, tout à fait prévisible comme tout canidé pour peu qu'on se place dans la tête singulière du personnage animalier et tout autant, plein de surprises. C'est un contexte à lui seul, il crée même parfois le contexte, je me suis souvent dit qu'il était le berger de la faune des herbivores sauvages et le double sauvage du berger, de l'humain en général! C'est certainement exagéré mais néanmoins nul ne peut nier que l'humanité s'est inspirée de la Nature afin d'y survivre. Le berger, en estive de montagne ou en transhumance est un loup. Il pousse, veille et soigne son cheptel, tout comme le loup sur la faune sauvage. Le lupus pousse aussi ses proies, veille sur les cheptels en instaurant une territorialité, tout comme le berger gère son herbe et son troupeau. Le loup soigne en instaurant une

pression de prédation qui n'est pas sans conséquence sanitaire et aussi salutaire, parfois. Un salut qui va à l'encontre aujourd'hui des préceptes techniques de gestion des espaces et des espèces mis en place par des hommes qui sont parfois sans foi ni loi et beaucoup trop souvent à mon goût. Voici une partie de la bête dévoilée! Mais le loup est aussi un roi fainéant, la journée du sauvage se découpe en longues périodes de repos, de digestion, d'interactions sociales, de déplacements et de contrôle du territoire, d'explorations sectorisées in situ ou ex situ. Il découvre de nouveaux territoires dans une imperceptibilité remarquable, il se fond peu à peu parmi vous, en catimini, puis en groupe, ou en couple, voire en meute entière. Il occupe l'espace peu à peu, insidieusement, à la manière de l'homme d'ailleurs. Il se fait chaque année plus curieux et identifie les troupeaux domestiques, peu à peu. C'est cette faculté qui pousse je crois, les intervenants de L'Observatoire du Loup à dévoiler continuellement des situations de dispersions, nombreuses en France . Pour vivre en paix avec le loup il faut être informé, pouvoir prendre ses responsabilités, trouver à qui parler, en confiance, sans tabou et sans prosélytisme outrancier. Les yeux dans les yeux, ceux du loup, de l'éleveur ou du chasseur, du naturaliste et de l'intervenant extérieur qui souhaite et peut parler du sauvage sans en faire une icône. Sans se sentir obligé de développer un dogmatisme surprenant et tout à fait habituel, teinté de scientificités officielles et d'oublis naturalistes, dans lequel le bon sens n'a plus lieu d'être apparemment. Et sans passer pour un hébété vis-à-vis de ceux qui subissent parfois ce qui est considéré comme un fait d'arme, une atteinte à l'intégrité du territoire, à la tranquillité des esprits, aux nuit paisibles et calmes, sans questionnement en rapport avec une possible nouvelle prédation inexplicable et incompréhensible. Puisqu'il est impossible, bien sûr, que le loup soit présent en 2017 en Bretagne, ou en 2018 en meute, ou en 2019, en groupe reproducteur, sur plusieurs départements au même moment, pour le commun des mortels qu'il soit éleveur ou non, écologiste et adhérent d'une association. Même si certains, mieux informés, comprennent vite ce qu'il se passe tout en restant d'un mutisme révélateur, il ne faut jamais froisser l'officialité même si les dérives deviennent insupportables!

Après avoir compris ces quelques données sur la biologie du loup, ce que j'ai entrepris au fil des années, pour nous investir sur le loup en Bretagne, il m'a été nécessaire de partir d'une page blanche, en sachant que cette page, territoire breton, pouvait éventuellement cacher entre deux faits apparemment sans rapport, un loup ou des loups en dispersion. La première question qui vient à l'esprit est alors :

Depuis quand le phénomène est-il présent, occasionnellement, de manière récurrente, chaque année, ou quand et comment a-t-il pu inscrire les éléments qui attestent de sa présence furtive ? Les indices de présence comme disent les professionnels, des indices improbables et difficilement détectables, de plus qu'il faut capter mentalement avant de pouvoir les découvrir sur le terrain. Alors certains, encore, vont se dire que c'est impossible mais quand on ne sait pas que c'est impossible, que se passe-t-il ? Les premiers réflexes sont de se plonger dans les articles de presse, les moteurs de recherches, puis de se poser des questions, de passer sur le terrain, juste pour prendre le pouls des lieux, là où le sauvage aurait pu engager un simple trot nocturne, sur une route étroite de campagne en centre Bretagne, une nuit de novembre 2015 et sur d'autres cheminements discrets avant cette date très certainement, n'est-ce-pas ? Cette question s'adresse à ceux qui se sont exprimés sur le sujet, sans grande réflexion alors qu'ils possédaient apparemment des éléments !

Chacun prend sa place naturellement dans l'organisation de l'Odl, chacun en fonction de ses compétences, sur l'investigation, la recherche d'informations passées et présentes, la communication, le traitement des données et leurs analyses, l'étude et la conception des cartes, le web et le pistage de terrain afin de reconnaître la faune présente, remarquer les brocards qui se cantonnent, étonnamment, dans les pentes ou les lieux ouverts, les déplacements de la faune inhabituels ou remarquables, les lieux où paissent les ovins et les caprins, ces lieux qui forment l'atelier de l'éleveur mais qui sont également inscrits au patrimoine naturel. Ces lieux habituellement si calmes, ou presque...

Et au sujet des recherches de faits historiques qui sont également entreprises, l'élevage et le monde paysan sont aussi dans nos préoccupations, tout comme le monde de la chasse, car toutes les interactions humaines avec le sauvage ont des conséquences, bénéfiques ou non. Chacun collabore sans directive trop précise dans un seul but: comprendre le sauvage dans votre propre contexte! Et les discussions vont bon train, la réflexion rebondit de tête en tête, les compétences s'affichent et se croisent, souvent à un niveau de concentration personnelle et de groupe que je trouve tout à fait admirable après avoir entrepris cette nouvelle aventure « lupine ». Ceci dit sans aucune prétention. L'émulation sûrement est à l'œuvre, le sens du loup, également, nous avons travaillé en meute en quelque sorte et le loup s'en souvient encore, je crois.

Ainsi chasseurs, naturalistes, éleveurs et d'autres collaborent à la compréhension des faits, pourvu que ces derniers soient détectables et accessibles.

La réalité du loup est fragmentaire, comme des brins d'ADN isolés et indéchiffrables, seul à seul, le sauvage laisse donc des éléments, des indices de présence plus ou moins marqués, plus ou moins probables, entre lesquels il faut chercher, comprendre, relier d'autres faits, des situations partielles. Analyser des comportements, enregistrer des témoignages ou non, remarquer des indices pour lesquels personne ne portera attention et attendre un nouveau fragment pour enfin relier la réalité du terrain à la réalité fragmentaire. Jusqu'au moment où les premières certitudes se font jour. Il est là! Mais que se passe-t-il plus exactement et que va-t-il se passer dans les semaines, les mois et les années à venir? Quel est le passé de ce présent, de cette affirmation: « il est là »! Oui, le loup est présent mais comment est-il « arrivé » là?

Il est donc nécessaire de trouver, réunir, comprendre, analyser d'innombrables données, situations et témoignages, de se référer à l'histoire locale du canidé, à la typologie des lieux tout en explorant le terrain à la manière du loup, finalement. Chercher à comprendre c'est déjà admettre que la présence du loup est possible. Expliquer qu'elle est possible sans engager les démarches nécessaires sous prétexte qu'il ne se passerait rien de visible ou d'exactement connu, voire d'officiellement approuvé, est totalement vain pour appréhender le sauvage. Pendant ces temps d'hésitations et de dénis répétés il trotte, trotte et trotte encore, toujours plus loin et dans l'absence de toute réflexion et de toute anticipation.

Présent officiellement depuis 1992 sur le territoire national, cette donnée maintes fois reprise dans la presse étant complètement caractéristique de la gestion strictement administrative du retour du loup en France, il faut toutefois remarquer qu'il est présent en groupe de trois individus en Lorraine et dans les Vosges dès 1994 sur le secteur de la commune de Sénonges, où un individu braconné est retrouvé dans une décharge publique! Donc deux ans après l'arrivée officielle du loup en France, il est déjà dans l'Est. Que sont devenus les deux individus survivants à cet acte de braconnage? Rien de fait, officiellement ils n'ont jamais existé. Toutefois, il faut envisager que ces deux carnassiers ont poursuivi leur périple vers le nord pour s'établir dans les forêts ardennaises, où après reproduction le groupe entier aurait été braconné quelques années plus tard. Mais c'est une

autre histoire naturelle entachée par la main de l'homme très probablement. Une péripétie noyée dans les frasques sordides de l'histoire humaine conjuguées à celle du loup et du prédateur en général, souvent traité exclusivement comme un nuisible. Le renard pourrait vous expliquer cela beaucoup mieux que moi-même, s'il pouvait parler. Bien que le petit canidé roux soit moins fréquent en Bretagne pour cause de gale, je dois vous confier également que les phénomènes de dispersion sont anciens, ainsi le loup subit des tirs de destruction très tôt dans les Alpes, en 1987 le sauvage est tiré à Fontan, dans le département des Alpes-Maritimes. C'est une donnée officielle.

Le meilleur moyen d'obtenir de l'information est de produire de l'information, je le répète encore. Ce qui est assez excentrique, c'est que le simple fait d'évoquer la présence du loup en Bretagne ou dans une autre contrée où « officiellement » il ne se passe rien, suscite les réprobations des ONG locales et associations environnementalistes qui, par ailleurs, ne suivent pas du tout le dossier loup, ou si peu, quand il ne fait pas la une des journaux. Je parle d'investigations de terrain, bien entendu! En particulier quand l'officialité étatique se conjugue avec l'invisibilité du sauvage décrit par les ONG dont les intervenants bénévoles ou salariés n'ont aucune compétence concernant la biologie du loup en général et en particulier. Ces derniers sont parfois formés bien des années plus tard par le réseau loup à partir d'un fichier « pdf » de 80 pages et quelques explications sommaires de terrain. Comme quoi en matière de loup comme en matière d'agriculture, comme dit le proverbe, « il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs ». Force est de constater qu'en matière de lupus il vaut mieux expliquer qu'il ne se passe rien plutôt que de dire qu'on ne comprend pas ce qui se passe. Un grand classique de la communication des ONG sur le sujet. C'est ainsi que le loup est devenu la bête qui punit les hommes. Les dogmes ont pris la place de la curiosité zoologiste originelle, celle qui amène l'observateur naturaliste à comprendre les histoires naturelles dans toutes leurs complexités. Tout comme il est beaucoup plus facile d'expliquer l'histoire passée du loup que de comprendre le futur proche ou lointain du canidé croqueur occasionnel des herbivores. La bête ne serait pas envisageable! Vous remarquerez que le sauvage, le loup donc, contrairement à d'autres espèces, serait le seul mammifère imprévisible, ce qui laisse sous-entendre qu'il en serait également dangereux, de fait!

Et la Bretagne n'a pas fait exception à la règle ce qui, bien entendu, n'a jamais empêché L'Observatoire du Loup de nouer des contacts étroits et de terrain avec différents intervenants, souvent très qualifiés dans les domaines de la chasse, de la biologie et également de l'élevage mais aussi de l'histoire ancienne du canidé en région ainsi que de la presse locale car, tout autan. Tous les spécialistes ne s'affichent pas dans la presse régionale ou chez les éditeurs locaux, il faut en être totalement conscient. Tout comme avec de nombreux particuliers vivant en campagne et qui s'interrogent sur des faits qui leur semblent, souvent à bon escient, inhabituels, voire anormaux dans le contexte dans lequel ils ont lieu. Un contexte qu'ils connaissent par cœur et pour cause, ils y vivent. Comme l'explique Antoine Nochy, dans son dernier livre, La bête qui mangeait le monde - non le loup, mais bien l'être humain- les gens de pays ou du terroir sont les plus à même de comprendre et d'expliquer ce qui se déroule dans leur micro-environnement en tenant compte du fait que certains conflits d'intérêts engagent parfois à des affirmations sans rapport avec la réalité des événements qu'ils connaissent. Nous y reviendrons plus loin, longuement.

Chant 2. Premières investigations de terrain

« Sur le suivi de l'espèce : Comment ramener le loup au statut d'animal ? »

Nous voilà donc en route, avec mon guide et ami Marco vers la forêt de Lorge le week-end du 11 Novembre 2017, en Côte-d'Armor. Il est tout à fait exact que *L'Observatoire du Loup* a établi dès la fin de l'année 2014 une prospective de dispersion du loup en Bretagne, concernant l'année 2020 et en particulier dans les Monts d'Arrée, milieu tout à fait propice à l'installation du sauvage. Ces données ont disparu du site après la neuvième tentative de piratage, en août 2017, alors que j'étais en train de préparer un modeste documentaire sous le titre *Le Silence des Agnelles*. Ce qui m'a engagé à un périple de plusieurs milliers de kilomètres afin de rencontrer les intervenants, naturalistes, éleveurs, présidents d'associations, et bien sûr les troupeaux, dans différentes région de France, en présence et dans l'absence du loup.

Après avoir placé les départements de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor sous surveillance à l'automne 2017, procédure habituelle à l'Observatoire quand les premiers faits inhabituels sont signalés et afin de sensibiliser ceux qui nous suivent dans nos démarches, nous commençons à obtenir des données qui seront confirmées ou infirmées en fonction de l'ensemble des éléments recueillis. Ce procédé est utilisé dans les pays du Bénélux, beaucoup plus ouverts aux démarches qui consistent à s'appuyer sur les populations locales directement concernées tout en validant quand c'est possible, et cela est peu fréquent, par des analyses d'ADN ou de photographies de bonne qualité. Croiser les données officielles, peu nombreuses et non officielles permet d'engager des investigations de terrain également, donc de se faire des convictions. Bien que l'on retrouve souvent le même type de données dans le compte-rendu des comités loups officiels, dans les préfectures où ils sont mis en place - des comptes-rendus d'observations, de relevés de piste, d'expertises de proies sauvages ou domestiques, de fèces - nos méthodes sont souvent qualifiées de nonscientifiques par les instances établies localement. C'est assez amusant. Toutefois, tout un chacun peut facilement suivre nos démarches et observations et communications et se rendre compte qu'elles sont trop souvent exactes pour être le fruit du hasard, depuis de nombreuses années. Toutes démarches scientifiques reposent sur l'étude des faits et de leurs réitérations possibles ou non ! Sur l'analyse objective et l'hypothèse prospective qu'il est nécessaire de vérifier sur le terrain. Les faits et la présence d'indices de présence du loup en Bretagne sont-ils récurrents ?

Il faut remarquer au passage qu'il est possible de suivre la loutre en Bretagne mais qu'il serait incongru de suivre une dispersion du loup en utilisant les mêmes procédés techniques, sous prétexte exclusivement que le canidé ferait l'objet de phantasmes, ou qu'il ne serait pas possible de distinguer les faits du chien de ceux du loup.

Cette dernière affirmation ne concernant que ceux qui ne connaissent pas la biologie du sauvage et ses habitudes comportementales qui sont parfois empreintes de particularité car le plus souvent, c'est bien le contexte local qui définit le loup.

Je remarque également que *Brest Métropole* lance en 2019 un « grand » inventaire du vivant et invite les citoyens à transmettre leurs observations de mammifères. Cette méthode largement utilisée par *L'Observatoire du Loup* au niveau national serait donc impossible concernant le sauvage ! Peut-on y croire ?

L'objectif de la journée est d'intégrer les paysages bretons à la biologie du loup afin de déterminer les premiers axes de dispersions passés, à priori, car à cette date bien entendu, aucun élément récent ne permet de conclure que le loup est encore en place ou en cours de dispersion dans la région. Comme nous l'expliquons par ailleurs au journaliste de *France Bleu* Johan Moison, qui m'a contacté afin de comprendre nos démarches. Les réactions ne se font pas attendre. Le simple fait d'évoquer une possible présence du loup en Bretagne dérange immédiatement. Même sur les réseaux sociaux, les discussions de comptoir des acteurs locaux du pastoralisme ou du suivi de la faune sauvage vont bon train. Comme une éruption cutanée qui démange et engage certains à faire des déclarations sans même les signer, ils s'expriment donc au nom d'un groupe, sous couvert qu'une erreur de jugement notoire qui, si elle devait advenir, ne pourrait pas leur être attribuée directement en dehors du cercle en question. Ainsi s'en explique le Groupe mammalogique breton dont les compétences ne semblent pas en rapport avec le canidé

sauvage mais bien dans le copier-coller d'informations officielles inexistantes concernant la Bretagne et qui s'exprime ainsi, je cite :

« Ainsi, pour peu qu'on ne l'interdise pas, l'arrivée d'un individu de l'espèce en Bretagne est théoriquement possible à un horizon bien difficile à préciser. Cependant, à ce jour, le Groupe mammalogique breton ne dispose d'aucune information étayée lui permettant de supposer une présence effective de l'espèce dans la région. En outre, l'association invite les médias et la population à prendre avec une grande prudence les annonces faisant état d'une possible présence. En effet, le Loup est une espèce qui inspire nombre de fantasmes, tant relatifs aux conséquences de sa présence qu'à son observation »

Immédiatement, ce qui me vient à l'esprit, c'est que pas une seule démarche connue de leur part concernant l'espèce *Canis lupus italicus*, ne semble avoir été entreprise. Alors que j'apprendrai plus tard qu'un photographe et d'autres naturalistes connus localement en Bretagne et en France, dont je ne citerai pas les noms, se sont investis ou interrogés sur le sujet de la présence du loup en Bretagne en 2014 et 2015. Peut-être avaient-ils en tête quelques éléments connus d'eux seuls concernant, à l'époque, la présence éventuelle de l'espèce ? Le GMB ne semble pas être informé des faits. C'est à confirmer. A l'analyse de la déclaration, pour un spécialiste du canidé, il ressort immédiatement que les termes « *l'arrivée d'un individu* » ne correspondent en rien à la biologie du canidé sauvage. Et pour cause.

Le canidé n'arrive pas dans une contrée, il engage des dispersions, renouvelées, d'année en année. L'association des deux adages comme suit, « *un individu* » est assez caractéristique du discours officiel repris en cœur par les ONG en général. Le loup ne saurait disperser autrement que seul, ce qui est presque distrayant tant le propos est inadapté à l'espèce. Comme on le souligne sans cesse dans la presse : le canidé « disperseur » est un jeune loup, immature et seul, totalement seul ! Ce qui ne représente pas du tout les réalités naturelles, un loup en phase de dispersion, revenant à la meute, peut tout à fait entraîner dans ses voies sauvages un ou plusieurs loups à la suite d'un nouveau départ, alors qu'il ne se disperse que rarement seul.

Il faut savoir qu'à l'avenir ce migrant immature isolé va se faire de plus en plus rare et pour cause. La pression de chasse exercée sur cette espèce protégée conduit peu à peu à un phénomène connu dans les pays de l'Est par exemple. L'âge moyen des individus de la meute augmente rapidement et le phénomène de dispersion s'accélère de fait tout en étant plus efficient, en

France, en 2019, la stratégie absurde mise en place par nos ministres et qui consiste à tirer une centaine de canidés là où les densités les plus fortes (toutefois encore faibles dans les Alpes) conduit inévitablement à pousser le loup expérimenté toujours plus loin. Cette deuxième vague massive de dispersions provoquées va conforter la présence du canidé sur l'ensemble du territoire national dans l'impréparation la plus complète et l'omerta la plus infâme! La stratégie actuelle se réduit à quelques mots : tirer d'abord et réfléchir aux conséquences ensuite! Même l'officialité, en 2019, explique qu'il est nécessaire de comprendre les conséquences d'une forte pression de chasse alors que l'étude mise en place serait orchestrée sous couvert d'un mémoire ou d'une thèse dans les années à venir! Alors que la pathologie du mal est déjà à l'œuvre et qu'elle est orchestrée par des politiques absents conseillés par des ignorants. A l'observation de leurs communications il faut se demander, une fois encore, qui désinforme les décideurs et les élus de tous bords! Je remarque au passage que les résultats obtenus en 2019, après 96 tirs de loup dont le dernier a été braconné par empoisonnement dans la Haute-Marne en novembre 2019, avant d'être éventuellement achevé, relèvent du fiasco le plus total. Globalement le nombre de victimes ne baisse pas alors que le nombre des tirs a été multiplié par 4 en 5 ans ! Il est remarquable de constater en 2019 que sans notre intervention et celle de la presse régionale, je remercie le Journal de la Haute-Marne au passage, la préfecture n'aurait vraisemblablement jamais communiqué sur le sujet du braconnage de l'espèce protégée, tout comme en 2014 dans le département de la Marne puisque c'est bien moi, effectivement qui avait également averti la presse. Les consignes sont, je le répète: « De la boucler! »

Même si j'ai effectivement pisté des louvarts, à l'occasion isolés, dans la Meuse par exemple, je dois confirmer à nouveau qu'ils ne s'éloignent que de quelques dizaines de kilomètres du groupe social d'origine et qu'ils retournent rapidement à la meute. Généralement après deux ou trois semaines au maximum de présence, sur un secteur très souvent restreint en terme d'espace. Le loup ainsi fait son école du risque car une dispersion lointaine et parfois dans le dénuement de la solitude est un risque permanent pour un loup isolé. Le loup ne saurait survivre totalement seul ! Sauf pour certains individus dont la maturité intellectuelle et physique est tout à fait en rapport avec une dispersion. Ces individus sont donc des explorateurs et ils peuvent fédérer des vocations sur leur propres pistes reconnues de tous les animaux sauvages. En France il est dit que les subalternes détectés dans un groupe n'ont jamais plus de 3 ans. Le braconnage cryptique de l'espèce

induit pourtant une augmentation de l'âge moyen des individus dans les groupes. Toutefois ces individus sont parfois provisoirement exclus par le couple reproducteur et sont susceptibles de se représenter plus tard à la meute qui va alors ou non les réintégrer. On vous parle souvent de subadulte concernant les dispersions du sauvage, ce terme est totalement déviant puisqu'il désigne un jeune individu qui n'a pas terminé sa croissance. L'officialité explique même que des subadultes de 3 ans engageraient des dispersions à travers les espaces géographiques français. Ces animaux n'existent pas de fait, un subadulte est un jeune loup « naissant » qui perd un statut de louvart pendant les quelques semaines durant lesquelles il va terminer une croissance qui l'amène de fait au stade de jeune loup, soit vers l'âge de 12 mois. Ce terme est probablement issu des études nordaméricaines qui, je le confirme encore, ne permettent pas de s'inscrire complètement dans le contexte français! Ces références vous expliquent que les ministères concernés sont dans l'incapacité de produire du savoir en France sur la biologie du loup. Parler de la présence du loup, c'est mal, j'écris cela en ricanant, excusez-moi!

Il faut préciser que les louvarts sont momentanément exclus de la meute au moment des naissances et que cette situation peut durer plusieurs mois, durée pendant laquelle ils ne s'éloignent jamais des adultes faute de capacités suffisantes à la chasse. Même dans les secteurs à présence importante de rongeurs, la mortalité de ces individus semble forte si les conditions du milieu, liés à la météo par exemple, sont défavorables.

Certains spécialistes expliquent même que des meutes entières peuvent disperser, ce que je crois tout à fait possible. Toutefois, les faits ne sont guère étudiés en France puisque globalement, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, aujourd'hui OFB ne dispose pas des capacités techniques et logistiques pour suivre les dispersions du loup dans vos contrées. Au contraire les effectifs de personnel sont encore à la baisse en 2020 et les syndicats ont déposé des préavis de grève concernant le premier trimestre 2020.

Alors que les investissements nécessaires ne sont pas souhaités : moins on parle du loup mieux se portent, semble-t-il, les instances politiques françaises. C'est mon ressenti et il est largement partagé par les acteurs de terrain qui seraient les seuls à se tromper ! Il faut même expliquer que la présence du loup en Bretagne si elle était avérée, officiellement, plus tard, à la fin de l'année 2020 par exemple, pourrait mettre dans l'embarras la direction nationale de l'Office. Comment serait-il possible que l'organisme

officiel chargé du suivi de cette espèce de prédateur ne soit pas en mesure de comprendre ce qui se passe en France, loin, très loin des seules bases formelles connues officiellement, du loup dans les Alpes françaises. Car le loup, plus de 25 ans après son retour officiel, ne se serait reproduit qu'une seule fois en dehors des Alpes, en 2013 donc, sur le massif vosgien! Ce qui bien entendu tient plutôt de la fable que des réalités naturelles. Et ce fait est une certitude. Le loup s'y est reproduit en 2014 mais le fait ne sera pas révélé avant 2020 et en 2015 un naturaliste pointu officiant au sein du réseau loup depuis de nombreuses années révèle une nouvelle reproduction et la présence de 3 louveteaux! Les faits ne seront pas retenus, et pour cause, il est indispensable de cacher les faits sous couvert du fiasco engendré par l'autorité publique en Lorraine depuis 2005.

La France serait donc bien le seul pays d'Europe où le loup disperse isolé, de préférence de sexe mâle et surtout il ne vivrait pas en meute et même ne se reproduirait jamais hors des Alpes. Contrairement à ce qu'il se passe en Belgique, en Allemagne où l'on détecte 800 naissants en 2018, aux Pays-Bas encore où le sauvage, à peine installé, engage des accouplements et des reproductions notoires. Tout comme en Suisse également où le nombre de meutes aurait doublé subitement en 2019, comme si le sauvage, comme un vol d'oiseaux de mauvais augure, pouvait se poser au sol, telle une flopée de corbeaux venue de nulle part, sans prévenir. Toutefois présent en couple dès 2004 dans le Massif central, en 2019 le loup ne se serait toujours pas reproduit sur ce massif! Doit-on y croire?

Le mensonge est devenu tellement énorme qu'il transpire comme un acide à travers les déclarations officielles et des ONG nationales en particulier *Ferus* qui explique souvent que le loup ne se reproduit pas en dehors des Alpes ! Il y a donc fort à parier, alors que le loup se reproduit très rapidement en Belgique en 2019 et qu'il se forme en couple au Pays-Bas à peine installé, le loup en dispersion, en France, serait effectivement une espèce curieuse qui tiendrait presque de l'eunuque animalier tant l'absence officielle de reproduction depuis le début des années 1980, durant lesquelles il a engagé ses premières dispersions sur de nombreuses régions du territoire national, serait une certitude scientifiquement éprouvée de constats en rapports officiels. En dehors des Alpes, ils ne se passe rien ou presque rien comme il ne se passait rien, strictement rien, avant la date officielle du retour du loup en France, en 1992. Qui veut encore y croire ?

Dans l'Est de la France, en Lorraine, ce même syndrome du « Grand Canis » a conduit à de nombreux prélèvements du loup sur les troupeaux d'ovins dans l'incompréhension la plus totale. Et pour cause, pour pouvoir prendre ses responsabilités, il faut être informé, formé et soutenu, car l'installation du loup dans un territoire n'est pas sans conséquences, même si nombreuses sont celles totalement favorables aux biotopes, en rapport avec son retour, sur le moyen et le long terme et à condition que les hommes en tiennent compte. Encore faut-il comprendre qu'il est en place et qu'il cherche à s'installer! Comme quoi le mot « fantasme » utilisé par la mammalogie bretonne sous couvert de *France Nature Environnement* est tout à fait en corrélation avec les déboires qui suivent ce type d'argumentation très souvent contre-productive à moyen terme. Les premiers déboires apparaissent dès 2018 en Bretagne, dans un silence complet de la presse en dehors de *Ouest-France* qui reprend quelques données d'investigations fournies sur le site de *L'Observatoire du Loup*.

Il suffit d'observer ce que nous avons entrepris depuis 2010 et de regarder ce qu'il se développe, par exemple, dans le Massif central, ou encore en région Nouvelle Aquitaine et je ne parle pas de la Lorraine où le Groupe d'étude des mammifères de Lorraine parlait en 2011 des mêmes « fantasmes » qui se traduisent en de nombreuses centaines de brebis victimes du loup depuis ! La même politique archaïque est en place en région Centre sous couvert des mêmes ONG alors que le canidé y disperse depuis 2013. Un fiasco en devenir en terme de cohabitation réfléchie, c'est une certitude car la cohabitation doit être réfléchie, bien entendu. Les expérimentations menées par les ONG locales qu'il est inutile de citer sur les filets et fox-ligth et turbofladry ont en fait prouvé que sans moyen cynophile pointu et sans présence humaine expérimentée, le sauvage n'est pas contenu alors que les responsabilités sont humaines et non bestiales.

Après avoir étudié les première cartes bretonnes, certains faits suspects de prédations inexpliqués et après avoir posé les premiers jalons, peut-être en rapport avec une dispersion du canidé sauvage, nous définissons un premier axe possible de déplacement nord-sud et inversement qui permet souvent au loup d'engager la découverte de la géographie des lieux. Le canidé est un géographe ambitieux et sa mémoire des lieux est étonnante. Cette mémoire « géographique » lui permet de disparaître au besoin, en quelques secondes. Sans qu'il ne soit possible de retrouver sa piste, même parfois, chez les quelques spécialistes en France capables de suivre cette piste en dehors d'une

période d'enneigement. Piste presque invisible qui mène parfois et rarement à une tanière après de nombreuses heures de suivi et parfois après un « petit coup de chance » révélateur car le moins que l'on puisse dire, c'est que l'animal sait se rendre furtif, même si certaines rencontres fortuites dont nous parlerons un peu plus tard ne sont pas exceptionnelles, même en Bretagne. Chaque année en France il est possible de prendre en compte tout à fait sérieusement un peu plus d'une centaine de témoignages en rapport avec une observation du loup, tout à fait probante donc. C'est une donnée formelle. En 2019 ces observations de loups sont de plus en plus fréquentes, en particulier dans le sud de la France. Mais également dans le nord de l'hexagone.

Marco et moi-même, après avoir mûrement réfléchi, car il connaît bien les lieux concernés, décidons de suivre une voie ferrée circulant de Saint-Brieuc jusqu'au confins du Morbihan en passant les Landes de Lanvaux où deux loups furent abattus en 1914 selon la tradition orale. Et même encore en 1918/1920 selon le témoignage de Germaine Robic née en 1915 et que nous avons publié sur le site de l'Observatoire, en février 2019 concernant la commune de Crédin-Bourg, au sud de Loudéac car les faits semblent avoir marqué l'enfant qu'elle était au début du XX^e siècle.

Un autre fait oublié évoqué dans la presse le 28 novembre 1965, explique que trois témoins dont un gendarme affirment avoir croisé de nuit, un canidé qu'ils définissent comme étant un loup, sur une route proche de Landévant, dans le département du Morbihan. Plus tôt encore, il est possible de lire dans la littérature locale que les maquisards bretons auraient tiré une centaine de loups pendant l'occupation allemande. Il faut lire aussi dans d'autres ouvrages que des faits de prédations perpétrés dans le département du Finistère en 1938 auguraient éventuellement de la présence du loup dans ce département breton!

Notre démarche de suivi d'une voie ferrée désaffectée est tout à fait en rapport avec la biologie du canidé qui utilise les voies des hommes : sentiers, chemins, routes et ponts, et qui, à plusieurs titres, sont largement empruntés non seulement pour se déplacer mais également pour engager des chasses le plus souvent sur la faune sauvage comme le chevreuil qu'il pousse vers des obstacles artificiels ou naturels afin de saisir la proie au retour en toute économie d'énergie. Il faut noter que plus d'un quart des déplacements sont effectués à travers champs et prairies. Jean, qui nous a rejoints, peu après dans nos premières investigations, y trouvera en 2018 les restes d'une biche

probablement prélevée par le groupe durant l'hiver 2017/2018. Les os long étaient tous brisés et les canidés avaient aspiré la moelle osseuse, riche en protéines, comme ils le font souvent sur la grande faune sauvage des herbivores. Au même titre, le loup apprécie les délivrances, celles de la vache et de la brebis également, il est donc recommandé en période d'agnelage ou de vêlage de ne rien laisser en place, ni délivrance, ni mort-nés, ni cadavres. Ces restes invitent le loup, de loin, à dîner et il est capable de les sentir à plusieurs centaines de mètres, même sous la terre. La présence du canidé demande donc effectivement de changer certaines habitudes afin de mieux se préserver de ses prédations, trop souvent incomprises.

Nous avons remarqué la présence du chevreuil également sur cette voie effectivement empruntée, occasionnellement par le sauvage, plus tard encore en 2018. Le renard s'y remarque également et tout comme le chat domestique il se déplace en trottant sur les rails à la manière d'un équilibriste. A ce titre, ici aussi, nous ne détectons aucune présence de chien divaguant susceptible d'occasionner en 2019 des prédations sur la faune. Pourtant le loup s'y déplace à plusieurs reprises cette année-là à l'exception d'un seul fait probant où nous filmons trois chiens de races variées, bien gras et au comportement erratique et aux sorties régulières à partir de 7 heures du matin, justement avant l'ouverture de la chasse. Mais peut-être cela n'a-t-il aucun rapport avec l'ouverture de la chasse. Nous avons pisté deux de ces chiens quelques jours plus tôt d'août 2019 durant de nombreux kilomètres. Ils se sont abreuvés à de nombreuses reprises dans les flaques d'eau présentes et laissaient des pistes et empreintes tout à fait caractéristiques du chien. Divagantes et désordonnées donc, comme c'est effectivement le cas, très souvent alors que les empreintes bien rondes ne laissent aucun doute quant à la présence du meilleur ami de l'homme.

Après avoir déjeuné à Ploeuc-sur-Lié dans un restaurant avant de prendre un café au bar, le patron nous explique qu'il a été surpris de constater une nuit sur une route la présence de 3 animaux « hauts sur patte » dit-il, en 2013 qui consommaient le cadavre d'un animal. Les faits sont flous et certes inhabituels, toutefois, des données qui seront connues bien plus tard me laissent penser aujourd'hui que ce témoignage était peut-être tout à fait crédible même s'il était invérifiable au moment du café, tout comme aujourd'hui par ailleurs. Il est difficile certes de considérer tous les témoignages que nous avons reçus, bien que le taux de « mise au rebut » soit élevé comme il se doit, certains faits décrits sont tout à fait probants, pour

certaines raisons très simples et en même temps peu connues, certains faits du loup et comportements sauvages ne sont attribuables qu'au « sauvage » lui-même. En exemple un cas simple à comprendre et caractéristique, la voie du loup au galop. J'ai relevé des espaces de 3,5 mètres au plus entre ces voies, le canidé est donc capable de faire des bonds à une vitesse élevée alors que le positionnements des empreintes, les postérieurs étant placés devant les antérieurs, sont totalement différentes de celle du chien, quel qu'il soit et même chez les races dites anciennes. De part une amplitude incomparable chez le loup qui transcrit une souplesse d'exécution sans commune mesure avec la raideur relative du chien.

Il suffit de comparer l'anatomie du chien et du loup pour comprendre que le squelette, par exemple, tout comme l'anatomie générale, sont sans rapport entre les deux sous-espèce de *Canis lupus*. L'un est adapté à la vie sauvage, l'autre à la domestication, donc à dépendre de l'homme dans ses démarches liées à la survie. La comparaison des crânes est formelle également, les crocs et les carnassières différent et sont bien plus forts chez le loup que chez n'importe quel chien en dehors du Barzoï peut-être, ce lévrier russe d'origine très ancienne plus ou moins bien déterminée. Par curiosité, j'ai soulevé les babines d'un berger d'Anatolie, chien de protection des troupeaux, de plus en plus utilisé par les éleveurs d'ovins et je dois dire que le sauvage est bien mieux armé que le chien quant à la dentition.

Après avoir passé la journée sur les voies et à étudier le paysage, nous décidons d'entreprendre nos prochaines démarches plus au sud, juste avant que les premiers faits en rapport avec la probable présence du loup ne s'affichent plus certainement.

Chant 3. Premier acte de prédation

« Sur les prédations : la prédation peut-elle être un outil destiné à évaluer une population de loup ? »

C'est dans les landes de Lanvaux que le loup nous lance un premier indice de présence, récente. Le canidé y sera présent très souvent par la suite. Là même où il a quasiment disparu de Bretagne au XX^e siècle. Serait-ce un hasard ou un signe des temps ? Ou le fait que le centre Bretagne est tout à fait adapté à la présence pérenne du canidé sauvage ? Non loin de Saint-Jean-Brevelay, vraisemblablement de nuit, une chèvre de race a fait l'objet d'une prédation avec consommation le 16 novembre 2017. Très exactement sur Le Grezillon, le caprin a été saisi à la gorge, les viscères rouges sont consommés et un vétérinaire de campagne explique au propriétaire que les faits ne sont pas en rapport avec des chiens. C'est pour le moins inhabituel. Nous décidons, avec Marco, de nous rendre dans les parages dès le weekend suivant. Le paysage est composé de landes, bois et pâturages et aussi de zones cultivées.

Nous passons sur les lieux des faits où un âne a été placé dans le petit troupeau depuis cette prédation inexplicable. Le paysage est tout à fait adapté à la présence du loup, toutefois, le cerf et le chevreuil dont les effectifs sont nombreux sans être vraiment excessifs ne permettent pas de croire à une possible installation à cette période de nos investigations. En mars 2019, il n'est toujours pas possible d'envisager la présence du loup, permanente dans les landes de Lanvaux qui semblent encore être un tremplin vers le Centre Bretagne et potentiellement vers les Monts d'Arrée distants de plus de 100 kilomètres. C'est aussi, potentiellement, une aire de reproduction adaptée à la biologie du sauvage. Une distance qu'un canidé en dispersion, accompagné ou non, peut parcourir en une vingtaine de jours dans un processus normal de recherche ou d'exploration d'un nouveau territoire. Toutefois, le 22 avril 2019, une période de hurlements survenue vers 23h45 non loin de Malestroit où un ovin a été fortement consommé en 2018, va se

poursuivre durant 90 minutes avec des pauses de 15 minutes et des déplacements dans l'espace détectables à l'oreille pour finalement constater que les chants s'éloignent peu à peu vers le nord-est. Soit en direction de l'étang au Duc, où la loutre a été détectée en 2010.

Peu après l'enregistrement de ces communications vocales et la diffusion sur le site de L'Observatoire du Loup, je suis contacté par une propriétaire privée de chèvres naines qui constate que deux de ses bêtes ont été prises à la gorge et étouffées alors que trois volailles ont disparu la même nuit. Cette nuit du 28 avril 2019 les chiens du voisinage ont aboyé, alors que le chien de la propriétaire, un setter, quelques heures avant les faits, semble être dans un état de stress intense singulier et qu'il demande à rentrer à plusieurs reprises à l'intérieur de l'habitation. Les faits se déroulent au nord de la zone de hurlement à une distance de 12 kilomètres à vol d'oiseau. Après avoir consulté les cartes et contacté Christ et Jean qui se trouvaient sur le secteur, le même jour, plus à l'ouest, afin de chercher une piste en rapport avec le déplacement des canidés durant l'enregistrement des hurlements nous décidons de passer sur les lieux le lendemain. Christ sera chargé des investigations nécessaires. Malheureusement, les cadavres ont été enterrés immédiatement et l'enquête confiée aux gendarmes restera sans suite à notre connaissance, comme toute les suivantes en 2019, en particulier. Plus surprenant la victime de cette prédation nous explique que son chien a subi, en décembre 2018, des morsures étonnantes aux postérieurs et au ventre durant une courte sortie aux alentours du lieu-dit. La particularité singulière de ce fait réside dans le comportement du chien qui est revenu chez son propriétaire dans un état de fébrilité inhabituel et qu'après s'être allongé sur sa couche, des saignements sont apparus, environ 90 minutes après son retour. Ces blessures ont demandé des soins vétérinaires. Il faut savoir que sur les prédations du loup, au niveau des prises d'immobilisation ou de mise à mort, très souvent à la gorge, les saignements sont faibles voire inexistants. La pression exercée sur les muscles bloque le saignement. Par contre sur un animal qui n'est pas mis à mort, l'écoulement intervient quand les muscles se relâchent. Alors que de gros hématomes caractéristiques sont visibles sous la peau, à l'expertise des cadavres. Certaines prises d'immobilisation sont à peine détectables, deux gouttes de sang perlent à peine dans le poil quand le sauvage a réussi sa prise.

Il faut noter que dès cette période d'investigations en 2017, les services de l'Intérieur nous interrogent sur nos démarches en Bretagne. Nous avons, à

l'époque, donné les éléments d'appréciation en notre possession en expliquant que notre inquiétude était en rapport avec une probable dispersion de l'espèce et une possible installation à terme dans les secteurs d'élevages en Bretagne, sans aucune anticipation, essentiellement concentrés en Finistère. On peut dénombrer environ 53 000 têtes de bétail concernant le secteur ovin dans cette région de France. Nous avons également insisté sur les capacités du loup à prélever des bovins et en particulier des veaux. Tout en signifiant que nous allions continuer nos investigations en les tenant informés au besoin. Ce qui fût fait par messagerie électronique dès le mois de septembre 2018. Sans aucune réponse par ailleurs des services concernés! L'ignorance des faits semblant être le meilleur moyen de se protéger des déprédations du loup en Bretagne, la réponse nous fut donnée dans la presse. Les instances et en particulier l'Office national de la chasse et de la faune sauvage sont sceptiques mais certainement pas incrédules! Doit-on croire que les ministères concernés donnent des consignes de déni ? Le scepticisme étant généralement l'apanage du conservatisme, un domaine dans lequel les princes de l'officialité ont renoncé au pouvoir, c'est ainsi qu'ils ont disparu, avalé par l'Office français de la biodiversité, sans un cri!

Nous avons obtenu de nombreux indices sur le secteur de« Lanvaux » depuis cette date clef du 16 novembre 2017. Il semble que le canidé ait été présent pendant plusieurs mois entre Plescop au sud et Pluméliau au nord. Dès cette époque nous avons commencé à rechercher des lieux propices à l'emplacement d'une tanière et je dois dire qu'ils sont certainement nombreux en Morbihan. Je ne vais d'ailleurs pas dévoiler les lieux exacts, bien entendu, cependant il est connu que les sites de reproduction sont souvent isolés, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont systématiquement éloignés des activités humaines. Ils possèdent certaines caractéristiques comme la présence d'une source, parfois, mais ce n'est pas systématique, sauf peut-être les premiers jours et dans certains contextes, de roches sûrement mais pas systématiquement non plus, bien entendu. Les louveteaux étant très souvent déplacés sur un secteur géographique néanmoins restreint parfois plusieurs dizaines de fois durant le sevrage.

Entre autre possibilité de laisser les louveteaux et les louvarts parfois pendant plusieurs jours dans des zones ouvertes, encombrées et bien exposées, le temps des chasses nécessaires à leur nourrissage et au contrôle du territoire organisé par l'espèce de manière tout à fait fréquente, même si cette « zone vitale » est remaniée fréquemment. Il m'a été rapporté en 2012, un témoignage surprenant concernant la présence de trois louvarts, en été,

allongés sur une route de campagne en début de nuit à 1500 mètres d'un village vosgien, après une chaude journée d'août. Les trois canidés s'étaient abreuvés à l'étang tout proche, situé au pied d'une forte pente boisée et profitaient de la douce chaleur diffusée par le bitume. Officiellement le loup ne s'est jamais reproduit en 2012 en plaine vosgienne. Toutefois à l'étude des périodes de présence, de leurs durées comprises entre 1 et 6 jours, et des niveaux de prédation sur les domestiques, une analyse statistique des courbes de mobilité attestait d'une probable reproduction. Dans un centre d'activité, quand le sauvage devient statique, il faut se poser la question de la reproduction. Statique ne signifie pas immobile, le sens du mot s'accorde à un ralentissement des déplacements et à des pauses en rapport avec la contrainte très forte de la présence de nombreuses gueules à nourrir dont les coups de langues exercés sur les babines des adultes rappellent sans cesse la faim qui leur tenaille le ventre et parfois à l'absence soudaine du loup, durant de longues semaines, cette absence caractérisant éventuellement un retrait indispensable à la reproduction du sauvage.

Dans les compréhensions du moment, le loup en Bretagne avait instauré dès l'été 2018, deux domaines vitaux. Le premier estival en deux sous-zones de 11 000 et 12 000 hectares et le second hivernal d'une surface de 25 000 hectares. Alors que les séparations sont fréquentes et les sorties de zones tout autant, il faut estimer que le sauvage dans ses comportements de sectorisation d'une zone d'installation, va sortir très souvent du domaine vital, même si il est concurrencé par le loup aux frontières de ladite zone. D'une étude suivie en 2018 au Minnesota, il ressort que les sorties de zone sont très nombreuses en été, jusqu'à une quinzaine sur la période étudiée. Le sauvage engage des déplacements incessants, parfois à plus de 25 kilomètres du groupe puis il revient vers sa zone d'origine. Les déplacements sont rapides et variés en terme d'azimut. Le sauvage contrôle donc l'extérieur de la zone vitale, ces sentinelles du groupe sont peut-être les futurs migrants qui vont parcourir parfois des centaines de kilomètres avant de se fixer. Il faut expliquer également la territorialité mise en œuvre, elle est globalement respectée mais des couloirs de circulation existent entre les zones d'installation, alors que des incursions peu fréquentes ont lieu, même au cœur des domaines vitaux, là où l'interdiction de passage est pourtant formellement établie par des marquages précis du loup. Ces sorties sont d'ailleurs accompagnées d'actes de prédation opportunistes en particulier sur les domestiques. Ceci explique peut-être les axes de dispersion du sauvage en France puis-qu'il semble se glisser dans les contrées hyperrurales où l'élevage ovin est omniprésent. La question que nous nous poserons souvent est : la femelle présente dans le groupe cherche-t-elle un congénère ? En 2019 j'ai compris que j'ai incomplètement apprécié les situations, une troisième zone puis une quatrième sont en train de ce mettre en place. Il faut du temps pour comprendre des phénomènes quand moins de 15% des faits et indices de présence attribuables au loup sont connus. Concernant la Bretagne, sur les quatre zones que nous avons tenté de suivre au mieux, il existe des sorties mais encore peu fréquentes. Il semble que les prédations exercées sur des domestiques en 2017 et 2018 soient plus en rapport avec l'arrivée de nouveaux individus, en particulier au nord des landes de Lanvaux alors que 2019 affiche plus précisément les capacités du sauvage à s'installer durablement. Il faut même croire que le sauvage cherche dès le printemps 2019, un passage vers le sud du PNR Armorique, ce qui va peut-être laisser des traces dans les esprits durant l'été et l'automne 2020 concernant les troupeaux de moutons restés à l'estive.

Plus tard, dans les mêmes lieux de prédations exercés sur des chevreuils «secteur Lanvaux» comme nous l'avions nommé, d'autres faits surprenants ont eu lieu. Sur Bubry en juin 2018 au nord-ouest de la première zone d'investigation que nous avions ciblée à l'époque. D'autres faits existaient précédemment, en décembre 2017 tout comme en mars 2018 sur des ovins, mais tous ces événements n'étaient pas suffisamment formels! Par contre ils étaient concentrés sur un secteur défini et des longueur d'azimuts de déplacement tout à fait en rapport avec le loup et ses capacités de trotteur. Le trot semble être une obsession chez le canidé, il ne cesse jamais de contrôler son territoire, alors qu'au moment des naissances les plus jeunes sont repoussés provisoirement à l'extérieur de l'aire de reproduction. Il faut vous demander si ce fait n'est pas en rapport avec l'absence de contrôle du territoire, de la part des adultes expérimentés, les plus jeunes servant de remparts olfactifs à une éventuelle intrusion. En 2017 et au printemps 2018 il est possible d'affirmer sans aucune possibilité de se tromper que les stigmates de la présence du loup sont présents dans le paysage local. En effet, la zone que nous cherchons alors à redéfinir en permanence afin de comprendre ce qui s'y déroule fait environ 60 000 hectares. Il devient tout de suite évident, à nos yeux, que le canidé explore le nord d'un éventuel lieu de repos situé dans les landes de Lanvaux.

Nous avons investi les landes, longuement, entre Plaudren et Languidic au sud de Locminé et de la Chapelle-Neuve et plus loin vers Camors où nous retrouvons la voie ferrée explorée plus au nord précédemment. De

nombreux lots de brebis sont disséminés tout au long de l'itinéraire, en groupes de dix à vingt bêtes qui entretiennent les abords de la lande bretonne. Nous sommes montés sur les hauteurs également afin d'avoir une vision large de ce paysage adapté à la dispersion du canidé sauvage. Le chevreuil est bien présent au nord de Quimperlé et plus loin encore au nord de Quimper, le loup peut s'y reconnaître rapidement. Ce que je ne sais pas encore c'est que des faits passés soutiennent totalement cette hypothèse.

Les azimuts de déplacement, non pas un parcours défini mais bien un axe de dispersion, font de 20 à 38 kilomètres à l'époque, tous sur un axe sud-est nord-ouest dans un couloir de dispersion évident qui fait à ces dates environ 15 kilomètres de large. Ces deux distances posaient déjà question mais je n'ai pas réagi à ces deux données immédiatement. Ce couloir sera certainement actif dans les années à venir. Il faut donc s'attendre à des faits de prédations sur la faune sauvage et domestique peu fréquents mais tout à fait possibles dans un futur proche. Rappelons que le loup chasse les herbivores bien sûr mais aussi certains petits concurrents comme le blaireau et le renard qu'il consomme à l'occasion. Il peut également se contenter de lagomorphes, voire de micro-rongeurs pendant plusieurs semaines, en cas de besoin. Nous avons constaté à plusieurs reprises que le canidé sauvage prélevait des ragondins, à trois reprises exactement. Ce phénomène existe également en Vendée et dans le Gard. Le loup peut consommer de nombreux végétaux également en particulier quand les proies sont rares. Dans une proportion proche de 15% de son régime alimentaire, il est possible de retrouver les résidus de ces plantes dans ses fèces par exemple.

Dans les pays de l'Est, il est admis par les spécialistes de l'espèce que le loup, en meute, prélève entre dix et treize renards chaque année. Les faits sont remarqués lors des recherches de proies qui ne sont pas entreprises sérieusement en France. Quelques dizaines de chiens, en France, chaque année sont victimes du loup également, plus fréquemment dans les Alpes et concernant les chiens de protection ou de conduite des troupeaux. Certains faits sont également contestables, comme cet éleveur dont je ne citerai pas le patronyme et qui fait courir le bruit sur les réseaux sociaux que son chien a été victime du loup et qu'il a été consommé alors qu'il avait demandé l'intervention d'un vétérinaire la veille au soir, le chien étant constaté mort avant l'arrivée du professionnel et déposé à l'extérieur en attendant l'équarrisseur. Or, au petit matin il avait été consommé partiellement. Quelle aubaine ! Il faut savoir que certains groupuscules extrémistes du pastoralisme utilisent tous les moyens afin de désinformer sur le comportement du sauvage ! Ces groupuscules sont présents en Bretagne. La

propagande du pastoralisme extrémiste recrute souvent concernant des actions assez contestables en terme de résultat espéré. Les éleveurs devraient sérieusement s'inquiéter de leur image, ces benêts de « pastex » sont inefficaces et surtout dévastateurs pour le paysan en général. Tout le monde peut comprendre la colère des éleveurs quand la pression du loup est forte. Toutefois c'est dans la compréhension des faits et l'analyse objective qu'il est possible d'entreprendre les actions de soutien au pastoralisme. Une forme de «proto-pastexo-genèse» a pris forme en Bretagne puisqu'un groupuscule s'exprime déjà sur la présence potentiellement anormale, selon eux, d'une équipe d'investigation de L'Observatoire du Loup. La meilleure option qui permet d'envisager la protection d'une espèce sauvage se retrouve dans la connaissance profonde du sujet, les discours, inadaptés de plus, desservent globalement le pastoralisme. A l'opposé, il n'est plus possible d'être inefficace, en écologie, je ne partage pas l'ambiance pessimiste des discours actuels qui cachent finalement les carences intellectuelles, les énormes contradictions, les manques de moyens et d'investigations de terrain.

Il est remarquable de constater que le loup au XXI^e siècle en France s'inscrit dans son retour sur les derniers bastions de présence du XIX^e siècle et ceci est particulièrement vrai en Bretagne, où les dernières primes à la destruction du sauvage qui ont été versées du nord au sud du cœur central de la région se retrouvent complètement dans les trots du canidé en 2019. Il semble même, du moins c'est ce que je me dis encore parfois, en examinant les cartes, qu'il cherche les limites d'un territoire qu'il semble reconnaître et dont il aurait oublié les frontières ultimes que sont la mer au nord et l'océan au sud. Ainsi cet axe nord-sud exploré au départ par le sud et la découverte des landes de Lanvaux est assez incroyable. Une centaine d'année après son éradication en Bretagne le trotteur des bois et des landes se positionne sur les mêmes secteurs et points remarquables d'une histoire tragique, commune à l'humanité et au sauvage. Comment peut-on expliquer cela ? Le lupus est souvent suivi par un autre, ses cheminements se retrouvent dans les mêmes contraintes géographiques, il glisse dans les vallées, remonte au vent afin de détecter l'avenir, retourne sur ses pas afin de soustraire du territoire aux hommes. Là où finalement, malgré la technologie, il semble que l'humanité abandonne les espaces les moins productifs au profit des littoraux bretons surpeuplés. La vallée de la Loire est une autoroute pour le loup, tout comme la vallée du Rhône ou de la Seine et d'autres plus modestes. Le loup est en vacance toute l'année contrairement à l'humain qui est très détectable dans un milieu naturel, il est bien difficile à suivre sans de nombreux moyens et reste donc invisible à la compréhension des faits, sur des territoires parcourus et indéfinis officiellement.

Nous avons reconnu, avec Marco, des enrochements particulièrement adaptés à des sites de reproduction, au nord des landes de Lanvaux, certains ont déjà été occupés par d'autres esprits sauvages et qu'ils soient proches de l'homme ou non, présents dans des espaces ouverts ou de landes, avec ou sans point d'eau, les lieux sont propices à son installation. Il faut assurer aussi que la prochaine étape passe par les Monts d'Arrée et le Finistère, car, comme le dit le slogan, « tout commence en Finistère », ce qui, je le souligne ironiquement, n'est pas tout à fait exact concernant le sauvage. Ainsi, certaines tanières non « lupines » le seront vraisemblablement à l'avenir, si ce n'est déjà fait car en 2019 la question de la reproduction du sauvage en Bretagne, nous titille déjà les neurones. Jean organisera de nombreux repérages également dans le Morbihan, je ne donnerai pas de détails et ils sont tout aussi probants.

En juillet 2018, un peu plus au sud sur la commune de Meucon, alors que le propriétaire de l'équin concerné n'a pas souhaité répondre à nos interrogations, une tentative étonnante de prédation par un grand canidé, c'est le moins que l'on puisse dire, se solde par de nombreuses blessures sur une jument qui a défendu son poulain face à un prédateur indéterminé et surtout invisible. La poulinière restera boiteuse compte tenu des blessures qui lui ont été infligées. Jean s'est déplacé à plusieurs reprises sur les lieux concernés, les chevaux étaient systématiquement rentrés chaque nuit après le 7 juillet 2018, de fait. Nous avons vérifié ce constat un peu plus tard encore. Quelques mois avant cet événement rare qui ressemble à une tentative du loup de prélever un jeune poulain, d'autres faits, plus au sud nous laissaient déjà suspecter la présence d'un nouvel individu originaire du Maine-et-Loire. A une distance de 56 kilomètres nous avions ciblé une prédation caractéristique sur un chevreuil dès le mois d'avril 2018. La question qui se posait était donc : un nouvel individu a-t-il traversé la Vilaine en avril ou mai 2018 au sud de Redon afin d'engager une exploration du territoire ? Comme d'autres avant lui l'ont engagée très probablement.

En 2019, les fèces retrouvées, encombrées d'os et de poils et une prédation exercée sur des ovins le 14 décembre confirme que le canidé suit toujours le même axe de dispersion au départ du département du Maine-et-Loire. Il semble suivre la vallée de l'Erdre vers l'ouest puis la Vilaine vers le nord, progressivement et le phénomène s'est développé plusieurs fois depuis 2012,

pour le moins. Le sauvage était probablement présent fin décembre 2011 au nord de la ville d'Angers, je doute personnellement que ce migrant était alors le premier à essayer de remonter la vallée de la Loire.

La suivante, concernait éventuellement une sortie du loup de la zone

« Centre Bretagne », puisqu'en juillet 2018 nous avions déjà bien compris ce qui était en train de se dérouler, très souvent de nuit, dans les campagnes bretonnes du centre. Nous en reparlerons plus tard.

Est-ce que le loup disperse à travers le département du Maine-et Loire avant de se présenter en Bretagne et depuis des années ? La réponse est oui. Mais depuis quand ?

Nous avons dû mener de nombreuses autres investigations de terrain et recherches collectives et individuelles pour comprendre partiellement ce qui s'est déroulé depuis l'hiver 2011/2012 en Bretagne, car le loup ne tombe pas du ciel par nature et ses processus de dispersion sont bien plus complexes que ce qu'on vous expose dans les publications ou les documentaires, à la télévision, en exemple. Très rapidement nous soupçonnons la présence de deux individus, en envisageant même la présence d'un troisième canidé, voire plus tard d'un quatrième individu non affilié cette fois mais en ce jour de mars 2019 je ne peux être catégorique sur sa présence effective, à moins que des faits encore inconnus ne se soient déroulés au sein du PNR Armorique. En août 2019 je ne suis toujours pas en mesure de confirmer la présence de ce quatrième individu même si des questions se posent quant à des déplacements incessants qui sont toutefois habituels. Je constaterai plus tard que ce nombre de quatre est probablement largement sous-estimé. Quand les azimuts de déplacement sont longs, dans un secteur définissable, il faut déjà se poser la question de la présence de deux ou plusieurs individus. Le loup, seul, est moins rapide que la meute, dans son cheminement réfléchi. Le nombre d'individus est le numérateur qui détermine probablement les kilomètres arpentés, le décompteur de la présence d'un groupe. Le nombre de combinaisons des déplacements du sauvage est révélatrice de sa biologie territoriale. Il y a des mathématiques inconnues dans ce comportement, des axes transitoires à géométrie variable qui pourraient rendre fou un biostatisticien souhaitant modéliser le comportement du loup dans une aire définie. En exemple, sur la zone « Langonnet », je peux relever sur une période comprise entre novembre 2017 et octobre 2019 de nombreux déplacements du nord au sud à l'est du territoire et d'est en ouest à l'ouest de la zone entrecoupés d'axes sud-nord alors que la surface commence à perdre des kilomètres carrés, à compter de

l'automne 2018. Cette variation implique une installation et une nouvelle dispersion vers l'extérieur, éventuellement!

Ces dernières phrases sont en rapport avec des faits que j'ai suivis et qui se sont déroulés dans les Vosges en 2012. Alors que de nombreux troupeaux étaient l'objet de forts prélèvements dans l'ouest vosgien, loin des bases officielles du loup sur le massif, où la présence de deux individus avait été reconnue péniblement, la direction nord-est de l'ONCFS expliquait à l'époque à la presse qu'il était envisageable qu'un seul individu soit encore présent dans le département. Loin donc, très loin même des réalités du terrain. Il est donc probable que les premiers faits bretons et conséquents sur les troupeaux d'ovins seront tenus au secret quelques semaines. Mais les faits surgissent toujours entre les mailles d'un filet étatique peu entretenu!

Si cela était effectivement le cas, un accouplement serait envisageable dès l'hiver 2020/2021 avec des naissances probables entre avril et mai 2021, dans le département du Finistère. Comme souvent, il faut donc attendre pour infirmer ou confirmer des analyses de données nombreuses ou des hypothèses probables. C'est toute la difficulté et l'intérêt de suivre cette espèce surprenante et relativement incomprise des naturalistes au XXI^e siècle. Du moins pour ceux qui ne sont pas spécialisés sur les prédateurs, en France. Ce qui ne les empêche pas de s'exprimer maladroitement comme je l'ai déjà souligné. Nous verrons un peu plus tard qu'il y a eu d'autres déclarations ubuesques pour le moins sans rapport avec l'espèce sauvage et ses réalités naturelles.

Nous décidons d'explorer quelques « sommets » bretons afin de comprendre certains mouvements de population qui nous ont été signalés chez le chevreuil. Jean me fait remonter des observations à ce sujet et en particulier à la tombée du jour, moment propice chez le loup afin de commencer une chasse, le 31 décembre 2017, au sud de la forêt de Quénécan, en direction de la vallée du Scorff, dans les lieux mêmes où ce fin connaisseur des biotopes bretons trouvera une première piste partielle du déplacement au trot d'un canidé isolé et orienté du nord au sud. Azimut habituel quand le canidé change de secteur, de chasse par exemple, ce qui s'est avéré être le cas un peu plus tard. Quelques semaines après ces faits un chevreuil est prélevé et consommé, comme de nombreux autres en Morbihan en 2018, sur le territoire de la commune de Bubry à une distance de 20 kilo-mètres tout à fait en rapport avec les déplacements du sauvage. Dans ces même lieux, en 2017 plus à l'ouest nous avions relevé des faits inexpliqués sur des

domestiques en décembre et en mars 2018, sur des ovins. Le canidé serait-il en train de s'installer ?

Aujourd'hui il est possible de dire que le loup prend ses quartiers d'hiver en Bretagne ainsi que ses quartiers d'été qui sont donc différents. Or, une des zones estivales est centrée sur la vallée du Scorff, justement. Elle évoluera chaque année en fonction de nombreux critères, comme la météorologie par exemple mais aussi l'ouverture de la chasse car ce changement bruyant pousse le sauvage hors du bois.

De par nos investigations à l'époque, il semble que le chevreuil était poussé sur les hauteurs dans des secteurs non chassés. Nous avons relevé la présence de nombreux brocards et chevrettes dont les aboiements d'alerte habituels traduisaient un dérangement de leur période de repos, en début de matinée. Six individus au moins étaient présents sur une surface de moins de 2 hectares. Un renard charbonnier avait pris possession des lieux également. Nous avons exploré les parcs vides de bêtes sur les secteurs proches afin de découvrir d'éventuels indices comme une carcasse correspondant à une proie du loup dont nous aurions pu faire l'expertise. Mais à l'évidence le loup ne fréquentait pas les lieux. Ces constats ont eu lieu par exemple dans le bois de Coët Codu. Nous avons exploré également le bois de Quénépozen, le grand Boduic tout comme le bois de l'Abbaye, plus au nord et d'autres plus tardivement encore, afin, plus particulièrement, de chercher à obtenir des réponses à des hurlements provoqués mis en œuvre pour d'autres raisons précises que je ne manquerai pas de décrire.

Chant 4. Le travail de cartographie

« Sur le suivi de l'espèce : quelles sont les variables qui permettent la constitution de la meute ? »

Fin 2017 nous avons investi le centre Bretagne très souvent. Entre le mois de mars et le mois de décembre, de fréquents indices de présence sont recensés. Entre les communes de Maël-Carhaix et Guémené-sur-Scorff de nombreux faits récurrents de prédation, entre autres, nous permettent de définir une zone de recherches d'indices sur laquelle les actes de chasse du loup se confirmeront encore durant la période comprise entre avril et août alors que nous suivons toujours le secteur « Lanyaux ». Cette deuxième zone de présence va basculer progressivement et au fil du temps sur un axe central situé sur la commune de Cléguerec, non loin de la vallée du Blavet qui constituera plus tard encore un axe de dispersion occasionnel vers le sud ou le nord car les axes sont utilisés dans les deux directions et encore l'ouest. bien entendu. Les événements de l'automne 2019 nous expliqueront plus complètement les secteurs d'installation en cours de validation par le sauvage. Ces processus sont variables et s'inscrivent dans un contexte qui ne peut être généralisé car c'est bien le contexte et son étude approfondie qui permet de comprendre le comportement très « pratique » du loup. Ce carnivore est un ensemble de variables hétérogènes dans lesquelles se consignent des comportements habituels qu'il ne faut jamais généraliser y compris en terme de comportement de prédation et même dans les processus de mise à mort et de consommation. Le loup ne ressemble pas toujours au loup.

Le sauvage semble se positionner à cheval sur une frontière administrative entre Côte-d'Armor et Morbihan comme il le fait très souvent dans toutes les régions de France, ce qui peut en partie expliquer les freins mis en place dans les administrations concernées à déclarer la présence du loup dans un département, puisque effectivement, il est très mobile.

Chaque administration départementale semble attendre que sa voisine ouvre

le bal, ce qui n'est absolument pas en rapport avec l'intérêt général mais c'est assez habituel en matière de suspicions de présence et pas seulement de l'administration concernée. Mais souvent des ONG elles-mêmes ne prennent pas en compte le fait que pour être réactif il faut être informé! Se protéger des déprédations du loup demande du temps et de l'information, de la formation également et des moyens techniques et financiers importants. Moins l'anticipation est forte plus le coût dévoué aux subventions est produit en pure perte.

Je vais passer de très nombreuses heures à repérer tous les faits retenus, en 2017, 2018 et encore 2019 sur des cartes de l'Institut national de l'information géographique personnalisées et sur une application bien connue afin de tirer progressivement les premiers axes de déplacement, de cerner les premiers secteurs de chasse sur lesquels curieusement nous serons interrogés par le monde cynégétique local. En particulier sur un domaine privé, fort à propos, puisque le propriétaire des lieux semble s'interroger sur la disparition locale du grand gibier à Bubry. Ce fait se répétera, encore en 2019 concernant un autre secteur privé plus au sud. Situés au nord du département du Morbihan, les mêmes symptômes d'absence totale du chevreuil entraînent les mêmes interrogations! Fait tout à fait habituel en présence du loup dont les actes de chasse déplacent souvent et provisoirement les hardes. Le propriétaire privé envisage même le braconnage comme première explication avant de comprendre que la présence éventuelle d'un prédateur est peut-être en rapport avec les fais décrits. Alors que le président d'une fédération départementale explique un peu plus tard, dans la presse, qu'il ne se passe rien en Bretagne, mais qui toutefois demandera non officiellement, concernant le Morbihan, à me rencontrer lors de mon passage au lycée agricole « Le Gros Chêne » en mars 2019 à Pontivy, par l'intermédiaire ou à l'initiative d'un chasseur du cru. Cette rencontre ne s'est d'ailleurs pas produite.

Une cartographie suivie permet éventuellement de déterminer le nombre d'individus présents tout comme l'analyse des carcasses, la consommation primaire d'un loup sur une proie étant estimée entre 2,4 kg et 4,7 kg par les spécialistes italiens. Certains gros mâles peuvent certainement avaler bien plus, le plus gros loup tiré en France faisait près de 47 kilos de mémoire, ces dernières années. Il est de bon droit d'estimer que la chasse du chevreuil implique la présence d'au moins deux canidés et celle du cerf, d'au moins

trois loups. A l'analyse des faits il est donc possible d'estimer un effectif de population, bien plus sûrement que les modèles mathématiques utilisés habituellement. Ces modèles minorent les effectifs réels d'au moins 40 %. C'est une certitude ! Les modélisations issues des procédés de capture-marquage-recapture décrites comme les plus performantes en Europe sont de faits les moins « corruptrices », ce qui ne veut pas dire qu'elles sont probantes, puisqu'elles décrivent bien une évolution des effectifs de population, fiable *a priori* et non une quantification formelle des effectifs. Les variables, à mon sens, n'étant pas complètement connues concernant cette espèce d'une complexité de comportement totalement remarquable en terme d'écologie. De fait les effectifs déterminés sont des effectifs minimums certains, l'effectif réel étant indéterminable. Tous les spécialistes performants le savent, mais personne n'en parle.

Peu à peu se dessinent des axes de déplacements. Quelles sont nos convictions en juin 2018 ? Les canidés, au nombre de deux ou trois, sont revenus par le sud en 2017, au plus tard, éventuellement à la fin de l'automne 2016/2017. Toutefois nous soupçonnons déjà que les premières dispersions ont eu lieu dès l'hiver 2011/2012. Nous avons reçu des données datant de 2010, d'un ancien collaborateur du Muséum d'histoire naturelle que nous avons toutefois écartées, à l'agacement je dois dire, du témoin, qui n'a pas compris que ses éléments n'étaient pas suffisamment probants et plutôt caractéristiques du chien dans le positionnement des empreintes dans la neige. Ce qui a coupé court à nos échanges, phénomène révélateur je crois de l'absence d'ouverture d'esprit, parfois, chez les « scientifiques » et en général. Il semble que contredire soit la preuve notoire, pour certains esprits, d'une dérive intellectuelle. Je confirme, que je n'ai pas de temps à perdre à convaincre les incrédules!

Je confirme qu'entre le moment où le canidé sauvage engage une première dispersion sur un nouveau territoire et le moment où il s'installe avant de se reproduire, il peut se passer de nombreuses années. Cela sans compter les éventuels actes de braconnage qui ont lieu, en particulier, quand la présence du loup n'est pas officialisée. Ainsi il est possible d'affirmer en 2019 que le loup a probablement engagé ses dispersions en terres bretonnes au plus tard en janvier 2012. Il est peu probable que le canidé soit arrivé isolé puisque, dès février 2012, des faits de prédations surprenants et répétés surtout, que nous avons relevés, ont eu lieu sur la faune sauvage et en particulier le chevreuil. Ainsi chasseurs, naturalistes et biologistes ont confirmé l'existence de prédations et de consommations surprenantes et habituellement en

rapport avec un prédateur sauvage sans communiquer ? C'est un fait qui pose question. Il est certain en 2019 que la présence du loup est connue de quelques-uns dès 2014 et encore en 2015 tout comme en 2018, en particulier sur l'espace du parc régional Armorique et ses abords. Le loup a-t-il été repoussé en centre Bretagne dès l'année 2015 ?

De nombreux loups suivent la vallée de la Loire, de l'Allier et de la Vienne et se dispersent du Massif central et du Limousin au moins sur deux axes distincts. Ces deux axes courent respectivement, pour le plus long de la Corrèze à la Bretagne en passant par les départements de la Haute-Vienne et de la Vienne à l'est des territoires, du Maine-et-Loire par son centre et de la Loire-Atlantique au nord-est. Ces dispersions sont alimentées par des reproductions qui ont eu lieu sur le plateau des Millevaches et probablement dans le sud de la Haute-Vienne et très probablement, aussi dans le nord de ce département en 2019 où une louve et trois louvarts sont présents dans des lieux très isolés que je ne nommerai pas. Le braconnage du loup dans le même secteur est par ailleurs certain. Les faits nous ont été confirmés lors de la conférence tenue par Manoël Atman en Charente le 8 novembre 2019. Je résumerai cette situation malheureusement ordinaire à « rien ne se passe, tout se transforme » comme j'ai l'habitude de le faire, assez souvent. En février 2020 le Mouvement de défense des exploitants familiaux dénonce la présence de 3 loups observés le 20 février dans la commune de Bugeat, en expliquant que la préfecture doit prendre ses responsabilités afin d'éviter l'installation du loup dans ce département. Demande absolument ubuesque, encore une fois, car le sauvage était présent dès 2012 et sa présence est observée en 2015 puis 2016 (3 individus) puis 2017 et encore en 2018 tout comme en 2019 et donc également en 2020. Les faits connus des ONG, de plus, n'ont pas été anticipés. Que faisaient donc les instances de l'élevage et les ONG durant cette période de pré-installation de l'espèce ? La réponse à cette question est primordiale : les uns cachaient les faits connus de nombreux naturalistes et adhérents, les autres vaquaient à leurs occupations agricoles sans se soucier de la présence du loup dans le Massif central depuis 2004. Peut-on parler d'insouciance voire d'irresponsabilités?

En 2019 également il est possible de déterminer au moins 17 sites de reproduction probables, en France, situés pour les plus fréquents dans le nord-est et le Massif central.

Engagé vers la Bretagne, partiellement, un couloir de dispersion fréquenté fait environ 20 kilomètres de large. Toutefois certains canidés semblent suivre le cours de la Loire jusqu'à proximité de la ville de Nantes et traversent le cours d'eau vraisemblablement de nuit avant de poursuivre sur

un axe Ancenis-Redon qui les amène à s'engager, après avoir traversé la Vilaine, dans le département du Morbihan.

Il est probable que le premier individu ait parcouru le même schéma de dispersions qu'aux moments des faits répétés de l'année 2016. Soit en suivant les landes de Lanvaux avant de remonter au nord sur la commune de Gourin afin de poursuivre dans le parc naturel régional Armorique et jusqu'au littoral sur un axe nord-ouest. Dispersion qui l'aurait amené à chasser le chevreuil en février 2012 à l'entrée de la presqu'île de Crozon alors que le canidé aurait suivi le cheminement de l'Aulne depuis Chateauneuf-du-Faou. Ce loup aurait pu poursuivre son exploration du territoire breton jusqu'en janvier 2013 avant de disparaître. Quoiqu'il était peut-être encore présent en 2014, mais il est encore impossible de le confirmer en 2020.

Ainsi d'autres faits étonnants sont relevés, encore sur le chevreuil et à une distance de 40 kilomètres au nord-est du premier point. Même constat de prédation avec forte consommation de l'ongulé. Les restes sont propres et nets. Le prédateur a profité au maximum de la proie. Il n'est pas envisageable de croire à une consommation de chiens qui est sans rapport concernant les quantités de viande absorbées d'une part et le soin à nettoyer la colonne vertébrale de l'herbivore d'autre part! Même si les oiseaux ont su profiter de l'aubaine, des goélands, éventuellement!

Les côtes ont toutes été consommées par ailleurs. Les sangliers n'auraient rien laissé tout en dispersant les os les plus gros et le renard avale un peu plus de cinq cent grammes de viande tout au plus et surtout il emporte ses proies afin de les consommer quand il peut les transporter. Le rouquin est d'une prudence extrême par ces temps de guerre qu'on lui inflige en toute démagogie, pour ne pas parler de dogmatisme alors que toutes les études montrent qu'il est un des acteurs important de la gestion naturelle des milieux, gratuite de fait ou presque, concernant le contrôle de l'épizootie d'échinococcose. Le rouquin, par ailleurs fait preuve d'un territorialisme exacerbé pendant la période du rut qui court souvent de janvier à février, ce qui exclut la présence d'un « groupe » dans le premier cas décrit. Le sauvage connaît souvent le même comportement, il emporte des agneaux, parfois à de nombreuses reprises, probablement quand il chasse seul, isolé provisoirement ou non. Ce comportement permet au sauvage de consommer plusieurs fois sur la même proie à l'écart des charognards. Ici la prédation se transforme en larcins, larcins qui sont parfois détectés tardivement.

Le second cas étonnant a donc lieu en mai 2012, toujours sur le chevreuil et hors période de chasse et le constat est le même sur la commune de Huelgoat. Mais les faits étonnants ne cessent pas pour autant et personne ne fait de rapprochement entre des constats informels puisqu'ils ne sont connus que de quelques personnes en Bretagne à l'époque.

Avant de poursuivre il faut expliquer qu'un témoin relate en septembre 2017 des faits détaillés sur le même secteur du Finistère au nord de Kerguz. Le premier fait qui a alerté le témoin vivant sur un secteur isolé est le comportement de ses chiens étant passés soudainement d'un état passif à un état d'excitation et d'alerte surprenant et totalement singulier selon leur maître. Pour qui a connu le comportement des chiens de protection des troupeaux pendant les périodes d'estive de montagne ou de surveillance des ovins sous pression du loup en plaine - ce qui a été mon cas à plusieurs reprises - ce comportement est souvent en rapport avec la présence du sauvage. Les chiens aboient longuement et alertent parfois pendant plusieurs dizaines de minutes jusqu'à ce que le danger potentiel disparaisse. Or, le témoin affirme également, après être sorti de son domicile, avoir observé un canidé haut sur pattes, de couleur gris foncé, à une distance de cent cinquante mètres, en journée donc, en début d'après-midi de mémoire. Ce qui a le plus étonné le témoin, c'est la tête large du canidé et son comportement qui est passé de l'observation de ses chiens à une fuite contenue à travers un talus avec une facilité déconcertante. Ces faits se sont déroulés le 25 septembre 2017. Vous en retiendrez bien entendu ce que vous voulez. Curieusement quelques mois plus tard des faits de prédations avec éviscération et consommation sur des ovins, plus à l'ouest et à une distance de 20 kilomètres ont lieu sur la commune de Sizun. Les faits sont encore à ce jour, inexpliqués. Le loup revient souvent sur ses pas. Ils ont eu lieu le 25 janvier 2018 vraisemblablement alors que le 6 février 2018 un chevreuil est retrouvé largement consommé à Silfiac sur une petite route de campagne, à une distance de 115 kilomètres qui ne correspond pas à un déplacement habituel du loup, en douze jours. Le canidé « triangule » pendant ses déplacements, revient souvent sur ses pas et explore la zone dans laquelle il cherche à s'implanter en trois ou quatre semaines, sauf si il est dérangé, en passant d'un secteur à l'autre. D'un secteur de chasse à une zone de repos, voire une aire de rendez-vous si l'espèce est représentée par plusieurs individus. Nous avons recueilli toutes ces données avec le recul nécessaire. Malgré tout, elles semblent correspondre à la présence du sauvage et le déroulé des événements futurs va nous confirmer cette approche ainsi que de nombreuses analyses de données et de terrain à entreprendre.

Chant 5. Au cours de l'été 2018

« Sur les prédations : Dans le comportement territorial du loup peut-on croire que certains troupeaux soient considérés comme des réserves de chasse, abordables en cas de crise alimentaire ? »

Peu à peu nous constatons que l'espèce semble se cantonner en centre Bretagne. Mais vraiment au centre, et après quelques recherches, la zone définie correspond étonnamment à un secteur connu en 2010 comme étant celui où la part de surface en herbe est supérieure à 20%. Quel est le rapport avec la présence du loup ? Ces aires que l'on retrouve également en presqu'île de Crozon et dans le sud du PNR Armorique, où le loup cherche à s'installer probablement en 2019, sont utiles à l'élevage mais aussi aux herbivores sauvages qui consomment également de l'herbe et cette zone où la surface en herbe est supérieure à 20% du total des surfaces retient les herbivores sauvages, en particulier, alors que les plus gros troupeaux de moutons sont en place dans les Monts d'Arrée!

Sous la pression de chasse du loup les ongulés augmentent les temps d'observations, parfois jusqu'à cinq fois. Ils recherchent des lieux ouverts pour se nourrir en toute sécurité, le canidé chasse à l'approche au besoin. En présence du loup le poids moyen du chevreuil semble baisser fréquemment. Cette donnée serait à confirmer par une étude prolongée. La zone de présence peut se définir ainsi : un rectangle de 20 kilomètres de côté et 24 kilomètres de largeur, soit une surface de 48 000 hectares tout à fait caractéristique de la présence de plusieurs individus qui ne sont pas toujours groupés ou à la queue leu leu selon l'expression consacrée mais souvent séparés et regroupés occasionnellement en fonction des conditions. Cette zone se rétracte progressivement en 2019 . Dans les meutes fortes de nombreux individus, les regroupements se font par affinités, comme chez les humains. Différentes périodes de hurlements que nous avons enregistrées confirmeront les faits, en particulier en avril 2019 mais aussi en juin et juillet 2020, dans l'est et l'ouest du département du Morbihan, alors que les canidés,

probablement plusieurs individus, ont engagé une sortie de zone. Quand le sauvage quitte son territoire, seul ou accompagné, provisoirement ou pas, il faut se dire qu'il y a un groupe qui est encore en place sur le secteur de départ.

Le loup se reconnaît donc souvent en France en dehors des Alpes dans les mêmes espaces de plaine ou de basse montagne. De nombreux critères permettent effectivement de prévoir les dispersions du canidé qui, selon les autorités et offices chargés du suivi de l'espèce en France, seraient impossibles à prévoir. Le canidé étant imprévisible ce qui est assez amusant quand l'expertise et les recherches engagées sur la présence possible du loup en France sont ensuite avérées, à l'évidence. Les faits sont alors tout à fait probants pour qui se donne le mal d'essayer de comprendre les modes de fonctionnement de l'espèce. Depuis, quelques communications officielles semblent confirmer la prévisibilité des comportements de dispersion mais le phénomène n'est toujours pas étudié et les moyens ne sont pas en place! En tout état de cause il est tout à fait possible d'affirmer que les espaces compris entre 200 et 1000 mètres d'altitude sont privilégiés. Mais ce n'est pas tout, comme nous venons de le voir le canidé s'installe dans les zones où les surfaces en herbe sont fortes et pour cause. Les herbivores consomment effectivement des plantes et de l'herbe et se cantonnent, comme le loup, là où les ressources sont facilement accessibles, nombreuses et variées. La variété étant le gage de la survie, chaque type de plantes évolue en fonction des saisons de manières conjuguées et différentes, tout comme la faune des herbivores, petits et grands. Le canidé s'installe également là où les fortes concentrations de troupeaux domestiques sont importantes puisque nous lui expliquons, faute d'anticipation, qu'ils sont facilement accessibles et totalement vulnérables même si certains faits d'installation provisoires peuvent avoir lieu en dehors des zones d'élevage. Et c'est bien là que la politique des ministères est complètement absurde puisque nous créons le déséquilibre qui va engendrer une forte reproduction du loup. Profitant de l'abondance des proies, il ressort que dans un milieu en déséquilibre le nombre des embryons non résorbés chez les femelles accouplées est fort quand la densité de loup est faible, alors que le nombre de meutes reproductrices est également élevé. Mais ce constat est également vrai quand le nombre de proies est faible dans un premier temps. Alors que les naissances ont lieu de novembre à mai essentiellement, pour différentes raisons comme par exemple la perte prématurée des louveteaux, il faut souligner que de fortes capacités d'accueil engendrent systématiquement de

nombreux phénomène de résilience quand l'espèce est sous pression de chasse. Augmentation des naissants, forts pourcentages de femelles chez les naissants et reproductions multiples au sein des mêmes meutes sont les conséquences directes et rapides de la pression de chasse exercée sur le loup. Il faut expliquer que le nombre de femelles dans les naissants peut s'élever jusqu'à 70 % et que les louves deviennent matures beaucoup plus tôt, on a observé dans les pays de l'Est des accouplements dès l'âge de 12 mois !

Cela n'implique pas que le canidé va se spécialiser sur l'ovin ou le bovin, aucune étude par ailleurs n'explique que ce comportement existe en France. Toutefois ce fait est primordial à la compréhension des événements qui suivent la lente installation du loup dans un territoire nouveau. Nous mettons donc en œuvre tous les mécanismes qui permettent au loup de se développer rapidement sans chercher à en assumer les conséquences! C'est toujours le contexte local qui va amener le sauvage à engager les adaptations de comportement nécessaires à la survie.

En effet, la plus forte conséquence de la présence de troupeaux abordables, donc, non mis en protection, est en rapport direct avec la biologie du loup. Dans un contexte de fort potentiel d'accueil dans lequel le nombre de domestiques est élevé, corrélativement à une forte densité d'herbivores sauvages, la faible densité du loup en rapport à son installation, implique une forte reproduction, tant en nombre de groupes reproducteurs qu'en nombre de fœtus non résorbés chez la femelle gravide. Ainsi l'alchimie qui oriente la reproduction du loup pousse à la recherche d'un équilibre général et variable entre proies et prédateurs, alors que de fortes alternances chez les proies du loup, d'une espèce à l'autre et en terme d'effectif, sont le gage de la variabilité indispensable à tout écosystème. Vous êtes dans un système ondulatoire.

Toutefois quand le loup installe la zone vitale nécessaire à sa survie et qu'il va défendre en terme de territorialité, il peut tout à fait inclure des aires de chasse et des réserves de proies qui sont de fait des troupeaux domestiques. Un herbivore, qu'il soit domestique ou sauvage, est donc une proie potentielle accessible, c'est encore une nouvelle évidence. Il est néanmoins indispensable de comprendre ce processus afin de se préserver et cette préservation passe obligatoirement par une forte anticipation.

Certains troupeaux sont l'objet de prédations alors que celui du voisin ne l'est jamais. C'est un fait remarqué très souvent. Cet état de fait est dû principalement à l'organisation de l'aire vitale des canidés. On explique

parfois que ce fait est la conséquence de la position du troupeau entre deux limites de zones où le sauvage est en concurrence. Toutefois même en présence d'une meute isolée, ce phénomène a lieu. Il y a donc d'autres explications. Les loups en rivalité se côtoient souvent en limite de zone et certains individus s'infiltrent parfois loin dans les zones concurrentes. Les chasseurs parlent souvent de la prudence du renard qui chasserait loin de sa tanière, ce fait n'est pas en rapport avec le sauvage, je pense. Il est possible que le canidé choisisse ses aires de repos en fonction des potentiels de proies disponibles au contraire. Ces aires sont variables tout comme les potentiels de proies, bien entendu. Les disparités qualitatives des moyens de protection mis en place par les éleveurs ne semblent pas non plus en être l'explication. Les zones vitales évoluent aussi tous les ans. Les loups en concurrence se côtoient aussi sur les limites de territoire. Certains faits de prédation sur domestiques sont dûs à des sorties de zone, certains troupeaux sont intégrés à la zone vitale et sont des « réserves » en cas de besoin. Dans les Vosges, dès le début, ce phénomène est apparu également alors qu'il n'y avait qu'une seule meute en place. Un lot de brebis n'est jamais touché, sauf celui du voisin. L'ouverture de la chasse pousse le loup en dehors de ses habitudes car il est casanier le sauvage, les mouvements de population humaine (sport, fêtes, manifestations, etc...) poussent le loup à sortir du bois alors qu'il parcourt son territoire en 15 à 30 jours. Il y a de nombreuses interactions invisibles entre les activités humaines et le sauvage, y compris indirectement avec ses proies. Les limites de territoire sont souvent des repères naturels ou humains. Je ne pense pas que le loup chasse loin de sa tanière ou même d'une aire de repos. C'est le besoin qui dicte son comportement de chasse des herbivores. J'ai observé en Bretagne que les canidés en groupe étendent leur zone de chasse à partir d'une aire de repos, si c'est possible. Il n'y a aucune spécialisation du loup sur une proie. Dans le Var, le sauvage semble très actif sur le sanglier, alors que les capacités de ce dernier à la résilience sont extrêmement fortes. Près de 30 000 Sus scrofa sont abattus chaque année dans ce département. C'est bien la stratégie adaptative au contexte local qui explique les faits et n'oublions pas que les groupes se scindent pour chasser également. Que certains chassent seuls, ou par affinité et qu'il n'y a pas d'apprentissage à la chasse, certains loups sont doués car plus intelligents que le benêt lupin qui va retourner plus souvent aux moutons. Les loups se servent des obstacles naturels et artificiels pour gérer les chasses. Le paysage a donc toute son importance. Le vôtre en particulier, or, vous le connaissez mieux que personne, il faut donc relever la tête pour se préserver du loup. Dans votre paysage se retrouvent déjà tous les comportements du sauvage.

La présence de chiens de protection formés, validés et intégrés au contexte local avant l'installation du loup dans une nouvelle région est un impératif. Il est relativement difficile de contester la territorialité mise en place par le loup alors que des chiens, jeunes et inexpérimentés, ne sauraient faire preuve d'efficacité. Les vieux chiens âgés de plus de 8 ans sont souvent d'un laxisme étonnant en présence du loup, il faut le noter également. Tout comme l'éleveur inexpérimenté face à la prédation de grands prédateurs sur les troupeaux, alors que pour ces derniers, l'éleveur et ses chiens de protection doivent faire leurs armes face au loup, bien souvent seuls et dans l'incompréhension. Pour se préserver du loup il faut aussi comprendre les mécanismes qui régissent sa biologie et ses nombreux comportements variés et encore mal connus. Les éleveurs, en particulier, lorsqu'ils sont soumis à la prédation du sauvage, sur un territoire qui devient commun alors à l'humain et au prédateur, sont bien-sûr les premiers concernés. Alors qu'il faut conseiller au particulier de s'informer également, la présence de chèvres ou d'ovins, voire de jeunes poulains, lamas, ânes ou poney et encore wallaby, peut engendrer des prédations du loup quand il quitte provisoirement le domaine vital qu'il s'est attribué, ou quand il est bousculé, également! C'est en cela que le loup fait preuve d'opportunisme et il est conseillé de rentrer les bêtes la nuit afin de se préserver. En tout état de cause le sauvage intègre des potentiels de proies à son domaine vital, y compris des cheptels domestiques dans lesquels il peut ne jamais engager de chasse ou dans lesquels il va prélever une fois par an, au passage. Tout changement mal vécu dans son environnement habituel se solde par un changement de comportement adaptatif et c'est là que la « réserve » peut devenir un secteur de chasse privilégié parfois durant de long mois. Sous forte pression on peut également assister à des regroupements inhabituels d'individus non affiliés et dont le comportement de chasse désorganisé va engendrer l'épuisement des ressources jusqu'à la dispersion partielle ou complète du groupe non familial. Reproducteur ou pas, cette stratégie de compensation naturelle explique certainement l'observation locale peu fréquente d'épuisement des ressources sauvages des herbivores ce qui n'est pas en rapport avec le déplacement des ongulés dû à la pression du sauvage, le cas le plus fréquent de fait. Mais les faits ne pas sont étudiés. Les fédérations départementales de chasse ne s'impliquent pas sur ce dossier même si j'ai déjà pris des contacts avec certaines d'entre-elles par l'intermédiaire de chasseurs qui souhaitent comprendre le comportement de chasse de l'espèce. Toutefois je dois reconnaître que l'inertie organisée sur la présence et les dispersions du canidé au niveau national ne permet pas de s'inscrire dans une démarche

probante de compréhension. Les tabous semblent nombreux, à commencer par celui de la communication qui devrait être en rapport direct avec l'information fréquente des publics concernés.

D'autres critères aussi sont indispensables à l'installation du loup, il doit pouvoir se nourrir toute l'année, en particulier en période de reproduction. Il a donc besoin de proies vulnérables, certes, mais aussi de proies qui procréent rapidement. Il est nécessaire qu'elles soient variées, car les rythmes biologiques ne sont pas tous les mêmes chez les différentes espèces d'ongulés présentes ou non, comme pour les plantes concernant les herbivores! Cette variété est aussi fonction des comportements du loup lui-même qu'il disperse seul ou en couple, ou encore en groupe affiliés ou non et encore en meute. Un individu seul, provisoirement isolé ou en recherche de congénères et peu expérimenté aura besoin de petits proies encore plus nombreuses, comme le lièvre, le marcassin ou le faon en Bretagne, le ragondin est également au menu du loup. Dans la zone d'installation numéro 1 nous avons remarqué l'éradication du Myocastor qui toutefois a retrouvé les aires étudiées 12 mois plus tard. Je précise encore que le secteur n'est pas piégé.

Un groupe fort pourra investir ses chasses sur les grands ongulés comme le cerf et le sanglier adulte, voire sur des bêtes noires plus difficiles à

« déprédater » car le sanglier est un ongulé qui est armé pour se défendre face au loup. On observe par ailleurs que les grands mâles défendent parfois les plus faibles de la harde et parfois aussi, poussent les plus jeunes en dehors des aires de repos, bauges et aires de nourrissage habituelles afin de se préserver eux-mêmes des prédations du loup quand la meute est difficilement contestable en terme de puissance d'action et de contrôle du territoire. Il faut souligner que les aires d'agrainage servent épisodiquement de cantine au sauvage. C'est un élément péremptoire qui permettrait de pousser le loup sur certaines espèces, comme le sanglier par exemple. Quand le chasseur aura complètement compris que le sauvage peut devenir un atout dans la gestion des espèces cynégétiques, il sera peut-être un acteur majeur dans le suivi de l'espèce. Le piégeage du renard, du blaireau, du ragondin devra être remis en cause également en fonction des études à mener quant à la pression exercée par le loup sur ces espèces. Encore faut-il être conscient qu'il faut effectivement mener ces études.

Mais ce n'est pas tout, le canidé apprécie les aires de repos calmes et peu fréquentées par l'humain, zones qu'il va rendre saisonnières en fonction, justement des activités humaines, au besoin. Ainsi la surface vitale en été et en hiver n'est pas exactement la même. Elle évolue en permanence, surtout

de l'intérieur. En période de naissances elle est plus restreinte pendant quelques semaines, quand les loups sont peu mobiles, il faut souvent se poser la question de la reproduction. Cette même question que je me pose fin mars 2019 à propos de leur immobilité relative à la fin de cet hiver peu rigoureux en Bretagne. Même si cela est certainement trop hâtif, il faut anticiper avec le loup pour comprendre ses faits et gestes. C'est une règle à ne pas oublier pour s'en préserver. De fait j'ai déjà constaté, comme décrit plus haut dans le texte, que le loup en Bretagne centre a établi des aires hivernales et estivales précises que nous cherchons à cibler plus complètement en juin 2019.

Les espaces à faible population humaine sont donc privilégiés, cependant le sauvage peut vivre proche de l'homme tout en étant d'une invisibilité et d'une prudence remarquable en particulier en période de reproduction. L'inverse est vrai également concernant la prudence, certains jeunes individus, souvent immatures sont parfois d'une curiosité surprenante, non qu'elle soit malsaine, elle est toutefois souvent incomprises et généralement ces canidés inexpérimentés sont les plus aptes à paniquer s'ils se sentent « coincés » dans une situation qu'ils ne comprennent pas et ne maîtrisent pas complètement.

Sur les sites de déposes des louveteaux - car ils sont souvent déplacés - au besoin, on retrouve parfois des objets d'origine humaine qui sont des jouets, au même titre que la corde à nœud chez le chien, ou la balle, ou encore le bâton que nous nous escrimons à lui faire rapporter. Certains loups ont été observés avec des bûches, dans la gueule et les têtes emportées des proies sauvages sont vraisemblablement en rapport avec cette activité de jeu commune au chien et au loup. Un simple branchage peut faire l'objet de convoitise chez les louvarts alors qu'il est expliqué par les scientifiques que ces jeux seraient en rapport avec l'établissement d'une hiérarchie, ce dont je doute personnellement. Il est fréquent de voir de jeunes loups isolés jouer avec une bûche abandonnée par les bûcherons. Cette hiérarchisation de la meute me semble assez futile, le groupe est un ensemble d'individualités, d'affinités, de caractères mentaux et physiques. Le sauvage peut enfreindre toutes les lois naturelles certainement et ses comportements adaptatifs sont guidés par le contexte. Ce qui fait le groupe dans ses comportements est la nécessité, comme chez l'humain par ailleurs.

Le loup a donc besoin de certitudes avant de s'établir, et quand il a acquis ces certitudes il est chez lui et passe souvent pour un concurrent. Or, en

connaissant bien sa biologie et ses comportements il est possible d'utiliser le loup contre le loup lui-même. Perturber ses itinéraires est une erreur notoire, il réagit souvent en se déplaçant de quelques dizaines de kilomètres sur un azimut franc en prélevant uniquement dans les troupeaux tout en revenant progressivement vers son point de départ. Il acquiert alors d'autres certitudes et la méfiance s'installe. Il devient donc de plus en plus difficile de comprendre ce qu'il se passe. Observer est donc un impératif pour se préserver au mieux du sauvage, communiquer également comme le font les instances belges, luxembourgeoises ou encore allemandes en Europe, sans tabou et dans la plus grande transparence le plus souvent. Ainsi on va vous vendre que parler du loup le rend sensible au braconnage, toutefois, je vous le confirme il est présent en Bretagne et le braconnage de l'espèce est certainement cryptique mais également élevé dans toutes les régions de France. On peut estimer sans prendre trop de risque que 30 à 40 individus y sont braconnés chaque année. Il n'y a aucune étude qui soit engagée sur ce sujet, non plus! Je suis informé depuis quelques semaines d'une opération anti-braconnage qui aurait lieu dans certains départements de l'Est. Un réseau organisé de braconniers qui s'investissent à la destruction illégale du loup est peut-être en cours de démantèlement. d'empoisonnement que je ne vais pas détailler relèverait d'une coordination mafieuse pour laquelle des gardes à vue seraient en cours en janvier 2020. D'autres intervenants m'expliquent que l'autopsie d'un canidé aurait révélé la présence d'un corps métallique étranger à l'arrière train du cadavre. Je travaille encore sur ce dossier alors que curieusement les mêmes symptômes semblent advenir dans le département de la Drôme durant la saison de chasse en cours. Des chiens de chasse seraient victimes de poisons, destinés au loup probablement! Le phénomène existe en Espagne où il fait des ravages!

J'ai demandé à certains intervenants de faire des investigations de terrain afin de pouvoir produire une preuve formelle. Il me semble que le fiasco résultant de la mégestion du retour naturel du canidé va engendrer des comportements déviants de plus en plus nombreux, comportant également des risques pour les populations humaines et leurs animaux domestiques. Il serait temps que les politiques prennent conscience des faits.

D'autre critères, encore importants comme se reproduire, donner naissance à des louveteaux et les sevrer, demandent de pouvoir installer, parfois, des tanières sèches et tempérées, bien orientées et défendables. La louve qui se nourrit peu pendant plusieurs semaines a besoin de boire également et fréquemment, elle déplace ses jeunes au besoin si elle perçoit un danger.

Certains cas de reproduction multiples, observés dans les pays de l'Est attestent que les louveteaux sont mélangés dans les tanières, ainsi on retrouve des naissants de 40 jours placés avec des naissants de 14 jours. On peut estimer chez les individus expérimentés et les meutes fortes que le taux de survie est proche de 62 % mais ce pourcentage est très variable d'une portée à l'autre et si les conditions ne sont pas adéquates les reproductions se font plus rares. Le taux de survie des naissants à 18 mois est de l'ordre de 28 %, variable également d'une année sur l'autre. Ainsi on peut estimer en France qu'une population de 530 individus, en 2019, va générer un nombre de naissants proche de 400 individus dont seulement 110 louveteaux vont potentiellement survivre à moyen terme. Mais ces chiffres ne tiennent pas compte des phénomènes de résilience qui sont à l'œuvre dans les Alpes en 2019 ni même des écarts possibles liés à la dérive des modèles mathématiques. En 2020 le nombre minimum certain d'individus adultes est annoncé en juin, il serait de 580 canidés.

Or, la politique actuelle en France consiste à nourrir le loup en expliquant qu'il est trop gourmand par la suite afin d'obtenir des arrêtés de destruction, qui, globalement très mal exécutés, ont des conséquences encore plus néfastes sur les troupeaux. Les dommages collatéraux sont alors nombreux, un loup tiré sur un parc ou à proximité peut être suivi par l'ensemble du groupe, rapidement, car il peut suivre sa piste pour chercher à le retrouver. Tous les tirs doivent être réfléchis et adaptés au contexte de l'éleveur, sans cette démarche longue, ils sont strictement inutiles dans la grande majorité des cas. Il faut tenir compte des phénomènes de résilience qui se mettent rapidement en place, comme l'augmentation des naissants par portée, les reproductions multiples et encore les probabilités de fondation de meutes en rapport avec les nombreuses dispersions possibles. Dispersions qui ne sont pas uniquement en rapport avec la reproduction du loup. Il est souvent dit que les reproducteurs « virent » les loups plus jeunes du groupe, or cette affirmation est globalement fausse. De fait, pendant la période d'accouplement pouvant durer quelques jours, les subalternes non reproducteurs sont tenus à l'écart et le couple se déplace souvent et longuement pour éviter, justement, les confrontations et les excitations possibles.

Puis les regroupements ont lieu comme très souvent au cours de l'année. Les louvarts et encore de jeunes loups, par contre, sont tenus à l'écart plus longtemps. Parfois plusieurs semaines, mais ils restent à proximité du groupe et cette période est en rapport avec une certaine mortalité chez cette

catégorie d'individus de la meute car le louvart né tardivement, fort peu expérimenté à la chasse ne peut survivre longtemps sans la présence des adultes éprouvés de la meute même si certains individus sont capable de performances à la chasse sur les petits et gros rongeurs. Ces mêmes individus, bons chasseurs, qui seront éventuellement, les futurs

« disperseurs », quelques années plus tard. Il est tout à fait probable à ce titre qu'une « fracture » dans les relations sociales du groupe affilié entraîne les dispersions de ces canidés confirmés capables de survivre seuls durant de nombreux mois, ce qui peut engager le reste du groupe dans des démarches de prédations orientées vers les domestiques alors qu'un individu isolé aura plus souvent ce même comportement de chasse sur les ovins ou sur les jeunes bovins, durant ses déplacements. Le loup se comporte à l'image de notre propre comportement, si les interactions sont trop invasives le sauvage s'inscrit dans la déprédation bien plus souvent, c'est également une certitude. Réveiller les instincts de survie du sauvage en le poussant à la faute morale est totalement contre-productif. Il faut même croire que c'est s'engager vers l'inconnu, un inconnu qui me semble en totale contradiction avec les intérêts du pastoralisme à tout point de vue!

Alors qu'il existe aussi des groupes de loups non affiliés dont l'organisation instable et une pression forte de l'environnement naturelle ou humaine peut engager à des dispersions lointaines et probablement génératrices de mortalité chez des adultes peu expérimentés à la conquête de nouveaux territoires, ces processus sont exponentiels. A l'image de la cocotte minute, une pression progressive de plus en plus élevée se traduit par un dégagement de vapeur qu'il faut assimiler à de denses flux de dispersion à venir.

Car cette conquête de l'inconnu est certainement une épreuve pour le canidé. Bien plus que les capacités physiques, c'est vraisemblablement le mental fort du lupus qui va faire la différence sur les milliers de kilomètres qu'il aura à parcourir dans l'année afin de s'établir sur un territoire déjà reconnu ou en prospection.

A la fin de l'été 2018 donc, la deuxième « zone » d'exploration que nous avions définie, comprise entre Glomel au nord-ouest et Guer au sud-est, bascule progressivement vers le nord-est. Il faut revenir un peu en arrière dans le temps et bien comprendre que le sauvage est encore en phase d'installation. Cette phase implique des sorties de « zone » fréquentes, elles ont eu lieu à plusieurs reprises vers le nord-ouest entre Glomel et Huelgoat

durant une période de temps comprise entre septembre 2017 et janvier 2019. Les individus présents se séparent fréquemment et ce fait est probablement en rapport avec la dispersion d'un nouvel individu provenant du Maine-et-Loire durant l'été 2018. C'est encore en cours d'étude à ce moment précis mais la fin d'année 2019 permet de comprendre plus aisément ce qui s'annonce pour les années à venir et au-delà de 2020.

Bien plus au nord un individu isolé était vraisemblablement présent en juillet 2018 sur le secteur de Plounérin. Des hurlements caractéristiques ont été entendus à quatre reprises en Bretagne, ils impliquent des regroupements. A titre d'information, nous avons fait quelques séances de hurlements provoqués durant cette période, tous les chiens présents sur les secteurs concernés ont répondu par des aboiements et non par des hurlements. Ces aboiements ont souvent duré plusieurs dizaines de minutes. Une autre sortie surprenante, toujours avec des appels, des hurlements donc, entendus en début de nuit dans le département voisin de l'Ille-et-Vilaine avec réponse des chiens par des aboiements nous a laissé perplexes jusqu'au 25 octobre 2018 où une biche est découverte entre les communes de Paimpont et Campénéac à une distance de 75 kilomètres de la zone des hurlements. Le 27 septembre 2018, soit 28 jours plus tôt. Ce grand ongulé a subi une prédation avec fortes consommations, cela ne fait aucun doute. Nous avions remarqué une certaine lenteur dans les déplacements, cette lenteur toute relative est en rapport avec de nombreuses explorations hors zone, dont nombreuses sont celles que nous n'avons pas pu identifier en 2018, faute de trouver toutes les collaborations nécessaires localement. Mais c'est assez habituel, le pré carré des ONG, en général, est comme l'aire vitale contrôlée par le loup, difficile à investir sans conflit d'usage.

Le basculement de la zone intervient définitivement dès le mois de septembre 2018, c'est peut-être en rapport avec des activités préparatoires à l'ouverture de la chasse. C'est une interrogation encore sans réponse qui demandera des études ultérieures, lorsque les canidés seront effectivement et plus régulièrement fixés. Septembre et l'automne vont nous réserver de nombreuses surprises, tout comme l'hiver 2018/2019, bien plus tard, puis encore durant les mois du printemps 2019.

Cette zone a été explorée plus tôt, les loups sont en territoire connu et deviennent moins prudents. Ils en ont fixé la limite est sur l'Hilvern qui serpente du nord au sud entre Uzel et Saint-Caradec dès l'hiver 2017/2018 et au plus tard fin janvier 2018. Je ne peux pas expliquer encore ce comportement, ils sont probablement dérangés par les activités humaines à l'automne. Une soirée « Halloween » organisée par une association bretonne

en forêt de Gueltas à l'automne 2019 semble avoir mis fin à une série de prédations sur des chèvres et des ovins, le sauvage n'aime pas être dérangé. C'est aussi une certitude. Les coupables désignés, deux chiens divagants en l'occurrence ne sont absolument pour rien dans ces méfaits. Je développerai un peu plus loin dans ce récit les raisons de cette affirmation.

Chant 6. Une étude de contexte dans les Monts d'Arrée

« Sur la protection des troupeaux : Comment déterminer le niveau de protection suffisant pour un cheptel et concilier cette mise en protection avec les autres usagers du territoire ? »

Avant que Paul, Christ, Fréd et d'autres nous rejoignent dans nos démarches, chacun à leur manière, nous avons essayé de comprendre et d'évaluer quels étaient « les risques » dans les Monts d'Arrée. En rapport avec la vulnérabilité des troupeaux et les capacités d'accueil des paysages du Finistère en terme de proies sauvages, aires de repos, regroupements et éventuellement de reproduction, il était nécessaire d'avertir afin de préserver. Nous avons donc investi du temps, en juin 2018, sur les secteurs à l'ouest du parc Armorique afin de comprendre les enjeux. En octobre 2014 une prospective de dispersion du loup établit la présence probable et pérenne du canidé dans la zone concernée dès 2020. Quoi qu'en disent les contempteurs, de moins en moins nombreux, cette prospective tient toujours et sera probablement réalisée dans l'espace de temps défini en 2014! Il ne reste donc que peu de temps afin de se préparer et les demi-mesures sont généralement inutiles afin de se préserver d'un phénomène naturel de prédation. Travailler à la mise en protection des troupeaux dans l'urgence ne permet pas de se couvrir. Je souligne que les demi-mesures ne fonctionnent jamais avec le loup, en particulier concernant la mise en protection des domestiques. Anticiper est donc l'assurance d'adaptations rapides et possibles et surtout efficaces. Il est beaucoup plus facile d'affiner les procédés pré-acquis de mise en protection des troupeaux que de mettre en œuvre des moyens non acquis en terme d'expérimentation à votre contexte et surtout non connus.

Les conséquences du retour du loup sur la faune sauvage sont invisibles au début, même si on ne peut parler de cascade trophique - car attribuer cet effet à un seul animal n'a guère se sens, c'est même, presque, nier l'existence du fonctionnement des écosystèmes où un parasite peut complètement

remplacer un prédateur comme le loup - les effets existent et se conjuguent insidieusement à ceux des hommes. C'est effectivement le mélange des actions réciproques du loup et du chasseur, du loup et de l'éleveur, du loup et du randonneur, du loup et de l'action générale de l'homme en terme d'anthropisation qui vont mener à un déséquilibre des certitudes, voire des habitudes! Nous ne pouvons casser les codes qui nous lient à la naturalité sans devoir en assumer les conséquences tout en expliquant que ce phénomène naturel qu'est la dispersion du sauvage sur vos territoires, est inutile et que les anciens s'en sont débarrassée pour de bonnes raisons. Ces bonnes raisons s'appelaient parfois « primes au loup ». Un arrêté émis par la préfecture du Gard en 1807 explique :

« Considérant que les pertes que les loups font éprouver à l'agriculture, sont assez considérables et préjudiciables, pour que l'intérêt des agriculteurs et propriétaires dût suffire pour exciter leur zèle pour la destruction de ces animaux ; mais que néanmoins ce zèle sera plus actif encore lorsqu'il sera encouragé par des primes; que ces primes ayant été autorisées par le Ministre de l'Intérieur, il importe de les offrir à l'émulation, d'en faire connoître la quotité et d'en régulariser le payement... »

Il faut prendre en compte un autre élément puisqu'il est trop souvent dit que le sauvage serait le régulateur des herbivores, les termes étant souvent employés pour désigner une forme d'exclusivité. Cet élément est lié aux nombreux phénomènes météorologiques. Les grands froids, les fortes sécheresses, les pluies intenses sont les facteurs qui régissent le vivant dans les milieux naturels. L'action de prélèvement des associations de chasse conjuguée à la prédation naturelle du loup forment chaque année l'évolution des effectifs de populations. Le sauvage contribue mais il est un des contributeurs qui exercent la pression sur la faune, toutes pressions reçues ayant pour conséquence une résilience active, comme les naissances gémellaires plus nombreuses, par exemple, concernant les ongulés sauvages.

On nous parle alors de disparitions, de ravages, de destructions, dans l'incompréhension le plus souvent. Les certitudes d'autrefois ressortent alors comme les certitudes d'aujourd'hui sans réflexion, sans analyse, sans étude précise des faits et surtout sans remise en question des habitudes et organisations, nombreuses, mises en œuvre dans l'absence totale de prédateurs comme l'aigle, le lynx, l'ours, le loup comme il se doit et tous

les autres, car il faut rappeler que le prédateur est un animal, voire une plante, qui tue pour se nourrir. Alors, tout de suite, ressortent les dogmes communs dans lesquels il est établi que le prédateur, le loup ici, serait un prédateur

« absolu » et donc sans prédateur. Un prédateur qui serait au sommet d'une pyramide comportant des espèces dites « parapluie » alors que dans les faits, effectivement, un simple parasite peut tout à fait régir le fonctionnement décrit dans ses théories généralement admises qui n'ont qu'un seul défaut, redoutable par ailleurs, c'est qu'elles ne tiennent pas compte de l'emprise démesurée de l'humanité sur les milieux.

Certains parasites des sylves comme le scolyte engendrent des dégâts remarquables. Ces parasites permettent également l'évolution lente des forêts, les changements adaptatifs nécessaires à la vie. Le loup de plus n'a rien d'absolu, l'aigle, le lynx, l'ours, le loup lui-même sont des prédateurs de prédateurs. Quand ils existent, or c'est rarement le cas, puisque nous les avons globalement éradiqués! L'acarien, la tique, les virus sont également des prédateurs du loup même s'ils ne s'en nourrissent pas au sens propre quoique cette question pourrait largement être débattue. La bienséance veut que le prédateur tue sa proie avant de la consommer mais je doute que cet adage soit toujours en rapport avec la réalité. Certaines prises d'immobilisation, chez le chevreuil par exemple, situées sur un cuisseau, ou encore l'absence de prise à la gorge sur les brebis, alors que les consommations sont bien en rapport avec un grand canidé semblent démontrer le contraire, mais seule la forêt s'en souvient aujourd'hui. L'animal n'est pas totalement empreint de perfection, il est le sauvage qui sommeille en nous, perfectible et perfectionné par une lente évolution qui, j'espère, nous préservera des errances qui semblent naître aujourd'hui de nos inconsciences et de notre insouciance générale.

Le premier effet actuellement visible de la présence d'un prédateur des herbivores est qu'il tue et mange des herbivores, et comme le cation et l'anion en chimie le loup et l'herbivore s'attirent, en particulier concernant les animaux domestiques de rente ou non. Car ils sont vulnérables et en même temps abordables. Cette double qualité étant en rapport avec les nombreuses « déprédations » sur les ovins par exemple alors que, le mouton restera encore pour longtemps un animal vulnérable et la deuxième qualité admise, donc le fait qu'il soit abordable, est la seule qu'il soit possible de corriger afin de se protéger des qualités de prédateur du loup. A ce propos j'ai remarqué que quelques éleveurs de montagne cherchent à organiser leur

meutes de chiens en deux catégories : les chiens qui restent au troupeau et constituent le dernier rempart face à la prédation et les chiens qui s'interposent à l'extérieur. Des chiens qui vont au contact poursuivent le loup et « nettoient » le voisinage géographique. A l'écoute des éleveurs il semble que ces deux tendances soient encore expérimentées et même conjuguées. Je vous laisse imaginer le temps nécessaire à la préparation, l'apprentissage et l'organisation de ces nouvelles pratiques de pâturages sous la pression naturelle de chasse du sauvage. D'autres équipent leurs chiens d'un traqueur gps, tout comme les chasseurs, mais ces produits ne semblent pas totalement adaptés aux besoins de l'éleveur. Il est donc nécessaire de produire des matériels et applications spécifiques afin d'analyser l'activité des chiens de protection. Expérimenter largement en collaboration avec tous les acteurs de terrain est donc un gage certain de compréhension des phénomènes. Ce que les groupuscules extrémistes du pastoralisme souhaitent bien sûr éviter. Expliquer qu'il est possible de se préserver n'est pas prévu dans les dogmes qu'ils développent et qui finalement nuisent à l'éleveur en général.

Selon une carte de l'Institut de l'élevage, en France, l'évolution des populations de brebis saillies à la fin de l'année 2016 est la suivante : comparée à la période de 2015 elle est stable dans toutes les régions situées au sud y compris dans les départements où la présence du loup semble dense comme dans l'arc alpin. Quoique la densité du sauvage dans ces régions de montagnes, en 2018, soit encore faible. Et le plan de chasse mis en place par le gouvernement Macron aura pour conséquence à moyen terme, une augmentation de la densité du loup dans les Alpes à moins que nos politiques soient assez stupides pour aller jusqu'à l'éradication locale du canidé dans les années à venir, faute d'avoir largement anticipé. Au Nord de l'hexagone la situation est plus complexe, dans l'Est alors que le sauvage est bien représenté depuis 2011, officiellement, il faut remarquer une légère régression. A l'Ouest la situation est stable, tout comme dans le Centre alors que les départements situés entre Vendée et Haute-Normandie connaissent une forte régression comptabilisée entre 3 et plus de 6% en une année. Il n'y a donc pas de corrélation établie entre présence du loup et la baisse de l'activité ovine mais cette analyse ne tient pas compte des contextes, locaux en particulier. Car le contexte est un ensemble de données principal qui devrait faire l'objet de toutes les analyses, qu'il soit local afin d'adapter complètement les moyens aux besoins, départemental car la géographie des lieux, l'histoire même de ces contrées sont les clefs de compréhension indispensables et enfin régional car le loup ne connaît pas les frontières, en

dehors de celles qui s'imposent à lui même, or elles sont évolutives et saisonnières. Le comité loup départemental est ainsi trop fermé, il devrait être ouvert à tous sans restriction et sans formalité et devrait être baptisé « Conseil départemental de comité loup ». Il ne tient pas compte du contexte local, régional et même national, puisqu'on s'y contente d'y constater des indices de présences et des faits de prédations sans tenir compte d'un fait indéniable. Le loup est un canidé d'une très grande mobilité et les administrations françaises trop souvent d'un immobilisme constipé, conséquence d'une politique qui ne tient pas compte du contexte local. Appliquer la même politique nationale à tous les contextes locaux ou départementaux est d'une inefficacité remarquable. D'une administration uniformisée des territoires naissent les fortes contraintes environnementales.

J'ai reçu hier soir les images d'un éleveur vendéen, qui présentent la carcasse d'une brebis entièrement « nettoyée » dont la description pourrait paraître impressionnante. Il ne reste pour ainsi dire que le squelette, seul les antérieurs ont été emportés. De nombreux petits charognards ont su profiter de la circonstance, ici vraisemblablement le renard et des corvidés. Les os sont à nu sauf au niveau des métatarses qui conservent la peau, les côtes sont partiellement consommées, en particulier celles qui passent sous l'omoplate. Cette vendéenne est donc aussi le butin de charognards comme le sont parfois les carcasses laissées par le loup quand il ne consomme pas toutes les chairs. Toutefois le canidé a pour habitude de reprendre ses consommations sur les proies qu'il a mises à mort, parfois même sur les cadavres qu'il renifle de loin et durant plusieurs jours. Les faits sont connus et même filmés dans les Alpes du sud à propos du veau. Il consomme, digère sur les lieux, à quelques centaines de mètres au plus, si le site de consommation est calme et rassurant et peut parfaitement revenir trois nuits de suite pour se gaver d'os et de chairs avant de changer de secteur. A ce titre, certaines fèces de loup comportent des éclats d'os impressionnants, 15 ou 20 millimètres sont tout à fait possibles. Le canidé reste en place de un à six jours avant de reprendre le cours ordonné de ses déplacements au sein d'une « zone vitale » qu'il connaît parfaitement quand il est installé.

L'éleveur qui me demande un avis est surpris de retrouver l'ovin dans cet état de consommation avancé et il n'a pas forcément tort de l'être. Pour atteindre cet état il est probable qu'il y ait eu ouverture de la cage thoracique et donc mise à mort. Bien qu'il soit impossible d'en acquérir la certitude sans

une étude poussée sur les os afin de détecter éventuellement la marque des crocs, le cycle des charognards ne peut être mis en œuvre que si il y a décès de l'animal et également ouverture complète de la proie. Le renard, ici, qui a emporté un des antérieurs, probablement, ne possède pas la puissance nécessaire pour désarticuler le cadavre. Il y a donc un premier cycle qui doit être engagé, par un prédateur puissant, dans ce cas car la brebis de race vendéenne pèse environ 80 kilos et chez cette race rustique le bélier peut atteindre 150 kg. Le renard, quand il ne peut accéder aux muscles, va consommer le museau, les oreilles riches en calcium et la langue. Un individu intrépide va retirer un segment de peau et arracher le muscle dont les fibres étirées expliquent bien le comportement du petit carnassier.

Au printemps 2012, j'ai observé et étudié, dans le Toulois, en Meurthe-et-Moselle, une brebis qui s'était noyée dans le canal tout proche et qu'on avait posé sur un talus, sous des bosquets d'arbres, afin de la rendre plus ou moins invisible à la la vue des promeneurs qui utilisaient ponctuellement le chemin de halage.

Cette bête n'avait donc subi aucune blessure, malgré les températures basses des nuits précédentes elle était légèrement gonflée, la panse pleine d'herbes expliquait en partie cet état. Ce cadavre ne dégageait, pour un humain, aucune odeur détectable. Les oiseaux n'avaient pas découvert sa présence, non plus. J'ai donc décidé de suivre la décomposition lente de cet animal de rente et surtout, et c'était bien là ma motivation essentielle, comprendre le cycle des charognards qui allait éventuellement se mettre en place. Après de nombreuse visites rendues à cette bête d'expérience, il ressort que le renard et le blaireau ont tenté d'ouvrir la panse en vain, bien entendu, même après plusieurs jours. Après de nombreux passages des petits carnivores, c'est le long des côtes et en bas de la cage thoracique que l'un d'eux, après avoir arraché les laines, a réussi, après deux semaines d'observation, à consommer quelques dizaines de grammes seulement, de muscle, dont le rose vif traduisait encore le bon état de conservation des chairs. Le rythme de décomposition des matières est bien plus rapide en été et l'odeur forte qui s'en dégage vous colle à la peau pendant deux jours. J'en ai fait l'expérience sur des carcasses de moutons, par le passé, carcasses sur lesquelles le loup était venu consommer post-mortem, parfois même sur des bêtes mortes en couche, comme savent le faire également les chiens de protection, en estive de montagne.

Le contexte local a donc toute son importance. L'éleveur d'ovins ou de bovins qui laisse ses bêtes à l'herbe les exposent aux aléas naturels, il ne maîtrise pas tous les éléments naturels et la prédation du loup, la première

fois, est souvent incomprise. C'est un élément naturel qui au contraire d'autres comme la foudre par exemple, qui frappe un troupeau en montagne, peut se répéter fréquemment et de manière régulière car le sauvage est inscrit, dans un cycle naturel, lui aussi. Ainsi de mois en mois et d'année en année, les faits se répètent invariablement, si et seulement si, les conditions d'accès au troupeau ne changent pas. Le loup est un prédateur des herbivores, c'est encore une évidence, et ses comportements de prédation sont en rapport avec la territorialité qu'il met en place progressivement, en rapport également avec ses expériences acquises et individuelles de la chasse. Il n'y a pas d'apprentissage de la chasse, aucune étude ne le prouve. Chez le loup, il y a donc de bons chasseurs et de mauvais chasseurs, comme chez les humains, l'apprentissage ne permet pas systématiquement d'acquérir tous les procédés sauf au travers de l'expérimentation et de l'expérience acquise. Je constate donc que les tirs du loup exercés sur les troupeaux sont totalement obsolètes, quand le plus expérimenté à la chasse est abattu les mauvais chasseurs se retournent vers les troupeaux ovins sans défense. C'est le travail de la brigade du loup mise en place par Ségolène Royal. Cette brigade a d'ailleurs adapté ses comportements de destruction de l'espèce puisque leurs premiers faits d'armes axés sur le résultat et en particulier la destruction d'une majorité d'individus d'un même groupe menait à des dommages collatéraux importants sur les domestiques. Les tirs de destruction ont des conséquences directes, ils font augmenter l'âge moyen des individus dans les groupes, il y a donc une synergie de dispersions qui s'en suit à court et moyen terme. De plus, le fait de fragiliser les groupes entraîne une augmentation de la concurrence entre les meutes qui expulsent les groupes les plus faibles pour acquérir du territoire. Ce fait est reconnu.

Un grand moment d'écologie et de compréhension des phénomènes de prédation du sauvage sur la ruralité. Il est donc impératif de reconvertir cette brigade de tueurs en acteurs d'études, ce ne sont pas les sujets d'investigations scientifiques qui manquent à propos de cette espèce mal connue en France. Sans compter le coût exorbitant des tirs entrepris par cette instance totalement occulte, en dehors de quelques coups de communication insipides dans lesquels la presse ne semble pas vouloir comprendre les tenants et les aboutissants. A ce titre, personne n'a entendu parler d'un tir exercé en octobre 2018, de mémoire, sur un chien de protection de race Anatolie, confondu avec un loup dans les Alpes. Ce tir exécuté de nuit restera dans les annales du pastoralisme et pour lequel les instances de la « pastexologie » pourtant friandes de dérives n'ont curieusement pas communiqué officiellement. Les instances de l'officialité ne se sont pas

exprimées sur ce sujet, elles jouent une partie de poker-menteur permanente indispensable à tronquer les réalités y compris concernant les conditions et résultats obtenus localement ou régionalement puisque ces résultats ne sont pas étudiés.

Les capacités physiques des individus prédateurs ont également leur importance, une jeune louve de 20 kilos n'aura pas les mêmes capacités à la chasse qu'un grand loup mâle expérimenté de 40 kilos. Il est nécessaire de rappeler ces évidences, j'en suis désolé, tant le lecteur parfois a perdu le sens des réalités naturelles ceci écrit sans aucune prétention et bien que le canidé soit armé naturellement pour la chasse. Tant au niveau de son ossature et de sa musculature adaptées, que de sa dentition particulière qui comporte des crocs très puissants et des carnassières redoutées lui permettant de briser les os et d'arracher les chairs au besoin, tous les individus du groupe ou de la meute ne sont pas systémati-quement des spécialistes redoutables de la mise à mort.

Certaines prédations du loup, voire certaines consommations correspondent pas forcément aux mode opératoires du sauvage, elles paraissent parfois en rapport avec son cousin proche, le chien et il est fréquent que l'ADN confirme ultérieurement la présence du loup sur des prédations non représentatives, a priori. Autres faits étonnants, les prises à la gorge. Bien qu'elles soient fréquentes, elles sont parfois précédées d'une prise d'immobilisation sur les cuisseaux. Cette donnée est certainement fréquente chez le chevreuil quand le loup chasse à l'approche avant de lancer un galop, bref afin de surprendre et saisir sa proie. La prise de mise à mort est parfois absente sur le cadavre. Un animal sain et adulte sera donc souvent étouffé, asphyxié ou pour le moins étourdi avant les premières consommations. Le « repas » du loup est assez bref, la consommation, une fois la panse ouverte est rapide alors que le loup emporte souvent chairs et os avant de quitter provisoirement les lieux. Malgré tout certains individus passent plus de 80 minutes sur la proie avant de s'en écarter provisoirement ou définitivement. Une des caractéristiques des prises de gueule du loup implique que le saignement est faible tant la pression exercée sur le muscle est forte, les hématomes qui se trouvent sous la peau, pour peu qu'il soit possible de retrouver deux gouttes de sang, mêlées aux poils, sont représentatifs du sauvage. Certaines prises à la gorge sont presque invisibles, on peut parfois y déceler deux traces de sang coagulé qui forment des croûtes à peine perceptibles. Écartement des crocs de 45 mm, diamètre important jusqu'à 8/10 mm et profondeur de près de 4 cm parfois. Cette marque ne laisse

jamais de doute sur l'identité du prédateur. Certains chiens qui sont « corrigés » par le loup ne semblent pas affectés de morsures, toutefois, un saignement intense peut apparaître plusieurs heures après les faits.

Nous passons donc tout un week-end à explorer la partie ouest des monts bretons sur la zone centrale du parc régional Armorique non loin des faits de prédations répétés sur le chevreuil qui ont eu lieu entre février et mai 2012. Faits qui sont restés ignorés! Mais peut-être pas de tout le monde!

Ce qui me surprend immédiatement, c'est la faible fréquentation en journée des routes et voies communales et même départementales. J'ai passé de longues minutes à observer et attendre qu'il se passe quelque chose en milieu de matinée par exemple. Les feuilles sèchent sautent comme des gerbilles au rythme des courants d'air. Alors que les arbres ont retrouvé leur feuillage, seul le vent utilise les couloirs de circulation mis en place par les hommes. Les feuilles mortes de l'automne dernier traînent encore sur les accotements là où le vent les pousse. Il règne ici une certaine absence dans laquelle le loup se reconnaîtra rapidement. Ce gage de présence future du canidé est tout de suite une évidence. Le prélude à une installation possible si d'autre critères sont présents. Non que le loup fuit la présence de l'homme qu'il a toujours côtoyé depuis des millénaires, les sons inhabituels, les odeurs surnaturelles, les mouvements linéaires sont pour lui des objets d'interrogation et d'observation. Le loup est à l'écoute, il tend l'oreille, respire ses alentours, perçoit l'invisible présence de celui qui marche debout. Il s'approche parfois, profitant de la géographie des lieux pour se dissiper comme une brume matinale et se poste afin de comprendre son environnement. En Bretagne, trois aires connues permettront au sauvage de se reproduire en toute quiétude si il est inquiété. Ces aires d'environ 100 km² disposés sur le Finistère et ses deux départements voisins feront l'objet d'investigations durant l'automne et l'hiver 2019/2020 si la météo le permet.

Aux problèmes le loup cherche des solutions, au contraire du chien qui si le problème est trop complexe va demander à la main de l'homme de le résoudre à sa place. Nous devrions nous en inspirer afin de tenir le sauvage à l'écart des troupeaux.

Ainsi connaître la biologie du canidé est un gage de réussite dans les démarches de mise en protection des troupeaux. Allié à la connaissance du territoire, de ses bêtes, de son contexte et de son terroir l'éleveur est mieux armé quand il comprend le fonctionnement du loup. Mais il ressort souvent que chercher à comprendre le loup serait une trahison, voire l'acceptation de

sa présence. Toutefois, le loup ne sachant pas encore lire, il faut remarquer, également, que les responsabilités sont humaines et non sauvages bien que les constats de prédation sur certains troupeaux soient parfois très marquants psychologiquement pour qui a passé du temps à élever, soigner, euthanasier parfois aussi, ses bêtes, tout en organisant une sélection adaptée et pérenne.

D'autant plus quand les faits sont soudains, alors que le loup s'immisce de plus en plus dans la vie des hommes comme un fantôme puisque sa présence n'est pas reconnue officiellement, faute d'investigation et de volonté politique alors qu'il est présent depuis des mois, voire des années et qu'il va éventuellement revenir. Alors que rien n'est prêt pour s'en prévenir, la mort fait partie de l'élevage qu'il soit ovin ou bovin ou tout autre par ailleurs, l'éleveur côtoie la mort fréquemment donc mais sentir la mort rôder est bien plus difficile que de subir un vêlage difficile, de retrouver des morts-nés au sol, un veau difforme et non viable au pied de sa mère, une vache qui s'est cassée une patte en chutant, un agneau étouffé dans un filet, une bête morte en couche durant la nuit. A l'apparition d'un premier fait c'est donc le doute et l'incompréhension qui s'installent et si le loup revient, c'est bien son absence coupable qui va faire de lui un tueur dans l'esprit du berger ou de l'éleveur. Alors que le canidé reste manquant à la compréhension tout en devenant peu à peu un inquisiteur, dans l'esprit, si toutefois il se déplace peu. Mais il peut aussi, et cela est fréquent, faire parler de lui quelques mois, une année voire plusieurs années, plus tard, car ces comportements de chasse sont, dit- on, opportunistes, ce qui est en partie exact mais ils sont aussi ordonnés, géolocalisés, inscrits dans un territoire très évolutif. Inscrits dans un contexte local variable et dans certaines formes que l'on peut également nommer habitudes!

Même entre-midi sur les courbes sinueuses du bitume de rares engins motorisés s'entendent au loin. Nous passons inaperçus comme pourrait l'être le loup lui même si il était présent, trottant rapidement sur le bord de ces routes ensauvagées où seules les ombres et le vent jouent encore avec l'asphalte gris et poussiéreux.

De nombreuses coulées suivies par la faune sauvage mènent aux abords des routes. Un pont envahi de lichens et de lierre découvre un petit cours d'eau, l'eau est omniprésente en ces lieux. Un peu plus loin une voie ferrée rectiligne mène à une zone boisée et j'imagine le loup trottant en fin de nuit

sur le ballast en direction d'une aire de repos soigneusement choisie, proche et en même temps isolée des hommes, tantôt bruyants et indiscrets.

Une petite route tout aussi rectiligne envahie par une herbe maigre en son centre pourrait même lui permettre de varier son itinéraire. Bien que le canidé soit relativement routinier dans ses déplacements tant sur les distances que sur les axes empruntés il semble apprécier de pouvoir s'échapper, au besoin, de l'emprise du quotidien. Dans les faits le sauvage varie ses itinéraires très souvent, il investit chaque hectare de terrain progressivement, au cours de ses nombreux déplacements quotidiens.

Le loup doit savoir que les habitudes sont sans rapport avec la naturalité, ce concept écologique qui décrit la qualité des milieux ou des êtres et rapports à la culture humaine n'appartient pas au loup. Seul le chien peut intégrer cette notion. Les dernières données génétiques nous expliquent que le chien serait né il y a 36 000 ans. Dans ce contexte il faut donc constater que l'humanité s'est encombrée du chien pendant 25 000 ans et bien avant la naissance d'un pastoralisme nomade ou même de l'agriculture. Alors que le sylvopastoralisme est une invention tardive du XIX esiècle, les bases techniques actuelles sont issues des expérimentations engagées au début du XX esiècle.

J'ai toujours le réflexe de rechercher des dépôts sur ces petites routes largement empruntées par le sauvage, chaque nuit et également tôt le matin et encore moins souvent dès le début de l'après-midi. Le loup sort parfois de sa léthargie à l'heure du goûter chez les humains. Il marque souvent aux croisements des voies qu'il utilise en particulier sur les limites de la zone qu'il va peu à peu considérer comme étant la sienne à titre plus ou moins exclusif. Il marque souvent quand il est surpris par l'humain, également.

Car si le loup était effectivement le grand prédateur absolu qu'on souhaite trop souvent nous présenter il aurait peut-être pour ambition de repousser les hommes en dehors de la territorialité qu'il met en place, or il semble ignorer l'humain tout en le côtoyant à son insu, trop souvent semble-t-il pour les esprits fermés.

Le loup accepte donc la présence de l'homme ce qui devrait nous amener à réfléchir. Réfléchir à ses capacités d'influence sur le milieu dans lequel nous évoluons nous-mêmes car le loup fréquente l'humain sur ses territoires. Alors même qu'il nous observe nous ignorons souvent sa présence et en toute sécurité, ce canidé curieux peut s'approcher à quelques dizaines de mètres sans être détecté et retourner d'où il vient sans même se soucier de notre ignorance des faits.

Je me suis souvent demandé ce que pouvait bien représenter l'humain chez ce canidé! Je n'ai pas de réponse à cette interrogation, il faut même se demander si le sauvage se pose ces questions existentielles. En tout état de cause l'humain n'est pas un herbivore, donc ne représente pas une proie potentielle, ni même un concurrent puisqu'il n'est jamais aperçu, dévorant les proies habituelles du loup et l'humain ne lui conteste que rarement la propriété des proies qu'il a mises à mort de ses crocs, du moins en direct.

C'est parfois dans ce contexte que des accidents surviennent en milieu naturel avec la faune sauvage. Se comporter en concurrent vis-à-vis du loup, se comporter en prédateur contestant ou en prédateur de prédateur peut engendrer des interactions négatives avec le sauvage. Bien quelles soient très rares, ces interactions négatives sont souvent en rapport avec le nourrissage de la faune d'une manière consciente ou inconsciente. Appâter est aussi nourrir, les troupeaux abordables sont donc éventuellement une incitation à consommer, une forme de nourrissage dont tout le monde se passerait volontiers et qui est pourtant bien réelle quand les premiers événements ont lieu sur les troupeaux à l'herbe, si ils se réitèrent. Anticiper largement permet donc de se préserver beaucoup mieux du loup tout en fermant les portes à l'habitude, au retour fréquent du canidé, à la sauvagerie qui s'installe peu à peu.

Ne pas anticiper, au contraire, est le gage de notre intégration dans la territorialité du sauvage. C'est dans la gueule du loup que l'on comprend alors sa sauvagerie. C'est faire partie des meubles en quelque sorte. Il est donc indispensable de contester la territorialité du loup en définissant la vôtre. Il doit savoir que je suis là ! Quand le loup devient de moins en moins invisible c'est que les meubles sont en place. Or le loup est très mobile, il faut alors impérativement changer vos habitudes et c'est souvent dans cette situation que l'éleveur se retrouve quand il n'a pas été informé. Prévenu, formé et soutenu au moment où le sauvage, après quelques années généralement, même si les individus varient eux-aussi, a mis en place sa géographie et son aménagement naturel du territoire. Vous faites alors partie des meubles et le loup ne manquera pas de vous le rappeler si vous restez statique en esprit et en geste. Vous êtes prévenus. La mobilité du loup doit engager à la mobilité de l'esprit.

L'homme chez le loup ne représente donc que bruits et odeurs, curiosités certainement et très occasionnellement, lenteurs encore, car il est bien lent l'humain dans ses déplacements. Stupeur quand il s'exprime par des sons inhabituels dans un milieu naturel car l'homme est le seul animal qui parle,

qui peut projeter des objets aussi et qui contrôle un autre canidé : le chien. Son frère de gènes qui a perdu toute sa sauvagerie originelle.

Cette bête humaine qui se déplace comme un plantigrade est aussi une bête curieuse qui investit tous les milieux et peut se regrouper parfois en grand nombre subitement et sans prévenir! Pour le loup l'humain est peut-être une anomalie de la nature, une errance provisoire, d'ailleurs il est entouré de machines tout aussi bruyantes que lui et tout aussi génératrices d'odeur. La différence essentielle de compréhension ou d'appréhension du milieu entre les deux espèces réside essentiellement dans le fait que le loup sait en permanence ce qu'il se passe autour de lui, même si parfois il peut se laisser surprendre, alors que l'humain contrôle son environnement à l'aide de processus et de machines qui l'ont complètement coupé des réalités extérieures. Cette communion désœuvrée à la nature est devenue complètement infertile.

Alors que le sauvage est en communion avec son milieu, l'humain et en communion avec lui-même et c'est là qu'il faut revenir aux conséquences de la présence du loup! qui finalement va vous obliger à changer d'attitudes. C'est en cela peut-être que l'on pourra le qualifier plus tard de générateur de cascades trophiques improbables. Le loup serait donc avant même le chien, le meilleur ami de l'homme. C'est à confirmer également, car je doute encore que l'humanité puisse comprendre totalement cette chronologie tant la souffrance qu'elle peut engager correspond complètement à l'humain. Il faut donc tuer le loup, un bon coup de 12 et on n'en parle plus, toutefois si cette stratégie fonctionnait, le loup ne serait pas en train de trotter sur le sol breton, de nos jours. Et depuis plusieurs années, de plus.

Les paysages me rappellent un peu la Lorraine, ils ondulent en quelque sorte tout comme un écosystème. Cette ondulation peut être mise en rapport avec les courbes sinusoïdales qui représentent bien les évolutions du vivant. Le vivant varie tout en conservant une biomasse adaptée aux paysages. Les paysages bretons varient également. De bois en landes et de roches en herbe, un milieu propice aux prédateurs pourvu que les proies s'y retrouvent également. Les chemins creux sont nombreux tout comme les petites routes de campagne. La C17 et la D21 représentent bien les voies nocturnes utilisables par le lupus. En direction de Loperec nous découvrons le lendemain un des plus grands troupeaux d'ovins présent dans les monts. Entre les petits sommets courent les bois, zones enherbées côtoyant de belles haies et sapinières incongrues. Un paysage que je qualifie de parfait, pour le sauvage.

Le canidé apprécie de faire la sieste sur les aiguilles en lisière de bois, à l'affût d'une animation alors qu'il digère lentement les kilogrammes de viande qu'il vient d'avaler, non loin le plus souvent de ses faits de prédation. Je remarque aussi les nombreux enrochements qui émergent de sylves, propices au repos et plus si affinités. Tout comme les landes encombrées. Alors que les balles de foin mécaniques attendent d'être retirées du paysage, il reste quelques herbes hautes à admirer. Les strates de végétation se mélangent, entre landes, zones boisées et zones d'herbes folles de plus en plus jaunies au fur et à mesure qu'elles s'approchent ou voisinent la lande. Là paissent des ovins. Quelques agneaux fluets, peut-être des tardons, courent après les brebis nourricières. Quelques brebis chôment déjà à l'ombre d'une sapinière élevée aux troncs dégarnis. L'été engage déjà à la sécheresse. Chercher des pistes de loup dans ce contexte de sécheresse est d'ailleurs une gageure. Nos semelles et nos pieds s'en souviennent.

En Bretagne, les deux derniers étés étaient secs comme ailleurs, nous avons eu bien du mal, à l'observatoire, de suivre les dispersions, mais l'équipe en place est d'une qualité exceptionnelle sur de multiples plans. C'est bien grâce à ces intervenants de terrain que la compréhension est possible pendant que l'officialité est sceptique et se contente globalement de nier une évidence de plus en plus émergeante! Tout en traitant des faits locaux qui resteront provisoirement inconnus.

Nous prenons de la hauteur afin d'apprécier toute l'importance du paysage, un petit chemin pavé de pierres qui pourrait faire penser à une ancienne voie romaine se glisse vers le sommet. Le vent bat toujours la mesure dans un silence feutré par les frondaisons. Nous explorons les chemins et les sentes fines et délimitées par des herbes hautes ondulantes au gré des courants d'air qui s'y glissent, véhiculant les odeurs de l'été. Toutes les scènes sont filmées et feront l'objet un peu plus tard d'une vidéo en rapport avec l'analyse de contexte que nous engageons depuis deux jours. Quelques ruches silencieuses chauffent au soleil au milieu des fougères. Les tempêtes des années passées, comme en Lorraine, ont laissé des traces, certaines clôtures s'accrochent d'arbres en tronc éclatés, les systèmes racinaires formant même par endroit, comme un talus raide infranchissable aux bêtes et aux hommes. Puis nous filons en direction de Le Faou afin de nous approcher des bêtes. Les brebis et agneaux sont nombreux, plus d'un millier sûrement, étalés en plusieurs lots sur de grandes surfaces aux paysages toujours aussi variés. Ici aussi une parfaite densité de chevreuils et de sangliers permettra une installation pérenne du loup. Comme dans le centre Bretagne plus tôt. De

nombreux panneaux routiers signalent la présence des grandes pattes comme le dit Marco. Nous quittons les lieux avec la conviction que sans anticipation en rapport avec le retour tout à fait probable du loup, les déconvenues seront nombreuses et fortes. Il est prévu de retourner sur les lieux l'année suivante. Ce que nous n'avons pas encore fait.

Chant 7. Recherches sur l'histoire passée du loup en Bretagne

« Sur la protection des troupeaux : Comment mettre en place des aménagements pastoraux favorisant les outils de protection afin de contenir la prédation tout en préservant la pérennité des autres espèces sensibles du milieu ? »

La science est caractère d'observations, nous sommes exactement et totalement dans cette démarche. Observer est notre credo durant de très nombreux mois. Ensuite il faut tenter de comprendre, noter, relever, expliquer, cartographier, infirmer ou confirmer des hypothèses et c'est en cela que l'histoire, le terroir des lieux révèlent toute son importance.

Jean m'a été d'un grand secours sur cette recherche de documentations et d'écrits récents et surtout passés. Il connaît très bien le sujet et a compris rapidement que le canidé pouvait s'installer aisément en Bretagne, contrairement à l'élite locale qui traite habituellement du sujet. La reconquête du territoire par le loup dure depuis environ huit années durant lesquelles personne n'aurait rien remarqué! C'est troublant et à la fois caractéristique de l'espèce. *Nul n'est prophète en son pays* dit le proverbe.

Marco, également, a mené des investigations sur des faits plus récents compris entre 2011 et 2013. Afin de comprendre ce qu'il s'est, éventuellement passé en Bretagne, il faut suivre et analyser également ce qui se déroule de manière peu visible dans les régions voisines. Farid Behamou, chercheur à Poitiers, explique à la presse en mai 2019, dans un article cohérent de *Centre-Presse* concernant des événements inexpliqués qui se produisent dans la Vienne que, je cite :

« Il faut enquêter, chercher des crottes, des poils, expertiser les cadavres, se poser et réfléchir... ».

C'est exactement ce que nous avons fait depuis de très nombreux mois en Bretagne, en équipe et ces investigations auraient pu être engagées par les associations environnementalistes et les autorités concernées. Alors que c'est le déni habituel qui est instauré, la Bretagne ne peut plus accueillir le loup en meute, les conditions ne sont plus adéquates, les faits de prédations ne sont pas assez fréquents pour être pris en compte et j'en passe en terme de sous-information et de méconnaissance de l'espèce. La liste des désinformations habituelles est longue. Ce n'est pas l'objet de ce récit. Toutefois cette logique de l'incompréhension est toxique.

Concernant la présence du loup dans le passé plus lointain et en particulier au XIX^e siècle, les récits de Franck Davies dans Chasse aux loups et autres chasses en Bretagne sont très évocateurs. Les nombreux lieu-dits référencés en Bretagne, partiellement, sont tout aussi suggestifs, au nord de la région Bretagne entre Ploudalmézeau à l'ouest et Saint-Brieuc à l'est il est remarquable de constater que l'ensemble de ces lieux sont repositionnables sur une droite qui court sur un axe tendu du loup de près de 140 kilomètres. Dans les textes de Davies il faut constater que les compétences étaient fortes et indispensables afin d'assurer une pression de chasse répétée, le plus souvent à la demande des paysans. Ces compétences n'existent plus localement. La biologie du loup en France reste un domaine dans lequel peu d'intervenants sont capables de tenir des discours cohérents sans prendre des références à Yellowstone, par exemple. Or ces références sont obsolètes, le loup en France et en Europe de l'ouest adapte sa biologie aux conditions des milieux qu'il rencontre, aux contextes géographiques et anthropiques dans lesquels il évolue alors que la sous-espèce présente n'est pas en rapport avec les individus présents dans un passé, qui n'est pas si lointain toutefois.

Ces recherches des événements du passé permettent donc de comprendre également que le canidé sauvage peut engendrer encore de nos jours, des dommages aux troupeaux qui bien sûr paraissent insupportables quand le retour naturel du loup n'a pas été devancé. Tous les acteurs de terrain ne souhaitent pas voir s'installer des groupes ou meutes sur les surfaces qu'ils exploitent, en particulier quand cette exploitation est en rapport avec une certaine forme d'occupation des domaines qui deviennent communs à l'homme et au loup. Et c'est là qu'il faut comprendre que les dispersions du loup ont pour conséquence une forte territorialisation mise en place peu à peu et dans laquelle l'élément humain est intégré, alors que cette appropriation naturelle, parfois provisoire, va se confronter aux activités humaines.

Le groupe peut être représenté par quelques individus affiliés ou non, il existe donc des associations de loups comme il existe des associations humaines. Ces groupes sont souvent les plus mobiles et les plus instables. C'est vraisemblablement le cas en Bretagne en 2018 et 2019 concernant l'affiliation. Comme il existe aussi, parfois, des loups solitaires ce qui constitue finalement un fait peu fréquent, contrairement à ce que l'on peut lire dans la presse tous les jours.

Il faut tout de même relativiser les événements du XXI^e siècle en rapport avec les prédations du loup sur les troupeaux. Bien-sûr toutes les instances de l'élevage vous expliqueront que le pastoralisme n'est pas compatible avec la présence du loup et pour cause, les chiens autrefois utilisés sur les étaient évidemment des chiens protection troupeaux progressivement dès la fin du XIX^e siècle, ont été remplacés par des chiens de conduite. Ces chiens de protection aux nombreuses races connues ont donc disparu du paysage pastoral au XX^e siècle jusqu'aux premières déprédations sur les troupeaux, attribuées à des chiens dit « errants » dans les départements du sud-est de la France au milieu des années 80. Tout en perdant les acquis ancestraux en rapport avec l'utilisation des chiens de protection, nous avons également perdu les connaissances indispensables pour se protéger des prédations du loup, en terme de biologie de l'espèce. Une biologie très complexe finalement et que peu d'intervenants abordent complètement.

Le loup vit donc en meute le plus souvent et l'existence de groupes ne s'explique que par des contraintes environnementales sur des individus un moment isolés et qui vont chercher à créer les conditions favorables à la survie. La meute est donc une organisation, ou plutôt un processus naturel qui permet de favoriser les capacités de survie dans un milieu naturel souvent anthropisé. Ses différentes composantes d'individus variés, reproducteurs, loups et louves adultes, jeunes loups et éventuels louvarts et louveteaux forment un mélange d'interactions variables complexes dans lesquelles les discours convenus trop souvent répétés sur le comportement du loup n'ont guère de sens.

Dans le monde réel du loup, les reproducteurs sont multiples, les couples sont instables, les soins apportés aux plus jeunes sont très variables en terme de qualité et de résultat, les séparations sont fréquentes, les regroupements aussi. La principale qualité du loup réside dans sa mobilité. Mobilité territoriale car il est le plus rapide des trotteurs carnassiers en Europe mais

aussi mobilité plastique, de comportement donc. Ces deux types de mobilité font du loup un être compliqué qui s'accouple souvent avec plusieurs femelles, abandonne souvent ses louveteaux si la pression du milieu est forte, peut engager des alliances provisoires avec des individus non affiliés, alors que les phénomènes de dominance souvent décrits n'existent pas vraiment. Du moins dans nos contrées françaises où la meute comporte le plus souvent moins de 8 individus, cette donnée étant en rapport avec les capacités de dispersion du canidé dans un univers français qui est en cours d'installation depuis 30 ans. La plus grosse meute en France est détectée dans les Alpes et comportait 14 individus, de mémoire. Toutes les catégories sociales y étaient représentées, des multiples reproducteurs aux louvarts, certainement. Une exception toutefois qui confirme encore une règle qui n'existe pas, le loup ne s'entiche pas de règles établies, il est la règle et la règle est multiple de comportements et d'ajustements que nous entrevoyons à peine.

Tout individu intégré à un groupe ou né au sein de la meute interagit en permanence avec les autres membres et ces interactions constituent une intelligence collective adaptée strictement aux conditions du milieu. Cette intelligence collective implique une forte stabilité, des capacités de survie élevées, une forte propension au territorialisme et c'est bien le milieu dans lequel le loup évolue qui va générer indirectement les interactions avec les activités humaines et les phénomènes de résilience adaptative de l'espèce. Le loup occupe le territoire et l'intelligence collective dont il fait preuve va lui permettre de prospérer et d'occuper l'espace des herbivores et des petits carnassiers. Tant que le milieu le permet le canidé va faire preuve de capacité de reproduction adaptée. Au moment où le chaos naturel ou entretenu par les hommes passe à l'équilibre instable, le nombre de groupes reproducteurs chute. Le nombre de femelles chez les naissants chute également alors que l'équilibre très provisoire instauré naturellement par le loup peut être remis en question lors d'un hiver froid, pluvieux, neigeux et long qui va faire chuter drastiquement les effectifs de ses proies herbivores et par conséquent la densité de loups sur les domaines qu'il occupe en meute ou en groupe à moven terme.

Ainsi tant que les conditions sont favorables le loup produit du loup et inversement si les conditions deviennent défavorables, la mortalité chez les naissants est forte, les tentatives de dispersion plus nombreuses et le taux de survie à 18 mois qui est de l'ordre de 25 à 30 % s'écroule également alors que les taux de survie du chevreuil, concernant les naissants, varie

considérablement d'une année à l'autre. Ce taux chez le faon est estimé varier entre 30 et 85 % des naissants. A l'étude des populations d'ours blancs en Arctique il est possible de constater que l'effectif de population de l'ursidé suit en décalage l'évolution de sa proie favorite. Le phoque gris, dans l'évolution de ses populations est le vecteur qui va faire onduler par rebond les effectifs de prédateurs de l'espèce. Comme chez le sauvage les effectifs de populations de proies forment les effectifs de population des prédateurs, alors que vous présentez au loup des troupeaux domestiques fragiles dès les premières dispersions, sur de nouveaux territoires peu anthropisés. Des cheptels totalement accessibles, nombreux et qui vont casser cette dynamique naturelle si ils sont intégrés au domaine de survie du sauvage. En Bretagne cette sur-dynamique n'est pas encore en place en 2019 mais les premiers faits de basculement progressif semblent apparaître à l'automne en Morbihan. 2020 va confirmer cette tendance et l'isolement de certains individus semble aussi en rapport avec des tentatives de prédations sur des ovins et la disparition d'agneaux. La reproduction du loup est donc probablement l'événement naturel qui va engendrer les déprédations incessantes et provisoires du sauvage.

Et c'est à ce moment crucial que les dysfonctionnements engendrés par l'humain, car les infamies sont humaines et non sauvages, je le réaffirme, deviennent insupportables. Dans un contexte où les dispersions du loup sont mal suivies, non anticipées alors que les acteurs de terrain ne sont pas informés, les troupeaux, ovins ou bovins et autres herbivores domestiques sont parfois intégrés dans les territoires comme étant des secteurs de chasse aux nombreuses proies disponibles et peu mobiles.

En 1840, les données connues font état de 100 000 domestiques prélevés par les 5000 loups adultes recensés à cette époque précise. Les pertes sont importantes. Elles se chiffrent à près de 22 000 000 d'euros actuels et concernent les pertes de bétail, de laine, lait et autres pertes indirectes comme des dysfonctionnements dans la reproduction des ovins par exemple (baisse de la fertilité et/ou avortement, etc...) mais aussi les temps de gardiennage qui représentent près de 20 % des sur-coûts totaux.

De nos jours le loup s'installe dans les zones hyper-rurales ce qui lui permet de s'accaparer des capacités de survie plus importantes car les efforts consentis en terme de dispersions et de recherches de territoire impliquent aussi des ressources. Ainsi dans ce contexte de recherches d'installation et de pérennisation du groupe, alors que le premier groupe breton détecté est très mobile en centre Bretagne, en 2018, toutes perturbations du milieu confondues au territoire du sauvage peut engager des dommages aux troupeaux. Lever le loup en battue va le pousser quelques dizaines de kilomètres, plus à l'ouest, ou plus au nord car le loup connaît parfaitement la géographie des lieux qu'il a explorés, et cette dispersion subie va se transformer en prédation sur les domestiques présents dans la surface de retrait concernée. Avant un retour au territoire qui va avoir lieu après quelques jours ou quelques semaines. En 2019 les installations du loup se dénombrent au pluriel dès l'automne.

Ainsi il est préférable de savoir où se trouve exactement le canidé, plutôt que de le pousser indirectement ou directement vers des aires de retrait dans lesquelles son comportement de chasse naturel va se transformer en comportement de survie. A ce titre il est regrettable que les instances concernées n'aient toujours pas mis en place une application gratuite concernant la présence du loup, en temps réel, dans les différentes régions de France. Pour se préserver du loup il faut savoir qu'il est présent et il faut savoir qu'il est en train de s'installer. Peu importe qu'il reste en place ou non, le flux de dispersion engagé vers l'ouest de l'hexagone est fort et varié. Nous allons traiter ce sujet au prochain chapitre.

Mais revenons à l'année 1840 et comparons les faits à ceux de l'année 2018. En 2018 le loup prélève environ 12 500 têtes de bétail sur un effectif d'ovins de 7 400 000 d'individus. Localement les pertes sont fortes. L'État consacre plus de 28 000 000 d'euros à la présence du loup. L'effectif moyen annoncé en 2019 est de 530 individus et 580 en 2020. Toutefois les modèles mathématiques utilisés sur d'autres espèces de mammifères prouvent qu'ils minorent les effectifs d'environ 40 %, comme concernant le phoque gris au Canada.

J'ai donc retenu un effectif probable de 770 individus, adultes, en France en 2018, bien plus probable que les chiffres officiels. Le niveau de prédation de 2019, près de 12 000 domestiques au 10 décembre, après 96 tirs de destruction essentiellement exercés dans les Alpes confirme que les modèles dérivent sensiblement des réalités.

Les éleveurs sont relativement bien soutenus en France en terme de moyens et de budgets même si trop souvent, les versements sont trop tardifs. On pourrait même expliquer que les moyens semblent démesurés si on les compare aux aides versées dans un passé proche. Toutefois les connaissances

et expériences nécessaires, voire une forte expérimentation chez certains éleveurs sont encore d'un niveau peu élevé.

Ainsi va le loup sur les chemins et sentes bretons sans qu'il ne soit détecté officiellement. De nombreuses observations ont eu lieu cependant depuis 2015, de la forêt de Lorge en novembre 2015 en passant par Kerguz en septembre 2017, en janvier 2018 sur Le Quillo puis plus tard, de nuit sur Canihuel en septembre 2018 vers 4h30, et encore sur Caurel, aux abords du lac de Guerlédan le 8 septembre 2018 au lever du jour, puis sur la tranchée d'Hilvern où deux canidés sont aperçus dix jours plus tard avant qu'un témoin ne croise trois individus se déplaçant à la queue-leu-leu, selon l'expression dévouée au loup, non loin de Gueltas le 13 février 2019. La majorité des observations concernant le sauvage ont lieu tôt le matin, ou durant la nuit entre 1h00 et 3 h00, parfois dès le milieu de l'après-midi. Ces faits ne sont pas exhaustifs. En 2019 et 2020 nous avons observés au loin et à quatre reprises des individus isolés ou en groupe de trois individus. Essentiellement de nuit à l'exception d'un cas.

Après de nombreuses études sur l'historique du loup en Bretagne, où il ressort que le loup était omniprésent alors que la faune sauvage des herbivores était pour le moins dans ses effectifs passés beaucoup moins appropriées à son installation, il faut se demander quelles ont été les évolutions depuis le XIX^e siècle, en Bretagne.

La Bretagne possède-t-elle les biotopes indispensables à la présence du loup?

C'est encore la question qu'il faut se poser avant de s'exprimer sur le sujet. Le canidé se plaît dans les lieux reculés et difficiles d'accès à propos de ses aires de repos et de reproduction, il est malgré tout, tout à fait habituel, de le voir s'installer près de l'homme. En Roumanie, en Allemagne et en Italie les loups vivent en meute aux abords des villes, en Espagne et en Allemagne, également, dans les vastes plaines céréalières. Le sauvage fréquente les milieux montagnards, des prairies de fond de vallées, aux pelouses d'altitude, parfois, largement au dessus de 3000 mètres.

Le loup s'adapte à de très nombreux types de biotope. Il fréquente également les milieux ouverts, les crêtes et les landes. Pour que le sauvage s'installe durablement il doit pouvoir accéder à des proies vulnérables en nombre suffisant et à la reproduction rapide. Ces principales proies, parmi la faune sauvage sont le chevreuil, le sanglier et le cerf, le mouflon quand il a été réintroduit, en dehors des dommages subis par les ongulés domestiques

dont les vastes troupeaux sont souvent intégrés, faute d'anticipation, aux secteurs de chasse de la zone vitale, définie, par le ou les canidés présents. Dans son édition internet du 25 janvier 2018, *20minutes.fr* reprend les déclarations d'un naturaliste, historien breton impliqué dans la protection de la nature en Bretagne, selon sa biographie publiée sur le net, je cite :

« Le loup ne peut pas s'y installer durablement »,

- « Une thèse qui ne tient pas la route, selon François de Beaulieu,qui interviendra <u>lors d'une conférence intitulée «Le loup bientôt en Bretagne?»</u>samedi aux Champs Libres à Rennes.
- « Ce n'est pas sérieux. Certains individus pourraient bien sûr arriver jusqu'en Bretagne, ils en ont la possibilité biologique. Mais la Bretagne n'offre pas assez de ressources alimentaires ni de grands espaces pour que le loup puisse s'y installer durablement », assure l'historien, auteur de nombreux ouvrages sur la nature en Bretagne. »

J'ai assisté à cette conférence et je dois dire que les propos tenus étaient assez convenus et sans rapport réel avec la biologie du sauvage.

La zone vitale d'un groupe de canidés évolue fréquemment en fonction des impératifs biologiques de l'espèce et de la météorologie, cette zone qui comprend des sites précis destinés au repos et à la chasse, comme à la reproduction est largement sectorisée. Le loup se déplace en permanence et d'un secteur à l'autre tout en assurant la territorialité qu'il a mise en place, après avoir investi la géographie des lieux, parfois, pendant de nombreuses années. Ces territoires comportent, tout comme sur les secteurs restreints de reproduction, des portes qui permettent d'investir l'extérieur du domaine vital. Ces portes peu nombreuses sont utilisées très fréquemment en cours d'année, probablement entre 40 et 50 fois par an. Le sauvage contrôle également les alentours de son territoire et ces sorties, avec retour, peuvent s'engager sur des azimuts supérieurs à 25 kilomètres. Les troupeaux placés sur ces portes subissent vraisemblablement une forte pression du sauvage, il est donc nécessaire de les déterminer et de les suivre au plus près et d'engager les moyens de protection en priorité sur les portes virtuelles mises en place par le canidé. Des études sont, ici aussi, indispensables à la compréhension des faits et il pourrait être envisagé de déplacer ces portes si les mécanismes comportementaux du loup étaient mieux connus ! Il est souvent dit que le loup est opportuniste, c'est totalement vrai concernant l'évolution des groupes ou des couples, les nombreuses sorties hors zone

« locale » permettent des alliances ou la formation des couples à proximité de la meute d'origine. Il y a donc création d'une meute à terme et mise en concurrence si le milieu s'y prête. A défaut le sauvage pousse beaucoup plus loin ses trots rapides ou lents, seul ou accompagné car le contrôle extérieur du domaine vital implique des déplacements en groupe, par affinité probablement. Les dispersions de longues distances ne se font donc pas catégoriquement de manière isolée.

Sur des zones vitales comprises entre 55 000 et 17 000 hectares, le ou les canidés présents vont intégrer très rapidement la géographie des lieux et se l'approprier. En France la moyenne des domaines vitaux, en surface est proche de 30 000 ha pour un effectif moyen de 6/8 canidés qui évolue tout au long de l'année. A la comparaison des cartes du XIX^e et de la situation géographique de 2018, en centre Bretagne, il est tout à fait perceptible que les conditions, bien qu'elles aient légèrement évoluées, sont globalement les mêmes, en terme de surface de boisement. Bien qu'au XVIII^e siècle les surfaces boisées aient considérablement reculé, en 1841 les landes couvrent près de 43 % des surfaces dans le département du Morbihan. A la même époque, dans les conditions décrites, le loup est bien présent entre Finistère, et Côtes d'Armor. L'afforestation des landes Morbihan véritablement à partir de 1850 en raison des espérances économiques attrayantes liées à une rotation rapide des plantations de pins maritimes et vont précisément s'affirmer au cours du XX^e siècle.

Alors que certains boisements ont régressé en surface, d'autres ont évolué positivement. Globalement les campagnes se sont vidées de leurs habitants même si certaines communes ont su revitaliser leurs activités en centre Bretagne. Certains secteurs répertorient au plus 10 habitants pour 100 km². Tous les espaces nécessaires sont donc présents, en terme de tranquillité, voire d'inaccessibilité, pour que le loup s'installe durablement. Je cite *France Culture* concernant l'intervention de Pierre Rigaux:

Bientôt des loups en Bretagne ?

« C'est ce que défend le naturaliste Pierre Rigaux, défenseur des loups. Selon plusieurs observateurs, le loup pourrait arriver en Bretagne, non pas dans le cadre d'une réintroduction, mais via un processus naturel biologique : l'impératif de se disperser. »

Il est inutile de chercher à savoir si le loup dispose de proies en Bretagne, les effectifs de chevreuils ont été multipliés par 6 en 30 ans, par 3 en 20 ans

concernant le sanglier et le cerf élaphe a vu ses effectifs multipliés par 4 en 15 ans. Je précise que l'impératif de disperser est une vue de l'esprit.

Je cite l'organisation Bretagne Environnement :

« Introduit en Bretagne dans les années 1950, le cerf a connu une forte augmentation de ses effectifs depuis le milieu des années 1980 ; la surface occupée par l'espèce est passée de 594 ha en 1985 à 2 161 ha en 2005. Actuellement, 850 à 1 050 cerfs sont présents en Bretagne, soit à peine 1 % des effectifs français. Le cerf occupe les grands massifs des Côtes-d'Armor, où il est le plus présent (forêts de la Hardouinais, de Loudéac, de la Hunaudaye, etc.), du Morbihan (forêt de Lanouée, massif de Quénécan, etc.) et d'Ille-et-Vilaine (forêt de Paimpont). »

« Les effectifs de sangliers sont longtemps restés assez faibles en Bretagne, mais ils ont nettement augmenté depuis la mise en place d'une gestion de l'espèce dans le milieu des années 1980. Le sanglier est aujourd'hui largement répandu dans la région, un plan de chasse pour cette espèce a été instauré en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan. Suite à cette expansion, les prélèvements par la chasse ont été multipliés par 13 entre la saison 1985-1986 et la saison 2005-2006. »

« L'espèce la plus présente est le chevreuil. Depuis le milieu des années 1980, le contrôle des prélèvements de cette espèce par la chasse a entraîné une augmentation continuelle des ses effectifs. Longtemps peu abondant, cet animal est maintenant bien présent dans l'ensemble de la région. »

Les faits, les investigations de terrain, les acteurs que nous rencontrons, les gens du cru nous expliquent que les faits sont possibles. Comment peut-on expliquer les écarts d'appréciation des conditions de terrain et d'accueil potentiel du sauvage ? Probablement par un dogmatisme exacerbé tout à fait habituel dans les ONG concernées ici et ailleurs.

Chant 8. Comment s'organisent les flux de dispersions vers la Bretagne

« Sur le comportement du canidé : Les phénomènes de dispersions sont-ils des flux infiniment variables ou des périodes liées à un phénomène global générateur ? »

Bien-sûr mes nombreuses investigations de terrain en Bretagne, des landes de Lanvaux aux Monts d'Arrée en passant par les forêts de Lorge, de Loudéac en croisant les landes du sud des Côtes d'Armor, en suivant la vallée du Blavet et du Scorff plus tôt et de nombreuses autres démarches de terrain m'obligent à essayer de comprendre comment le loup est « *arrivé* » en Bretagne, pour reprendre les mots du Groupe mammalogique breton.

Pourquoi, est assez simple à comprendre, mais comment et par quels cheminements demandent un long suivi de l'espèce et de ses déplacements en France.

Encore une fois dès la fin de l'été 2018, il faut travailler sur les cartes et s'ouvrir aux grands espaces des régions françaises pour tenter de percevoir comment le canidé sauvage a dispersé et quels sont les faits et indices qui permettent d'expliquer ce retour si improbable selon les naturalistes bretons! Improbable mais tout à fait réel toutefois.

Comme constaté précédemment, la vallée de la Loire est un canal de dispersions évident. Il faut estimer en fonction des indices de présence du loup sur ce parcours précis que le loup est présent dès l'hiver 2011/2012 aux portes de la Bretagne, au plus tard. Il est même techniquement possible de penser que la première dispersion du sauvage a eu lieu dès la fin des années 80. Durant l'été 1989 très exactement et dans le sud-est du Parc Naturel Régional Armorique mais cette affirmation restera à jamais invérifiable. Watson a contribué à faire valoir cette hypothèse techniquement tout à fait possible.

Des faits successifs prouvent qu'un flux permanent existe entre le Massif central d'une part et la Bourgogne d'autre part, en direction de la Bretagne. Alors qu'un troisième flux est probablement déjà activé en provenance de la région parisienne et probablement encore de Sologne. Je cite mes propres propos :

« Tout en étudiant les nombreux faits et non-faits qui n'ont pas trouvés d'explication nous enquêtons sur les événements qui ont eu lieu en Maine- et-Loire par exemple tout en suivant les déplacements de chiens divaguants en Bretagne. »

Le chien errant et les fables grotesques qui s'y référent sont assez amusantes. Hors de la présence officielle du loup il faudrait attribuer tous les faits incompris et inexplicables au canidé domestique qui en deviendrait presque plus redoutable que le loup lui-même à en croire les « groupies » qui s'expriment sur les réseaux sociaux ! Ce qui ne permet pas d'organiser des modèles de compréhension à propos de la dispersion du loup en France. Nous avons donc travaillé sur la présence du chien divaguant en Bretagne dont un seul a été observé et décrit comme un loup par plusieurs témoins de la scène. Un autre chien divaguant a d'ailleurs fait l'objet de publications dans la presse régionale en août 2018.

Avant de poursuivre sur ce sujet il faut noter ici que de nombreuses données collectées entre 2011 et 2017 à propos des déprédations du chien domestique en France et en Suisse sont tout à fait édifiantes. Deux cent soixante faits connus ont lieu chaque année, en moyenne, sur les territoires décrits. Soit, tout au plus 2100 victimes ovines qui sont répertoriées en moyenne chaque année en France et en Suisse, je le rappelle. J'ai passé de nombreuses heures au téléphone avec Christophe Abegg, scientifique et spécialiste du comportement des chiens dit « errants ». Il est connu dans certains milieux pour son expérience de l'éthologie des primates. Également conseiller technique sur une étude moscovite réalisée en 2017 et pour laquelle *Arte* a diffusé un reportage fort intéressant le 8 février 2018, j'ai visionné attentivement à plusieurs reprises ce documentaire afin de comprendre le fonctionnement du chien dit « errant » alors que je connais bien le fonctionnement du loup.

Je suis en relation avec quelques scientifiques à l'occasion mais je dois admettre que rares sont ceux qui sont capables de l'ouverture d'esprit

indispensable à la compréhension des phénomènes de dispersion du loup. Pourtant le terme scientifique se définit d'après le *Larousse* par :

« Ensemble cohérent de connaissances relatives à certaines catégories de faits, d'objets ou de phénomènes obéissant à des lois et/ou vérifiés par les méthodes expérimentales. »

Toutefois les compétences semblent plus rares que les faits connus, euxmêmes enfouis sous des dogmes entretenus avec lesquels les ONG abreuvent leurs ouailles. Ces dogmes écologiques ou du pastoralisme extrémiste nous expliquent qu'il faudrait être pour ou contre la présence du sauvage. A l'écoute de ces propos, je me suis souvent posé la question existentielle suivante :

Faut-il être pour ou contre la présence des mouches dans nos écosystèmes ?

Alors que les groupuscules extrémistes du pastoralisme pratiquent les mêmes procédés de désinformation qui mènent nos ministres, dont les conseillers ne comprennent pas le fonctionnement d'un écosystème, à mettre en œuvre des plans « loup » successifs totalement inefficaces et pour cause ! Les années à venir nous le confirmeront également. Le fiasco de la gestion du retour du loup en France est par ailleurs édifiant à la fin de l'année 2019. Le plan loup mis en place par Nicolas Hulot avant sa démission est spectaculaire et illustre complètement la mégestion absolument déplorable de l'espèce.

Christophe Abbeg explique très bien que le chien divagant et isolé ne survit pas longtemps dans un milieu naturel, même en groupe les chiens ne survivent que grâce à la présence de l'homme dans des conditions difficiles. Parce que le chien est généralement un mauvais chasseur, si il n'a pas été formé, même après plusieurs générations d'errance. J'ai par ailleurs suivi ce chien-loup en août 2018, dont un couple d'observateurs se promenant m'a rapporté qu'il avait croisé « un loup » au comportement pourtant canin, sur la commune de Bohal le 18 août 2018. Cette histoire qui se finit bien mérite d'être contée. Elle est tout à fait représentative des dispersions du chien, en général, qui sont sans commune mesure avec celles du loup.

En résumé il est possible de dire, après quelques suivis de chiens dans l'espace géographique des paysages de France, que le chien se perd alors que

le loup gère complètement son espace géographique. Le loup possède les sciences de la survie, le chien ne possède rien, il est le valet de l'homme, même si, il peut servir de stade intermédiaire au loup, de pôle génétique intermédiaire qui en cas de croisement, souvent entre une chienne et un loup, une hybridation donc, permettra à l'espèce sauvage par des procédés mal connus de rétrogression, de revenir complètement au sauvage lui-même. D'ailleurs il est probable, si le chien était capable de survivre seul en milieu naturel, qu'il se transformerait rapidement afin de ressembler au loup. Seul gage de survie, la transformation de l'ossature, de la musculature, de la dentition et du pelage seraient les atouts indispensables à l'apparition d'une nouvelle espèce. Mais le fait, à ce jour, n'existe pas, même si Jack London a fait de *Croc Blanc* un canidé hors du commun dans ces récits.

Le 4 août 2018 une chienne Saarloos échappe à sa maîtresse sur la commune de Porcaro. Ce chien qui ressemble de loin à un loup puisqu'il est communément appelé chien-loup mais n'en reste pas moins un chien. Un animal de compagnie donc, qui, comme tous les chiens qui sortent du canapé, quoiqu'en disent leurs propriétaires idéalisant souvent cette race de chien dont on dit parfois qu'elle garde des gènes de loup, ne semble pourtant pas à même de se nourrir sur le sauvage en période d'errance forcée.

Premier fait, le chien parcourt en moyenne sur un même azimut 1.8 kilomètres, pour un cheminement probable maximum d'environ 20 kilomètres par 24 heures. Le domestique suit une route départementale et investit les villages. Il a faim et soif éventuellement.

Il ne recoupe pas sa route et se déplace toujours sur le même azimut. Le 4 août 2018, la chienne Gaïa qui porte deux colliers noirs engage son cheminement sur un axe sud-sud-ouest. Le canidé domestique est reconnu cinq fois en dix jours. Il faut dire que, lorsque de nombreux témoins signalent un canidé qui pourrait être un loup, selon eux, sur un laps de temps court, de quelques jours par exemple, sauf éventuellement dans le cas, peu fréquent, d'un animal sauvage et maladif, il s'agit toujours d'un chien.

Le loup parcourt en moyenne 6 kilomètres sur un même azimut, pour un cheminement probable de 30 kilomètres par 24 heures. Il évite les axes routiers principaux fréquentés et croise très souvent ses propres parcours. Il revient fréquemment sur ses pas. Il est rarement aperçu, tout au contraire du chien. On peut dire que lorsque le chien devient invisible, il est possible de penser que le loup n'est pas loin, même si cette conclusion pouvant paraître

hâtive demande bien-entendu des investigations de terrain et du suivi. Certains azimuts de déplacement sont plus longs, jusqu'à 34 kilomètres, mais ils correspondent probablement à un dérangement du sauvage. Le loup n'aime pas être dérangé je le réaffirme encore. Ce canidé qui a tout donné au chien qui n'en a rien gardé, peut devenir craintif si il est surpris. Lui qui contrôle son environnement ne comprend pas l'effet de surprise. Il m'est arrivé de remonter un troupeau qui subissait une tentative de prédation du loup et je n'ai jamais croisé le canidé sauvage. Il savait que j'étais présent et avait quitté prestement les lieux puisque j'étais placé, le plus souvent, dans le vent.

Ce chien Gaïa, perdu sur Porcaro, a parcouru 18 kilomètres sur la même départementale en dix jours, en direction de Vannes. Il disparaît complètement à partir du 14 août et réapparaît donc à Bohal, quatre jours plus tard. Il a engagé un nouveau parcours de 9 kilomètres en quatre jours. Il fatigue éventuellement et subit complètement l'errance qui le mène non loin de la commune d'Elven où il est enfin retrouvé par sa propriétaire qui affirme dans la colonne d'Ouest-France qu'il meurt de faim. On peut imaginer le stress de ce chien incapable de retrouver le chemin de la maison alors que le loup, seul ou accompagné peut parcourir des distances conséquentes de plusieurs centaines de kilomètres en quelques semaines seulement. Le sauvage trotte sur près de 11 000 kilomètres, chaque année, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone vitale qu'il a organisée tout en explorant les lieux qu'il aborde, en y chassant pour se nourrir et tout en limitant ses temps de repos de manière drastique au besoin. Le loup est un trotteur endurant et il est souvent suivi par un loup, voire plusieurs individus sauvages et même parfois par un chien qui l'accompagne éventuellement. Le fait étant peu fréquent. Ce chien est susceptible de servir de garde-manger au besoin, compte tenu de son inefficacité démontrée.

En avril 2012 le loup est très probablement présent au nord du département du Maine-et-Loire sur le secteur de Saint Laurent du Mottay. La rumeur explique après enquête qu'un voyageur aurait fréquenté les lieux accompagné d'un couple de chiens invisibles, avant de disparaître. L'étranger serait donc responsable des faits qui ont eu lieu entre avril 2012 et août 2012 avec une interruption des actes de prédations sur les ovins durant plusieurs semaines. L'enquête de gendarmerie, comme souvent sur ces sujets, n'a rien révélé.

Toutefois, les prédations inexpliquées qui ont eu lieu successivement à cette époque sur les communes de Beausse, Chaudron-en-Mauges, Saint-Quentin-en-Mauges, Saint Laurent-du-Mottay, La Pommeray en avril de cette même

année, ne correspondent pas à des déplacements de canidés domestiques mais bien à des déplacements du sauvage. La question est donc posée! Compte tenu que les faits se réitèrent une seule fois en juin puis essentiellement en août et dans certaines communes citées, il faut chercher à comprendre ce qui a pu mener à ce retour sur les lieux.

Plus surprenant, un peu plus tard, au sud, en septembre 2012, le brame du cerf, suivant les observateurs présents en forêt de Cholet, semble perturbé, voire inexistant! Le gibier semble se cacher. Durant les périodes de hurlements provoqués j'ai constaté avec mes compagnons d'aventure que le cerf alerte après les hurlements du loup, le gibier cesse de se mouvoir, le chevreuil est à l'écoute et cesse d'aboyer!

Pour comprendre les dispersions du loup il est nécessaire d'avoir une vision large du phénomène. Ainsi les faits survenus aux alentours du pont de Térénez bien plus au nord en Finistère sur un chevreuil en février 2012 sont éventuellement en rapport avec un retour du canidé vers sa meute d'origine, son point de départ se situant dans le Massif central. La chasse du chevreuil demande souvent la présence d'au moins deux individus, or les faits de prédation sur le chevreuil se poursuivent au nord-est dès le 11 mai 2012 sur Huelgoat à une distance de 40 kilomètres. Sur l'axe de dispersion qui prend naissance entre le nord du Maine-et-Loire et les abords de la presqu'île de Crozon nous avons noté de nombreux faits les années suivantes. Alors que les faits de prédations sur le nord du Maine-et-Loire se réitèrent en août 2018 sur des chèvres et moutons et sur la commune d'Ancenis, nous retrouvons sur le même axe de dispersion, en avril 2018, un chevreuil consommé sur la commune de Sévérac aux abords de la Vilaine, le 30 juin 2018 et encore une consommation sur chevreuil sur la commune de Bubry. En octobre 2018 une nouvelle carcasse de chevreuil sur Coët Bihan. Le 25 décembre 2018 un agneau est tué et consommé sur Saint Marcel, toujours sur le même axe de dispersion, de plus en plus probable. Le plus troublant c'est que les faits existent déjà en 2017. Ainsi, encore, sur ce même axe de dispersion, en avril un chevreuil est prélevé au sud de Poulmar, une chèvre est prélevée le 16 novembre 2017 sur Brémelin. Et pratiquement sur la zone centrale de dispersion nous recevons l'enregistrement des hurlements du sauvage en 2019, entendus le 22 avril à partir de 23h47, alors que nous suivons trois canidés qui descendent du nord progressivement et depuis janvier 2019, dans cette direction, avant de revenir sur leurs pas. Un schéma assez classique que je connais presque par cœur!

Peut-on croire à un concours de circonstances favorables au développement de phantasmes sur le sujet de la présence du loup ?

Mais il faut pour terminer ce chapitre, quoi qu'en pense le lecteur, pousser encore plus loin les investigations. Il est nécessaire de trouver les origines de ce phénomène.

Revenons à la carte des cours d'eau majeurs de France. En 2012, je le rappelle, le loup est aux portes de la Bretagne, pour le moins, il est aussi présent aux sources de la Seine et Sylvain Nochy explique dans son ouvrage publié en 2018 que ses investigations le mène à pister le loup en forêt de Rambouillet en 2014. Deux ans plus tard. A bien étudier tous les indices de présence du loup le long des cours d'eau il faut expliquer, concernant la Bretagne, que le flux n'a jamais cessé. Le premier indice probable et je l'avoue invérifiable de la présence du loup aux portes des contrées bretonnes est daté du 31 décembre 2011 sur la commune de Andard, dans le département du Maine-et-Loire où le sauvage a éventuellement fait pitance de quelques volailles. Il faut savoir que la consommation de volatiles fermiers est plus itérative en 2019 que ce qu'il est possible de détecter sur le terrain. La littérature ancienne explique cependant qu'autrefois les faits du loup sur les basses-cours étaient fréquents!

De 2012 à 2019 le flux est constant dans la vallée de la Loire, sauf en 2013 à priori.

En 2015 et 2016 le loup trotte encore dans la direction des communes de Saumur et Chinon. En janvier 2017 un relevé de piste atteste qu'il remonte encore au sud-ouest à travers l'Indre. Il traverse le département de la Vienne en 2014, 2016 et 2017 toujours par le même axe compris entre Montmorillon au nord et Tulles au sud. Le loup est en meute en Corrèze sur le plateau des Millesvaches, dès mars 2016 où le sauvage est pisté par un associatif proche d'une ONG connue à l'époque décrite. Officiellement il ne s'est rien passé. Depuis cette date, le loup s'est installé en Dordogne après un braconnage en 2015, en Vendée également où il fait reparler de lui en janvier 2020, il a dispersé sur le Bordelais et il s'installe de manière visible dans le Lot en 2017 alors qu'il fait parler de lui, également, en Charente Limousine en 2018 et dans la Vienne à nouveau, sur le chevreuil en 2017. Officiellement tous ses faits existent à peine et resteraient à confirmer. Chacun est libre de s'en faire une opinion et d'observer ce qu'il va se passer dans les mois et années à venir. Car comme je le dis souvent, les faits parlent d'eux-mêmes en matière de loup.

Un dernier cas d'observation du loup nous est rapporté par Christ, trois témoins affirment avoir observé un loup sur la commune de Boduic le 16 mars 2019. Les témoins sont tous situés sur des secteurs différents de la commune et font la même observation, d'un canidé aux allures « lupines » et au comportement anormal. Quand le loup est observé à plusieurs reprises sur la même commune, le même jour il faut se poser la question, du chien! Après quelques recherches il s'avère qu'un Alaskan, de type husky non standardisé, s'est échappé lors d'une balade en forêt à l'ouest de Saint Aignan. Je contacte les propriétaires du chien qui est décrit comme un loup afin de leur expliquer son comportement de dispersion en direction de la commune de Cleguérec. Sans aucune réponse de leur part, je le souligne. Ce chien a donc suivi à compter du 25 février 2019 un itinéraire tout à fait classique de chien divagant. Aucun fait de prédation sur la faune sauvage ou les animaux domestique n'a eu lieu, à notre connaissance, sur les communes concernées. Et pour cause le chien avait engagé un cheminement sur la D15b en direction de Gouarec avant de bifurquer vers le sud au carrefour de la D44 et de la D15a, en direction de Sainte Brigitte, où nous engagerons des hurlements provoqués la même année, puis plus au sud en direction de Le Fouillé. Poursuivant son chemin le chien est détecté sur Boduic le 16 mars. Son comportement laisse croire qu'il est en état de stress intense. Ce canidé domestique a donc parcouru 15 kilomètres en 16 jours. Il s'est donc déplacé sur un azimut est-ouest puis nord-sud de 1 kilomètre de distance en moyenne. Pour un déplacement de 7 kilomètres vers le sud, sur un azimut nord-sud qu'un loup pourrait parcourir, facilement, en 24 heures. Une fois encore, l'étude des déplacements sur des faits de prédations, en particulier sur les animaux domestiques permet de comprendre exactement ce qui se déroule sur le terrain. Il est donc parfaitement possible de différencier le comportement de dispersion du chien de celui du loup, à l'étude des faits. C'est très souvent l'objet de ma démarche scientifique sur le loup. L'observation des faits, ici et ailleurs, car les comportements de dispersion du loup sont communs à toutes les régions de France en 2019 et depuis la fin des années 1980, attestent qu'il n'a cessé d'investir l'hexagone. Certains affirment que le loup n'a jamais complètement disparu des paysages français, ce qui est possible mais toutefois invérifiable. Par contre il est très probable que le phénomène de dispersion de Canis lupus italicus soit engagé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, sur le territoire français. En janvier 1954 un loup fait l'objet de battues et de déni de présence, à Sermérieu en Isère, il est

abattu après avoir engagé des prédations sur des chiens de ferme. C'est un

« italicus » à nouveau qui est tiré en 1977 sur le territoire de la commune de Les Salces en Lozère, le 20 juin, attestant que le flux est aussi orienté à l'ouest. D'un flux faible dans les années cinquante, le phénomène de dispersion du loup en Europe et en France a évolué en flux plus nombreux et de plus en plus actifs, sans jamais discontinuer depuis. Ce phénomène naturel est en place, il est global et implique des actions globales au niveau national!

J'ai étudié également des faits de prédations sur domestiques au nord de Rennes entre novembre 2017 et mars 2018. Un chien qui divaguait occasionnellement sur le secteur de Le Breil a donc engagé des déprédations sur troupeaux ovins et sur les communes de Chevaigné en novembre 2017, Melesse en janvier 2018, puis Saint Germain-sur-Ille en mars 2018. Aucune consommation n'est relevée sur les moutons. Le chien a donc suivi un axe nord-sud, sur la D91, par une petite route de campagne, puis est-ouest sur des parcours qui font au plus 7 kilomètres aller-retour sur la départementale D528 qu'il a explorée à l'est puis à l'ouest. Son dernier larcin étant commis en direction du Nord en suivant toujours la même départementale et à une distance de 2,5 kilomètres au maximum de son lieu de départ. Une enquête de gendarmerie poussée aurait permis en recueillant les témoignages, car le domestique est souvent aperçu, en campagne, de déterminer son lieu de départ exact, compte tenu des déplacements relativement lents du chien, en général.

Je passe sur l'absence de témoignages concernant la présence de chien dit « errant », en Bretagne, confirmée par ailleurs par les investigations des intervenants de L'Observatoire du Loup à ce sujet, en permanence. Alors biensûr on m'explique que les meutes de chiens sauvages et sanguinaires existent en Bretagne mais personne, absolument personne, en milieu naturel et sauvage et hors contexte des grandes villes, n'est en mesure de décrire précisément des situations et des faits étayés et surtout récents. Personnellement, durant mes relevés de pistes en Bretagne, je n'ai jamais pu acquérir la conviction de la présence de chiens « errants » en nombre sur une piste même si j'ai constaté le passage de chiens occasionnels le long des routes et aux abords de villages en Centre Bretagne et dans les monts d'Arrée. Ces canidés étaient généralement accompagnés d'un humain mais ce n'était pas systématique. Il faut souligner que sur une majorité des « dossiers chiens » cités, nous n'avons pas pu mettre en corrélation des faits de prédations directs avec la divagation du canidé domestique. Les relevés des pièges photographiques attestent de l'absence du chien dit « errant ». A

l'exception d'un fait notoire qui confirmera donc la règle puisque nous avons effectivement détecté en août 2019 en forêt de Lorge la présence de deux chiens dont nous avons suivi la piste, puis de trois chiens dont nous avons capturé le passage furtif non loin d'une voie ferrée le 30 août 2019. Deux Bouviers, peut-être, sont ainsi détectés et un peu plus tard toujours vers 7h30 ces mêmes chiens sont accompagnés d'un setter irlandais. Ils suivent une piste empruntée par un brocard et occasionnellement par une chevrette et son faon de l'année. Sur les mêmes lieux et sur la voie ferrée nous avons observé également un renard qui marchait de nuit sur le rail, tout comme un chat domestique qui avait eu le même comportement au même endroit. Je n'ai pas d'explication à ce comportement commun, sauf peut-être le besoin de s'isoler de la rosée présente sur les nombreuses plantes qui encombrent les traverses. Sur les mêmes lieux Jean a remarqué les marquages laissés sur les traverses, de larges coups de patte où il était possible de distinguer les griffes d'un canidé. Sur Gueltas nous avons détecté le même phénomène de marquage. Tout comme sur la zone de Langonnet plus tard en 2020. Dans le même secteur une biche, je le rappelle, dont les os longs ont été brisés et vidés de leur moelle, avait servi de repas, à plusieurs reprises vraisemblablement à des canidés aux carnassières puissantes. Un comportement habituel du loup.

Par ailleurs je dois souligner qu'il est possible de dissocier la piste, la voie et même l'empreinte du loup dans de nombreux cas. La piste du chien divague sauf s'il est rappelé par son maître et sur une courte distance, celles du loup sont assez rectilignes et les changements de direction sont prévisibles à la lecture des voies. Avant d'arriver à un carrefour le sauvage déporte légèrement son antérieur droit ou gauche en fonction de la direction qu'il va prendre. Ainsi, il est possible de savoir si il va tourner à gauche ou à droite. Et de retrouver sa piste plus loin si elle disparaît dans le carrefour. La voie du loup est ample, contrairement à celle du chien. Cette affirmation est tout à fait remarquable quand il est au galop par ailleurs. Alors que le chien regroupe ses doigts et empreintes, car je rappelle que c'est un digitigrade, ces dernières sont donc peu espacées et posées en formant un carré approximatif au galop. Le loup au contraire place ses postérieurs presque parallèlement sur une droite invisible devant ses antérieurs qui sont sur un axe perpendiculaire à celui des postérieurs. La voie du loup fait le double de celle du chien en longueur pour des individus de poids équivalents. Cette composition de la voie atteste de sa puissance et de ses capacités à produire une accélération forte et d'un haut niveau de vélocité. Le loup est un athlète.

Les espaces entre les empreintes, au trot, permettent de dissocier le chien du loup également. Un grand chien écarte peu sur la piste alors que le loup produit des espaces souvent supérieurs à 50 centimètres. La foulée du loup est longue, la foulée du chien est courte. Au delà de 40 centimètres il faut se poser la question du loup et suivre la piste. L'empattement, au trot rapide peut atteindre plus de 100 centimètres! Il est possible à l'étude des parcours du sauvage de dissocier les individus quand ils se déplacent de manière isolée. Dans des substrats différents et de densité inégale, on peut retrouver le même individu en vérifiant quelques normes simples comme le rapport longueur / largeur, et encore longueur de la plantaire sur la largeur de l'empreinte, ces deux rapports pouvant être mis en corrélation avec la largeur de l'empreinte et la longueur de la foulée.

Concernant la présence d'une piste divagante comme celle du chien, sur une piste qui comporte des voies attribuables au loup il faut envisager la présence d'une femelle gravide qui au fil des semaines présente de plus en plus de mal à se déplacer dans une totale harmonie de mouvement. Ce qui peut conforter la présence de cette louve est en rapport avec la profondeur inhabituelle des empreintes, dans un substrat mou tel que la neige fraîche tombée tardivement ou encore la glaise après une forte pluie.

La lecture d'une empreinte seule permet dans certains cas précis d'envisager la présence du loup car elle est souvent différenciée de celle du chien. La réitération de cette empreinte sur un chemin forestier par exemple doit faire l'objet d'un contrôle d'alignement. Cet alignement, si il est rectiligne doit vous conforter dans vos investigations pour les raisons suivantes. Les empreintes de chien sont divisées en trois catégories. Le petit chien dont les empreintes sont comprises en longueur entre 5 et 6 centimètres pour une largeur comprise entre 3,5 et 5 centimètres, chez le teckel par exemple. Le rapport entre la longueur et la largeur est toujours compris entre 1,05 et 1,42. Ce coefficient varie, comme chez le loup en fonction du sexe du canidé. Les empreintes des femelles étant généralement plus ovales chez la louve que chez le mâle. Il serait possible de dissocier le mâle de la femelle sur une prédation du loup, les mâles présentant des canines plus fortes et plus longues, il suffirait de mettre au point un protocole précis à partir de l'utilisation d'outils précis et adaptés. A ma connaissance ce protocole n'existe pas. Le chien de taille moyenne du type cocker par exemple, laisse apparaître des empreintes comprises entre 7,5 et 8,5 de long pour une largeur comprise entre 5,5 et 6,7 centimètres. Pour un rapport de 1,13 à 1,36. Plus le chien est grand, en fonction des races, plus ses empreintes peuvent se

rapprocher de celles du loup, à l'exception du fait évident que celles du chien sont rarement aussi ovales que celles du loup. Chez le grand chien, comme le golden retriever, on constate un rapport qui couvre une fourchette s'étalant de 1,24 à 1,57. Pour des dimensions variant de 9,5 à 10,5 de long pour 6 à 8 centimètres de large. Une empreinte dont le rapport L/l est d'au moins 1,35 pour une largeur d'empreinte supérieure ou égale à 8,2 centimètres peut être attribuable au loup à condition de posséder d'autres indices de présence du sauvage sur site, comme la présence de marquage au sol ou de dépôt de fèces, de présence de poils ou d'urine, voire de proies sauvages ou domestiques consommées ou non. Il faut confirmer ces données en appliquant le rapport longueur de la plantaire / largeur de l'empreinte, si le coefficient est proche de 0,60 c'est une confirmation tout à fait plausible de la présence du canidé sauvage. Ou encore une observation visuelle confirmée sur un protocole précis. Il y a donc peu de grands chiens qui présentent une empreinte de l'antérieur dont le coefficient est supérieur à 1,35. En exemple chez le chien de protection Patou, pour un individu pesant environ 50 kilogrammes, l'empreinte est proche, dans ses dimensions, de 11,5 cm par 9 centimètres pour un coefficient de 1,28 caractéristique du chien. Chez le loup l'empreinte de la femelle est proche de 1,5 dans le rapport L/l et de 1,3 chez le mâle. Si vous disposez d'une voie complète, la présence d'éléments en rapport avec ceux décrits ci-dessus peut être confirmée par l'amplitude de la voie. Un écartement compris entre plus de 40 centimètres et 70 centimètres permet sans aucun doute de conclure à la présence du loup au trot lent. Au trot, rapide il est compris entre 75 et plus de 110 centimètres, le trot lent correspond à une allure moyenne de 10 kilomètres à l'heure. Les empreintes du loup sont proches et comprises entre 10 et 11 centimètres de longueur, avec les griffes et 7 à 9 de largeur concernant les antérieurs. Concernant les postérieurs du loup, il est plus difficile de différencier les empreintes car elles peuvent correspondre à celles du chien de taille moyenne et au dessus dans de plus nombreux cas. Comprises entre 8/9 et 6/7 cm de large le coefficient varie néanmoins de 1,28 à 1,33. Elles sont plus rondes tout comme celles du canidé domestique. On peut retrouver ce type d'empreintes quand le sauvage passe sous un grillage en se levant, il prend alors appui sur ses postérieurs afin de se relever.

Une empreinte unique dont les dimensions relevées sont de 10,5/8,5 correspond donc probablement au loup. Un rapport de 1,42 probablement à une femelle ou un louvart subadulte. Cette affirmation doit être confortée par une recherche de voie et de piste et permet de confirmer ou d'infirmer la présence du loup. Une empreinte seule ne suffit pas, de nombreux éléments,

même en l'absence d'une piste bien formée, doivent pouvoir vous renforcer dans les premières analyses. La présence d'autres indices récents ou non également car le loup revient souvent sur ses propres pas.

Ainsi dans une zone comprise entre 13 et 25 000 hectares, sur une période de quelques mois, si vous constatez des indices de présence tels que hurlements, proies domestiques et sauvages, observations visuelles peu fréquentes et pistes, même partielles, voies et empreintes fréquentes, la présence du loup est tout à fait formelle. Une recherche de fèces active conforte complètement les données quand elle est positive. Les crottes du loup recèlent parfois de gros éclats d'os, du poil, des griffes, on peut y trouver des ossements de rongeurs, d'oiseaux, de lagomorphes, et d'autres gros rongeurs, certaines fèces ne comportent cependant pas d'ossements mais parfois des résidus alimentaires de ses propres proies, comme par exemple chez le lièvre ou le lapin. Il est même possible d'y trouver des pépins, quand le sauvage a consommé du raisin, faute de proie accessible.

Il est possible de déterminer le poids approximatif du canidé également en fonction des empreintes et de la voie. Mais ce n'est pas un critère déterminant.

Chant 9 Les différentes communications, thèses et anti-thèses et faits du premier semestre, en 2018

« Sur le comportement du canidé : Comment s'effectue la transmission d'informations chez le loup, qui détient la mémoire de la meute ? »

Les différentes communications des ONG en rapport avec mes déclarations personnelles, concernant la présence du sauvage en Bretagne ou dans d'autres régions de France sont souvent à situer dans un contexte où les acteurs compensent un fort déficit d'investigation de terrain, voire de compétence sur la problématique générale de la présence du loup en France, par des allégations déstructurées dont les fondements sont flous ou en accointance formelle avec le discours officiel.

Le 25 novembre 2017 je tweete : « La dispersion du loup vers la région Bretagne est vraisemblablement engagée depuis quelques années. Nous sommes dans la 4éme phase de colonisation du territoire »

Immédiatement, je retrouve des données inexactes et partielles concernant mes déclarations ce qui est assez caractéristique de la presse en particulier sur le net.

Je lis alors sans surprise les déclarations suivantes « Pour appuyer leur propos, les membres de l'observatoire se basent sur « une observation visuelle intéressante » qui a été rapportée à l'association et sur des attaques récentes suspectes sur des moutons. »

et encore : « Pour l'heure, les loups sont encore loin de la Bretagne. Avec une population estimée à 360 individus, les canidés sont majoritairement présents dans l'Arc Alpin et le Sud-Est de la France, avec quelques noyaux observés dans le Massif central, les Vosges et les Pyrénées. En quête de nouveaux territoires, certains individus se sont même aventuré jusqu'en Bourgogne et en Belgique. »

Tout le monde remarquera que le loup est présent en Belgique tout en étant obligatoirement loin des contrées bretonnes. Toutefois diffuser de l'information permet d'obtenir de l'information. Vous ne devriez pas oublier cette règle importante à la paix des campagnes.

Dans les faits je relate dans l'annonce parue sur le site le 24 novembre 2017 que le département du Morbihan est placé sous surveillance, comme c'est l'usage quand nous suspectons la présence du loup dans un nouveau département. En expliquant selon une source Cnrs/Inee reprise par le magasine du web Technoscience.net avoir relevé les déclarations suivantes, je cite encore:

« Nos résultats montrent que, au-delà de la distribution du loup détectée par le Réseau, il existe d'autres endroits pour lesquels une probabilité que l'espèce soit présente est non négligeable compte tenu de la pression d'observation et des caractéristiques environnementales. Nous montrons également que la probabilité qu'un site soit colonisé dépend du taux d'occupation des sites voisins (<20kilomètres) mais aussi des mécanismes de colonisation à longue distance (<150kilomètres) que le loup adopte pour éviter la concurrence avec les meutes voisines. L'altitude, le taux de couverture forestière et de terres agricoles viennent ensuite compléter le pouvoir du modèle pour expliquer la probabilité de présence de l'espèce. »

Cette déclaration est assez pittoresque, voire totalement fausse, de fait il est établi que si le biotope est adapté le loup s'installe à côté du loup. Or en France ce n'est pas toujours possible. Nous ne sommes pas en présence de vastes espaces comme en Amérique du nord par exemple. Je souligne également que cette affirmation « mais aussi des mécanismes de colonisation à longue distance (<150kilomètres) que le loup adopte pour éviter la concurrence avec les meutes voisines . » est inexacte. Le sauvage ne s'éloigne pas du loup, la concurrence n'est pas un critère déterminant et pour cause, ce dogme établi ne tient pas compte des capacités d'accueil, des milieux et aussi de l'artificialisation galopante et de l'anthropisation de certains secteurs déterminés dans les départements, ni même de la biologie du loup.

La dispersion du loup est donc tout à fait possible dans toutes les régions de France en 2018. Sans exception ! J'invite par ailleurs les témoins éventuels à se manifester en cas d'événements inhabituels en terme de prédation. Faire appels à témoins est une pratique courante en Belgique. Le dogme mis en

place, par les ONG en France qui consiste à expliquer que pour protéger le loup il ne faut pas communiquer sur sa présence est devenu totalement obsolète depuis une dizaine d'années déjà. Dans de nombreux départements les faits inexpliqués et inavouables qui font les choux gras de la presse sont en rapport avec la politique de tirs mise en place par les ministères concernées depuis 2015, au plus tard.

Ouest-France relate le 25 juin 2018 les faits suivants :

« Tous les indicateurs dont dispose le réseau Loup/Lynx [...] indiquent que l'espèce est en phase d'expansion rapide sur l'ensemble du territoire national, note l'ONCFS, ajoutant cependant que l'animal n'a pas encore atteint le seuil de viabilité prévu par le Plan Loup fixé à 500 individus »

Il est établi également dans ce document que le seuil de population de 500 loups est prévisible en 2023. Il faut remarquer que l'effectif de population maximum fourni par les instances officielles est de 574 individus en juin 2019, soit un an plus tard. Alors que le Groupe National Loup explique en catimini que la population pourrait atteindre 550 adultes en sortie d'hiver 2018/2019 dès le mois de février. A l'évidence les capacités de reproduction du loup sont très mal appréciées. En est-il de même de ses dispersions ? C'est la question que je me pose encore aujourd'hui. Et je ne suis vraisemblablement pas le seul à avoir trouvé la réponse.

Dans les faits au 30 juin 2018 concernant la Bretagne je dispose des indices de présence, retenus, suivants, concernant les six premiers mois de l'année.

Le dernier indice, indicateur d'une pression de chasse sur le chevreuil est daté en 2017 du 31 décembre. Sur la commune de Crennard-Braz. Une carcasse de chevreuil sera également retrouvée le 20 août 2018, non loin sur le territoire du village de Perret. Je précise que toutes les distances à suivre sont données départ Crennard-Braz.

Dès janvier 2019, le loup prélève le chevreuil sur Ploërdut. Distance 12 kilomètres.

Le 25 janvier des brebis font les frais, de nuit, de la présence d'un grand canidé d'origine indéterminée sur Sizun. Distance 70 kilomètres. La distance parcourue peut ne pas correspondre au même individu. Il y a donc probablement plusieurs individus présents à cette époque.

Le 6 février le sauvage chasse le chevreuil sur Silfiac. Distance 3 kilomètres. Le loup est revenu sur ses pas.

En février le loup prélève toujours sur Ploërdut, à une distance de 12 kilomètres. Le canidé prend ses marques, il connaît le territoire.

En mars, un éleveur nous signale une prédation suspecte sur ses ovins à Inguiniel, avec présence d'une consommation au cou. Nous n'avons pas pu certifier les faits. Distance 12 kilomètres, vers le sud cette fois, le canidé change éventuellement de secteur de chasse.

En avril le loup prélève encore à Ploërdut. Distance 12 kilomètres.

En avril nous relevons aussi une piste dans la vallée du Scorff, le canidé se déplace du nord vers le sud. Distance 6 kilomètres. Le canidé se déplace vers Ploërdut.

Le loup était présent au sud de Redon en avril, où il chasse le chevreuil, également.

Distance 108 kilomètres. Il y a deux explications, soit les individus sont en groupe et cela peut correspondre à une sortie du territoire, soit un nouvel individu est sur le point d'entrer sur le territoire breton. Ou encore il quitte le territoire breton. Hypothèse non retenue à l'époque. La présence de deux individus sera confirmée quelques mois plus tard, puis la présence de trois individus, puis quatre individus, sur la même zone d'installation.

En juin le loup prélève sur Ploërdut. Distance 12 kilomètres. Durant la période de chasse, je serai interrogé, un peu plus tard, sur l'absence de chevreuil en domaine privé sur la même commune. Le loup n'a pas fait chuter la biomasse mais les effectifs présents semblent se concentrer plus au nord.Le 30 juin le loup chasse le chevreuil sur la commune de Bubry, distance 22 kilomètres. Il n'est jamais descendu si bas pour chasser à ma connaissance.

Dans les semaines et mois qui suivront le prédateur va prendre des quartiers d'été sur un nouveau secteur d'une surface équivalente d'environ 11 000 ha en terme de zone exclusivement dédiée à la chasse des ongulés sauvages et domestiques. Plus au nord-est, en effet, il va gagner en assurance en explorant un territoire d'environ 50 000 ha.

Le 9 août 2018 Ouest-France reprends nos appels à témoignages présentés sur le site de *L'Observatoire du Loup*. Ce coup de pouce nous a permis de comprendre plus facilement, compte tenu de l'afflux de témoignages, le comportement des canidés durant la première période de l'année, de confirmer nos constats et de prendre de nouveaux contacts sur le terrain. Avant de comprendre que le canidé avait dispersé sur un secteur compris entre les communes de Saint-Nicolas-du-Pelem et Corlay, au nord, secteur antérieurement dispersé et au moins à quatre reprises en 2017. Il est donc en terrain connu. Et également concernant les communes de Locmalo et Caurel au sud, d'où il va disperser dès novembre plus au sud encore et les landes de Lanvaux, par où il est arrivé à plusieurs reprises depuis 2015. Jusqu'aux faits de Pontivy que nous n'avons pas encore évoqués. Ce constat s'est avéré évolutif, un peu plus tard. C'est l'évolution permanente des dispersions du sauvage qui demande effectivement de forts moyens d'investigations qui ne sont pas mis en œuvre dans les contrées de France en dehors des Alpes.

Il est bien entendu que l'absence de la preuve formelle n'est pas la preuve formelle de l'absence du loup, concernant cette espèce, je le confirme encore une fois. Cette affirmation est même totalement en rapport avec la biologie du canidé.

En Grèce les scientifiques qui s'inscrivent dans une démarche de recherches d'indices de 2010 à 2012 confirment la présence du canidé sauvage en collectant des fèces qui sont validées en fonction de trois éléments, l'aspect, l'odeur et l'emplacement. Méthode utilisée par ailleurs par le réseau loup en France essentiellement dans les Alpes. En Grèce, dans 90% des cas, la méthode est validée par la génétique sur un ensemble représentant 40% des dépôts pris en compte. Il est donc tout à fait possible, en Grèce, de déterminer la présence du loup sans aucune signature génétique déterminée. En France seul 8% des dépôts, environ, sont validés par le généticien. Valider la présence du loup sans ADN serait impossible dans les régions françaises! Face à cette affirmation il faut mettre en corrélation, les moyens humains et matériels et budgétaires et les compétences mises en œuvre, afin de comprendre que l'ADN est un faire-valoir à l'inaction. En effet pour trouver de l'ADN il faut de nombreux moyens qui ne sont pas mis en place dans les régions de France. Il faut expliquer que la seule confirmation possible de la présence du loup sous Adn consiste à expliquer qu'il n'y aurait aucun indice détectable de présence du loup, ce qui est totalement faux puisque les réseaux travaillent sur des indices de présence au sol, entre autres moyens. Il n'y aurait pas de loup trottant à l'ouest, il serait donc inutile d'engager des moyens qui dans l'absence ne permettraient donc pas de trouver les dépôts

nécessaires à l'analyse de l'ADN alors que seuls les résultats obtenus par Antagène seraient valides. Le laboratoire officiel de l'officialité serait le seul habilité à confirmer la présence du loup. La boucle est bouclée, il ne se passe rien tant que l'officialité n'en a pas décidé!

Précisons, concernant la Grèce que ces canidés sont au nombre de 15 individus en deux meutes et que la zone d'exploration couvre environ 65 000 hectares. Que les ongulés sauvages sont quasi absents. Ils représentent 3% de leur régime alimentaire et surtout en été. Les végétaux se retrouvent dans près de 12% des consommations alimentaires du loup. Le sauvage investit les poubelles également mais les faits sont peu fréquents. Par contre, tout au long de l'année le lupus se comporte en charognard dans près de 15% des cas de consommation. Les scientifiques déterminent qu'il ne consomme que peu de mouton et semble privilégier les caprins dans plus de 50% des cas de prédations-consommations. Peut-on parler de spécialisation? Non bien sur, c'est bien la disponibilité des proies sur le domaine du loup qui détermine les fréquences de prédation du canidé et son comportement général à la chasse. Au contraire, on peut dire ici que le sauvage fait feu de tous les moyens afin de se nourrir, ainsi dans plus de 30% des consommations, les meutes en place chassent hors domestique alors que les ongulés sauvages ne sont pas une ressource possible. Le canidé s'adapte à son contexte et profite au besoin de l'anthropisation du milieu pour assurer la survie du groupe. Et surtout, il semble profiter de l'absence d'anticipation des éleveurs. Ne pas contester la territorialité instituée par le loup consiste à l'inviter à dîner tous les soirs.

Chant 10. Les faits de Pontivy

« Sur le comportement du canidé : Quelles sont les principales différences de comportement du sauvage lorsqu'il se disperse sur un nouveau territoire, en particulier quand il pose une territorialité et lorsqu'il est bien établi ? »

Mes démarches personnelles et celles des observateurs de terrain sont souvent orientées vers la recherche de chiens divagants ou perdus, éventuellement en rapport avec des observations de canidés, ou de prédations inexpliquées. Même sur les pistes, qui paraissent attribuables au chien, il faut savoir distinguer les divagations du loup. Le sauvage quand il est malade, empoisonné par exemple, divague comme le chien, sur la piste, tout comme la louve aux derniers moments de la gestation. Autrefois, le sauvage, quand il était enragé avait le même comportement de divagation sur la piste, allant de gauche à droite, comme un animal touché par l'ivresse des sens. Je remarquerai un fait troublant, un peu plus tard. A l'étude des témoignages d'observations, il est souvent fait mention d'une race de chien, le berger allemand qui est souvent levretté, tout comme certains loups. Car le sauvage est polymorphe, certains présentent même une gueule carrée, comme le chien. Or deux bergers allemands sont remarqués avant les faits de Pontivy. Il faut alors être prudent sur l'interprétation des témoignages car à l'étude des nombreuses déclarations recensées en France, plus de 130 en France en 2018, de mémoire, le loup est souvent associé à ce chien. Le berger allemand étant aussi le premier tueur du mouton en France. Cette race de chien est connue pour exercer des charognages également.

Nous n'avons que peu communiqué sur ces faits, il faut parfois du temps pour se faire une conviction sur des événements qui quoique surprenants ne permettent pas toujours sur le moment de se faire une certitude! Accompagné de Marco le 8 septembre 2018 nous arrivons sur site en début d'après-midi concernant des événements qui paraissent inhabituels aux

propriétaires des lieux et au voisinage qui est directement concerné, également, dans ce dossier surprenant. Toutefois, il se confirmera un peu plus tard que le loup est en groupe, en Centre Bretagne et le berger allemand ne dispose pas de son territoire comme le loup, le chien divague alors que le sauvage gère son espace vital.

A la fin de la journée, j'ai encore des doutes sur le déroulé des événements. Et même sur les auteurs canins des faits qui vont s'y développer durant trois nuits les 7, 8 et 9 août 2018. En premier lieu nous arrivons tardivement sur les incidents décrits cependant certains éléments sont encore en place. Depuis, d'autres faits de prédation ont eu lieu sur le même secteur. En premier lieu, plus à l'ouest et le même mois un chevreuil est prélevé et consommé entre Locmalo et Séglien à une distance de 13 kilomètres, ce qui correspond en terme d'azimut de déplacement à une norme en rapport avec le sauvage. Plus au sud et en début d'été le lupus semble également présent sur Bubry où il exerce le même comportement de prédation sur les ongulés. D'autres faits inhabituels sont connus encore un peu plus à l'ouest dès décembre 2017 sur des bovins et en mars 2018 sur des ovins mais les événements ne sont pas complètement caractérisés. Ils sont cependant inhabituels et demandent donc de l'analyse, des investigations de terrain et de la réflexion.

Malgré ces éléments peu formels le loup est connu pour être un charognard. Et les faits semblent plus fréquents que ce que nous explique habituellement la littérature, sur le sujet de l'alimentation du canidé. Suivrons un peu plus tard les faits de Caurel sur lesquels je vais revenir longuement.

Les faits de Pontivy sont décrits ainsi. En l'absence des propriétaires partis pour quelques jours les ovins sont confiés à l'attention du voisin. Un dizaine de bêtes profitent de l'espace disponible au fond du parc et en lisière de forêt. Il semble que durant trois nuits les brebis ont subi des attaques de grands canidés, deux cadavres ont été enterrée et ne sont plus visibles et trois autres bêtes semblent être mortes en couche suite à une intoxication alimentaire! Ces animaux pour deux des cas ont subi une éviscération assez particulière. Il fait chaud début août et les cadavres ont largement gonflé au soleil avant que le voisinage ne s'aperçoive qu'il se passe quelque chose d'anormal. A l'examen des restes, je constate, pendant que Marco fait des photographies de toutes les scènes, que l'estomac d'un bélier a été déposé à un bon mètre de la carcasse. Les côtes ont été brisées et l'espace nécessaire

pour y plonger la gueule, largement ouvert. A l'étude des faits, le ou les canidés n'ont pas réussi à retourner le cadavre puisqu'il était gonflé, ils sont donc passés par le côté gauche du cadavre afin de retirer le rumen pour accéder au foie et aux poumons afin d'accéder aux viscères rouges. Chez le mouton les viscères, suivant les individus, ne sont pas forcément placés du même côté. Il faut étudier l'anatomie interne du mouton pour comprendre les consommations. Le renard s'est présenté également sur les cadavres, il a emporté une tête que nous avons retrouvée. Le rouquin emporte souvent avant de consommer. Sur le parc attenant des chèvres et des équins qui ont observés les scènes de prédation semblent de plus en plus nerveux, jour après jour. La troisième nuit, les canidés ne se contentent plus des charognes ils tuent deux brebis et la panique qui s'inscrit dans les deux troupeaux voisins alerte les résidents en pleine nuit. Les prédateurs sont dérangés, personne ne les aperçoit! Ils sont invisibles et ne reviendront pas. Quelques jours plus tôt deux chiens typés « bergers allemands » divagants sont aperçus aux abords du site de prédations-consommations. Étaient-ce bien des chiens, la question se pose également ? On retrouve souvent la référence à cette race de chien très connue concernant des observations de canidés en milieu sauvage, car bien-sûr peu d'observateurs comprennent effectivement l'objet exact de leur observation. Et le berger allemand est le chien le plus connu.

Le loup a pour habitude de consommer puis de s'éloigner afin de digérer au calme. Il revient souvent sur ses proies si il n'est pas dérangé et peut stationner un à six jours sur un lieu de prédations-consommations. Peut-on croire que deux bergers allemands auraient le même comportement, alors que les chèvres voisines n'ont subi aucune morsure, tout comme les brebis survivantes ? A l'étude des déplacements et comportement du chien divaguant, c'est peu probable.

Alors nous avons pris le temps d'expertiser toutes les carcasses, de visiter les bois alentours, d'écouter les témoins involontaires de ces faits inhabituels. Cette expérience et l'odeur de charogne qui m'a collé à la peau durant deux jours m'a permis de comprendre que la communication sur le sujet de la présence du loup n'était que peu connue des populations bretonnes à cette époque de nos investigations. Malgré les communications dans la presse peu de citoyens bretons étaient réellement informés de nos investigations. Cette conclusion me poussera un peu plus tard à fournir de nombreux éléments jusqu'au début de l'été 2019. Il faut dire aussi que certains éleveurs quand ils sont touchés pour la première fois, ne comprennent pas ce qu'il s'est passé, voire, et c'est beaucoup plus

surprenant, ils refusent inconsciemment de croire à la présence du sauvage sur leur troupeau, du moins au premier fait. Les certitudes sont parfois et malheureusement différentes de celles dont la victime de prédations semble vouloir se convaincre. Pour des raisons diverses parfois liées à la peur de témoigner publiquement, les acteurs ruraux concernés se taisent souvent durant les premiers moments de prédations du sauvage, pour de multiples raisons.

En 2019, à l'observation des cartes, il faut se rendre compte que la commune de Pontivy se situe en 2018 entre une zone estivale et une zone hivernale, qui pourraient être deux secteurs d'installation différents, en rapport avec les prédations du loup entre autres indices de présence relevés depuis ces dernières années. Les trois ou quatre individus présents en Bretagne vont-ils réitérer leurs déplacements dans le centre Bretagne selon le schéma établi de 2018 ? C'est la question que je me pose un an plus tard !

Alors comme toujours je replace les éléments dans le contexte, mais ils ne sont pas tous connus au même moment. Sur la route du retour en direction de l'est je repense quelques jours plus tard à mes conclusions du moment. Ici la présence du loup n'est pas certaine, toutefois certains éléments correspondent aux comportements habituels du sauvage. C'est troublant et cela me laisse dans l'attente de nouveaux éléments. Géographiquement, il faut conclure que Pontivy se retrouve sur la vallée du Blavet, ceux qui connaissent les lieux comprendront facilement, je pense. Cette vallée est-elle une frontière géographique instituée par le sauvage ? C'est une question intéressante. Il y en a d'autres possibles, en effet, les landes de Lanvaux dont les hauteurs frisent les 160 mètres, au sud de Plumelin semblent être une frontière établie dès 2018. Le Blavet est-il une frontière établie? Il est indispensable de se poser la question plusieurs fois car c'est bien dans l'étude de la géographie qu'il est possible de comprendre le fonctionnement du lupus. Le canal de Nantes à Brest que nous avons parcouru constitue une frontière établie en 2019, c'est une certitude. Au nord de cette frontière, au XIX^e siècle, on allumait encore des feux, la nuit, sur la route qui menait de Rostrenen à Carhaix et plus au nord encore, afin de se protéger des exactions du loup. Mais le contexte historique a bien changé depuis. L'histoire commune de l'homme et du loup porte des stigmates qui ne sont plus transposables au XXI^e siècle en Bretagne et ailleurs, il faut le comprendre également. L'histoire du sauvage ne fait pas le sauvage de nos jours.

Or des éléments probants sont dispersés au fil des ans sur un axe sud-nord presque aussi rectiligne qu'une piste du sauvage en forêt. Entre 2017 et 2019, le sauvage s'inscrit entre les landes de Lanvaux et la forêt de Lorge sur un axe tendu. Il semble même qu'il remonte encore plus au nord afin, peut-être, de trouver des limites géographiques. A moins que le sauvage ne soit déjà en concurrence avec le loup, c'est à dire qu'une certaine territorialité soit déjà à l'œuvre entre différents groupes, nous y reviendrons plus tard. Dans ses longs déplacements qui conduisent à des installations lointaines, le loup est peu visible, voire n'est pas remarqué du tout, il chasse peu, il consomme plus souvent des petites proies dont il ne laisse rien, ou si peu. Il se déplace de nuit le plus souvent, il faut même dire que quand il chasse le chevreuil et qu'il est aperçu de jour, c'est qu'il est déjà très probablement installé sur le territoire. Quand le loup est vu, photographié ou non, c'est qu'il est là! C'est une évidence, pourrait-on croire mais je souligne à nouveau qu'il est souvent expliqué qu'il est de passage. Et qu'il va chercher fortune plus loin, histoire de se rassurer peut-être. Néanmoins, je dois le répéter, fuir les évidences et le bon sens mène aux désillusions rapidement.

Le sauvage nous laisse peu d'indices, il faut être d'une ténacité remarquable pour suivre ce canidé tout aussi remarquable par bien des aspects. J'en profite pour souligner que Jean possède cette ténacité tout aussi admirable qui permettait autrefois aux valets de chiens très compétents de suivre le loup avant et durant les chasses afin de le faire débucher et antérieurement au lâcher des chiens formés qui devaient le garder en zone ouverte. Afin de l'abattre d'un coup de fusil net et précis. Je souligne à cet égard que les chasses du loup à cette époque éloignée, tout comme celles organisées officiellement par les ministères concernés en 2019 ont en commun de ne tirer que des individus jeunes et inexpérimentés à la guerre du loup qui est à nouveau mise en place par les hommes, en France et au XXI^e siècle. La France, alors que la louveterie existe encore, est la seule nation d'Europe a avoir institué une « Brigade du loup » dont le coût exorbitant ne permettra pas, fort heureusement, de la généraliser. Il faut dire que les exactions de cette brigade qui subit certainement des pressions en terme de résultat sont pires que celles du sauvage car elles conduisent sans aucun doute dès les premiers tirs de 2015 à une désorganisation complète des groupes qui font l'objet de salves. Dans des conditions qui sont finalement proches de celles utilisés par les braconniers, sur d'autre espèces de mammifères en France. Alors que les dommages collatéraux qui sont la conséquence des tirs de destruction sont à l'évidence très importants en terme de victimes

domestiques. La guerre du loup engage le loup aux moutons, veaux, poulains et volailles. En France la politique adaptative de gestion des populations du loup n'engendre aucun résultat probant. Ce fait est inévitable pour une raison assez simple à comprendre. Toutes pressions de chasse devraient s'exercer selon des règles strictes. Toutefois l'anarchie exercée en termes de tir de destruction ne peut-être une solution à un contrôle des populations du sauvage. Dans une approche de conservation d'une espèce cynégétique car le loup est devenu une espèce cynégétique, il est impératif de définir le sexe et les classes d'âges des individus qui vont être tirés. L'officialité a défini un taux global de tirs à exercer sans définir précédemment, l'âge, le sexe et le statut social des individus. Ainsi le louvetier, le chasseur, le tueur de loup de la brigade qui porte le même nom tire le loup qui se présente à l'affût, en battue et complètement au hasard. Car avant l'exercice du tir, nul ne sait qui va se présenter! Ce fait établi est le révélateur d'une errance intellectuelle et de gestion totalement remarquable d'un système administratif qui exécute un cota avec un aveuglement tout à fait remarquable. Et ce principe absurde d'exécution au doigt mouillé ne peut en aucun cas être le fruit d'une amélioration du conflit de territoire que les hommes eux-même mettent en place.

Dans toutes entreprises privées quand il n'y a pas de résultat, les acteurs sont remerciés, par contre dans nos territoires, les mêmes décisionnaires politiques et administratifs prennent les mêmes mesures dans une gabegie de moyens, trop souvent à perte et sans issue apparente. Il me semble nécessaire de culpabiliser les décideurs, de responsabiliser complètement les acteurs dont chacun pourrait apprécier une communication annuelle décrivant les résultats obtenus! Cette culture du chiffre doit cesser et la culture du résultat doit s'imposer.

Cet axe sud-nord breton décrit plus haut fait plus de 100 kilomètres. On peut par ailleurs observer que sur cet azimut nord-sud et inverse on retrouve sur une largeur de trente kilomètres, plusieurs dizaines de faits probants, soit plus de 50% des faits relevés. Pontivy est au cœur de cette charnière de dispersion et les événements de Guélerdan et de 2019 plus tard auront tous pour origine cet axe vertical que je qualifierai plus tard d'axe concurrentiel dans mes communications sur le site de *L'Observatoire du Loup* et les réseaux sociaux. Cet axe coupe la Bretagne en deux parties égales et il a déjà permis au sauvage de s'installer dans la durée. Il représente l'axe compétitif positionné sur la carte présentée en début de récit.

Ce qui nous amène directement aux faits de Caurel et à la nouvelle désinformation mise en place probablement en accord avec les instances officielles. Nos investigations sont donc à nouveau contestées! Mais peu m'importe, nous sommes les seuls intervenants sur le terrain, cela me sera confirmé un peu plus tard.

Pourtant à l'étude des cartes et des séances de hurlements provoqués que ne nous avons exercés en août 2019, qui sont restés sans retour du sauvage, il est évident que les canidés cherchent encore leurs marques sur le territoire breton. Mais pourquoi ? Une rumeur circule concernant un fait de braconnage en forêt de Paimpont, toutefois elle me semble tout à fait fallacieuse. Je précise que concernant le loup, certaines rumeurs s'avèrent tout à fait exactes en terme de braconnage de l'espèce. J'en ai fait la démonstration à plusieurs reprises, dans l'Ain en 2014, dans la Marne, en 2014 et en Haute-Marne en 2019, et je préviens systématiquement la presse écrite lorsque des faits connus sont passés sous silence par les administrations concernées. Il faut dire qu'il est difficile de dire que le braconnier tire du loup dans des aires géographiques où l'administration explique l'absence du loup depuis des années. Je précise que nombreux sont les chasseurs avec qui j'entretiens des relations et qui cherchent à comprendre le comportement du canidé, certains sont même passionnés par le sujet, alors que d'autres semblent croire que le sauvage est un destructeur car le monde de la chasse en Bretagne et ailleurs méconnaît la biologie du sauvage et le temps des chasses aux loups de Davies est bien loin! En Belgique suite au braconnage probable de la louve nommée « Maya » durant l'été 2019, les instances militaires ont dénoncé les accords engagés avec les associations de chasse. Cette pratique devrait être envisagée en France, les errances de comportements en rapport avec le braconnage des espèces protégées n'étant pas contenue dans nos territoires. Il est peut-être temps de sanctionner les corporatismes qui ne font pas le ménage dans leur rang. La présence du sauvage, je le confirme encore, demande une grande responsabilisation des acteurs de terrain. La collaboration indispensable devrait, je le répète, être une norme de gestion, entre tous les acteurs de terrain, alors qu'il existe vraisemblablement des concurrences de pouvoir fortes entre les associations locales de chasse, dans nos campagnes. Il est indispensable de travailler à l'étude des phénomènes en dehors de l'officialité, malheureusement, les contraintes qui pèsent en terme de communication sur les administrations françaises ne permettent pas le développement d'études « ouvertes » sur le sujet du loup! Antoine Nochy qui est désigné comme « ingénieur-écologue » spécialiste du sauvage, chargé

d'une expérimentation liée à la capture douce du loup en Nouvelle Aquitaine en 2019 explique que :

« le système actuel de détection est trop lent ».

Et il est totalement dans la compréhension des faits, les vérités naturelles nous expliquent que le sauvage a suivant les départements, entre 4 et 10 ans d'avance sur l'officialité. Aucune administration ne vous expliquera qu'elle est dans le déni, l'omerta et parfois même le mensonge. Le loup est braconné également en 2015 en Dordogne, je le répète à nouveau mais aussi en 2019 en Haute-Vienne alors qu'une louve accompagnée de trois louvarts est détectée officieusement. Cette même louve qui sera pistée, probablement, par Antoine Nochy en 2019, accompagnée de ces jeunes alors que l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage explique que le loup n'existe pas en Nouvelle Aquitaine. Ce qui est un mensonge tellement grossier pour ceux qui abordent le sujet par la piste du sauvage et de ses comportements de chasse qu'il faut reconnaître que la crédibilité des instances officielles est largement contestée et contestable, je l'affirme encore aujourd'hui. C'est toutefois regrettable, on ne peut obtenir de la crédibilité dans le mensonge et l'omission. Et encore moins dans l'omerta établie même sous couvert de la scientificité

Sur cette charnière axiale bretonne, quatre des six observations visuelles que nous avons validées sont présentes du nord au sud et aucun fait connu ne peut être attribué à des chiens, en terme d'attaque sur ovin depuis 2015! Les observations validées et situées sur cet axe sont principalement en rapport avec la présence répétée de deux ou trois individus, observés et groupés, en déplacement au trot et à la queue leu leu, en dehors des faits de Caurel. Ce qui ne veut pas dire que le sauvage était seul sur ce secteur en septembre 2018. Et dès cette époque nous nous poserons la question de la présence de plusieurs groupes distincts. Alors que je suis le plus à même de comprendre ce qui se passe dans le groupe mis en place par L'Observatoire du Loup, je bloque volontairement les affirmations et suppositions de mes compagnons d'aventure à ce sujet, Marco, Christ, Jean me posent souvent la question de la présence de plusieurs groupes en 2018 et en 2019. Bien qu'elle soit envisageable, il faut encore plus d'éléments, toujours plus d'éléments pour comprendre les faits, encore plus d'études de carte et de la géographie des lieux, encore plus de sorties de terrain et encore plus de réflexions, d'analyses et compréhensions. Les faits qui vont se dérouler en 2019

soutiennent en effet que le sauvage est multiple en Bretagne et qu'il est déjà en concurrence avec le loup, lui-même. Il est sage le sauvage en Bretagne par contre son prochain passage et sa future installation dans les Mont d'Arrées posera de nombreuses interrogations chez les éleveurs ovins et caprins probablement dès 2020, le pire n'étant jamais sûr fort heureusement.

Chant 11. Les faits de Caurel

« Sur la gestion du retour du loup : Faut-il créancer des chiens qui seraient chargés de contester la territorialité mise en place et suivant quel protocole ? »

Il faut revenir un instant sur les démarches que nous avons entreprises concernant la recherche de fèces et leurs analyses. Quelques-uns se sont interrogés sur le fait que nous ne produisions pas d'analyse ADN concernant ces dépôts pourtant tout à fait probants et caractéristiques du loup. En premier lieu ce n'est pas à nous d'apporter des éléments de ce type, c'est bien le travail des officiels qui en 2019 et 2020 ne peuvent plus faire semblant d'être dupes de ce qui se développe dans les contrées bretonnes. Tous les indices de la présence du loup sont présents sans exception. Il est même probable à la fin de l'été 2019 que des signalements soient diffusés à la direction nationale de l'Oncfs concernant la présence du loup en Bretagne mais c'est à confirmer, nous en reparlerons un peu plus tard, vraisemblablement. Ce signalement a engagé à l'ouverture du réseau de veille officiel en Bretagne, dès le printemps 2019 probablement, sans aucune communication officielle. D'autre part il faut savoir que certaines pratiques sont assez étonnantes de la part de l'officialité. Je vais donc rapporter le témoignage de Manöel Atman qui s'investit sur le canidé dans le Massif central depuis de nombreuses années. Je cite strictement les propos qu'il m'a rapportés :

« Quand j'ai transmis la moitié d'une grosse fèces de loup à l'ONCFS, tandis que l'autre moitié était envoyée à un labo pour analyse ADN, mon propre labo m'a donné comme résultat une fois le loup et deux fois le chien (en me précisant que comme le génome du loup et du chien est le même, le résultat n'affiche jamais 3 fois le loup ou 3 fois le chien, c'est toujours 1 fois ou 2 fois sur 3 analyses. L'oncfs, plus d'un an après m'a affirmé qu'il s'agissait du renard ce qui était évidemment impossible! La désinformation

systématique est leur spécialité! De plus, pour information :Au sein du génome nucléaire, on ne peut pas dire qu'il y ait des gènes de loup ou de chien, ni qu'il y ait des marqueurs de loup ou de chien, ni même encore qu'il y ait des allèles de loup ou de chien. Un allèle est une version variable d'un même gène, il ne s'exprime qu'en référence au marqueur, un gène qui le porte. C'est ainsi qu'au sein d'une même espèce, le génome d'un individu est différencié de celui d'un autre individu. Un marqueur est un gène détectable sur un chromosome. Il n'y a donc que des probabilités pour que des allèles en référence aux marqueurs soient plus ou moins importantes pour un loup ou un chien, et à condition de les rapporter à une population de référence et de répéter au minimum 7 fois strictement la même analyse. Car plus le nombre de marqueurs utilisés est important, plus le risque de créer artificiellement de "faux individu" est important. Seul l'ADN mitochondrial d'une femelle, d'une louve, peut révéler l'espèce ou l'hybridation avec le chien, les mitochondries étant d'anciennes bactéries composants les cellules et comme les mitochondries des fèces se situent en surface, elles sont donc très vite détruites et donc non analysables. En conclusion pour savoir si tel loup est un hybride, il faudrait récupérer dans la nature une fèces de louve fraîche, pouvoir la conserver et ensuite l'analyser, ce qui dans la nature est quasiment impossible à faire, comment savoir que la fèces provient d'une femelle? Seul le phénotype quand il le permet peut visuellement nous informer sur la nature du dit canidé, si c'est un loup, un hybride ou un chien... »

Je précise que le chien et le loup sont deux sous-espèces de la famille Canis lupus et que l'Adn commun au loup et au chien est de 99,8%. Il ne reste donc peu de matière permettant de dissocier le sauvage du domestique. La difficulté est donc certaine et demande de nombreuses réitérations sur une même analyse. Subséquemment c'est un calcul de probabilité qui va déterminer la présence probable du loup ou du chien. Encore faut-il que les dépôts collectés soient de première qualité. Les cellules qui permettent une analyse probante disparaissent rapidement à la surface du substrat. Une pluie et l'ensoleillement altèrent rapidement les cellules.

Concernant la commune de Caurel j'ai lancé un appel à témoin sur le site de *L'Observatoire du Loup* le 28 septembre 2018, à ce jour, aucun témoignage ne prouve la présence d'un chien-loup sur la commune au moment des faits. Le même jour curieusement le Refuge des loups communique sur les réseaux sociaux en ces termes :

« Bonjour à tous

Nous avons envoyé sur le Facebook de L'Observatoire du Loup le dernier courrier publié ci dessous. Précisant bien que personne ne nous avait contactés. Leur réponse : Observatoire du loup Surpris, très amusant ! Puis très rapidement ils nous ont effacés de leur conversation. Cela veut tout dire a leur sujet ils ne cherchent qu'à faire le buzz. Alors je lance un appel à témoin :

« si quelqu'un a vu ou connaît Jean-Luc Valérie, je serais ravi de faire la conversation avec lui...ou quelqu'un de cet observatoire..(ils n'ont pas l'air bien nombreux...)Peut être attendent-ils ce week-end, qui est notre dernier week-end d'ouverture au public pour venir nous rencontrer? »

Dans les faits j'ai personnellement contacté Willy Bigot par courriel en janvier 2018 afin d'expérimenter un filet horizontal sur les loups du refuge. Courriel pour lequel j'ai reçu un retour et un accord de principe sous couvert d'un entretien préalable, donc d'une rencontre. Or après deux messages vocaux laissés sur la messagerie personnelle de Géraldine afin de finaliser un entretien, je n'ai obtenu aucun retour du Refuge des loups. Peut-on croire que des âmes charitables bretonnes leur ont glissé des absurdités à mon propos ? Voire des désinformations notoires sous couvert d'une ONG nationale dont le prosélytisme tient de la démagogie la plus curieuse.

Mais les faits de désinformation notoires et même les diffamations notoires à mon sujet vont encore se perpétrer en 2019. Ces faits sont tout à fait caractéristiques de l'omerta, commune aux ONG et à l'officialité, mises en place habituellement sur le sujet de la présence du loup. Et surtout à l'incompétence des acteurs qui s'expriment sans vergogne alors qu'ils ne connaissent que peu de chose de la biologie du sauvage et de ses comportements. Le loup en l'occurrence. Je dois dire que je travaille sur le sujet du retour du sauvage depuis 2007 presque chaque jour, qu'il est très complexe et que malgré tout je m'instruis encore toutes les semaines sur le comportement du canidé.

Il faut malheureusement exposer ces faits pour comprendre ce sujet difficile, le retour naturel du loup, en soi, est source de conflits moraux assez stupides dont les ONG raffolent.

Sur le territoire de la commune de Caurel, le samedi 8 septembre 2018 trois témoins dont un garde assermenté, naturaliste aguerri, observent un canidé à la stature haute, à la queue courte, au lever du jour. L'animal est décrit ainsi,

tête large, dos sombre et s'éclaircissant vers le ventre, oreilles écartées, environ 30 kg, queue courte d'environ 30 centimètres.

Concernant le poids de ce canidé, sauvage, car il ne fait aucun doute que ce canidé présent à Caurel était bien un loup, il faut noter que nos relevés de piste, où voies et empreintes effectués les 13 septembre 2018 et 10 novembre 2018 sur Guerlédan et Croixanvec confirmeront comme en mars 2019 sur la commune de Querrien, la présence de canidés dont les empreintes, les voies et les foulées attestent que le poids des individus est proche de 28 kg pour l'un et proche de 33 kg pour un autre canidé. Ces données seront confirmées encore en 2019, bien plus tardivement. Les allures de déplacement du loup ne m'ont pas permis à ce moment précis de détecter les particularités physiques d'autres individus. Donc de dissocier complètement tous les individus présents en 2018. Toutefois en 2020 nous aurons la possibilité d'identifier un canidé précis à son empreinte particulière.

Le 22 septembre les faits de Saint-Mayeux ne peuvent être attribués à des chiens, c'est une certitude, expliquer que le loup n'était pas présent au matin du 22 septembre tient de la désinformation mise en place habituellement. Les faits sont formels et caractérisés! Cinq brebis sont donc victimes du loup, je pourrai m'étendre largement sur les conditions et communications téléphoniques ou courriels qui me concernent directement dans cette affaire mais mon but n'est pas de mettre les éleveurs et témoins dans l'embarras. Je le confirme.

En octobre 2018 le loup hurle sur Coët-Bihan, dans le département voisin du Morbihan. Mais ce n'est pas tout, un chevreuil est prélevé par le sauvage toujours le même mois et sur le même secteur alors que nous suivons le parcours des canidés fin septembre, le 28 exactement sur Laniscat concernant un autre chevreuil. En octobre d'autres faits inhabituels ont lieu sur une biche à Beauvais, non loin par ailleurs de l'ensemble des faits décrits dans ce récit. Alors que le 21 septembre des faits inexpliqués sur des ovins ont lieu à Gouarec. En novembre 5 ovins sont égorgés de nuit et aussitôt enfouis sans aucune communication sur le sujet. Je ne préciserai pas le nom de la commune pour cause de confidentialité et afin de ne pas mettre le témoin dans l'embarras, une fois encore. Décembre 2018, le 25 une prédation avec fortes consommations sur un agneau, 6 kg au minimum, a lieu de nuit sur la commune de Saint Marcel. Le fait est caractéristique du loup, c'est une certitude également, mais les instances officielles sont sceptiques. Les

conservateurs sont souvent sceptiques m'expliquera plus tard un correspondant suite aux déclarations absurdes d'Emmanuel Holder dans l'hebdomadaire Le Poher en octobre 2019. Alors que dans le même temps trois caprins font l'objet de prédations sur Bojus dans la nuit du 13 au 14 octobre avant une première prédation-consommation signalée sur un bouc dans la nuit du 16 octobre 2019 dans un lieu-dit situé à l'ouest de Saint Samson, non loin de Gueltas. Les informations ne sont pas toujours connues dans la chronologie stricte des faits, il faut donc souvent revenir sur les données et faits connus afin de comprendre. La même nuit a lieu un fait de consommation, sur un veau et à une distance de 60 kilomètres. D'autres faits sur des ovins ont lieu à la même époque au nord de Gueltas mais ils sont gardés sous silence. Émettre une critique sur la forme par ailleurs est souvent en rapport avec une absence de compréhension du fond. Il est même possible de croire que la dénonciation de la forme confirme la validité du fond en ce qui nous concerne.

Or l'ensemble des faits décrits ici vont se réitérer de plus en plus souvent par la suite, ce qui est tout à fait caractéristique de la présence du sauvage quand il cherche à s'inscrire complètement sur vos territoires alors que les conditions météorologiques capricieuses le poussent sur les domestiques pour des questions de survie alimentaire. En effet, il pleut depuis des semaines et le flair du loup ne suffit plus à la traque de la faune sauvage. Et puis, il faut le dire, les chasseurs sont omniprésents en période d'ouverture de la chasse, c'est un élément important, également.

Mes investigations et celles de mes compagnons vont bon train en septembre 2018, nous recherchons immédiatement des fèces, quand le loup est surpris il lâche parfois une crotte pour marquer la territorialité qu'il est en train de mettre en place. Or sur le site de Caurel nous retrouvons effectivement à quelques centaines de mètres du lieu de l'observation une crotte noire, de fort diamètre, dont la composition et l'odeur du fauve ne laissent aucun doute quant à sa provenance. Les critères de détermination utilisés dans d'autres pays sont ceux que nous utilisons alors que nous tenons compte du contexte. La couleur noire, la présence de poils et de petits éclats d'os, d'os de petits rongeurs, d'une griffe d'un gros rongeur, présent sur Guerlédan et la présence d'insectes dont le loup est consommateur, dans l'absence de graines ou fruits caractéristiques des dépôts du renard en été, confirment l'observation. Encore un indice formel qui devrait interroger mais la politique de l'œillère semble être la règle en Bretagne comme ailleurs. Pire monsieur le maire de Caurel communique en ces termes, je cite :

« Sur la commune, on a deux ou trois personnes qui possèdent des chienloups et un de ces chiens s'est échappé pendant 48h. Il est revenu chez son maître dans un état un peu lamentable, on voyait bien qu'il avait passé deux jours dans les bois. Les dates correspondent exactement avec ce que déclare la personne. »

et l'article publié sur France Bleu Côtes d'Armor poursuit ainsi :

« Le témoignage du naturaliste engendre selon le maire "plus ou moins une psychose parce que dans les maisons de retraite les personnes âgées n'osent plus sortir de peur de voir le loup ».

Comme si voir le sauvage pouvait rendre aveugle probablement ! J'apprendrai un peu plus tard qu'un projet immobilier de centre de loisir sur la commune de Caurel est en cours de négociation alors que les agents de l'ONCFS comptent les loups à Lescouet-Gouarec afin de confirmer la présence de tous les individus dûment répertoriés à la préfecture concernée.

La situation devient donc ubuesque, un garde assermenté, naturaliste confirmé, qui a pisté le loup dans les Alpes françaises voit donc son témoignage rejeté par l'officialité sous couvert de déclarations officielles qui semblent pour le moins étonnantes alors que des agents comptent les loups dans les parcs. Alors que je publie, en vidéo, sur le site de *L'Observatoire du Loup* l'ensemble de nos analyses techniques sur la fèces retrouvée non loin du lac de Guerlédan. Le procédé de désinformation est connu depuis la confirmation de la présence officielle du sauvage en 1992. Le chien est toujours le premier responsable avéré des faits inhabituels dans l'absence officielle du loup. Parfois le chien est même déferré en fourrière quelques jours, c'est presque amusant, je trouve, alors que les faits se réitèrent un peu plus tard dans l'absence du coupable établi.

Toujours en septembre 2018 Morgan Large de la radio locale Kreiz Breiz demande par courriel à me rencontrer sur site afin de parler de la présence du loup en Bretagne. Dans l'émission « La petite Lanterne », j'y explique l'objet de nos investigations et rapidement la biologie du loup. Le sujet est traité en 35 minutes le 17 septembre 2019.

Peu après Emmanuel Holder responsable de réserves de l'association Bretagne Vivante s'exprime sur ce qu'il nomme les preuves avancées par *L'Observatoire du Loup*. Il faut noter immédiatement que je n'ai jamais parlé de preuve et que techniquement le suivi du loup, y compris dans le réseau

loup est engagé selon les procédés que nous utilisons nous-mêmes. Sur l'ensemble de nos sites d'investigations en France et en collaboration, je le confirme à nouveau, avec des naturalistes, des chasseurs et des éleveurs présents sur le terrain, durant un grand nombre de jours de l'année. Il s'agit bien dans la détection de la présence du loup de rechercher des indices de présence du sauvage et non des preuves. Nous ne sommes pas dans la caractérisation d'une enquête de police mais bien dans la caractérisation de la recherche d'indices de présences. Nous parlons donc de naturalisme et non d'enquête, même si des investigations sont nécessaires pour comprendre les faits. C'est en fait ce qui semble m'être reproché, indirectement. Curieux raisonnement de la caste locale chargée de la gestion de milieux naturels en Bretagne, vous ne pensez pas ?

Je cite le Télégramme et Thierry Lecorre, journaliste, le 24 septembre 2018.

« Les preuves avancées sont très critiquables »

Emmanuel Holder, naturaliste et responsable des réserves Bretagne Vivante des monts d'Arrée, n'y croit pas non plus. « Je ne dis pas qu'il n'y a pas de loup en Bretagne. Je dis, par contre, que les preuves avancées sont très critiquables. L'Observatoire du loup a déjà été mis à l'index par des structures comme l'ONCFS, Ferus, qui savent de quoi ils parlent».

En France, c'est l'ONCFS qui est le seul habilité et compétent pour suivre l'expansion du loup. Pour ce faire, il s'appuie sur un réseau de 3 500 correspondants formés qui se chargent de recueillir des preuves factuelles (traces, relevés d'indices, analyse génétique...). Ce n'est qu'après examen des résultats qu'une présence est avérée ou non. »

Il faut constater deux faits. Emmanuel Holder explique que l'officialité est la seule en mesure d'expliquer la présence du loup. Ce qui bien sûr est assez remarquable quand on connaît les désinformations notoires qui sont données à la presse sur certains dossiers. En exemple, je pourrais parler des événements de 2018 et 2019 dans le Cantal, des événements de 2019 dans l'Eure et Loir ou concernant la présence du loup en Forêt de Rambouillet car bien entendu je possède l'intégralité des éléments nécessaires à les confondre. Des événements de la Creuse en janvier 2020, alors que la photographie d'un loup circule dans les couloirs de la Direction départementale. Mais mon propos ne s'arrête pas là et ce n'est pas l'objet de ce récit. Au passage je confirme que les bénévoles du réseau loup ont collecté environ 2300 indices de présences du loup en 2018, soit moins d'un indice

par intervenant et par an. Dont 8% environ sont validés par le généticien. Peut-on croire qu'ils sont efficaces ? Mais revenons à nos moutons, très justement.

En exemple donc, en mai 2012, alors que les agents de l'Oncfs comptabilisent toutes les semaines de nombreuses victimes dans la plaine vosgienne, sur de nombreuses communes et dès le mois d'avril 2012, sans aucune communication sur le sujet puisque officiellement le loup est en binôme sur le massif vosgien distant de plus de 110 kilomètres, la direction régionale Est explique à la presse locale que la présence du loup dans les Vosges est incertaine et qu'il reste éventuellement un individu présent, en dispersion, sur le département. A la lecture de cet article j'informe donc personnellement par courriel l'ensemble des journalistes de mon carnet d'adresses sur les faits recensés, dates, lieux exacts et nombre des victimes, noms des éleveurs sont transmis. Depuis ces faits la direction régionale ne s'est plus jamais exprimée sur le sujet de la présence du loup. D'après mes sources 38 moutons sont tombés sous les crocs du loup en quelques semaines mais officiellement il ne se passe rien et pour cause, la présence de deux individus sur le massif toujours présents à la même période et la présence de prédations récurrentes, pour les plus lointaines à près de 125 kilomètres à vol d'oiseau impliquent deux choses! Un l'officialité ment à la presse et deux, le nombre de canidés présents sur le massif était sans rapport avec les déclarations officielles précédentes. Et pour cause ! Un individu photographié au col du Donon en juillet 2011 est photographié en 2012 dans la plaine vosgienne, il porte un masque caractéristique en forme de ciseaux que personne ne semble avoir détecté. Mais ces procédés sont tout à fait courants en 2019 sur l'ensemble du territoire, à mon sens. Il suffit de creuser le sujet pour s'en rendre compte rapidement et relever les énormes contradictions dans les communications officielles successives et en rapport direct avec des faits souvent parfaitement établis.

Le deuxième fait est simple à confirmer, Emmanuel Holder est un spécialiste de la lande et du bocage breton, ses deux ouvrages le confirment, selon la presse son dernier livre « A travers le bocage » paru chez Coop Breizh n'est ni scientifique ni ethnographique. Curieusement ce spécialiste des landes et tourbières, photographe naturaliste, conservateur des milieux, ne doit justifier d'aucune compétence concernant la biologie des grands prédateurs et pour cause. Rédacteur de plan de gestion de réserve qui cartographie, géolocalise, ce naturaliste emploie donc les mêmes méthodes que j'emploie sur le terrain en dehors du fait qu'il traite de plantes et d'insectes parfois,

alors que je traite de canidés et en particulier du loup. Il semble connaître l'avifaune bretonne mais ces volatiles ne sont toujours pas en rapport avec le sauvage quoique le corbeau dit-on guide parfois le loup vers ses proies.

Ce qui ne l'empêche pas de continuer à s'exprimer sur le sujet. Nous allons y revenir dans le prochain chapitre.

Quant à l'association Ferus, je précise que j'ai refusé de prendre la direction du groupe Vosges en 2011 puisque mes entretiens avec Hervé Boyac, qui s'était rendu sur place afin de créer une section vosgienne, m'ont conduit à penser qu'il n'était pas possible de communiquer sur le sujet de la présence du loup en dehors des déclarations officielles. Ce qui bien entendu est une stratégie dont le principe est l'institution d'une politique de l'œillère qui se résume par rien ne se passe tout se transforme tant que l'Oncfs ne s'exprime pas sur le sujet, sachant que les agents sont tenus à un devoir de réserve strict. Alors que de nombreux agents sont sous contrats précaires à l'époque, des contrats qui sont renouvelés tous les ans et pour certains depuis presque 10 ans.

Ainsi s'exprime l'association dans les colonnes de son site en janvier 2017 :

« A lire, l'interview de Eric Marboutin, chef de projet loup / lynx pour l'ONCFS, au sujet des rumeurs infondées de la présence de loups en Île-de-France. Le réseau loup de l'ONCFS a toutes les compétences pour s'exprimer à ce sujet et nous nous rangeons à leur analyse»

« S'il n'y est pas déjà, le loup arrivera tôt ou tard en Île-de-France. C'est prévisible et ça n'est pas un scoop. Les forêts de plaine comme Fontainebleau ou Rambouillet peuvent abriter des loups; l'habitat naturel et les proies sauvages sont en quantité suffisante. »

Cette dernière affirmation tient de la rengaine habituelle, un jour il reviendra!

L'association poursuit donc en reprenant les déclarations du journal Le Monde, du 16 janvier 2017, où Eric Hansen, délégué régional ONCFS Centre, Val-de-Loire et Ile-de-France s'est exprimé, au sujet des deux

chevreuils retrouvés en forêt de Rambouillet (Yvelines) dans la nuit du 28 au 29 décembre 2016, je cite

« Nous avons expertisé ces chevreuils, croyant à un braconnage. Ils sont en réalité morts de maladie et ont été partiellement consommés par un renard. »

Toutefois les faits sont tout autres et mes publications sur le site de *L'Observatoire du Loup* concernant la présence du loup en région parisienne ont certainement fortement contribué au piratage de grande ampleur du site à la fin de l'été 2017. Et pour cause.

Je vous livre donc de manière un peu brute le déroulement des faits concernant cette affaire parisienne qui vous allez le comprendre stigmatise complètement les procédés officiels destinés à désinformer la presse.

Les faits sont décrits ainsi :

- « ... ils ont effectué une "expertise" sur les dépouilles et n'ont finalement pas pu déterminer la cause de la mort. Avouant eux-même ne pas être spécialement formés ils ont confirmé que les chevreuils étaient:
- -en apparente bonne santé malgré des problèmes intestinaux.
- -morts depuis environs 24-48h.
- -non braconnés
- -non percutés
- -présentant des lésions profondes, des hématomes, des os broyés.
- -partiellement consommés (cuisses, épaule)

Ils n'ont pas pu apporter de réponses aux lésions profondes, aux os broyés (colonne, côtes) à la décapitation. Et ont affirmé le caractère inhabituel de ce cas, la cause de la mort reste difficile à déterminer selon eux et aucune preuve ne permet d'affirmer une mort lié à la prédation d'un animal quel qu'il soit.

Je suis retourné sur les lieux à la suite de cette intervention et ai trouvé sur le plus petit chevreuil des traces de morsures sur le fessier non visible de l'extérieur. Ayant retroussé la peau de la cuisse j'ai pu constater des hématomes profonds ainsi que des perforations circulaires régulières. »

Cette morsure est de fait une prise d'immobilisation, pratique courante du sauvage quand il cherche à empêcher la fuite de l'ongulé, on retrouve parfois cette morsure sur les animaux domestiques prélevés par le loup. Ce

chevrillard a été ouvert et les viscères rouges ont été consommés. Encore un indice de la présence du loup. Dans nos investigations parisiennes nous avons déterminé la présence de plus de 30 indices dont des relevés de piste tout à fait formels, où les empreintes, voies et pistes ne pouvaient être en rapport avec le chien. Manoël Atman a fait un travail remarquable sur les sites parisiens concernés puisqu'il s'y rendait fréquemment.

Pourtant l'Oncfs et Eric Hansen parlent de maladie et du renard dans leurs déclarations à la presse. Cette pratique est tout à fait caractéristique, le renard masqué de loup donc est un des éléments récurrents utilisés dans la communication de l'Office dans toutes les régions de France où le loup s'installe. Pendant que l'association Ferus conclue dans son actualité du 19 janvier 2017, je cite :

« Donc pour l'instant, rien à signaler! »

Édifiant non ? Ce n'est pas tout, je reçois le 18 janvier 2017 un courriel de Maxime Zucca, un ornithologue avec lequel je n'ai jamais eu de contact et qui s'inscrit sous la houlette de Natureparif! Qui n'est autre que l'Agence française de biodiversité en Île de France. Ce naturaliste m'interpelle donc sur un ton très surprenant, je cite:

« J'ai cru comprendre que vous aviez déjà posé quelques problèmes sur la question du loup dans les Vosges. J'espère que, par ce genre de maladresse, vous ne reproduirez pas cette situation en Île-de-France, et que les structures ayant vocation à défendre la nature, et donc le loup, ne seront pas ridiculisées par des informations approximatives dévoilées par une association qui semble faire passer la primeur médiatique devant la protection du loup... »

La question qui se pose immédiatement est : Qui distille des informations fausses et diffamatoires concernant mes investigations et communications sur la présence du loup dans l'Est de la France ?

Je vous laisse conclure vous-mêmes sur la réponse à apporter à ce sujet et je passe sur les péripéties de Nicolas, taupe notoire qui nous a été envoyée pour nous discréditer et qui m'a contacté en décembre 2016 afin de se joindre à notre groupe parisien. Après un premier test alors que j'envoie le personnage sur une piste de chien divaguant l'individu m'apporte des

éléments en m'expliquant qu'il est sur une piste de loup alors que je sais pertinemment qu'un chien est lâché presque chaque jour dans le secteur concerné. J'en informe Manöel et nous mettons en place une stratégie qui consiste à lui distiller de fausses informations, y compris personnelles et qui vont bientôt le pousser à la faute rapidement. Pour finir ce cher Nicolas et son équipe de scientifiques vont plus tard expliquer au Parisien que l'objet de nos investigations est en rapport avec un chien-loup, qui divague et dont personne ne connaît, le nom, le sexe ou l'âge et dont personne ne détient même une photographie. Un grand moment de désinformation notoire, totalement orchestrée par l'écologie ambiante!

En janvier 2018 le loup disperse sur le département voisin de l'Eure et Loir et sa présence n'est reconnue qu'en août 2019, par obligation je dirai puisqu'un particulier dispose d'une photographie probante et d'une courte vidéo. Mais l'officialité nous explique aussi, dans la presse de la région centre que le loup procède par bond ce qui permet d'éviter de devoir parler de l'origine du canidé puisque le sauvage disperse des forêts parisiennes ! Le mécanisme est bien huilé par ailleurs, si les intervenants creusaient le sujet ils pourraient facilement faire ressortir les nombreuses incohérences dans la communication de l'officialité. Rien ne se passe tout se transforme, je le confirme à nouveau, c'est la règle.

En 2019, à l'automne le même procédé est utilisé par le maire d'une petite commune dans le département des Ardennes, très au nord du département à propos des hurlements du loup, en groupe d'au moins trois individus et pour lesquels ils expliquent également qu'il s'agit d'un chien présent sur la commune. Toutefois l'origine des hurlements se situe en Belgique à quelques kilomètres de distance. Je suis également en contact avec des intervenants d'une association connue qui estiment que le groupe est commun à la Belgique et la France car le sauvage ne connaît pas les frontières. Je dis souvent que le loup ne sait pas lire. Un peu plus tard encore un relevé piste dans la neige, sur le site des hurlements en question explique que le sauvage est bien présent. Il faut donc souligner que la complicité entre maires et préfets est dans ce dossier et souvent d'autres, totalement connue. La peur de l'inconnu au XXI^e siècle semble orchestrer les déclarations à propos du loup, en France. Il faut dire aussi que très peu d'études sont menées sur la présence du canidé, l'État comme souvent ne donne plus les moyens nécessaires à la compréhension et c'est bien cet état d'absence de l'État qui conduit à la peur et aux inquiétudes. Puis aux méfiances sans cesse plus forte vis à vis des déclarations officielles.

Nous avons essayé de confirmer la présence du loup en octobre 2018 durant deux séances de hurlements provoqués. Les taux de retour sont faibles, il faut le savoir de l'ordre de 15% en été et au plus 35% durant la période du rut jusqu'au début du printemps. C'est ainsi que l'officialité confirmera en janvier 2020 que seule 35% des meutes se reproduisent, alors que la norme établie est proche de 90% dans les pays de l'est. Cette donnée est issue des investigations officielles qui sont cependant partielles, je le précise. Confirmer un nombre d'individus présents ou naissants uniquement à partir de ce procédé est illusoire, il est nécessaire de faire de nombreux suivis de piste or il neige rarement en Bretagne. Le piégeage photographique est donc une nécessité mais bien que certains intervenants élus qui collaborent avec l'officialité placent jusqu'à 80 pièges sur un secteur concerné des Vosges, parfois ils n'obtiennent aucun résultat probant. Il est donc nécessaire de trouver les zones de marquages au sol qui qualifient une aire de repos ou de reproduction et de suivre l'évolution de ces marquages afin de comprendre ce qu'il s'y passe. Ces marquages en particulier les griffages sont détectables sur les roches, sur les chemins forestier et parfois sur les troncs couchés par le vent, voire une traverse de chemin de fer. Nous avons relevé à trois reprises des marques au sol qui semblaient plus sûrement en rapport avec le dépôt habituel des urines, suivi des coups de griffe qui dispersent les odeurs. C'est un signal fort de territorialité. Le canidé sauvage marque sur la circonférence de son territoire mais également à l'intérieur mais de manière différente. Plus le nombre de fèces ou marquage est élevé plus l'accès sera contrôlé par le loup, plus un site de reproduction ou une tanière sont susceptibles d'être proche.

Pour en revenir aux hurlements provoqués, en 2018, la seconde tentative fut la plus épique puisque nous avons dû nous déplacer afin de nous éloigner d'un secteur largement investi par la jeunesse bretonne qui avait organisé une « rave-party » non annoncée. Comme cela semble être le cas assez souvent en Bretagne. Cette donnée non connue nous a donc repoussés sur les hauteurs voisines où des champs d'éoliennes ne permettaient guère d'obtenir des réponses. Nous avons persisté néanmoins jusqu'à minuit et utilisé différents procédés qui n'ont donc pas permis d'obtenir des réponses.

La première période, toujours entre Hilvern et Blavet, frontières reconnues, nous a permis de tester le matériel disponible et a reçu en retour les protestations des chiens présents aux alentours. Nous avons eu confirmation

que le message était perceptible à plusieurs kilomètres cependant je dois dire que je n'avais pas anticipé les déplacements du sauvage qui se situait bien plus au nord de Corlay au moment de nos expérimentations et recherches de réponse. Nous avons attendu presque un an avant de renouveler ces appels, dans un tout autre secteur d'investigations. Et pour d'autres raisons.

Toutefois nous obtiendrons l'enregistrement de hurlements tout à fait caractéristiques aux abords de la commune de Sérent, en avril 2019 ce qui constitue un élément de présence formelle tout à fait commun et reconnu en France par ailleurs.

Chant 12. Les déclarations funestes de Patrick Sastre et de Emmanuel Holder sur *Radio Kreiz Breizh*

« Sur la protection des troupeaux : Faut-il instaurer des modules de formation sur les grands prédateurs dans les lycées agricoles ? »

Il faut noter que l'association, sur une antenne radiophonique, d'un anti-loup notoire que je peux qualifier de camelot de la communication et d'un naturaliste photographe factotum de la nature est assez ubuesque. Je m'explique.

1er Octobre 2018:

Après mes déclarations sur radio RKB, Patrick Sastre éleveur breton et militant du collectif L113 contacte Morgane Large, l'animatrice de l'émission « La Petite Lanterne ». Il souhaite un droit de réponse ! Réponse à quoi, il faut se le demander puisque je n'ai jamais cité dans mes déclarations à radio Kreiz Breiz le nom du radical éleveur qui explique à qui veut l'entendre que le loup est réintroduit, hybridé et voleur d'enfants ! Je vous l'accorde le discours paraît flou venant de quelqu'un qui souhaite me faire la morale sur mes investigations en Bretagne.

Après une première écoute de son monologue dont Morgane Large ne semble pas comprendre le but exact, il se lance dans une vive critique de nos démarches pour finir d'expliquer que la biodiversité est en danger. L'émission du 1er octobre 2018 restera dans les annales sordides de l'écologie bretonne, c'est certain.

Patrick a donc fait des études en ornithologie et il contacte Morgan Large pour lui expliquer que ce que j'affirme en radio le 17 septembre 2018 est très contestable. Ce cher Patrick parle de carte présentée avec des coups de « stabilo », or ces cartes n'existent pas, de faits les cartes présentent des axes de dispersions précis sur des azimuts précis tirés de faits précis et répertoriés sur ces mêmes cartes. Il conteste la qualité des vidéos présentées. Il continue donc de poser des critiques, par ailleurs injustifiées pour la majorité,

uniquement sur la forme, ce qui est assez caractéristique quand on ne peut s'exprimer sur le fond du sujet. Il poursuit en expliquant que je serai « un activiste petit-bras » toutefois il considère qu'on « me prête une oreille attentive ». Dans ces déclarations suivantes le bonimenteur occulte complètement le travail engagé et les communications diffusées sur le sujet depuis 2013, en toute logique de désinformation. Il explique encore que cela fait un an et demi que j'expliquerai que le loup est arrivé en Bretagne hors les propos stériles du « Pastex » local -donc un extrémiste du pastoralisme anti-loup suivant la terminologie employée dans les milieux considérés- ne sont encore une fois pas en rapport avec les faits. Dans les faits le département du Morbihan est placé sous surveillance en novembre 2017, c'est à dire sous couvert de possibles dispersions aléatoires du loup sur le territoire breton. A la question posée par Morgane Large pourquoi avez vous réagit le bonimenteur « pastex » s'explique ainsi :

« les populations de chevreuil ont connu une augmentation assez exemplaire et avec un retour des loups sur un espace fragile comme la Bretagne quant à l'existence de ces espaces dit naturels mettrait à bas toutes ces années de gestion de l'environnement et de la faune sauvage et à mes yeux ce serait beaucoup plus une catastrophe qu'autre chose ».

Le loup ne saurait donc plus faire métier de loup! Un peu plus loin dans le déroulé des déclarations de Patrick il explique à Morgan que le loup en France serait largement hybridé et qu'on pourrait même le qualifier de chienloup, ce qui bien entendu tient de la plus pure désinformation. Cet éleveur, alors que les investigations de L'Observatoire du Loup sont de plus en plus souvent reconnues et surtout très suivies, souhaite préparer le terrain glissant du pastoralisme extrémiste. C'est à dire instituer le loup réintroduit et hybridé, les mêmes arguments qui ont amené certains éleveurs à fustiger L113 en 2019, considérant que la communication de ce groupuscule tendait à nuire au pastoralisme en général et à l'image renvoyée par les éleveurs euxmêmes. A ce propos il faut expliquer que les affirmations de l'association L113 ont pris naissance dans les propos de la paysannerie en 1994 à propos de la bête de Sénonges, dans le département vosgien justement d'où est originaire Bruno Lecomte, le paysan qui s'investit dans cette association et dont le dernier cheval de Troie de la mésinformation s'oriente vers l'ensauvagement des milieux ruraux qui serait organisé par l'Uicn sous couvert de financiarisation.

Ainsi on peut encore lire dans un article de Libération daté du 28 décembre

1994 et intitulé « L'homme des Vosges et la bête » je cite :

« Depuis ce festin, on ne sait ce qu'elle devient. On dit qu'elle se nourrit des bêtes blessées à la chasse. Que certains éleveurs ne déclarent pas ses attaques, les font passer pour des méfaits de chiens errants: les assurances remboursent, au moins.

Pour la Bête, c'est pas encore au point. Le préfet, chef de la meute, se casse la tête. L'Agriculture a des oursins dans les poches: ce n'est ni une calamité agricole ni un gros gibier. L'Environnement ne veut pas payer: c'est pas lui qui l'a introduite.

Mais qui, alors? «Un sacré connard», dit Jocelyne. Un type qui l'a élevée petite? Jusqu'à 15-16 mois, c'est adorable, un loup. Après, ça veut devenir le chef de la meute. Chef de famille, donc. Ou alors un illuminé qui fait de la réintroduction sauvage? «On va pas nous remettre aussi un diplodocus, hein?», dit Jocelyne.

Le sexe de la Bête. Parce que le problème, c'est qu'elle reste, la Bête. Sûr, «elle a à croûter, c'est pourri de chevreuils, ici», dit le Serge. Et puis elle adore les mirabelles...»

Le mythe de la réintroduction du loup est né! Mal né de fait puisque les faits se réitèrent en 2005, 2007 et 2010 avant que l'officialité nous explique en 2011 que le loup est de retour sur le massif vosgien, en occultant les témoignages qui attestent de la présence d'un groupe de 4 individus. Un mensonge est donc couvert par un autre mensonge, une contre-mesure qui explique que le loup serait réintroduit. Le monde de la chasse l'évoque en 2012, cette réintroduction, dans la presse alsacienne, un naturaliste aurait prévu le retour du loup en 2010, ce qui serait très suspect bien-sûr. Moi en l'occurrence, toutefois la presse n'avance pas mon patronyme, tant le sujet tient de la conversation de comptoir quotidienne. Patrick poursuit de fait en concluant que des gens fascinés par le loup pourraient réintroduire des loups en Bretagne. La question qui suit est la suivante : Faut-il être stupide pour réintroduire une espèce de carnivore dont tout le monde en 2018 connaît les capacités de dispersion. Peut-on empêcher les oiseaux de voler ? Patrick confirme donc pour conclure que le loup est invisible en phase de dispersion. C'est une évidence! Le débat devient ubuesque quand Patrick nous parle de la disparition de la chauve souris en rapport avec l'effondrement de la biodiversité. La contradiction devient alors énorme.

Dans cet article de Michel Henry dans Libération on peut lire aussi une conclusion tout à fait remarquable, je cite encore :

« Aurélie, Lucie, Magali ne sont pas allées toutes seules aux myrtilles cet été. Les petits vieux ne vont plus aux bois. L'Homme ne vit plus bien, dans le coin, il a peur pour ses petits, peur de la rage, peur quand il lit ces récits: des bergères, il ne restait que les pieds dans les sabots...

Tout ça, finalement, c'est la faute au Serge. Serait resté devant sa télé, l'aurait rien filmé, l'aurait pas crié au loup, ç'aurait été simple: on l'aurait tirée, la Bête, pif-paf. Après, on aurait dit c'est un hybride, 90% loup, 10% autre chose, donc espèce non protégée, et hop! appelez l'équarrisseur!

«Non, c'est con», dit le Serge. La Bête, c'est le seul prétendu prédateur de bipède que l'Homme peut s'offrir. Alors, faut pas lui régler son «conte». - PS: La Bête fait dire à l'éleveur qui a placé des vieilles biquettes bien en vue dans un parc isolé qu'elle ne marchera pas. »

On retrouve ici les affirmations du maire de Caurel qui explique à la presse bretonne en 2018 que nos vieux ont peur de sortir, il pourrait rencontrer le loup. Alors que le thème du loup hybridé suinte à nouveau dans les propos de la paysannerie bretonne comme un pue qui empêche de se gratter les neurones afin de chercher à comprendre les phénomènes de dispersion du loup que j'étudie depuis 13 ans. Morgan Large demande dans la suite de son émission le point de vue de Bretagne Vivante et de son représentant Emmanuel Holder spécialiste de la lande et du bocage breton, je le confirme à nouveau. D'après Morgan cette structure serait tout à fait pertinente pour parler de la présence du loup en Bretagne.

Pourtant à la comparaison des faits et des déclarations nauséabondes d'Emmanuel Holder dont le français semble approximatif, il faut comprendre que comme dans la presse parisienne plus tôt on explique que, je cite strictement ses propos :

« ...les preuves avancées sur le site de L'Observatoire du Loup qui ont été repris par les différents... quotidiens bretons me semblent bien léger...on voit par exemple qu'il y a une crotte qui a été trouvé aux Granges...une crotte qui m'a l'air bien petite...ça peut être un renard, ça peut être un chien errant...il n'y a aucune preuve irréfutable qui est apporté...alors que quand on a une crotte ça ne coûte rien de l'envoyer pour une analyse Adn et faire toute la lumière sur la présence ou non d'un loup en Bretagne... »

Avant de poursuivre sur les déclarations de plus en plus diffamatoires du naturaliste breton à l'encontre de *L'Observatoire du Loup* il faut constater que

nos investigations sont en rapport, une fois encore avec des indices de présences connues et dont je vais détailler les éléments ici : (ces éléments sont repris dans la publication du 22 juin 2019 sur le site de *L'Observatoire du Loup*)

Concernant les faits de prédations sur la faune sauvage :

« Février 2012 : un chevreuil sur le secteur de Le Marros. (Finistère)

Mai 2012, le 11 : un chevreuil sur le secteur de Huelgoât. (Finistère)

Avril 2017 : chevreuil sur le secteur de Luzern. (Morbihan)

Juillet 2017, le 1er : un chevreuil sur le secteur de Guénin. (Morbihan)

Janvier 2018, un chevreuil sur le secteur de Ploerdüt. (Morbihan)

Janvier 2018 : une biche sur le secteur de La Ferrière. (Côte-d'Armor)

Février 2018, le 6 : un chevreuil fortement consommé sur la commune de Silfiac. (Morbihan)

Février 2018 : un chevreuil sur le secteur de Ploërdut. (Morbihan)

Avril 2018 : un chevreuil sur le secteur de Ploërdut. (Morbihan)

Juin 2018, le 30 : un chevreuil sur la commune de Bubry. (Morbihan)

Juin 2018 : un chevreuil sur le secteur de Ploërdut. (Morbihan)

Septembre 2018, le 28 : un chevreuil sur la commune de Laniscat, 2éme fait. (Côte-d'Armor)

Octobre 2018 : un chevreuil sur le secteur de Coët-Bihan (Côtes-d'Armor) 2ème fait.

Octobre 2018, le 25 : une prédation avec forte consommation sur une biche, commune de Beauvais. (Ille-et-Vilaine)

Janvier 2019, le 11 : un chevreuil sur le secteur de Casteldeuc. (Morbihan)

Février 2019 : reste de chevreuil, commune de Loudéac 1er fait. (Côtes-d'Armor)

Mars 2019 le 22 : une prédation sur le ragondin, Saint-Gonnery (Morbihan) 4éme fait.

Mai 2019, le 7 : une prédation sur le ragondin, Saint-Gonnery (Morbihan) 5éme fait. »

Concernant des faits de prédations sur des herbivores domestiques et autres :

« Janvier 2013 : 3 ovins sur Landellec, les faits n'ont pas été élucidés. (Côtes-d'Armor)

Mars 2017 : des ovins sur Mellionec, les faits n'ont pas été élucidés. (Finistère)

Été 2017 : des ovins sur Lanhellen, les faits n'ont pas été élucidés. (Côtes- d'Armor)

Novembre 2017, le 16 : chèvre avec prise à la gorge et forte consommation des viscères rouges, sur la commune de Brémelin. Faits caractéristiques du loup.

Janvier 2018, le 25 : 5 ovins, mis à mort à la gorge et éviscération, les faits n'ont pas été élucidés, commune de Sizun. (Finistère). Faits caractéristiques du loup.

Mars 2018, 2 ovins avec consommation suspecte à la gorge, fait non élucidé. Commune de Inguiniel, deuxième fait sur la commune. (Morbihan)

Août 2018, les 7/8 et 9 : 5 ovins avec consommation. 2 ovins tués de nuit et 2 ovins consommés. 3 moutons morts en couche suite à une intoxication dont 2 consommés par charognage (accès aux viscères rouges, estomac et intestin déposés avant la consommation. Commune de Pontivy. Faits attribuables au loup.

Septembre 2018, le 22 : 6 brebis sur 2 lots. Faits attribuables au loup. Saint-Mayeux. (Côte-d'Armor)

Octobre 2018, le 21 : prédation sur ovins, fait non élucidé. Gouarec. (Côtes-d'Armor)

Novembre 2018 : 5 ovins égorgés de nuit. Faits attribuables au loup.

Décembre 2018, le 25 : prédation et fortes consommations sur un agneau (6 kg au minimum) sur la commune de Saint Marcel. Faits caractéristiques du loup (Morbihan)

Avril 2019, le 28 : prédation sur 2 chèvres et volailles emportées Taupon (Morbihan) 2ème fait. »

Concernant des relevés de pistes, voies et empreintes :

« Avril 2018 : relevé de piste et empreintes sur la commune de Langoëlan. (Morbihan)

Juillet 2018, les 12/18 et 19 : hurlements sur la commune de Plounérin. (Côtes-d'Armor)

Septembre 2018, le 13 : relevé de piste, voies et empreintes sur Guerlédan. (Côtes-d'Armor)

Septembre 2018, le 14 : expertise fèces de loup sur Caurel. (Côtes-dArmor)

Septembre 2018, le 27 : hurlements sur la commune de Le Bois Louvet. (Ille-et-Vilaine)

Octobre 2018: Hurlements sur Coët-Bihan (Morbihan) 1er fait.

Novembre 2018, le 10 : relevés d'empreintes dans la boue, commune de Croixanvec. (Morbihan)

Mars 2019 : relevé d'empreintes sur la commune de Querrien. (Côtes-d'Armor)

Février 2019, le 17 : voie et empreintes. Saint-Gonnery. (Morbihan) 3éme fait.

Février 2019, le 17 : expertise sur une fèces. Saint Gonnery (Morbihan) 4éme fait.

Mars 2019 : relevé d'empreintes sur Loudéac (Côtes-d'Armor) 2éme fait.

Avril 2019, le 12 : relevé d'empreintes, voies et piste sur Mohon (Morbihan) 1er fait.

Avril 2019, le 12 : relevé d'empreintes, voies et piste sur Les Forges. (Morbihan)

Avril 2019, le 22, 23h47 : hurlements, présence de deux individus, Sérent. (Morbihan)

Mai 2019, le 5 : relevé d'empreintes, voies et piste sur Mohon (Morbihan) 2éme fait.

Concernant des faits d'observations :

Au printemps 2015 : nous suspectons la présence du loup au sud de Bourg-des-Comptes (Illes-et-Vilaine) puis en novembre 2015 en forêt de Lorge. (Côtes-d'Armor)

Mars 2017 : nous soupçonnons la présence du canidé au sud de Quessoy. (Côtes-d'Armor)

Septembre 2017 le 25 : nous validons une observation matinale en présence de chiens qui ont donné l'alerte sur la commune de Kerguz. (Finistère)

Janvier 2018 : nous soupçonnons la présence du canidé sur la commune de Le Quillio. (Côtes-d'Armor)

Juillet 2018, le 20 : observation de nuit validée sur la commune de Le Canut. (Illes- et-Vilaine)

Septembre 2018, le 8 : observation validée au lever du jour. Commune de Caurel. (Côtes-d'Armor)

Septembre 2018, le 18 : observation validée de 2 individus au nord de Saint-Gonnery. (Morbihan) 1er fait.

Octobre 2018, le 5 nous soupçonnons la présence de deux individus sur la commune de Laniscat. (Côte-d'Armor), 1er fait.

Octobre 2018, le 7 : 7h30 nous soupçonnons la présence du canidé sur la commune de Plussulien. (Côte-d'Armor)

Janvier 2019, le 1er : nous soupçonnons la présence d'un individu sur La Ville Bédeur. (Côtes-d'Armor)

Janvier 2019, le 13 : nous soupçonnons la présence d'un individu sur Josselin. (Morbihan)

Février 2019, le 13 : observation validée de trois individus à la queue leu leu sur la commune de Saint-Gonnery. (Morbihan) 2ème fait. »

Concernant des faits inhabituels :

« Décembre 2017 : fuite d'un troupeau mixte d'ovins et de bovins, commune de Inguiniel. (Morbihan) 1er fait.

Décembre 2017, le 31 : fuite d'une harde de chevreuils en début de soirée, commune de Névran. (Morbihan)

Juillet 2018, le 7 : tentative de prédation sur un poulain, de nuit, la poulinière a subi de nombreuses blessures en défendant son poulain. Fait non élucidé. Le propriétaire n'a pas souhaité s'exprimer à ce sujet. Sur la commune de Meucon. (Morbihan)

Décembre 2018 : blessures et saignements caractéristiques sur un chien, Taupont (Morbihan) 1er fait. »

Afin de conclure ce chapitre je vous livre le courriel que j'ai envoyé à Morgane Large concernant les déclarations tout aussi frauduleuses et nauséabondes du GMB et de Willy Bigot à l'encontre de *L'Observatoire du Loup* en mars 2019. En avril 2019 nous diffusons l'enregistrement des hurlements du sauvage dans l'Est du Morbihan, peu avant les événement de Taupon qui resteront également inexpliqués et pour lesquels les *Infos du Pays Gallo* conclue :

« La présence de loups dans le Morbihan évoquée comme une éventualité il y a plusieurs mois ne fait désormais plus l'ombre d'un doute. »

Je n'ai reçu aucune interrogation concernant ces derniers faits! C'est assez déconcertant, toutefois tout à fait habituel. Quand l'évidence des réalités percute les dogmatisme en place, il est préférable d'éviter le sujet. Les déclarations fantasmagoriques du Gmb par l'intermédiaire de Thomas le Campion chargé de mission mammifère qui n'a jamais rien produit au sujet du loup, spécialiste de la loutre et du grand rhinolophe et de Willy Bigot capacitaire et protecteur de loups fortement imprégnés par l'homme en mars 2019, sur RGB ont également fait l'objet de ce courriel.

Je cite:

« je suis au regret de constater que les déclarations de vos deux intervenants, Willy Bigot et Thomas Le Campion sont totalement fausses pour ne pas dire à caractère totalement diffamatoire au sujet de pseudocommunications qui auraient été engagées envers L'Observatoire du Loup et qui seraient restées sans réponse de notre part. Les faits décrits par vos intervenants sont, exactement, totalement contraires à la réalité des faits existants!

Je cite Thomas Le Campion:

" tout d'abord on a d'ailleurs essayé de contacter L'Observatoire du Loup pour avoir des informations à savoir si il pouvait effectivement nous donner des détails sur ces observations ...et donc on a essayé d'avoir des informations auprès de cette Observatoire du loup et un certains nombre de structures ont essayé aussi d'obtenir des informations, je pense notamment à l'Oncfs ..."

Je cite Willy Bigot:

" je rejoins Thomas nous aussi nous avons essayé de joindre l'Observatoire et sans avoir de vrai résultat, pour l'instant c'est exclusivement de l'intox"

Dans les faits, j'ai contacté Willy Bigot en février 2018 afin d'organiser une expérimentation sur le filet horizontal (moyen de protection des ovins expérimental). J'ai reçu une réponse positive concernant ce projet sous couvert d'un entretien et par courriel. Curieusement après deux messages vocaux laissés sur la messagerie de "Géraldine", je n'ai reçu aucun retour et aucune explication de leur part! Le dogmatisme habituel ayant fait son œuvre entre temps. Le plus ubuesque c'est que j'ai déjà fait supprimer un documentaire tout à fait diffamatoire produit par des étudiants de l'Université de Rennes en juin 2019, où le même Willy Bigot profère les mêmes diffamations à mon égard. De plus c'est bien Willy Bigot qui m'a contacté en septembre 2018 par mail afin d'obtenir des données. Mail qui est resté bien-entendu sans réponse et pour cause. Concernant l'Oncfs je suis au regret de vous dire que j'ai personnellement engagé un retour de communication, par mail, envers Le Service de Renseignement Territorial en Bretagne entre autre contact téléphonique en novembre 2017. Tout comme en septembre 2018 afin de faire redescendre certaines données en préfecture

et dans ses administrations. Nous n'avons, à ce jour reçu, aucun retour! Voici donc, concernant les premiers faits exacts et l'intox instituée par ce cher Willy Bigot. A ce jour le GMB n'a jamais engagé la moindre démarche de communication à notre encontre. Ni sur le site, ni par mail, ni même sur les réseaux sociaux. Ce cher Thomas , spécialiste des chiroptères fait ouvertement preuve de diffamation à mon propos et en rapport au collectif de l'Odl. Je n'ai pas réagi à votre émission du 1er Octobre 2018 où Patrick Sastre prône les boni-mensonges habituels sur le loup réintroduit, voleur d'enfants et hybridé toutefois je remarque également les propos suivant:

Je cite: "Monsieur Jean-Luc Valérie fait penser que l'Observatoire des loups comme l'Observatoire des prix...est un organisme officiel"

Propos tout à fait inexacts également et complètement diffamatoires puisque les faits détaillés sont parfaitement expliqués sur le site et les réseaux sociaux. Concernant L113 ils sont mis en cause sur leurs propres communications par les éleveurs eux-mêmes! Je peux fournir des noms et des numéros de téléphone au besoin!

La cerise sur le gâteau: je cite,

"En clair Patrick Sastre vous avez peur qu'il y ait des gens qui sont un peu fascinés par le loup comme vous prétendez que les gens de L'Observatoire du Loup le sont, qui relâchent des loups étrangers notamment baltes en Bretagne"

je cite encore l'hurluberlu : "*Bien sûr!*" je passe sur le reste des âneries qui suivent...Vous comprendrez que je ne peux laisser passer cela!

Les conclusions de Patrick Sastre font ressortir que communiquer sur le loup ne permettrait plus de communiquer sur les autres sujets environnementalistes. Curieusement cette affirmation est mise en avant par certaines ONG locale dans l'Est

Concernant Emmanuel Holder, photographe généraliste non spécialisé, je passe sur le discours sur la fèces pour laquelle il ne semble pas avoir de compétence, par contre je ne passerai pas sur les déclarations suivantes: " Quand on a une crotte ça ne coûte rien de l'envoyer pour une analyse adn...d'une autre façon les observateurs qui ont fait du bivouac d'ailleurs sur un terrain privé ou un terrain appartenant au département qui ont vu un loup, un loup qui vient là dans un bois très fréquenté...qui vient voir, donc, des gens qui font du bivouac, qui font de la photo apparemment et qui se laisse surprendre c'est dommage je fais de la photo et j'essaie de ne pas me faire surprendre quand je fais un affût...un loup qui vient vers sa tente d'affût..."

Tous ces déclarations, sans exceptions, sont fausses! Dans la totalité. Concernant le bivouac, concernant le terrain, concernant une éventuelle cession de photographies puisque les faits sont rapportés par un garde assermenté par le préfet qui n'était absolument pas sur place pour faire de la photographie! Doit-on croire que cette déclaration est émise dans le but de nuire?

D'autre part: la déclaration suivante est totalement diffamatoire, je cite:

"sur le site de L'Observatoire du Loup il y a une photo de chevreuil qui a été fait bouffé.....le chevreuil a été dépiauté...et pour montrer le sérieux de L'Observatoire du Loup, sans concertation, il le met sur son site comme une preuve..." Ce qui est totalement faux:

et pour cause, concernant la photo et le lien présenté correspondant de Mr Bolan: je cite l'Odl:

« Prédation sur un brocard en 2012, inexpliquée (voir le lien en sur-gras ci-dessous et la photographie d'illustration sur Sissonne en 2017 à titre de comparaison). Sur le même secteur nous avons confirmé, sur protocole, une observation à 150 mètres, le 25 septembre 2017 sur Kerguz. Distance 12 kilomètres." Encore une fois, cette déclaration a pour objet de nuire, à l'évidence, nonobstant l'ensemble des documents présentés sur le site, à l'époque, qu'il n'aurait pas consulté! »

Je pourrais lister d'autres déclarations inexactes, puisque Emmanuel Holder ne se base que sur des discours et non sur des faits, concernant la région parisienne par exemple. Alors qu'il n'est en possession d'aucun élément, de fait. Je vous demande donc, après avoir consulté le juriste, de m'accorder, un droit de réponse exclusif à l'ensemble de ces allégations fantaisistes et/ou diffamatoires, à votre convenance et je vous en remercie d'avance. Dans l'attente de vous lire. »

A ce jour je n'ai obtenu aucun droit de réponse. Le lecteur peut tirer ses propres conclusions sur ce sujet précis. Je constate que dans ces déclarations à la presse le 16 octobre 2011 Thomas Campion explique je cite :

« pour faire cet atlas, dont la sortie est prévue pour 2015, les habitants sont mis à contribution, afin de collecter des informations sur l'ensemble du territoire. Les amateurs de sciences et de nature sont ainsi invités à consigner sur le site internet de l'association, leurs observations sur les différentes espèces (renards, chevreuils, hérissons et autres taupes...), ainsi que sur des indices tels que des noisettes rongées et autres pelotes de réjection contenant les restes des petits rongeurs (musaraignes, mulots...) mangés par les rapaces »

Constat est fait encore une fois que les méthodes de détection des mammifères utilisées par le Gmb en Bretagne sont basées tout comme à *L'Observatoire du Loup* sur la contribution des résidents puisque nous avons fait appel à témoignages à plusieurs reprises.

Chant 13. Les différentes formes de protection des troupeaux en 2020

« Sur la protection des troupeaux : Le phénomène de transhumance ovine augmente-t-il le phénomène de la prédation sur les domestiques? »

Anticiper est un impératif à la paix des campagnes tant il est souhaitable de gouverner complètement la présence du loup. Gouverner, c'est imposer votre territorialité. La base est le binôme de chien de protection, par lot de brebis ou de bovins ou d'équins. Si cette paire n'est pas envisageable, il est donc nécessaire de réorganiser afin de se préserver du phénomène naturel de la prédation. Et cela prend du temps et demande de nombreux moyens techniques, financiers, d'informations et de formations, préalablement mis en place à une territorialisation active du sauvage. En additionnant des gestes individuels et collectifs il est possible de faire varier cette territorialisation mise en œuvre par le prédateur des herbivores. Le risque, en milieu naturel, doit effectivement être accepté afin de pouvoir s'en préserver. Le sauvage n'est pas le principal facteur de risque de mortalité dans les élevages ovins. Chercher à se protéger de la prédation du sauvage consiste donc à se préserver d'un facteur de risque naturel. Il faut dire que ce constat est mis en œuvre depuis la nuit des temps par l'ensemble de l'humanité et cette nouvelle évidence est encore observable de nos jours. Pour un éleveur il peut être possible de tuer un loup, par contre il est très improbable de tuer un flux de dispersion, sur lequel il est placé et encore plus improbable de tuer un phénomène naturel. Il ne viendrait à personne l'idée de tirer en direction de l'orage afin de se préserver de la foudre. Cette logique est la même concernant le sauvage en général et les prédations éventuelles qu'il peut exercer, parfois de manière intense, localement. Dénoncer la convention de Berne n'a donc aucun sens, voire n'aurait aucune utilité sur le comportement de prédation du sauvage. Tirer ne protège pas de la foudre et tirer ne permet pas de se protéger d'un flux. Il faut cesser de voir le loup comme une entité, c'est un flux et un reflux, un phénomène naturel, de fait. Instituer des zones

« non-protégeables » comme le prévoit le dernier plan d'action loup est une tromperie remarquable pour l'éleveur. La contradiction est même totalement énorme puisque les formations et les moyens de protection sont financés au profit des éleveurs sur ces mêmes aires impartageables. Cette notion strictement administrative laisse entendre qu'il faut attendre un tir afin de se protéger du loup. Elle ne peut être née que dans le rapport ou le désir, d'une stupidité rare, de la confrontation direct du phénomène naturel avec l'éleveur.

L'administration toujours aussi inventive quand elle doit se défiler explique donc à l'éleveur de montagne qu'il doit laisser ses moutons au sommet quand l'orage arrive. Je dois dire qu'il m'est arrivé de courir, l'orage venant, en tentant de suivre le berger, en estive de montagne, afin de faire redescendre les bêtes pâturant au sommet à cause d'un risque connu de foudre, en altitude. Or, trop souvent, l'éleveur va devoir courir afin de tenter de mettre des moyens de protection, en place, dans l'urgence et donc sans efficacité notoire ou immédiate. Quand il comprend, faute d'information, qu'il a été trompé, il devient techniquement et psychologiquement inapte à l'efficacité immédiate. En conclusion, personne n'impose un phénomène naturel à l'éleveur ou même au chasseur, par contre effectivement, le sauvage va tenter d'imposer une territorialité, très évolutive de plus. Il faut donc croire qu'un phénomène naturel engage à des adaptations nombreuses et coûteuses, c'est un axiome qui est rongé par les discours incohérents et acides des groupuscules du pastoralisme en général, ces discours sans fondement réel, ralentissent les actes de compréhension au détriment des éleveurs et parfois des chasseurs, eux-mêmes. Je dois donc dire à nos ministres qu'il est important de cesser d'entretenir financièrement le moral de nos paysans, en pure perte trop souvent. Alors qu'il faut entretenir leur portefeuille, car nul ne peut vivre aujourd'hui dans la paix sans revenu décent et sans perspectives d'avenir. Les mouvements sociaux récents et depuis deux ans en attestent complètement!

Le coût des moyens mis en place s'élève à 24 660 000 euros en 2018 et couvre l'instruction de 2624 dossiers déposés auprès des directions départementales des territoires et de la mer. Soit en moyenne 9397 euros par éleveur qui demandent les aides à la mise en protection des troupeaux, ces aides prennent différentes formes, les clôtures mobiles ou lourdes, les chiens et leur entretien, la masse salariale sur-engagée, les équipements divers nécessaires.

Bien-sur le coût de l'anticipation est bien plus élevé surtout si l'on souhaite, éventuellement, la mettre en place après 25 années à observer à travers des

ceillères ce qu'il se passe sans réel engagement de l'État sur l'avenir. En 2018, le nombre de victimes expertisées est d'environ 12500, sur, des ovins, caprins, bovins, équins, chiens, et autres animaux et ne concerne que les professionnels de l'élevage. Ceux qui sont très mal informés et les particuliers, en particulier, ne sont pas pris en considération. Le montant des indemnisations, concernant les pertes directes et indirectes du monde de l'élevage, en général, est donc de 3 440 000 euro, pour 10 853 indemnisations réelles. Soit en moyenne 317 euros par victime. Bien sur, ces chiffres n'ont guère de sens quand ils ne sont pas associés à un contexte.

Toutefois, il faut remarquer que la politique de l'État consiste à indemniser et à verser des aides essentiellement sur des communes où le loup réitère ses actes de prédation sur les herbivores domestiques, depuis au moins deux années. Voire beaucoup plus, quand les faits sont classés « loup exclu », comme dans le Cantal alors que ce sont les éleveurs qui mettent les pièges photographiques en place et fournissent des images incontestables. Alors que le déni organisé localement par l'Office en devient totalement ridicule. La même politique existe en Dordogne, toujours en 2019 alors que l'espèce est braconnée en 2015, bien qu'elle n'existe pas officiellement. Elle existe également en Creuse, en 2020 et depuis de nombreuses années. Ce qui est tout à fait caractéristique de la gestion actuelle du loup, au niveau national. Que je résume très souvent par cette phrase :

« Rien ne se perd, tout se transforme! »

Alors il faut encore relativiser ces chiffres, en 2018, 448 éleveurs représentent 60% des dommages pour environ 6420 victimes indemnisées. Aucune étude n'est engagée pour comprendre ce phénomène franco-français en 2019! Pour engager une mise en protection globale des troupeaux au niveau national il faudrait investir près de 1,5 milliards d'euros. C'est une estimation personnelle. De fait si le suivi de l'espèce et en particulier ses dispersions avaient été engagés en terme de prospective et d'anticipation depuis 25 ans, le niveau du nombre de victimes serait moindre en 2019, probablement deux fois moindre et ce coût exorbitant aujourd'hui, aurait pu être étalé et absorbé par les gains des retours sur investissement, sur une période comprise entre 30 et 40 ans, en sauvegardant la paix des campagnes.

La politique mise en place par le Groupe National Loup dès sa création en 1998 par le ministère de l'environnement et le ministère de l'agriculture a consisté à nourrir le loup en expliquant aux ministres qu'il était trop gourmand. Favorisant ainsi ses capacités de reproduction puisqu'il est établi

que le déséquilibre engendré par l'accès au troupeau non mis en protection, par anticipation, entre la population de loups et la population des ongulés, faune sauvage comprise favorise un taux de survie élevé chez les louveteaux. Et de fortes reproductions, également.

Or quand le loup colonise de nouveaux territoires les effectifs de population sont faibles mais le nombre de meutes reproductrices élevé! Ainsi, près de 93% des meutes se reproduisent quand les populations de canidés sont de densité faible, soit moins de 0,5 individu pour 10 000 ha ou 100 km². Ce qui est le cas dans les Alpes et dans les régions de France où le loup est présent depuis plus de dix ans sans qu'aucune reproduction n'ait été remarquée officiellement. En dehors des Vosges en 2013 où les faits sont reconnus officiellement et probablement parce que je l'avais annoncé officieusement, quelques heures avant le préfet concerné, de manière à éviter l'omerta sur ce sujet majeur. Ailleurs, il ne se passe rien, alors que les effectifs, belges et recensés au Pays-bas sont rapidement en couples et reproducteurs. Le loup français aurait donc la particularité d'être extrêmement gourmand, caractère doublé d'un privilège encore plus surprenant, il ne vivrait pas en meute dans vos plaines! Et ne serait pas en mesure de se reproduire alors que le contexte Suisse en 2019 atteste des fortes capacités du sauvage à vivre en groupe social et à procréer. Entre 2018 et 2019 le nombre de meutes suivies aurait subitement doublé!

Toutes ses données officielles sont notoirement complètement à l'opposé de la biologie du loup mais elles sont « Officielles ». Cette « officio-pathologie » est assez remarquable, elle nourrit les inquiétudes et les questionnements, prépare une révolte paysanne éventuellement, puisque la tromperie ne fonctionne qu'un temps ! En Allemagne, en 2018 près de 800 naissances sont observées chez le loup. Côté français les chiffres sont connus partiellement mais ne sont pas diffusés, comme il se doit ! L'effectif du loup gris chez nos voisins teutons est de 600 adultes, curieusement le sauvage semble prospérer bien plus rapidement chez nos amis allemands. Nos ministres et fonctionnaires d'État semblent toucher par le syndrome du Grand Canis, cette maladie qui ronge le budget versé par le contribuable en pure perte et contribue à l'incompréhension sur le sujet. Pour ne pas parler d'errances intellectuelles, parfois entretenues par les ONG elles-mêmes.

Ainsi nos ministres, dans un grand sens de l'État n'ont de cesse de continuer cette politique absurde tout en augmentant chaque année le nombre de tirs de destruction sur l'espèce. Au détriment des éleveurs et de la biodiversité des prédateurs en France.

En Suisse, 360 actes de prédations du loup, sur un total de 400, en 2018, sont recensés sur des troupeaux sans moyens de protection. Un de mes correspondants belges explique par ailleurs :

« Contrairement aux autorités Françaises, les autorités belges tant en Flandre qu'en Wallonie signalent la présence du loup dès qu'elle est avérée et font passer l'info auprès des éleveurs. C'est la meilleure protection que l'on peut donner aux loups et aux éleveurs. Le déni ne mène à rien. »

Le fait est que les événements, en France, semblent servir d'exemple aux pays voisins en cours de dispersion et/ou d'installation. Les erreurs à ne pas commettre sont tellement visibles que les ONG et naturalistes et autres chasseurs des pays voisins qui suivent pour certains les dossiers de *L'Observatoire du Loup* engagent des démarches d'informations tout à fait probantes. Dans les régions sous dispersion où le loup est susceptible de s'établir dans les années à venir, en meute, il est essentiel de permettre aux éleveurs qui le souhaitent, d'anticiper largement. Dans cette perspective l'accès à l'aide financière relative à l'acquisition des chiens de berger sera ouverte aux éleveurs. Toutefois le front dont parle nos administrations n'est pas représentatif des réalités du terrain. Ce front n'existe pas je le confirme!

Les trois moyens actuels qui font leur preuve sont l'alliance de la clôture électrifiée, si possible lourde, parfois assortie d'un filet à mouton, en retrait, afin d'éviter le saut du loup, les chiens de protections et la présence fréquente d'un berger ou au besoin, le retrait des bêtes quelques jours, mais pour exercer ce retrait salvateur, l'éleveur ou le particulier doivent être informés de la présence du loup en temps réel! Je précise que le retrait provisoire n'est pas toujours probant.

A propos des chiens de protection, la norme impose deux chiens par lot de brebis, alors qu'il faut un chien de réserve, les blessures ou les maladies imposent un canidé de remplacement, pour le moins. Trois lots impliquent donc sept chiens pointus, adaptés et dans la synergie de l'effet de meute. Des chiens solidaires et interchangeables, égaux en capacité et totalement polyvalents. Je précise que certains éleveurs considèrent que chaque chien appartient à chaque lot, il perd donc une certaine forme de polyvalence, mais je laisse cette conjecture aux professionnels. Sur l'espace d'une commune ou d'un canton, voire d'un département, en additionnant les gestes individuels

il est possible de changer le comportement de prédation du loup, de manièrefavorable ou défavorable car tous les acteurs du terrain, du contexte, ont une influence sur les comportements de l'espèce. La globalité est donc une obligation.

Concernant les chiens, les formations sont nécessaires et indispensables, les éleveurs ont échangé suite à l'éradication du loup, les chiens de protection contre des chiens de conduite. La race dépend du contexte, il faut parfois des chiens rapides, des chiens qui respectent les clôtures ou des chiens qui alertent peu souvent même si à l'évidence le chien de protection ne peut être laissé seul face au sauvage quand ce dernier exerce une pression forte sur le troupeau ou les différents lots de l'éleveur. Parfois, le Patou, le Kangal et d'autres races tuent une brebis ou un agneau, il faut du temps pour intégrer les chiens dans le paysage du loup car dans le contexte actuel, les chiens se placent après le sauvage alors qu'il est impératif de mettre en place le chien de protection avant ou juste au moment où les premiers indices de présence du loup sont détectés non officiellement! Mais nos ministres semblent incapables d'anticiper et les ONG expliquent qu'il ne se passe rien en Bretagne.

Bien-sur les « effaroucheurs » peuvent être utilisés dans l'urgence mais ils sont généralement mal employés par des éleveurs non formés et ne fonctionnent que quelques semaines. L'éleveur est finalement bien seul alors que le loup vit déjà en meute.

Chant 14, une cession de formation et une conférence à Gourin

« Sur les prédations : Quels sont les critères déterminants dans les cas de prédations séquentielles multiples sur les troupeaux d'ovins ? »

Je viens de relire le témoignage d'une bergère prénommée Anne je vous livre son récit, un récit qui transpire du terrain et de l'œil averti du berger, ou de la bergère :

« Bergère sur de gros troupeaux en montagne (au dessus de 1500m) je voudrais simplement témoigner : pour la première fois j'ai pu avoir une observation visuelle directe d'un loup solitaire, après qu'il ait attaqué, et tué, deux brebis du troupeau. Pour ce que j'ai pu constater, il s'est fait "doubler" très rapidement par la colonie de vautours, la première brebis a été totalement consommée par les volatiles, et c'est ce qui m'a alertée. l'attaque a eu lieu tout près de la cabane et du parc de nuit, au départ du troupeau, le matin, par temps de brouillard, dans un goulet, alors que le troupeau "démarrait" avec le second berger et trois patous. Je me suis rendue compte qu'il y avait une seconde victime en prospectant large autour de la zone. Protégée par mes soins avec une couverture de survie (moyen imparable pour préserver l'animal en attendant le constat), elle était faiblement consommée. En fin de journée alors que le troupeau rentre, je préviens le second berger et vais lui montrer la zone. C'est à ce moment, alors que le soleil se couche, (entre chien et loup) que nous pouvons observer quelques minutes, (trois ou quatre) le loup qui revient prudemment sur la zone avec l'espoir de prélever de nouveau de la viande. Nos chiens de conduite se mettent à aboyer furieusement, nous l'interpellons, il s'éloigne assez craintivement et au moment de passer la crête, se retourne et nous regarde.

Nous étions le premier troupeau monté en alpage sur le secteur, pour moi il a tapé deux fois pour espérer consommer un peu de sa chasse, une brebis pour les vautours, une pour lui, pas de chance pour lui, nous lui avons

enlevé sa part (la couverture de survie n'est jamais déchirée par les animaux sauvages, ni par les chiens, Patou ou chiens de conduite qui prélèvent bien volontiers sinon sur une brebis morte). Quels qu'ils soient, elle les effraie visiblement suffisamment pour les tenir éloignés. Dès lors, nous avons doublé nos parcs de nuit, redoublé de vigilance, il a réussi à nous prélever deux autres brebis de façon certaine (attaques proches parc de nuit ou infirmerie) ensuite, nous ne pouvons que "supposer" que d'autres brebis, (celles qui s'isolent car trop vieilles, ou malades, ou blessées) ont fait les frais du prédateur... les vautours toujours très très présents, voire pressants (je les ai vus voler un agneau qui venait de naître dans un goulet très en contrebas) lui assurent une concurrence vraiment déloyale. et, une fois qu'ils sont passés, nulle trace de "comment est morte la brebis". Pour en finir avec ce témoignage, comme bergère, j'ai eu affaire à un prédateur du troupeau bien plus sournois, et terriblement efficace que le loup : je devrais dire : "des prédateurs", ils sont tout petits, parfois minuscules, mais incroyablement nombreux, ils s'appellent myiases et font de terribles dégâts: ce sont des vers qui dévorent encore vivant l'animal, ils se logent dans la moindre petite blessure, dans tous les orifices naturels, (yeux, vagin) creusant des tunnels profonds et grouillants et contre les myiases, pas de Patou, pas de filets, pas de prise en charge des pertes, il n'y a que les soins prodigués par les bergers, qui tentent d'endiguer "l'épidémie" qui sévit durant toute la période estivale.»

Un article du Télégramme explique, je cite :

« Le cinéma Jeanne-d'Arc a organisé une soirée sur le thème du loup, samedi soir. Une trentaine de personnes ont assisté à la soirée, qui a débuté par la projection d'un documentaire expliquant les comportements et mœurs du canidé et montrant son expansion depuis la Pologne jusque sur l'ensemble du territoire allemand. La soirée s'est poursuivie par un long échange en compagnie des invités, Jean-Luc Valérie, coordinateur de l'Observatoire du loup et Manoël Atman, président de l'association lozérienne Alliance avec les loups. L'intervenant a précisé comment les loups forment des groupes qui se scindent, donnant des meutes de six à 20 individus qui occupent des territoires de 17 000 à 55 000 ha, et très vite le public a voulu savoir si l'hypothèse de la présence d'un loup près de Guerlédan était avérée ou pas. « La présence du loup en Bretagne ne fait aucun doute », affirme Jean-Luc Valérie. « Il y en a eu au moins deux, dans le secteur de Rostrenen et Locmaria et d'autres vont venir de deux

flux de dispersion commencés en 2014, du Limousin et de la Sarthe. Les loups explorent un nouveau territoire, allant et venant pendant trois à cinq ans avant de s'installer. Il n'y a pas de raison que ce ne soit pas le cas en Bretagne, comme ça l'est ailleurs.

Anticiper est bien le seul moyen d'expliquer au sauvage que la territorialité qu'il tente de mettre en place est contestable.

Selon Manoël Atman, il y a une omerta sur la présence des loups.

- « À chaque fois, suite à des témoignages concernant la présence de loups, il y a une campagne pour dire catégoriquement que le loup est absent. Les experts locaux qui vérifient la présence ou non des loups ne connaissent rien à cet animal. Tant que la présence du loup n'est pas officielle, il n'y a pas de subvention pour les éleveurs. Il faut anticiper la venue du loup pour mieux protéger les troupeaux ».
- « Quand on ne peut plus nier la présence des loups, cette protection se fait en urgence et mal. On propose des solutions peu efficaces, des filets, des outils d'effarouchement ou des chiens mal dressés », ajoute Jean-Luc Valérie.
- « Le chien assure une bonne défense, mais il faut trois à quatre ans pour le dresser spécifiquement à protéger un troupeau. En fonction de son terrain, il faut bien choisir sa race de chien. La prédation sur les troupeaux est alors faible »

Le déni de la présence du loup est culturel.

Officiellement les naissances n'ont plus lieu après le mois de mai chez le loup toutefois le 15 juin 2019 dernier une louve gravide a été retrouvée, par un randonneur, elle était en situation de détresse. L'animal a dû être euthanasié. Commune de Claix en Isère.

Le comportement de dispersion du loup est confirmé par un autre prédateur peu connu, le Chacal doré dont la première reproduction officielle a eu lieu dès 2007 en Autriche. Ce petit canidé investit toute la façade Est située entre le Jura et le Mercantour, sa présence est probable dans les Bouches-du-Rhône également et sa reproduction en Suisse est probable depuis 2018. Une fois encore cette espèce de prédateur des petits herbivores n'est pas suivie, en particulier en France. Il est nécessaire de comprendre que ce petit canidé semble encore plus furtif que le sauvage car il démontre souvent vivre de manière isolée, sauf si les conditions de survie deviennent ingérables. Il se regroupe alors en meute afin de pallier au contexte des milieux qu'il rencontre.

Durant cette cession de formation en présence de Manoël, nous avons présenté à quelques intervenants de l'Odl les nombreux chapitres abordés, les critères de dispersion en passant par la cartographie, l'analyse de données, les dommages aux troupeaux, les phénomènes de reproductions multiples et d'hybridation, les chiens dits errants et les chiens de protection, la biologie du loup, ses proies domestiques et sauvages, les indices de présences du canidé et les phénomènes de désinformation, le sujet est effectivement très vaste. Une journée de formation est donc une première approche du sauvage, les phénomènes complexes ne sont donc pas abordés dans le détail, sauf questionnement précis.

Je vais développer certains aspects qui intéressent plus particulièrement les intervenants en formation ce samedi 27 octobre 2018. L'initiation est présentée de manière ludique sous forme d'un quiz qui engendre immédiatement de nombreuses questions. Le premier chapitre explique rapidement quelques critères géographiques qui expliquent la dispersion du sauvage dans les régions de France. L'hyper-ruralité, la présence de troupeaux ovins ou bovins, le relief, l'existence de proies sauvages variées, ou non, sont entre autres données, des éléments d'appréciation. Il y a en d'autres. En compagnie de Manoël, nous expliquons également le comportement du sauvage sur les axes de dispersion nationaux, il existe plus d'une dizaine d'axes de dispersion nationaux qu'il est possible de représenter schématiquement sur une carte de France. La moitié de ces axes sont orientés vers l'ouest, alors que les vallées des grands fleuves représentent des flux variables mais soutenus depuis 2010. Je serais curieux de connaître le taux d'échec des « disperseurs » qui disparaissent du paysage, car la dispersion est une entreprise aventureuse pour le loup, même si elle est effectuée en groupe.

J'explique également le comportement de déplacement du canidé dans la zone vitale, une fois qu'il est installé, le loup sectorise le domaine, se déplace sans cesse et quitte le territoire très souvent, il contrôle donc l'extérieur de son territoire et ces déplacements hors zone sont très souvent en rapport avec des prédations sur les domestiques, ces faits de prédations sont rarement reconnus à priori. Il faut estimer qu'à partir d'un domaine de 30 000 ha, établi, il est possible de retrouver le sauvage sur un fait de prédation à une distance de près de 60 kilomètres du cœur de la zone vitale. Le canidé peut donc chercher à contrôler des espaces bien plus importants que la seule zone de survie qu'il va instaurer. Même en présence de groupes concurrents, il va utiliser une porte de sortie adaptée. La gestion officielle de la présence du loup à partir d'un référencement établi sur des secteur de 10 km2, soit

1000 ha est assez peu représentative du comportement du sauvage. Elle implique une certain statisme qui n'est absolument pas en rapport avec les capacités de dispersion du loup. En présence du sauvage et à partir d'un point gps précis il faut estimer que le canidé peut s'orienter dans toutes les directions et qu'il est donc possible de le retrouver, sous 10 jours, sur n'importe quel point compris dans une surface géographique de plus 1 100 000 d'hectares. Soit 1100 fois plus que ce qu'on nous présente sur les cartes officielles. Cette donnée très facilement vérifiable explique complètement la carte de France que je présente sur le site de L'Observatoire du Loup. L'officialité nous présente un loup statique alors que le trot du loup, exercé quatre à six heures par jour l'engage à se déplacer sur un azimut long d'au moins 6 kilomètres. Soit sur une zone potentielle de présence de plus de 11 000 ha, chaque jour ! Une fois convenus, les faits que je viens de décrire anéantissent complètement la gestion actuelle par zones de présences permanentes dont la surface moyenne avoisine environ 31600 ha. La surface moyenne d'un département dispersé par le loup en 2020, hors arc alpin étant d'environ 6000 km2, soit 6 000 000 d'hectares, dans l'absolu, même si ce raisonnement empirique n'est pas en rapport avec les réalités, dans l'absolu de fait, six individus isolés et sans contact ou lien direct pourraient investir un département français sans que l'officialité ne puisse comprendre ce qu'il s'y passe!

Je rappelle que 75% des zones de présence permanente du loup sont instituées en meute, ce phénomène n'aurait lieu que dans les Alpes. Dans les plaines françaises le sauvage ne saurait plus vivre en troupe!

Je présente également quelques éléments quant à la gestion des cartes Ign sur le terrain et à la présentation schématique des déplacements du canidé qui permettent de comprendre certains événements, voire de déterminer un nombre probable de canidés sur la zone à partir de l'étude des périodes et des cycles de déplacement. Cette dernière détermination demandant de nombreuses données et un travail conséquent. Il est par ailleurs possible à partir d'une courbe de mobilité qui croise les nombres des périodes et les nombres de jours dans ces périodes d'entrevoir une reproduction du sauvage, sur un secteur d'installation. Un biostatisticien pointu et spécialisé sur le loup pourrait nous expliquer ce qui se poursuit sur un territoire précis, je le répète, en sachant que plus le territoire pris en compte est vaste moins les données seraient statistiquement formelles. C'est le contexte qui fait le loup. Nous parlons lors de cette formation des dommages aux troupeaux, périodicités, nombres de victimes, victimes non ovines, résultats des tirs de destruction font l'objet d'explications et de questionnements. Je parle

également de reproductions multiples, du sujet de l'hybridation qui n'en est pas un par ailleurs en 2018, tout comme en 2020. Du braconnage de l'espèce et ses conséquences possibles, de la dispersion du Chacal doré en France, qui suit les mêmes axes que le sauvage depuis au moins une dizaine d'années, des chiens de protection et des chiens dits « errants » et des nombreux comportements du loup en terme de géographie, d'indices de présence, de prédations. Pour finir rapidement sur les désinformations notoires multiples qui existent concernant ce canidé mal connu. Ce qui interpelle le plus souvent est bien-sûr en rapport avec les indices de prédations-consommations du sauvage. Certaines conclusions émises par les personnes formées, ce jour précis, étaient en rapport avec les constats qu'il était possible de faire sur les proies du loup. Il était relevé que l'état des cadavres qu'ils soient sauvages ou domestiques était assez ressemblant après une consommation forte du canidé.

En Janvier 2019 à l'invitation d'un groupement pastoral important, situé dans la Vienne, je forme un groupe de sept vétérinaires sur le sujet de la prédation et de la dispersion du canidé en France. Ces professionnels sont souvent interrogés par les éleveurs concernant des situations de prédations qui leur semblent inhabituelles. Là où le sauvage n'existe pas officiellement, des éleveurs constatent des actes exceptionnels de prédation-consommations qu'ils ne sont pas en mesure d'expliquer et qui les interrogent. Mais les faits sont très souvent occultés.

Un intervenant belge qui se présente comme étant issu du « groupe loup » Natagora me contacte un peu plus tard afin d'engager une collaboration active sur le suivi et les déplacements du sauvage entre les Ardennes belges et françaises. J'obtiens à ce sujet en octobre 2019 le premier enregistrement vocal du loup, en Belgique, qui va me demander de longues heures de travail afin de faire ressortir le chant parmi de nombreux parasites enregistrés sur la bande audio, le contexte n'étant pas favorable à un enregistrement de haute qualité. Je remercie encore les intervenants du Cinéma à Gourin pour l'accueil chaleureux et leurs investissement personnel sur le sujet. Et je vais probablement réitérer cette expérience en 2020 puisque qu'un « docu- reportage » est en cours de préparation et de montage en 2020.

Le samedi 27 octobre 2018, la projection du documentaire est suivie dans le calme par une assistance peu nombreuse en cette période de congé scolaire qui semble ouverte à la découverte de l'espèce. Le documentaire choisi je

dois le dire fait ressortir certaines désinformations en particulier concernant le filet à mouton électrifié qui est présenté comme un moyen de protection performant. Ce qui est assez incongru! Le filet électrifié est un frein, un élément du triptyque, filet doublé pour éviter le saut de certains individus aventureux, chiens en meute ou pas suivant le contexte, humain qui permet de se préserver le plus souvent, pour peu que les chiens soient formés avant l'arrivée du sauvage. L'humain tout aussi également devant être formé aux techniques et à la biologie comportementale du sauvage.

Il y a de nombreuses désinformations sur le loup qui se répètent en écho, même dans les ouvrages de spécialistes, « *l'over-killing* » est un bon exemple, comme l'explique Anne, la bergère en estive, la présence du vautour pousse le loup isolé à tuer deux brebis. L'arrivée successive des canidés d'un même groupe est probablement en rapport avec un nombre important de victimes, chacun exerçant un droit naturel à la chasse avant de se réunir pour consommer le même cadavre, le loup est en communion avec la nature et nous sommes en 2020 très loin de cette communion, et très loin des compréhensions du sauvage. Il existe d'autre phénomène en rapport avec la sur-prédation.

Après le débat les conversations vont bon train au bar, avec les quelques personnes qui sont présentes. Certaine personnes se référent des « bonnets rouges », ce qui ne me surprend pas en dehors du fait qu'elles ne semblent pas avoir compris le 3éme degré employé par Manöel à leur propos. Je converse avec Marie qui sera plus directement concernée en 2019 par la présence du loup mais j'y reviendrai un peu plus loin également. Je comprends parfaitement les freins intellectuels et les interrogations qui s'affichent quant à la présence avérée du sauvage en Bretagne. Il est difficile d'imaginer que le canidé prédateur des herbivores se disperse sur l'ensemble du territoire national tant il est méconnu aujourd'hui alors que les propos tenus à son sujet sont très souvent complètement en dehors des réalités organisées par cette espèce si invisible aux communs des mortels. Le sauvage est furtif, c'est une certitude, prudent souvent, en particulier en période de reproduction.

Pour comprendre ce phénomène naturel qu'est le loup, il faut faire preuve d'une ouverture d'esprit forte et constante, de ténacité je le répète encore une fois, il faut faire preuve d'abstinence verbale quand on ne connaît pas ou mal le sujet, de remises en question constantes, de doutes mais aussi de convictions en rapport avec les faits.

Les analyses doivent conduire aux convictions et les convictions doivent conduire au terrain puis à de nouvelles analyses hors en France de nombreuses données ne sont pas exploitées alors qu'elles pourraient ouvrir à la compréhension des faits. Mais il est plus facile d'expliquer qu'il ne se passe rien. En attendant que des faits exceptionnels attestent de la réalité du sauvage.

C'est alors que la paix des campagnes se transforme en guerre de communiqués et de déclarations inutiles pendant que le canidé trotte toujours plus loin, souvent dans un brouhaha et une incompréhension totale des acteurs de terrain. Jusqu'au moment où la stupeur remplace la désinformation habituelle mise en place. Le loup est là ! Mais où, quand, comment, combien ? Ces questions ne connaissent que rarement des réponses officielles en dehors des Alpes.

A l'automne 2018, il est toutefois possible de comprendre que le sauvage est multiple, il se place peu à peu sur des territoires adaptés à sa biologie évolutive, à son état de prédateur. Les prémices de son installation pérenne en Bretagne sont détectées et détectables sur quatre secteurs différents même si tous les indices dépistés ne sont pas tous totalement compris car je le confirme encore, le comportement du canidé est complexe et variable en fonction de nombreux éléments, surprenants parfois. Et l'humain est un des ces éléments, importants, et chacun sait que les comportements humains sont parfois sujets aux dérives intellectuelles ou morales.

Chant 15. Automne 2018, les premiers indices formels

« Sur le comportement du canidé : Peut-on détecter une période de reproduction en analysant les séquences de comportement de chasse du loup ? »

A l'automne 2018 et après les derniers indices récoltés à l'entrée de l'hiver, le jour de Noël, il est possible de dresser la situation suivante. Situation que je ne comprendrai pas immédiatement, car il faut prendre du recul et je m'efforce de contenir les hypothèses au profit strict de l'analyse des faits qu'il est possible de qualifier de probants. Alors que les faits de 2019, où on reparlera du chien divagant, vont encore conforter nos analyses et nos investigations de terrain. Je confirme encore qu'il ne suffit pas de s'exprimer sur le sujet pour faire valoir une expertise sur la question de la présence du loup dans vos contrées, il faut faire preuve d'études, d'investigations de terrain et de suivis nombreux et également, il faut le dire, d'un petit pacte avec la chance, et je reprends à ce propos une citation connue : « la chance aide parfois, le travail toujours ».

Fin 2018 donc, il est possible d'établir que le canidé est omniprésent sur quatre secteurs déterminés. Le point le plus nordique du sauvage se situe en Côtes d'Armor non loin de la Chapelle du loup. Ce point correspond probablement à une sortie d'exploration et à une recherche de congénères, au singulier ou au pluriel, je ne peux malheureusement être complètement formel à ce sujet. Deviner est parfois possible et confirmer ou infirmer demande du temps et du travail d'investigation.

Le point le plus au sud est placé, sur mes cartes au sud de Questembert. Ce lieu semble correspondre au passage d'un nouvel arrivant expérimenté. En 2019, je peux comprendre qu'il est possible que le flux de dispersion originaire du Limousin semble provisoirement bloqué au nord de la Loire-Atlantique car pour comprendre les phénomènes d'installation du sauvage il faut s'ouvrir aux grands espaces, aux départements voisins et aux régions de France. Le phénomène de dispersion est un ensemble dont les éléments sont

nombreux et variables. Quand j'étais enfant, j'observais souvent le comportement des fourmis. Cet insecte hyménoptères vit en société et suivre une fourmi isolée n'a que peu d'intérêt quand on veut comprendre le fonctionnement et l'organisation de cet insecte remarquable dans un espace donné. Il en est de même du loup. Il faut présenter une vision large du phénomène afin de déterminer les comportements de dispersion du sauvage et je remarque que le suivi officiel en France se fait par commune et sur des surfaces peu étendues, suivi tout à fait en rapport avec l'administration française, en général. Toutefois, au contraire de l'humain, le loup ne réside pas sur une commune. Il passe de commune en commune, la nuit, aux abords des communes et lieu-dits mais aussi au lever du jour parfois, et traverse éventuellement vos villages, en toute sécurité, rapidement et sans se faire remarquer. Il est sage le sauvage, peu détectable, variable et prudent le plus souvent. Il va humer l'air avant de passer sous vos fenêtres, observer les lieux parfois longuement, écouter vos bruits, et va se fondre dans votre environnement très provisoirement avant de continuer son chemin. Sans laisser la moindre trace, le canidé intègre votre présence, l'objet n'étant pas de vous approcher mais bien au contraire de vous éviter. Le sauvage côtoie rarement l'humain quoi qu'en disent les légendes nombreuses qui courent de part le monde au sujet du comportement du loup.

Le point le plus à l'ouest et c'est le plus important, je crois, se retrouve en 2018 aux abords de Tréogan et ce point va diverger plus à l'ouest encore en 2019.

A l'Est, le sauvage pousse jusqu'à Guipry, en Ille-et-Vilaine et il va filer plus tard jusqu'en Mayenne ce qui est très probablement en rapport avec un dérangement de l'espèce dans le département voisin, en 2019. Ce fait de dispersion vers la Mayenne reste à confirmer en janvier 2020. Le 2 janvier plus exactement un veau fait l'objet d'une prédation-consommation sur le territoire de la commune de Marolle-lès-Saint-Calais. Ce fait est peut-être à mettre en relation avec la présence multiple du sauvage dans le département de l'Eure-et-Loir, cependant je ne peux être complètement catégorique. Les dispersions récurrentes du loup au départ de la Sologne pourraient également expliquer cette prédation due probablement à un acte opportuniste en période de découverte d'un nouveau territoire.

Ces quatre faits bretons demandent de l'analyse. Je vais essayer de développer cette analyse dans les pages à venir, de manière plus romancée.

Ce développement est en rapport avec mes convictions et les nombreuses recherches de mes compagnons d'investigation en Bretagne. Il n'est pas forcément l'exacte réalité mais un chemin de compréhension qui peut vous faire aborder le sauvage en vous plaçant dans la gueule du loup.

Je vous propose de repartir des landes de Lanvaux, afin de suivre les dispersions répétées du sauvage en Bretagne. Cette initiation au voyage dans les pieds et les mains du loup n'est pas forcément totalement formelle, ce n'est pas le sujet de ce développement. Il se veut plutôt être un acte de voyeurisme, à travers la serrure de la compréhension, celle qui ne permet pas de tout voir en même temps mais qui à force de l'emprunter finit par s'ouvrir sans bruit ou presque. C'est ainsi qu'il faut aborder le loup, car il ne présente que rarement plusieurs réalités en même temps. Et je l'écris à nouveau c'est un animal polymorphe mais aussi d'une diversité de comportements forte car son intelligence et son expérience sont individuelles mais aussi collectives, comme chez les fourmis. Comme chez certaines espèces d'oiseaux migrateurs. La compréhension de ces comportements permet de se préserver de ses exactions, sur les troupeaux, les animaux domestiques du « jardin », la chèvre naine ou les quelques brebis non déclarées qui entretiennent le terrain, le chat qui risque peu en présence du loup car le sauvage ne sait pas grimper aux arbres et le chien qui ne devrait plus être à l'attache, la nuit, même au cœur du village. Car le sauvage peut le surprendre dans son sommeil comme il sait le faire sur le chevreuil également, ou le veau à l'occasion. C'est assez simple à comprendre, il faut être prudent en présence du loup, les faits sont peu fréquents sur les chiens, mais il n'est pas nécessaire de tenter le sauvage. Il est donc important de s'informer et d'informer.

Le canidé est donc arrivé par les landes de Lanvaux, il a suivi les crêtes vers l'ouest, comme il le fait en terrain inconnu, il était probablement accompagné et le sauvage a probablement traversé la Vilaine de nuit, fleuve qui prend sa source à l'ouest de la Mayenne non loin de Vitré. Les faits se développent dès l'automne 2011. Il est suivi par un autre individu dès la fin du mois de décembre 2011, qui va aborder la Bretagne en suivant la Loire, très au nord de Saumur, son histoire se perd entre le nord de la Loire Atlantique et le sud de l'Ille-et-Vilaine mais peut-être est-ce l'accompagnateur d'un premier loup qui s'est attardé en cours de cheminement, je ne saurai le confirmer. Ce cours d'eau, la Vilaine donc est une frontière naturelle établie en 2019. Cette traversée de la Vilaine à la nage aurait pu avoir lieu au sud de Bain de Bretagne, le chemin de halage le poussant jusqu'à Redon où il s'engage

ensuite sur les landes de Lanvaux, naturellement. Ce parcours de plus de 40 kilomètres est effectué dans la nuit en quatre à cinq heures, tout au plus. En suivant les vallées de la Claie et de l'Artz, le ou les canidés vont poursuivre en parcourant les landes quelques semaines puis pousser leur cheminement vers l'ouest en s'orientant un peu plus au nord. On peut envisager un regroupement de deux canidés à ce moment précis, mais je laisse ce détail à votre imaginaire. Ils triangulent, se séparent éventuellement. Puis se regroupent dans la plus grande discrétion car ils sont en terrain mal connu. Dans les contrées où il va marquer sa présence quelques années plus tard car le loup est toujours suivi par le loup. Comme une ombre, jusqu'au moment où le sauvage bloque le flux de dispersion, les bonnes places sont rares au XXI^e siècle et la vie est dure, même pour le sauvage.

Il peut donc facilement traverser le Blavet au nord de Quistinic alors qu'il est quasi indétectable dans la géographie des lieux pour qui connaît bien les paysages du centre breton. Ce qui va conduire, le sauvage, aux abords du Parc Naturel Régional Armorique dès le moins de décembre 2011, très probablement. Aux abords de Gourin qu'il va probablement aborder par le nord, on peut même imaginer qu'il s'est abreuvé à l'Étang du loup, un peu plus loin, mais rien n'est moins sûr. Le sauvage aurait pu explorer le territoire entre Coat Quienec et Landeleau butant sur l'Aulne en crue, peutêtre. Et il l'aurait traversé en empruntant un pont comme souvent quand il sait que les lieux sont vides de loups, de l'autre côté. Ce pont était éventuellement celui de la D117 long d'environ 45 mètres. En suivant le cours de ce fleuve côtier le sauvage peut alors s'infiltrer au cœur du parc, contournant Châteauneuf-du-Faou vers le nord où il sera présent en 2012, Après avoir souligné son effort de dispersion jusqu'à un pont infranchissable dans l'esprit d'un canidé mais aussi des proies qu'il va alors pousser sur cet édifice artificiel et que la faune sauvage des herbivores refuse d'emprunter. Nous sommes en février 2012 et le chevreuil subit les premières pressions de chasse du canidé prédateur, aux abords du pont de Térénez. L'œuvre de deux lupus probablement. Les loups ne laissent que peu de restes de la proie, le moins qu'on puisse dire, c'est que la connexion anatomique n'a pas profité aux charognards locaux, aux abords du pont de Terenez. Ce pont est probablement une future frontière qui sera éventuellement mise en place en 2020 dans le Finistère. Le canidé, une fois placé sur ce point remontera, probablement, vers le nord, plus exactement le nord-ouest ou reviendra sur ses pas avant de prendre un azimut franc de déplacement vers le Nord. Vers Sizun, par exemple. Le canidé pourrait

même passé par les landes de Cranou, faire un pied de nez à Emmanuel Holder, mais je sens que je m'égare ce qui n'est certainement jamais le fait du sauvage. Le sauvage explore donc le Pnr Armorique laissant quelques indices de son passage peu visibles et inconnus des observateurs, il va s'investir durant le printemps et l'été 2012 dans les lieux mêmes où il fut tiré par Davies en 1855 ce qui j'en suis sûr le ravirait complètement. Il se perd durant l'hiver 2013/2014 aux confins des Côtes d'Armor entre nuits et aurores venteuses, et réapparaît soudainement, dérangé par la vindicte des gilets rouges à propos des fameux portiques qui nous ont coûtés si cher, par la suite, faute de conviction politique. Il est donc présent au sud de Plouénour-Ménez au printemps 2014. Puis il disparaît subitement du paysage breton. Un nouvel arrivant est détecté bien plus au sud sur un axe de dispersion parallèle au premier, nous sommes au début de l'année 2015, probablement au printemps alors que le flux de dispersion est toujours détectable le long de la Loire aux abords de Saumur, encore une fois. Ce nouveau canidé sauvage suit un parcours éventuel qui le mène depuis des mois vers le nordouest et où nous retrouvons sa trace éphémère en forêt de Lorge. Le sauvage disparaît à nouveau en 2016, est-il retourné sur ses pas pour engager d'autres loups dans sa voie vers les contrée bretonnes ? Cette question me taraudera longtemps, comment expliquer ces absences soudaines, cette évaporation des indices de présence totalement agaçante pour qui cherche à comprendre les déplacements ordonnés du prédateur ? Il réapparaît subitement au printemps 2017 et va immédiatement s'inscrire sur un territoire précis, explorant le centre de la zone vitale puis en prospectant l'est de l'aire définie que nous appellerons plus tard la zone Langonnet. Nous ne sommes plus dans le récit romancé de fait. Il est présent et exerce une forte pression de chasse sur le chevreuil entre Perret et Bubry et tente de prélever, toujours au printemps des domestiques en mars 2017 puis en mars 2018 dans des secteurs opposés au nord puis au sud de la zone vitale qu'il est en train d'établir. Plus tard le sauvage orientera son aire de répartition encore plus à l'ouest jusqu'au seuil, à nouveau, du Pnr Armorique. Ce fait révélateur engage à suivre de près ce qui va se dérouler en Finistère, probablement par le sud du Pnr, dans les années à venir, en terme de dispersion et d'indices de présence à retrouver.

Mais 2017 est pleine de surprise car le canidé s'inscrit également furtivement dans le sud breton, encore et toujours au contact des landes de Lanvaux entre juillet 2017 à l'ouest de Locminé et novembre 2017 au nord de Saint

Jean-de-Brélevay. Le sauvage semble passer du chevreuil en été au domestique en automne et ce fait va se confirmer largement en 2018 et 2019. Beaucoup plus au nord, la présence inavouable du canidé est tout à fait probable, entre Lamballe et Quessoy toute l'année. Plus au nord des faits d'attaque de chiens sont également connus sur des ovins en février 2018.

Dès l'année 2018, le sauvage est très actif et sur plusieurs secteurs bien définis, La zone Langonnet donc, je n'y reviens pas, mais aussi le secteur de Saint-Mayeux. Il est présent en janvier 2018 et semble disperser du nordouest, donc d'une zone située entre Quessoy et la forêt de Lorge. Il m'a fallu du temps pour démêler les nombreux indices de présences du sauvage en centre Bretagne, car je n'ai pas compris de suite que la présence du canidé était multiple, du moins les éléments de compréhension à cette époque n'étaient pas assez solides pour conclure à ce raisonnement. Bien que je connaisse très bien le fonctionnement du canidé quant à ces déplacements il est toujours utile d'émettre des hypothèses tout en attendant des confirmations qui peuvent venir par différents fuseaux. Le terrain, des événements tout à fait formels, des témoignages incontestables, sont les vecteurs de données qui analyses faites, permettent de comprendre. En janvier 2018 il est sur les Forges en Côte-d'Armor mais également Lescouët-Gouarec et dans le même espace de temps. Nous n'avons pas cherché à savoir si la présence d'un refuge connu pouvait avoir une influence sur la présence du sauvage, sur ce secteur précis. En tout état de cause il est peu probable que la présence de loups fortement imprégnés par l'homme soient susceptibles d'attirer des individus présents en Bretagne, sauf à émettre des hurlements, que nous avons entendus à l'occasion, en particulier en 2019 alors que les indices de présences relevés n'étaient pas en rapport avec ces lieux. Après les faits de Pontivy, le sauvage semble s'orienter, venant du sud, sur la zone Gueltas. Sur cette même zone des relevés de piste désigneront formellement la présence du loup, Canis lupus italicus, sans aucun doute possible, et les événements de 2019 confirmeront totalement la présence du prédateur. A l'automne 2018 une nouvelle aire de dispersion est déjà détectable plus à l'ouest cette fois, Dès le mois de juillet 2018, de nouveaux arrivants sont en place. Cette dernière zone baptisée Le Canut est en cours de modification à l'heure où j'écris ces mots. Il faut même se poser la question du dérangement du loup, je ne vais pas employer le mot braconnage, car comme je vais l'expliquer plus loin, le sauvage semble être dérangé à l'ouverture de la chasse et change ses habitudes brusquement. Tout à l'image de ce comportement totalement changeant en période de

conditions météorologiques défavorables. Alors que le loup semble sage quelles que soient les zones concernées pour peu que les conditions du milieu restent dans une certaine normalité que j'essaierai de définir ultérieurement

Vous êtes surpris ? Je vous rassure, nous le sommes tout autant que vous. Ces constats de 2018 et 2019 confirment que le phénomène de dispersion du loup n'est pas un fait récent mais bien un fait latent. Qui couve donc depuis de nombreuses années et qui est tout à fait caractéristique du comportement de l'espèce et des carences de suivi de l'espèce au niveau national pour des raisons que je vais développer un peu plus tard dans ce récit. Ces défauts de suivis entraînent certaines dérives.

Plus objectivement, je me dois de décrire les faits qui se sont déroulés non loin de la commune de Les Forges, dans un hameau isolé, dans la soirée du 6 février 2020.

Je vais citer mes propres déclarations à ce sujet :

« Les témoins affirment avoir été surpris jeudi 6 février, par une activité inhabituelle à l'extérieur de leur résidence, située dans un hameau isolé du Morbihan. A 23h30 après avoir éclairé les terrains ouverts qui jouxtent des terrains enherbés, les témoins affirment avoir observé deux loups, dont un individu semblait être en observation et qui avaient engagé un processus de prédation sur un caprin de race alpine qui était au piquet à une distance de 80 mètres, du lieu de l'action. Les deux canidés ont été effrayés à deux reprises et ont fui alors que l'action a duré plusieurs minutes. Les canidés n'ont jamais aboyé! Les autres faits n'ont pas été détectés par les témoins. (prédations sur 2 ovin). Enquête faite le lendemain, les chiens du voisinage proche n'étaient pas à l'extérieur cette nuit du 06 février 2020.

Les morsures ne sont pas multiples, comme on peut le constater très souvent sur des animaux domestiques attaqués par des chiens.

A l'écoute des observateurs, il ressort que les relevés d'empreintes n'ont pas été effectués, et pour cause les substrats ne permettent pas d'identifier la présence des deux canidés. Des poils placés dans une enveloppe n'ont pas fait l'objet, non plus, du moindre intérêt de la part des agents de l'OFB. Il est regrettable que des recherches d'empreintes ou de fèces ou de poils sur les secteurs concernés n'ont pas fait l'objet d'investigations. Il

est expliqué aux témoins, selon les témoins, que le loup n'est pas présent en Bretagne et qu'il s'agissait probablement de chiens loups tchèques.

Renseignements pris auprès des organismes qui suivent les chiens perdus et trouvés ou les réseaux associatifs, le seul couple de canidés déclarés « perdu » récemment s'avère être un couple de bergers allemands, tout à fait identifiable et les faits se situent à Bleuzi, à une distance de 31 kilomètres, le 7 février 2020. »

Suite à nos investigations de terrain :

« Il s'avère, que les deux canidés sont arrivés à travers champs qu'ils sont repartis en direction d'une départementale, qu'ils ont suivi un chemin où un individu que nous avons déjà identifié à son empreinte particulière à Gueltas et sur d'autres sites (qui resteront non diffusés) s'est effectivement déplacé sur le secteur investi. Les individus se dirigeaient vers le milieu forestier, je ne donnerai pas de détails à ce sujet. Dans les faits, les empreintes relevées sur le parcours de fuite des canidés attestent formellement de la présence d'un Canis lupus italicus que nous avons pisté à plusieurs reprises depuis 2018, sa main (son antérieur) laisse apparaître systématiquement les mêmes défauts de positionnements, de la pelote P3 et parfois également d'une griffe de la pelote P1 qui est courbe. Cette configuration est peu fréquente et le comparatif des empreintes est formel: ce canidé a donc été pisté en mai 2019, entre autres faits. De nombreux faits de prédations sur des herbivores domestiques et sauvages ont eu lieu durant de nombreuses semaines aux alentours de la forêt de Gueltas. »

Je précise encore que trois témoins affirment avoir observé le 1er janvier 2019, un canidé qui se déplaçait en boitant, le long d'une route et en début de matinée. Cette observation a eu lieu au sud de la forêt de Loudéac. Les témoins certifiaient que ce canidé était un loup! Cette donnée avait été écartée faute d'indices de présence au sol, indices recherchés dans un secteur proche.

Peut-on envisager que ce premier événement soit en rapport direct avec les relevés d'empreintes, sur voies et pistes, que nous avons effectués en 2019 dans le même secteur de dispersion du loup? Ces empreintes affichant un placement de la pelote P3 tout à fait particulier et éventuellement en rapport avec une fracture des phalanges distales, celles qui portent les griffes, par exemple. Vous pouvez entrevoir ici jusqu'où nous poussons parfois nos

investigations de terrain quand cela s'avère nécessaire à la compréhension du sauvage.

Chant 16. Dès le début de l'année 2019 les événements se précipitent

« Sur les prédations: une variation des effectifs de loups est-elle corrélée à une variation du nombre des victimes domestiques ? »

Avant de poursuivre je dois expliquer les faits qui se déroulent de nuit à la fin de l'année 2018 en centre Bretagne. Je vais occulter les dates et lieux et noms des intervenants volontairement afin de ne mettre personne dans l'embarras. Le but de ce récit, je le confirme à nouveau est d'ouvrir les consciences à la présence du sauvage et à son comportement de prédateur. Comportement qui peut être contenu en terme de déprédation à condition d'être conscient de la présence du loup, instruit de ses comportements naturels et d'être lucide quant au fait qu'il n'y a pas d'autres solutions que de chercher à s'en préserver en adaptant le contexte très local de l'éleveur à la biologie variée du sauvage. Cette adaptation forcée demande de nombreux investissements et remises en question des acteurs de terrain, c'est une évidence qui va naître en Bretagne et dans de nombreuses régions de France dans les années à venir.

J'ai souvent constaté que les premières pensées qui apparaissent après des faits de prédations couplés à des faits formels de présence, chez les non initiés, se résument à deux axes de réflexions. Le premier consiste à croire que le sauvage n'est que de passage, comme on peut le lire très souvent dans la presse écrite ou sur le net, qu'il s'agit d'un jeune loup exclu de sa meute, qu'il est isolé, voire que l'individu présent est un mâle immature qui ne saurait rester dans la contrée. Dans tous les cas de figure sauf exception qui confirmera cette règle, ces affirmations sont totalement inexactes. Pendant ses déplacements, le sauvage, isolé ou plus souvent en groupe d'individus affiliés ou non, lorsque le loup est en période de dispersion, donc en recherche de territoire active, le sauvage donc, adapte son comportement de chasse à cette période particulière de sa vie de prédateur. Les flux de dispersion fonctionnent dans les deux sens, du départ à la zone d'installation potentielle et de la zone d'installation vers le secteur de départ. Le loup

revient souvent sur ses pas et se contente de petites proies, comme le lièvre ou le lapin, il mulote à l'occasion, profite des charognes qui ne manquent jamais de l'attirer, sait faire preuve d'opportunisme au passage d'un troupeau d'ovins. D'un vêlage détecté à distance et qui remonte dans l'air jusqu'à la piste du loup. Les faits sont très rarement détectés, très souvent incompris, voire totalement occultés. Il peut faire une pause sur le parcours d'allers ou de retours qui le pousse à disperser en direction d'une géographie connue ou inconnue, qui l'engage à chercher des appuis dans le groupe d'origine ou pas, afin de retourner, accompagné, dans les lieux qu'il a explorés. Celui où il est né et a prospéré, qui l'oriente vers la recherche d'un congénère éventuellement. Car le sauvage vit mal la solitude. Imaginez votre chien isolé et à qui vous refuseriez assistance et bon soin, il serait mentalement affecté et seul afin d'assurer la survie et au premier chef l'obligation de se nourrir et de boire ce qui engendrerait un grand stress dans certaines conditions extrêmes. Le loup vit donc la solitude dans les mêmes conditions que le chien abandonné, mise à part que le chien ne survit que peu de temps dans un milieu sauvage alors que le loup est le sauvage. Mais la biologie du loup implique qu'il doit vivre en meute, en couple qui reste provisoirement uni, à mon sens, les loups isolés, car il en existe, vivent souvent au crochet d'un ou plusieurs groupes. Ils suivent les déplacements de la meute et profitent des carcasses laissées à sa disposition et après les consommations des membres affiliés ou non du groupe. Le loup en dispersion est donc un aventurier au mental fort mais c'est aussi un canidé dont les besoins sont également d'ordres sociaux. C'est un mammifère qui vit au sein d'un groupe social qui l'a vu naître, toujours, ou d'un groupement associatif de circonstance quand les conditions de survie sont difficiles. Parfois le loup isolé peut s'allier provisoirement avec le chien, probablement. Quand la pression du milieu est forte, le loup pactise avec le loup. Il existe donc des groupes familiaux, comme il existe des groupes pactisant aux mœurs plus instables. La dispersion engagée par un loup lui demande un effort conséquent et constant sur une période qui peut être de quelques semaines à quelques mois, voire sur une période supérieure à l'année. J'ai pisté de jeunes loups dans l'Est, bien qu'ils soient capables de s'isoler quelques semaines, ils reviennent toujours au groupe. Le « disperseur », le sauvage est ainsi nommé dans un article paru dans le Télégramme en novembre 2019, de mémoire, est un canidé mature, le nombre de femelles dans les portées étant généralement de 55% il est peu probable que les disperseurs soient uniquement des mâles, bien entendu. Le loup en dispersion est donc mâle et femelle et la louve engage les déplacements

nécessaires à la recherche d'un congénère afin de reproduction, c'est une certitude. On peut même envisager mais cela demanderait des études, que la louve dans un groupe soit le moteur des dispersions nombreuses du sauvage en France et sur l'ensemble des régions en 2019. Il est donc expliqué dans cet article consacré à Jean-Marc Moriceau, historien de la paysannerie et généraliste de l'histoire passée du loup que :

« la Bretagne est traversée épisodiquement par le loup ».

Ce titre totalement réducteur ne pose pas la question essentielle. Que deviennent ces loups qui « traversent » épisodiquement la Bretagne ? S'évaporent-ils dans les brumes bretonnes ou ont-ils une vie après avoir engagé ces traversées épisodiques ? Alors je dois conclure avant d'exposer les faits de cette nuit « comi-tragique » de décembre 2018 que la Bretagne a été traversée épisodiquement par le loup, probablement depuis la fin des année 1980. Ce stade n'est plus du tout d'actualité, cette phase de préinstallation du sauvage dans cette région de France est strictement dépassée, le loup est de retour en Bretagne et il s'y inscrit déjà dans la durée. Cette prise de conscience, je le répète est un impératif.

La deuxième pensée qui circule quand la présence du sauvage est officialisée est qu'il est possible de s'en débarrasser entre amis, le fumet du fusil aurait la capacité de se détacher provisoirement du gêneur. Le loup est toujours suivi par un loup, aux confins d'un axe de dispersion actif une installation ferme du sauvage entraîne un suivi permanent, un loup entraînant un loup jusqu'au moment où la niche d'installation disponible se referme. C'est à ce moment que le loup devient concurrent de ses congénères, et le groupe ou le couple en place qui a engagé une forte territorialité en rapport direct avec sa propre survie se doit de contester activement toute nouvelle intrusion et se doit de se reproduire rapidement si le flux de dispersion engagé est fort et actif. C'est probablement le cas en Bretagne. Même si des comportements particuliers permettent de croire que des individus non affiliés sont intégrés aux groupes en place. Ce fait est certainement en rapport avec la filiation locale du sauvage, en particulier quand les lupus fondent un groupe peu éloigné de la meute d'origine. Il y a donc parfois des accords d'intégration entre meutes dont les loups sont connus de part et d'autres de groupes aux origines plus ou moins communes. Les alliances sont donc possibles. Le sauvage n'est pas si sauvage, il sait faire preuve d'une adaptation sélective concrétisée par des alliances pérennes ou provisoires. Il se reproduit au

besoin, c'est une question de survie parfois, avec ses propres descendants, tout comme un loup, un mâle généralement va chercher à partager ses gènes, avec la gente canine domestique, afin d'assurer provisoirement le stockage des données génétiques nécessaire au retour du sauvage, quand les conditions de survie sont extrêmement faibles. Ce phénomène

« d'introgression » est peu fréquent en France, il est suivi par un retour au sauvage dans une phase de « rétrogression », une reproduction de l'hybride, mélange de chien et de loup qui sont de la même espèce je le rappelle, avec un parent ou un congénère de même origine sauvage. L'hybride qui vit en meute se comporte comme le sauvage lui-même, il est possible que ces capacités à la survie soient plus faibles mais le phénomène n'est pas étudié en France. Il est probable également que ce canidé croisé soit peu enclin à la dispersion. Il faut reconnaître que pour lancer un programme scientifique d'étude, il est un impératif incontournable. Il faut matière à étudier. Or toutes les études européennes et d'autres par ailleurs expliquent que le phénomène d'hybridation en Europe est un épiphénomène. Je souligne au passage que les vociférations de certains groupuscules du pastoralisme en France qui expliquent que le canidé présent, en France, serait « un chien », sous entendant qu'il serait légal de le tirer quelles que soient les circonstances, est d'une crétinerie remarquable. De fait, il y au moins deux sous-espèces présentes dans les régions françaises, Canis lupus italicus et Canis lupus lupus, le loup gris commun donc, la question se pose encore concernant le Signatus dans le sud de la France. Le loup de souche italienne et le loup gris commun sont donc présents en 2019 sur le territoire national. En novembre 2019, le loup gris est photographié en Charente-Maritime, la presse explique rapidement quelques jours après les faits que le canidé a disparu des lieux dans lesquels il a été observé. Encore un canidé qui s'évapore du paysage français ! En 2019, le loup est donc détecté officiellement dans la Somme, soupçonné dans le Pas-de-Calais où il est en place c'est une certitude, présent en Charente-Maritime et en Pyrénées-Atlantiques mais expliquer qu'il est en place en Bretagne serait totalement incongru. Ces mêmes groupuscules développent que la présence du sauvage dans les Alpes serait postérieure à la présence des premiers troupeaux fondateurs du pastoralisme, toutefois, cette affirmation tient encore d'une désinformation notoire puisque la présence du loup est attestée dans nos contrées depuis près de 400 000 ans.

Je vais vous conter le récit qui m'a été rapporté concernant l'observation fugace et en même temps prolongée, d'un canidé, en Centre Bretagne en 1989. Dans un secteur forestier privé où l'on peut trouver des chênes

remarquables dont l'âge est probablement supérieur à 300 ans, proche de Restenblei len, le repos du loup, un jeune pêcheur âgé de 16 ans remonte un côteau forestier sur un chemin pentu, un jour d'automne ensoleillé, en fin d'après-midi de cette année 1989. La nuit ne va pas pas tarder à tomber, le jeune homme emporte une anguille de plus d'un mètre qu'il vient de sortir d'un ruisseau, à l'aplomb d'un petit pont de pierre comme on en trouve souvent, encore, de nos jours en Bretagne. Le trajet implique de passer un secteur vallonné boisé et prend environ trente minutes. L'adolescent tient fermement le poisson qui après être né en mer remonte les cours d'eau afin de s'y développer. L'allée suit le cheminement de la rivière, la pente est orientée d'est en ouest, et la voie forestière du nord au sud. Pendant la remontée le témoin a le sentiment d'être observé à plusieurs reprises, le jeune homme connaît parfaitement les lieux qu'il a fréquentés très souvent. Il se dirige donc vers le sud en direction d'une ferme d'élevage de bovins qu'il doit contourner une fois arrivé au sommet de cette pente moyenne, afin de rentrer au domicile familial. L'adolescent est de caractère solitaire, il parcourt bois et prairies dès que possible, connaît bien la faune locale qu'il a souvent eu l'occasion d'observer.

Un léger bruit de piétinement qu'il détecte à quelques dizaines de mètres au dessus de sa position, donc en amont du chemin, l'oblige à s'arrêter afin d'observer le lieu d'où émanent les sons qui correspondent au déplacement d'un animal. A l'écoute et dans l'immobilisme, il ne détecte rien, ni bête, ni bruit. L'air est fixe ce soir là, le vent est tombé une heure avant la nuit, les feuilles jaunies sont déjà en train de s'accumuler sur le sol, la forêt semble immobile.

Il écoute, observe en direction de l'ouest, vers le haut de la pente. Le jour décline lentement et il est déjà en retard. Le jeune témoin reprend donc son cheminement et détecte presque immédiatement un mouvement sur sa droite, confirmé par un léger et nouveau bruissement. Le bruissement d'un animal, un animal au pas qui semble suivre son déplacement. Il s'arrête, reprend son chemin, le phénomène se reproduit à nouveau au bruit de la marche du pêcheur. Il se dit qu'il est suivi le pêcheur, se sent observé mais ne distingue pas la créature. Il pense à un chevreuil mais il connaît bien son comportement, l'ongulé aboie pour alerter, parfois, avant de s'enfuir, et sa course dans les bois est facilement détectable. Il accélère le pas, sans être saisi d'une quelconque inquiétude et tout en s'interrogeant sur l'origine du phénomène. Il perçoit toujours le suivi dont il semble faire l'objet et se demande après s'être arrêté une nouvelle fois quel est l'animal curieux qui se comporte ainsi à son égard. La bête indétectable suit son itinéraire, s'arrête

quand il stoppe et reprend au pas quand il repart. Elle semble suivre la ligne de crête parallèlement à son déplacement, tout en restant invisible. Une légère pointe d'inquiétude perce peu à peu dans son esprit, il est maintenant en alerte car il comprend que ce phénomène n'est pas habituel. Il sent bien qu'elle n'est pas loin, cette bête invisible et il reprend donc sa marche, accélère le pas progressivement en se concentrant sur les bruits environnants. Ce comportement peu commun se reproduit pendant de longues minutes. Le jeune homme est resté silencieux tout au long du trajet. Pendant que j'écoute le récit de l'adolescent qui est devenu un adulte expérimenté, je comprends que les faits l'ont marqué profondément. Il n'a rien oublié de ce jour de pêche à l'anguille.

Plus haut dans le chemin, le bois est plus clairsemé et au lieu où il se décide à s'arrêter brusquement afin de surprendre l'animal qui semble le suivre, une crainte contrôlée l'envahit au moment où il distingue un canidé de haute stature dont le regard jaune le trouble profondément. Pour lui, malgré les années il ne fait aucun doute qu'il était suivi par un loup. C'est ce qu'il déclare à sa mère dès qu'il est rentré tardivement.

« J'ai été suivi par un loup. » explique-t-il!

La maman ressent son émoi qui tient tout autant de l'admiration du canidé que du sentiment latent de crainte qui est apparu. Elle connaît très bien son sujet de fait et lui explique que c'est sûrement un chien, que les loups n'existent plus en Bretagne depuis longtemps. Qu'il doit oublier cette rencontre. Qu'il est un peu stupide de penser qu'un loup puisse être présent dans les bois environnants. L'observation n'a duré que quelques secondes, le canidé surpris d'être aperçu et déjoué a remonté la pente rapidement et a disparu à jamais au trot rapide.

Je laisse le lecteur se faire une opinion, pour le moins ce témoignage est intéressant, techniquement la présence d'un loup isolé en Bretagne en 1989 est tout à fait possible.

Intrinsèquement, cette rencontre et surtout le comportement du canidé, qui suit le mouvement de l'humain est souvent relaté dans les textes anciens qui traitent de l'aptitude du loup à suivre les hommes dans leur cheminement forestier. On y explique aussi que le simple fait de parler, de jouer d'un instrument, comme la flûte, par exemple, ou encore de frapper les sabots entre ses mains faisait fuir l'animal trop curieux. C'est ce qui ressort des témoignages que j'ai obtenus, au fil du temps et de mes communications sur

le sujet de la présence du loup en Morbihan ou en Côtes-d'Armor. Le fait ne sera jamais prouvé bien-sûr, ce témoignage rapporté ici a pour but de s'inscrire dans une autre démarche de recherches et d'investigations en rapport avec les faits du sauvage au XXI^e siècle et pour l'heure aux faits suivants!

Automne 2018. Dans une commune du centre Bretagne, de nuit vers 5h30 au matin!

Deux chiens de chasse d'origine anglaise munis d'un collier électrique sont maintenus dans leur enclos a proximité d'un troupeau de moutons. Ces ovins de petite taille sont des proies faciles pour les canidés, en général, cependant je précise que les deux chiens ne sont pas connus pour avoir eu des comportements d'attaque sur les moutons dans le passé. La nuit des faits les deux chiens quittent leur enclos malgré les colliers. Les faits ont lieu entre 3 heures et 6h30 du matin, selon les témoignages que j'ai enregistrés. Le mois précédent cette prédation multiple, sur des ovins, j'avais prospecté le secteur, plus au sud, en compagnie de Marco. Le but de nos investigations était de reconnaître le paysage et de suivre les chemins et sentiers afin d'y détecter des indices de présence du sauvage. Empreintes dans une voie et fèces sont les deux indices recherchés sur notre parcours. Les sols sont secs, la sécheresse sévit encore en Bretagne en cette fin d'été 2018. Il est donc peu probable de trouver une belle piste de loup à étudier. Les faits que je vais relater se déroulent exactement 14 jours après l'observation sur le site ouvert de la commune de Caurel. Commune où le canidé avait vraisemblablement pris du repos dans une petite parcelle de maïs. Il faut relever que ce comportement est très fréquent chez le sauvage, colza, maïs et autres cultures sont des aires de repos occasionnelles du loup. Il est même possible que la présence de ces aires de monoculture soit un critère déterminant qui augmente le risque de prédation sur la faune sauvage et domestique. C'est un indice à ne pas négliger quand on veut se protéger efficacement des prédations du sauvage dans un contexte d'élevage. Après avoir consommé sa proie le sauvage s'éloigne mais n'effectue que rarement de longs trajets. Il se pose et digère lentement les quelques kilos de chairs et d'os qu'il a goulûment avalés, avant de reprendre son cheminement ordonné. Nous n'avons donc rien trouvé de probant quant à la présence du canidé sauvage sur le secteur d'exploration que j'avais défini à l'étude des cartes. Cependant, nos recherches locales ont permis de comprendre que les lieux, comportant une succession d'espaces boisés et de milieux ouverts sont propices aux

déplacements rapides du canidé. En janvier 2018, dans le même secteur de dispersion, un canidé avait été observé le long de l'Hilvern, alors qu'il semblait remonter vers le nord afin de se positionner probablement en forêt de Lorge. Sur ce secteur, Jean avait retrouvé les restes d'une biche, dont les os longs avaient été brisés et le contenu aspiré. Plus tard encore, un indice de présence peu détectable avait été retrouvé sur les lieux également, une série de grattages au sol, et sur les traverses d'une voie de chemin de fer attestait du marquage d'un grand canidé, la longueur des traces de griffes appartenaient sans aucun doute à un grand canidé. Ces marquages sont remarqués en mai 2019 également. Les faits sont positionnés à environ 15 kilomètres des événements que je vais vous rapporter. Distance tout à fait représentative du comportement du loup en terme de gestion de l'espace, le sauvage intègre un territoire qu'il sait être commun aux hommes et aux bêtes.

A six heures du matin, peu avant l'aube, une vieille dame qui loge a proximité d'un troupeau d'ovins, dans la commune concernée, remarque une agitation inhabituelle dans le cheptel. Elle sort pour observer mais ne comprend pas exactement ce qu'il se passe et ne détecte pas la présence des chiens de chasse. A 7 heures du matin l'éleveur remarque la présence des deux chiens sur la ferme, qui sont connus et contacte le propriétaire des canidés domestiques. Les ovins ont subi dans deux lots différents des prédations durant la nuit, sur la même commune. Personne ne pense à faire vomir les chiens et les contrôles nécessaires sur la dentition ne sont pas mis en œuvre afin d'y détecter la présence de poils. Les chiens seront enfermés jusqu'à pouvoir analyser la présence de laines dans leur excrément. Or à l'observation des crottes, elles ne contiennent aucune soie laineuse!

Ce sont les faits qui me sont rapportés par différents moyens et la question qu'on me pose alors est directement en rapport avec la présence potentielle du loup sur le secteur. Après de longs échanges, il s'avère que les brebis n'ont subi aucune morsure, celles que les chiens pratiquent habituellement quand ils s'excitent sur les bêtes. Une brebis qui a subi les assauts de chiens peut présenter jusqu'à cinquante morsures, je vous laisse imaginer le calvaire de l'ovin et le stress intense qu'il en résulte dans le troupeau. Le loup ne se comporte jamais ainsi, il est d'une efficacité redoutable même si certains faits sont caractéristiques, parfois, d'une inexpérience évidente du prédateur en terme de mise à mort sur une proie. Certaines prises d'immobilisation, mal pratiquées ou mal assurées car le sauvage cherche à être rapide dans l'exécution de ses prédations, génèrent parfois des blessures importantes qui

implique une euthanasie de la victime. Blessée à mort la brebis cesse de se déplacer et le sauvage s'engage alors sur une autre proie, car la mise à mort n'est pas engagée, laissant le mouton à l'agonie lente ce qui bien sûr peut choquer profondément le berger ou l'éleveur. Ce n'est pas le cas dans les faits relatés je le précise. Les bêtes ont été saisies à la gorge, les saignements sont faibles, voire inexistants. Le loup fait métier de loup mais l'apprentissage individuel est une règle incontournable même pour le sauvage. A l'étude des faits on m'explique également que les chiens ne sont pas des adeptes du saut, or les parcelles sont closes et la hauteur des grillages à mailles suffisamment probante pour que les chiens ne soient pas obligatoirement les auteurs des méfaits. Je demande des éléments plus formels et j'obtiens nombre de photographies sur lesquelles il est possible et en particulier sur une brebis, de contrôler l'écartement et le diamètre des crocs. Les documents sont transmis à différents intervenants dont certains sont des anciens collaborateurs du réseau loup. Réseau qu'ils ont quitté, quand ils ont compris, généralement, que le discours officiel est complètement en dehors des réalités auxquelles ils ont eux-mêmes contribué. Les retours sont rapides et la conclusion unanime, il faut envisager la présence quasi certaine du sauvage sur ces actes de prédations.

A l'écoute des intervenants et des faits, il semble qu'il ait été envisagé de produire une déclaration d'assurance en responsabilité civile. Après production d'un article sur le site de L'Observatoire du Loup on me demande de retirer le dossier sous couvert d'un harcèlement engagé par la presse au sujet des faits de prédations. Je contacte donc le webmaster du site, je remercie encore Anthony pour son investissement personnel depuis des années concernant la gestion informatique. Seul le titre et une photographie sont alors conservés. Je recois alors immédiatement l'ordre de retirer la totalité du dossier, ce que je refuse bien entendu, cet ordre sera suivi de menaces de poursuites dans les minutes qui suivent. Je comprends donc que les deux acteurs concernés font preuve de compromissions multiples! Il est inutile de parler de la forme ou de déterminer ici qui a engagé des demandes et qui a formulé des menaces. Ce n'est pas le sujet. Je demande donc à Anthony de replacer le dossier dans son intégralité après avoir répondu de manière tout à fait formelle aux menaces en question. J'ai hésité avant de relater ces faits, bien-sûr, je me suis posé la question suivante :

A-t-on conseillé aux personnes concernées par cette affaire d'engager une déclaration en assurance ?

Je précise que ce conseil avait deux avantages et pouvait concilier toutes les parties. Le premier était d'éviter une éventuelle communication officielle sur la présence du loup en Bretagne. Le second, ne pas faire attendre de très long mois, l'éleveur concerné qui n'aurait pas été indemnisé avant l'été 2019 probablement! Ces explications pourraient être qualifiées de pure spéculation, toutefois je dois admettre que la chape de plomb qui va s'abattre sur le dossier de la présence du loup en Bretagne est tout à fait révélatrice durant l'année 2019. Je m'en expliquerai plus tard. Le sauvage est là mais il ne faut pas en parler, surtout sous couvert de *L'Observatoire du Loup*, c'est ce qu'on me rapporte indirectement un peu plus tard.

Le sauvage serait-il trop sauvage dans l'instant?

Je pourrai expliquer ce qui s'est passé presque dans le détail, les chiens ayant suivi le sauvage sur les troupeaux, ce qui explique l'absence de consommation, mais je laisse le lecteur à ses convictions. Je ne cherche pas à convaincre, je cherche à comprendre. Je vous invite à faire la même démarche personnelle sur le sujet de la présence du loup, c'est un sujet passionnant, car la bête fait preuve d'une espèce d'humanité surprenante dans ses comportements. Elle nous rappelle les faiblesses de l'humain et ses capacités d'adaptation hors du commun.

Au début de l'année 2019 nous détectons sa présence aux abords de l'Hilvern mais aussi plus au sud dans les landes de Lanvaux. Tout comme sur Lanouée mais les faits étaient peut-être plus provisoires. L'Hilvern est une frontière. La rigole de l'Hilvern, comme elle est décrite est un petit canal de dérivation, parfois à sec, orienté du nord au sud et d'une longueur supérieure à 60 kilomètres. Cette frontière est suivie comme son ombre et à une distance moyenne de 7 kilomètres, à l'est de la rigole par une voie ferrée qui remonte de Loudéac à l'Hermitage-Lorge. Je sais aujourd'hui que l'espace entre la rigole et la voie artificielle que constitue le chemin de fer est une zone inter-meutes définie par le sauvage. Ce no man's land lupin n'est utilisé que rarement au nord et au sud et forme un couloir d'environ 8 kilomètres de long. C'est une zone tampon où nous n'avons pas détecté la présence du loup. Plus surprenant encore, à l'ouest de ce « no man's land » se situe la vallée du Blavet à une distance moyenne de 10 kilomètres par rapport à l'Hilvern. Ce couloir, dont la largeur la plus faible fait près de 6 kilomètres pour un maximum de 15 kilomètres explique l'orientation des groupes dans l'espace géographique breton. Au nord, au sud et à l'ouest de cette « zone

tampon » s'installe le sauvage. Ce couloir orienté est-ouest et qui se prolonge au sud jusque dans les landes de Lanvaux implique l'évolution future des dispersions du sauvage en Bretagne et dans l'ouest en général. Il explique peut-être la présence du loup en Normandie, dans l'Orne en 2018 car la présence du loup en Normandie ne peut s'expliquer à ce jour, par la présence du loup plus à l'Est de cette région. Ce qui annote peut-être que le sauvage ne soit pas encore, en 2019, installé dans les monts d'Arrée. Mais cette installation est inévitable à court terme, je dois le préciser. En effet le flux organisé au départ du Limousin est intense, la vallée de la Loire guide le loup vers la Bretagne et la disposition des groupes à la fin de l'année 2019 impose deux options aux prochains « disperseurs » qui vont entrer sur le territoire breton, probablement durant l'hiver 2019/2020.

La première option invite le sauvage à suivre la vallée du Blavet de Baud à Saint-Aignan, et l'oblige à poursuivre vers le nord-est par le no man's land que nous allons nommer Hilvern pour l'occasion. Le loup va donc pousser le loup vers Dinan et il est possible en 2020 que le sauvage y soit détectable et détecté dès la fin de l'été 2020.

La seconde option s'ouvre après un franchissement du Blavet vers l'ouest. Plouay, le Faouet, Coray et il est probable que ce couloir de dispersion obligatoire soit déjà emprunté à la fin de l'été 2019. La disparition d'agneaux et une prédation inhabituelle qui ont eu lieu sur la commune de Langolen en septembre 2019 sont étonnants. Le chien n'emporte pas les agneaux ! J'ai constaté souvent, au contraire du chien, que le loup, et les faits sont connus de tous les spécialistes, le sauvage donc, emporte des agneaux pour les consommer en lisière forestière par exemple à l'abri des regards indiscrets. Parfois plus d'une quinzaine d'agneaux, avant que l'éleveur ne constate les faits car en 2019, dans toutes les régions de France, la disparition d'agneaux est parfois le fait de vols, mais quand un cadavre consommé est retrouvé au loin, la question du vol ne se pose plus! J'ai conversé longuement avec un adjudant de gendarmerie, chasseur également, à ce sujet concernant un département limitrophe de la région parisienne (où le loup existe, à peine, et officiellement). Où le sauvage sera détecté un peu plus tard, tout à fait officiellement cette fois, faute de pouvoir classer les faits « invérifiables », car il aurait été pour le moins totalement ridicule de classer les faits si vertement, dans cette fameuse, case, de sauvegarde de l'O.N.C.F.S, une clause pourraisje dire qui permet l'enfumage médiatique habituel!

Au début de l'année 2019 tous les intervenants de l'Odl en Bretagne pensent qu'il est impossible que l'Officialité ne soit pas en mesure de comprendre ce fait. Le loup est de retour en Bretagne! Personnellement je ne me pose pas cette question, je ne sais que trop que les faits parlent d'eux-mêmes et c'est exactement ce qui va se produire en fin d'année.

Il faut se dire, je pense, que le sauvage est relativement sage, que son invisibilité n'est que provisoire, que son invisibilité se traduit peu à peu par la prise de conscience inavouée de la présence, de sa présence donc et c'est alors qu'il va apparaître sous des desseins peu recommandables car je suis convaincu aujourd'hui que la pression du milieu sur le sauvage fait le sauvage dans ses comportements de prédations sur les domestiques. Si votre bouc, votre chien à l'attache, votre poulain, votre veau, vos « tondeuses » ovines, vos ânes parfois, vos oies, votre troupeau et je le regrette profondément, font l'objet de prédations-consommations du loup, ce n'est pas parce que le loup cherche la facilité, mais effectivement parce que le canidé est bousculé dans ses habitudes. Car il est possible de changer ses habitudes sans même s'en rendre compte, sans même comprendre qu'il est là, à vous observer! A vous observer, changer ses habitudes! De par une météorologie défavorable dont personne n'est responsable, par une activité humaine inhabituelle, par des comportements de braconnage, réussis ou non de fait, par un comportement en rapport avec une territorialité établie et non comprise, le loup change ses habitudes, alimentaires, de déplacement, de reproduction et ses habitudes sociales quand il est sous pression. Tout comme chez les humains, une forte pression de l'environnement, entraîne, une forte pression sur son environnement. Son territoire est le territoire! Le loup est empreint d'habitudes, c'est un casanier aux pouvoirs sauvages et ses pouvoirs sont en veille quand il est invisible. Ses pouvoirs de prédateurs se révèlent quand il sort du bois, obligé par des semaines pluvieuses, la disparition d'un congénère, une battue trop bruyante, la pose d'un nouveau bitume sur une route utilisée chaque jour et de nuit, la naissance de nombreux louveteaux qu'il a su mener au statut de louvarts, la gale qui lui mine l'échine, une coupe à blanc dans une aire de repos que personne n'a détectée, un ruisseau qui tarit en été, la perte d'un antérieur dans un piège à loup, qu'il aura brisé d'un mouvement bref des carnassières avant d'en arracher la peau, car le loup a la peau dure même dans le poison, et le poison change ses habitudes! Voire peut le rendre fou. Le tableau est bien noir, toutefois il est destiné à faire comprendre que comprendre est le gage d'une invisibilité permanente chez le loup. Sauf exception comme toujours.

Ainsi la guerre déclarée au loup remet en cause son territoire et tout comme les hommes il va défendre ce territoire, coûte que coûte, en changeant radicalement sa reproduction, en changeant radicalement de comportement car de l'invisibilité il va passer à un statut antonyme à l'espèce jusqu'à ce qu'il retrouve les capacités de survie pleines et entières dans un territoire remodelé, au détriment de celui qui sera le moins informé sur sa présence. Le plus sensible à la prédation du sauvage, car la survie est le mot d'ordre. C'est ainsi que les loups vivent, en groupe et parfois dans le stress du lendemain, car nos territoires sont communs et le loup têtu! Il est donc nécessaire de réfléchir à la cohabitation réfléchie et cette cohabitation implique, entre autres, d'avouer, ou beaucoup mieux encore, d'expliquer la présence du sauvage et son comportement.

De janvier au mois d'avril 2019, le canidé se fait remarquer sur plusieurs sites d'installation. Il est présent à l'ouest de la zone Langonnet, du nord au sud probablement mais reste strictement indétectable jusqu'en juin. Le sauvage a peut-être exploré le sud d'une limite Le Faouët-Scaer après avoir prélevé un veau dont nous n'avons pas retrouvé les ossements, malgré nos recherches, à l'ouest de Langonnet en novembre 2018. Comme celui de 2017, ce jeune bovin a disparu, et le fait est classé sous couvert d'un vol inexpliqué. Tout comme le précédent. Il est strictement inimaginable à l'époque des événements de penser que le voleur est un canidé haut sur pattes, au dos sombre, à l'allure sauvage et aux mœurs tout aussi strictement inconnues. Toutefois nous avons effectivement retrouvé, plus tard, les ossements de ces deux veaux, concernant les parties antérieures uniquement!

Il faut envisager que cette exploration a pu se poursuivre jusqu'à la limite de la nationale 165 entre Rosporden et Quimper, là où le sauvage sait trouver les ongulés destinés à une chasse facile et provisoire. C'est une hypothèse et je n'ai pas pu conforter, cette extrapolation, des mouvements et déplacements constants du sauvage en ce début d'année 2019. Toutefois la N165 constitue probablement, déjà, une frontière naturelle pour le canidé au sud du Finistère. Le sauvage s'inscrit donc peu à peu en Finistère et je pensais dès l'automne 2018 le voir ou sentir, voire pré-sentir sa présence au nord des Monts d'Arrée dès l'hiver 2018-2019. En 2019, je constate que je me suis trompé, le loup semble choisir l'option sud afin d'aborder le Parc Naturel Armorique. Pourtant je reçois un témoignage concernant la présence d'un canidé décrit comme un chien-loup en févier 2019, un canidé au comportement évasif et furtif qui semble sortir d'un bois au sud de Landivisiau. Ce témoignage comme de nombreux autres est classé sans suite

alors que certains font l'objet d'investigation de terrain et de recherches comme à Cléguérec. Recherches qui resteront sans succès de nombreuses fois dans les deux zones situées les plus au nord et à l'ouest du centre Bretagne. Le sauvage est aperçu au sud de Bain-de Bretagne également, tout comme l'année précédente sur la commune de Guipry mais il est difficile de confirmer ces faits d'observation. Il sont donc relevés mais ne sont pas forcément validés, dans l'attente de pouvoir croiser à nouveau d'autres données.

Chant 17. 2019, la zone Gueltas-Lanouée est largement investie

« Sur le comportement du canidé : peut-on parler de spécialisation du sauvage concernant ses proies ? »

La recherche des indices de présence du sauvage est parfois fastidieuse, mais certaines empreintes relevées sur des pistes plus ou moins détectables suivant le substrat recèlent la confirmation de la présence du loup, sans aucun doute possible. Le but n'étant pas d'approcher le loup au plus près, mais effectivement de suivre sa piste, de comprendre son parcours, voire ses intentions par les recoupements des données disponibles. Concernant nos investigations je souhaite souligner que nous cherchons à éviter le canidé, au possible, ne pas s'approcher de l'animal est indispensable quand on souhaite être performant, afin de ne pas perturber les comportements naturels ou habituels. Ce fait établi concerne également la faune des herbivores sauvages.

Nous avons relevé à plusieurs reprises en 2019, de belles pistes rectilignes dont la plus longue s'étirait sur presque cent mètres. Jean, Christ, Marco vont largement contribuer à la découverte de ces pistes que je suis chargé de valider, alors que les trois comparses accumulent de l'expérience, en terme de recherche de piste et de compréhension du sauvage dans ses déplacements. Ainsi dans les substrats adaptés comme le sable ou la glaise, le loup laisse des empreintes tout à fait remarquables. Alors que le chien en général laisse une empreinte assez ronde, non symétrique très souvent, aux ongles divergents, le sauvage dépose sa marque unique de manière bien plus parfaite et cette perfection est directement en rapport avec ces capacités de trotteur. Ainsi en forêt de Lanouée en avril et mai 2019 nous avons obtenu la certitude que le canidé investit à deux reprises les lieux, sur une période de 23 jours et à partir de la mi-janvier 2019. Lors de notre première période de recherches nous avons croisé le cheminement vif de trois ongulés de grande taille, qui semblaient fuir le secteur que nous nous apprêtions à explorer. La meneuse du groupe, une biche de belle taille semblait boiter du postérieur

arrière gauche et le cuisseau comportait une plaie visible à la distance à laquelle nous les avons abordées, soit environ 90 mètres et malgré notre présence bruyante.

Cette blessure nous a interrogés un moment, elle aurait pu être en rapport avec une prise d'immobilisation mal gérée par le sauvage, alors que la chasse du cerf et de sa femelle implique la présence de plusieurs individus adultes et expérimentés. Les faits du début de l'année ont confirmé la présence momentanée du sauvage en groupe sur ce secteur, de façon tout à fait incontestable

Alors que le deuxième Christ m'informe de la présence d'un canidé observé comme étant un loup, fin février, plus au nord, ce chien Alaskan divaguant ne fera plus parler de sa présence dans les mois qui suivront. Il a été récupéré par ses propriétaires en toute discrétion, à priori.

Sur le territoire de Lanouée, nous avons la joie de suivre une piste sauvage et de relever de belles empreintes bien formées dans un substrat idéal, le 12 avril 2019. Un peu plus tard notre désillusion sera grande quand nous constaterons que le piège-photographique mis en place spécialement pour obtenir une confirmation du sexe des canidés et du nombre de canidés présents fait l'objet d'une défaillance technique. Relevé en mai, le piège n'a enregistré aucune image, un défaut majeur de la micro-carte n'a pas permis le fonctionnement du matériel. Ce qui nous attriste n'est pas tant de ne pas avoir obtenu de photographie mais plutôt de constater la présence d'une nouvelle piste fraîche, piste qui conduit au piège en question et dont le mutisme m'agacera quelque-peu. Après cette période, les canidés disparaissent totalement jusqu'en septembre sur cette zone vitale d'environ 45 000 hectares, surface qui confirme par ailleurs la présence d'un groupe. Cette absence d'indice est d'ailleurs habituelle et fréquente chez le sauvage, mes compagnons me parlent de reproductions, de naissances mais je reste plutôt circonspect, en expliquant qu'il nous faut des éléments encore plus concrets. Nous envisageons de fait de prévoir des périodes de hurlements provoqués sur différents sites, ce que nous nous engagerons à faire effectivement un peu plus tard, au cours de l'été, sans succès je dois le dire, mais je n'avais pas complètement compris à cette période malgré les attentes et interrogations de mes compagnons d'aventure, que la présence géographique du loup était multiple. Présence bien plus forte que ce que j'avais osé imaginer, me référant peut-être trop strictement aux faits établis. Alors que je ne possède qu'une partie des éléments et indices posés par le

sauvage, sur les contrées bretonnes. Toutefois l'absence de retour conforte d'autres données de terrain, plus tardives.

Mais revenons un instant sur ces pistes idéales d'avril et mai 2019, car à compter du 7 mai et jusqu'au 13 septembre le sauvage disparaît complètement sur la zone ciblée. Soit durant une période de 19 semaines. Cette période pourrait correspondre à une mise bas, au sevrage de louveteaux et à la période de nourrissage qui permet de sauvegarder une partie des naissants. La louve se prépare aux naissances une dizaine de jours précédents l'arrivée des louveteaux, elle se déplace peu, dans l'hypothèse où des naissants seraient effectivement nés, ils auraient pu être sevrés entre le 21 juin et le 5 juillet, nourris par régurgitation durant quelques semaines avant d'expérimenter la chasse des micro-rongeurs et des oiseaux. Il est probable que des sorties de zones soient en rapport avec la naissance de louveteaux. J'ai remarqué le même phénomène dans le Cantal, également. Le loup contrôle l'intérieur et l'extérieur du domaine vital, et ce phénomène est probablement fréquent en dehors des Alpes. Certains chiens de protection comme les bergers du Caucase, molossoïdes d'environ 60 kg régurgitent de la viande pour les chiots au moment du sevrage, pour information.

Ce qui nous amène au tout début septembre de l'année 2019. Je n'ai pas pu confirmer les faits mais nous allons nous investir sur cette éventualité en 2020 si possible.

Les pistes relevées en différents lieux comportent des empreintes tout à fait formelles quant à la présence de la sous-espèce Canis lupus italicus. Sur la première piste relevée les écarts entre les empreintes sont de 52 centimètres, elle font penser à une femelle, l'empreinte est profonde mais le substrat devait être relativement mou au moment du passage du canidé. La main du loup fait ici 11 centimètres de long et sa largeur environ 8,3 centimètres. Le poids du canidé, si il était au trot lent, ce qui est tout à fait probable ici, est de l'ordre de 27 kilogrammes. Cela confirme donc la présence d'un mâle, les éléments sont donc contradictoires. Il y a deux éléments tout à fait formels dans nos relevés d'empreintes, ici et ailleurs, en Bretagne! Nous avons noté des écarts de 75 centimètres, entre les empreintes, au plus, sur certains faits de prédations, bien plus tard. En premier lieu, je dois expliquer quelques éléments qui permettent de caractériser la marque du sauvage dans une empreinte de loup. Après avoir caractérisé la piste et les éventuelles voies présentes, l'étude de l'empreinte permet de définir le sexe, éventuellement, le poids si l'allure est déterminable avec précision, donc l'individu présent de manière précise, parfois. Mais ce n'est pas le plus important. Le premier fait qui interpelle est la symétrie de l'empreinte. Dans sa forme ovalisée il est

possible de couper l'empreinte en son centre de haut en bas et de superposer les côtés droits et gauches alors que les griffes sont bien formées, fortes et souvent droites. Il faut remarquer également que le centre de gravité de la main ou même du pied du sauvage se retrouve systématiquement sur l'avant de la pelote plantaire. Les quatre doigts à l'avant de la pelote plantaire représentent entre 55 et 60% du total de la surface de l'empreinte alors que la plantaire dans sa hauteur permet également de déterminer le sexe du canidé. La louve présente des empreintes plus ovales que le mâle et la plantaire est moins large mais plus haute. Les pelotes situées à l'avant de la plantaire peuvent être numérotées, la latérale gauche désignée par le chiffre 1 et celles de devant qui correspondent à l'annulaire et au majeur chez l'humain par les chiffres 2 et 3 alors que l'auriculaire serait désigné par le chiffre 4. Votre main, si vous glissez le pouce sous la paume caractérise bien une empreinte de loup. Si vous repliez l'auriculaire et l'index vous obtenez la main du loup. Je vous laisse imaginer l'évolution qui a permis cette transformation des doigts des mammifères, du cheval au chien, en passant par les cétacés. Cette évolution constante a permis de spécialiser tous les mammifères, on peut donc dire que la main et le pied sont caractéristiques de l'évolution, chez chaque espèce de mammifère, que ces mains et ces pieds sont attribuables, alors que le chien a subi une évolution constante depuis des dizaines de milliers d'années, une évolution qui l'a mené à une domestication très forte qui a fait évoluer ses pattes, ses dents, son crâne et bien sûr la couleur et la densité de ses poils, mais aussi son squelette et parfois de manière très profonde.

Ainsi il est parfois possible de caractériser la présence du loup, dans les données recueillies nous avons souvent constaté que les pelotes digitales, donc l'annulaire et le majeur chez l'humain, sont unies à la base, les pelotes 2 et 3 sont unies à leur base et cette caractéristique est peu fréquente chez le chien, même si il est possible de la retrouver chez certains chiens croisés, sur les pattes postérieures, en particulier. Mais le déplacement du chien au trot est très généralement assez différent du sauvage, il manque d'amplitude et de souplesse, divague franchement, le chien est un loup fou, qui a perdu les capacités de se déplacer de manière efficace. Il ne sait plus garder le rythme, celui qui lui permet de trotter de longues heures sans se fatiguer. Le sauvage est économe dans ses déplacements alors que le chien produit des hésitations, des pertes d'efficacité. Il ressort dans les écrits anciens que le loup est toujours supérieur au chien dans ses déplacements tant par la durée que dans ses allures énergiques et réglées. D'ailleurs à ces époques de destruction de l'espèce, le chien seul n'aborde que rarement le loup, il faut

employer des meutes pour contraindre un loup isolé, pour le faire débucher, l'obliger à se découvrir afin de mieux le détruire.

La présence du loup en Bretagne en 2019 est donc multiple. On peut d'ores et déjà se poser la question de la reproduction du sauvage en Bretagne. Mais cette interrogation reste pour l'heure invérifiable et invérifiée. La présence du loup en Morbihan, Côte d'Armor, Ille-et-Vilaine et Finistère à la fin de l'année 2019 est une évidence, toutefois il est encore difficile de cerner complètement les effectifs et la nature des groupes présents.

Dès janvier 2019 dans l'aire d'installation Gueltas-Lanouée le loup se fait remarquéer au nord de la zone, il est remarqué boitant au nord de la Ville Bédeur dès le premier janvier, alors que le sauvage semble suivre la limite Est de la zone vitale qu'il va mettre en place peu à peu. Cette limite semble en rapport avec un couloir de dispersion établi qui trotte au nord de Le Canut jusqu'à la forêt de Lorge. Encore une fois je dois préciser que les installations du loup semblent inclure des axes de dispersion, des échappatoires ou des limites qui semblent destinées aux échanges et aux départs provisoires ou définitifs. Les zones d'installation comportent des portes qu'il faut définir, également. Je précise encore que le chasseur et le loup échangent des territoires sans s'en rendre compte, quand le chasseur investit les lieux, le sauvage s'absente et quand le chasseur relâche la pression sur les milieux, le loup reprend possession du territoire. Il y a de fait une sorte de communion établie entre l'humain et le loup sur des territoires communs, un type de pacte virtuel de désengagement et le loup semble le comprendre rapidement. Même si parfois le chasseur fait sortir involontairement le loup du bois. Mais peut-être a-t-il de bonnes raisons de ne pas quitter le bois investi par les chasseurs.

Le 11 janvier le sauvage semble exercer une pression de chasse forte sur les ongulés sauvages au nord de la forêt de Lanouée, il déborde sur le département du Morbihan et confirme comme souvent qu'il ne connaît pas les frontières administratives fixées par les hommes. Après s'être orienté au sud-est il coupe franchement l'aire d'installation vers le sud dans un déplacement très rapide qui le pousse à parcourir un azimut franc de 14 kilomètres en 48 heures, ce qui est tout à fait caractéristique du loup dans son cheminement et le contrôle du territoire qu'il cherche à conserver.

Il a donc dévoré quelques 90 kilomètres en triangulant, peut être, en se glissant éventuellement dans le schéma suivant : quand il suit un azimut de déplacement vers le sud-est le sauvage s'oriente toujours vers un azimut à dominante ouest, soit tout à fait franc en direction de l'ouest soit sur un

azimut intermédiaire comme le nord-ouest ou le sud-ouest. Ici on peut penser que le sud est privilégié, le sauvage est peut-être passé par Josselin où il aurait été remarqué en janvier. Mais je n'ai pas pu confirmer ce fait. Par contre plus sûrement je retrouve le canidé au nord-ouest de Lanouée début avril, un relevé de piste tout à fait probant, dans une allée étroite débouche sur une route d'un côté et sur un large chemin de l'autre (je ne donnerai pas plus de détails afin de préserver cette habitude du loup). Le canidé présent sur la piste est sans conteste le même que celui qui est détecté le même jour d'avril plus au nord-est, non loin de Mohon. Il sera présent à nouveau en mai 2019 avant de se volatiliser subitement. Ce relevé de piste correspond également au modèle habituel car le canidé passe souvent sur cet axe privilégiant le nord vers l'Est ou l'Ouest. Alors que des faits de prédations sur le ragondin ont lieu beaucoup plus au nord-est dans le même espace de temps, il faut donc croire que le groupe a fait scission début mai ce qui est habituel et provisoire en cas d'accouplement mais surtout, en mai, en cas de naissances potentielles de louveteaux, un peu plus tard. La louve ne prépare les lieux de la mise-bas que peu de temps avant les naissances, une dizaine de jours tout au plus.

En mai 2019 nous relevons à nouveau des empreintes, en forêt de Gueltas, cette fois, puis le sauvage disparaît complètement. Après la mi-mai, le canidé s'est évaporé dans les brises du printemps. Avant de revenir aux différents faits qui ont suivi, il faut décrire les événements du début d'année 2019. Ils sont les suivants!

En février, les restes d'un chevreuil, un cuisseau de fait sont découverts, aux abords de la voie rapide N164, non loin d'un bois situé à l'ouest de Loudéac. Le cadavre de l'animal n'est pas retrouvé. Le sauvage emporte souvent une partie des proies qu'il a consommées. De nombreuses photographies l'expliquent, le transport de proie entière est fréquent, chevreuil, isard et quartiers de viande rouges sont effectivement déplacés par le loup. Le canidé prédateur emporte souvent des agneaux également. Ce comportement peut s'expliquer par de nombreuses manières, alimentation des louvarts, d'une louve gravide ou à la tanière pendant la période de sevrage des louveteaux qui peut durer de trois à sept semaines, je le confirme encore. Ce comportement peut-être le fait d'une louve qui va cacher des pièces de viande afin de se nourrir occasionnellement pendant le sevrage des naissants. Il est souvent dit que le loup ne retrouve que rarement ces cachettes, c'est probablement vrai si elles sont nombreuses. Le loup peut se déplacer avec sa proie avant de consommer éventuellement, ce qui doit être

fréquent car il est difficile de retrouver des restes récents qui expliquent une période prédation-consommations, du moins concernant la faune des herbivores sauvages. Concernant les domestiques, les brebis, béliers, boucs ou autres équins ne sont jamais emportés quand il s'agit d'individus adultes, par contre quand le sauvage revient consommer sur une proie il tire souvent le cadavre, parfois même avant la première consommation. Un loup mâle adulte peut transporter un agneau de 30 kilogrammes, il faut même penser que les processus de prédation-consommation pourraient à l'étude déterminer la présence d'un groupe, d'un canidé isolé à la chasse et certainement son sexe, une louve consommant moins qu'un loup mâle adulte de grande taille. C'est un des objets de l'expérimentation que nous avons souhaité mettre en place en juillet 2019 et que nous avons nommée « PiègeALoup » de manière un peu ironique. Cette expérimentation n'est toujours pas en place, elle nécessite la prise de conscience de la présence du canidé et surtout la prise de conscience qu'il est possible sur certains faits de prédations de confirmer la responsabilité, la désignation précise d'un individu et ses habitudes de consommation, la présence du sauvage de manière rapide et tout à fait probante dans 25% des cas et des faits inhabituels remarqués. Ce PAL expérimental, non intrusif demande la collaboration active des éleveurs et une réactivité certaine. Elle sera possible à l'avenir si les éleveurs souhaitent collaborer à la détermination fréquente des faits en Bretagne. L'enjeu actuel est de les informer, sur les procédures et les nécessités, l'ensemble du protocole est décrit dans un article publié en juillet 2019 et qui s'intitule :

« Présence du loup en Bretagne : Le Programme « PiègeALoup » de l'Observatoire du loup. »

Ce stratagème n'est pas du tout apprécié par les officiels en place, généralement, qui pourraient l'utiliser depuis de nombreuses années, cependant il serait certainement et très probablement en totale contradiction avec les communications passées de ces organismes quant à l'absence du loup. Il permettrait pourtant dans de nombreux cas de s'assurer de la présence du prédateur. Peut-être trop souvent pour l'officialité en place ? C'est la bonne question à se poser. L'officialité ne nous explique que rarement le passé, encore plus rarement le présent et jamais l'avenir, elle se comporte comme un comptable, accumulant de nombreuses données qu'il n'a aucunement le temps d'exploiter. Et auxquelles personne ne semble pouvoir accéder!

L'ensemble du protocole est expliqué dans le détail sur le site de l'Odl, il faut le savoir. Concernant la détermination des individus, il y a déjà des études qui ont été entreprises qui s'engagent à l'identification des canidés à partir de particularités physiques, phénotypiques, à partir photographiques nombreuses qui permettent de certifier la forme du masque labial, les marques détectables sur le pelage, une oreille cassée, pendante. C'est ce que j'avais entrepris en Lorraine en 2012, concernant un lupus photographié au col du Bonhomme en juillet 2011 et que j'avais répertorié dans l'ouest vosgien grâce à la forme du masque facial dont l'aspect caractéristique en ciseaux était remarquable. Ce fait était confirmé 12 mois plus tard par l'officialité. On peut retrouver de nombreux exemples, comme un masque blanc donc, en forme de I ou en forme de T, ces lettres étant plus ou moins prononcées en terme d'intensité. Il est donc possible de suivre les individualités sur un territoire sans ADN et sans géolocalisation, il existe aussi des méthodes beaucoup plus invasives comme la section, l'amputation de fait, d'une phalange chez certains naissants d'un groupe reproducteur mais cette méthode pratiquée par un vétérinaire formé est surtout utilisable par temps de neige ou dans les contrées à la pluviométrie intense et seulement si les bons substrat existent. Si ces substrats n'existent pas il faut mettre en place des pièges à empreintes qu'il faut suivre chaque semaine. Suivre le loup précisément est effectivement un métier, non une fonction administrative, chacun comprendra mes propos je pense. Un suivi intense contextualisé est indispensable à la paix des campagnes. C'est effectivement aux régions qu'il est indispensable de déléguer et budgéter les moyens, il serait souhaitable d'exclure les ministères, l'Office Français de la Biodiversité qui est l'alliance de l'eau et de la cynégétique, de l'eau et du feu pourrait-on dire, qui n'ont pas les compétences nécessaires, ni même les volontés essentielles d'informer sur les réalités naturelles, alors que les investigations officielles de terrain sont très largement insuffisantes. Les régions sont seules capables de gérer des contextes qui sont complètement différents entre la Bretagne, la Lorraine, les départements du sud-est, ou l'Aveyron. C'est à mon sens le seul moyen de tendre vers une cohabitation réfléchie et un retour normalisé de la gestion du retour naturel du loup en France. Il faut travailler avec la localité qui regroupe les villages, les hameaux et toutes les entités humaines qui forment le paysage local! Car le loup s'inscrit dans votre paysage. Il serait très utile d'inscrire dans la loi des seuils précis définissant des indices de présences et les fréquences de ces indices, rapportés par un nombre varié d'acteurs de terrain locaux, à travers un protocole simplifié, afin d'anticiper la budgétisation indispensable et la mise

en œuvre globale des moyens, au niveau local, avant que le canidé ait engagé une forte territorialisation des géographies communes à l'éleveur et au sauvage.

En février nos investigations sont nombreuses en forêt de Gueltas, nos expertises de faits attestent de la présence du loup. Jusqu'au mois de mars des marquages divers sont relevés, marques de griffes au sol, fèces, consommation de petite proies comme le ragondin, relevés de voies et d'empreintes, puis le groupe engage une dispersion plus au sud du département. Toutefois se pose, à nouveau, la question de la reproduction en 2019 dans le département du Morbihan, car alors que nous pistons en forêt de Lanouée en mai, le canidé est encore présent sur Gueltas à la même époque, il y consomme à nouveau le Myocastor le 7 mai et nous y relevons à nouveau de belles empreintes dont les pelotes 2 et 3 sont unies à la base. Ces empreintes de 11 centimètres de longueur font 8,5 centimètres de largeur, le coefficient est de 1,30 et il s'agit d'un mâle sans aucun doute possible. Il ne semble pas en mesure de chasser le chevreuil car nos recherches de proies n'ont rien donné, il est donc probablement isolé.

Les faits seront tout à fait révélateurs en fin d'année sur le secteur nord de cette zone vitale établie, dès le moins de septembre alors que des faits de prédations ont lieu la même nuit du 13 septembre 2019 sur la zone Langonnet. Mais le fait le plus important à mon sens est une observation faite sur l'Hilvern durant l'hiver et toujours en février, par un vieux monsieur circulant à vélo sur le côté Ouest alors qu'il constate la présence de trois animaux au loin, remontant dans sa direction, du côté Est de l'Hilvern. À la fin de l'automne nous constaterons que le ragondin a pratiquement disparu des paysages, et les gîtes habituels de l'espèce sont effectivement vides et non utilisés durant la nuit au moment de nos recherches d'indices automnales de cet fin d'été 2019. Ce vieux monsieur que Jean a rencontré et dont le témoignage nous est parvenu par le plus grand des hasards, le hasard ou la chance parfois étant un facteur positif dans certaines circonstances de nos investigations, ne sera pas nommé. Nous avons pour habitude de préserver les témoins ou les acteurs qui contribuent volontairement ou parfois involontairement à nous informer. Ce qu'il rapporte est assez caractéristique de l'espèce. En fin d'après-midi, le 13 février 2019, alors qu'il circule à vélo, pendant que le soleil baisse progressivement vers l'ouest, sur sa droite de fait, il perçoit le déplacement de trois animaux hauts sur pattes qu'il prend de loin pour des ongulés. Se

rapprochant alors que les animaux continuent de remonter dans sa direction il comprend sa méprise, une dominante rouge que tous les photographes connaissent au moment où la température de couleur change, avant et pendant le coucher du soleil, s'installe progressivement. Cette dominante de couleur qui fait les beaux couchers de soleil en hiver, a tendance à tirer sur le roux concernant les pelages des animaux à dominante fauve, comme le loup qui nous intéresse en Bretagne. La taille des animaux qui se déplacent à la queue leu leu et cette dominante rousse du fauve à cette heure qui précède le coucher du soleil lui ont fait penser de loin à la présence du chevreuil. Au moment où il s'approche et à une distance d'une centaine de mètres il est pris de stupeur quand il comprend qu'il s'agit de trois canidés se déplaçant au trot rapide, les uns derrières les autres, relativement identiques en taille et en pelage. Une certaine frayeur s'est emparée de lui quand il comprend qu'il s'agit de trois loups et surtout qu'ils ont remarqué sa présence juste avant que le groupe de canidés ne s'échappe par la gauche par une ouverture enherbée avant qu'ils ne retournent sur leur pas. Par une sente détournée qui les a conduits vers le nord du massif dans une zone encombrée de landiers. Nous avons retrouvé une seule empreinte sur le parcours secondaire de fuite de ces canidés, une empreinte peu formée dont la taille confirmait le passage du canidé. Un peu plus tard Jean ramassera une belle crotte assez fraîche, pour être précis, le 17 février 2019. Ce comportement de marquage et l'analyse de la fèces nous expliquent que le témoignage est probant. Ce qui me surprend le plus c'est la réaction de peur profonde que le témoin âgé a ressenti quand il a eu la conviction de croiser une meute de loups sur un chemin qu'il connaît parfaitement depuis de très nombreuses années. Comme quoi, la peur du canidé sauvage, du loup pour le nommer, est encore très ancrée dans l'esprit des personnes d'un certain âge, en Bretagne et certainement ailleurs.

Ce fait bien établi demande donc de communiquer sur le comportement du loup et en particulier ses techniques d'évitement en présence de l'humain qui sont le plus souvent, rarement détectées. Placé à bon vent, le sauvage sait parfaitement ce qu'il se passe dans son environnement proche même si il peut être surpris lui aussi en sortant du bois, parfois.

L'analyse de la fèces semble confirmer que le loup consomme des lagomorphes, le lapin et le lièvre sont d'ailleurs présents sur les lieux, nos investigations l'ont confirmé. Quand le loup consomme un lapin, il ne reste que les pattes postérieures, parfois. Elles sont encore jointes sur le sacrum, ce qui est assez surprenant la première fois qu'il est possible de faire un constat

de prédation de ce type. Il est possible parfois de retrouver la tête et les premières vertèbres, nous l'avons constaté également. Tout le reste a disparu, englouti ou emporté par un éventuel charognard, comme la tête par exemple. Le fait est rarement observé en milieu naturel. Le loup consomme tous les viscères y compris l'estomac, et l'intestin, les os et toute la chair disponible sur cette proie de circonstance. On retrouve éventuellement une partie des végétaux, comme des feuilles qui ont été ingérées par le lagomorphe, peu avant sa prédation par le sauvage.

Je n'ai pas encore parlé de la journée biodiversité organisée au lycée du Gros Chêne à Pontivy, journée à laquelle j'étais convié en tant qu'animateur d'atelier le lundi 25 mars 2019. Ce lycée a obtenu une appellation, un label de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Cette structure propose des protocoles d'observations de la biodiversité destinés à développer la connaissance des milieux ordinaires en lien avec les pratiques agricoles.

Au moment où j'écris ces lignes j'apprends, c'est presque du direct, que trois caprins ont fait l'objet d'une mortalité inhabituelle dans les Côtes-d'Armor, aux abords de la commune de Loudéac, non loin de lieux pour lesquels j'ai demandé à Jean de rechercher des indices de présence, il y a à peine quelques jours. Ce lieu isolé est proche de la lisière forestière, la distance est inférieure à 2 kilomètres. Les faits font immédiatement polémique dans la presse locale, les bêtes seraient exposées aux intempéries, ce qui est assez révélateur de la méconnaissance général du public concernant l'élevage des petits herbivores. Quelques semaines plus tôt, plus au sud, des faits sur des ovins n'ont pas fait l'objet d'une communication, par contre.

Il faut supposer que la récurrence des événements et les distances entre ces actualités non divulguées depuis le 13 septembre 2019 vont engendrer des inquiétudes. Je peux d'ailleurs confirmer que les habitants des lieux directement concernés se posent effectivement des questions quant à la présence effective du loup. Une nouvelle plainte a été déposée par l'éleveur qui s'inscrit dans une démarche d'éco-paturage. Les faits ne seront pas élucidés. Je remarque que les victimes présentent un rictus, la tête est placée en position haute, en arrière des épaules, j'ai parfois constaté que cette position étonnante est en rapport avec une prise à la gorge et à une conséquence fréquente, la section du tendon qui court le long des vertèbres et qui maintient habituellement la tête vers le bas. Cette donnée n'est pas suffisante pour conclure à une prédation du sauvage cependant ! Les caprins ne présentent aucune trace de morsure apparente sur le corps sur les photographies présentées dans la presse.

En mars 2019 le centre de documentation du lycée agricole le Gros Chênes consacre un espace important à nos investigations et informations circulant sur la présence du loup en Bretagne. Peu avant la journée « Biodiversités » du lundi 25 mars de nombreux supports pédagogiques sont en place, journée à laquelle je suis invité à contribuer cordialement. Cette période a pour objectif de mélanger les publics, sensibiliser de nouveaux acteurs et identifier des leviers d'action. L'Agence régionale de la biodiversité ouvre le bal avant la mise en œuvre d'ateliers variés qui traitent des carabes, de l'ornithologie, de l'art, des sylves du halage, de photographies, de jardins, de diversités et de la biologie du loup. Il est à noter qu'aucun contact n'est établi formellement avec les ONG locales, tant concernant la Ligue de protection des oiseaux que de la part de Bretagne Vivante. Il y a comme un air chargé de tabous qui flotte dans la salle qui servira de vestiaire, du moins c'est le sentiment qui me reste quelques mois après cette expérience en milieu agricole qui n'est pas la première, pour ma part.

L'atelier « loup » est chargé, de nombreux étudiants sont présents.

J'ai donc exposé différents thèmes sur la biologie et les comportements du sauvage, sa reproduction très réactive, la morphologie du canidé, ses comportements de dispersion, les paysages du loup et la territorialité qui en découle, les conséquences écologiques détectables, le comportement du sauvage envers l'humain, l'organisation de son aire vitale, avec quelques références au passé breton du canidé prédateur. Une belle journée qui est marquée par la qualité des intervenants et des organisateurs.

Chant 18. De mai à la mi-août 2019 le sauvage disparaît, ou presque

« Sur le suivi de l'espèce : Comment suivre le loup individuellement sans technologie numérique ? »

Sauf concernant le nord des Côtes d'Armor, comme durant l'été 2018, je vais détailler les faits. Il faut comprendre que la nouvelle sécheresse qui sévit en 2019 en Centre Bretagne est assez pénalisante en terme de recherches d'indices. La question d'une reproduction d'un ou deux groupes se pose également. Et oui, le loup peut se reproduire en Bretagne à l'insu de l'humain, cher lecteur. Je n'utilise que rarement ce procédé mais parfois il faut chercher à trouver des contextes se rapprochant afin de comprendre les ailleurs, de manière à distinguer ce qui se passe chez soi. Mais il ne faut jamais oublier que le sauvage marque le territoire dans un contexte qu'il choisit, sans demander ou émettre un avis diplomatique, bien-entendu. Les obligations sont humaines.

La surface de la Belgique est de 30688 km², l'Italicus y est présent, loin des montagnes des Alpes, le point le plus haut est de 694 mètres et se situe à Botrange. Les groupes de loups belges se situent à environ 800 kilomètres du Mercantour. Les premières dispersions du sauvage, en Belgique, sont enregistrées dès septembre 2011 et elles sont confirmées officiellement par un expert de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, concernant la souche italienne.

Il est remarquable de constater qu'il est plus facile de confirmer ce qu'il se passe à l'étranger, pour les experts français. Depuis le loup se reproduit en Belgique et les groupes ou couples ou individus sont suivis. En Belgique la surface forestière représente 6607 km². La surface de la Bretagne est de 27208 km², la surface forestière s'élève à 3540 km², la distance qui sépare les groupes présents du Mercantour est d'environ 900 kilomètres et le point le plus élevé est répertorié à 385 mètres sur la commune de Plouéour-Ménez, très exactement au Roc'h Ruz. Le Roc rouge se situe dans les Monts d'Arrée. Il faut ajouter les surfaces de landes, en Bretagne qui sont assez favorables à

l'installation du loup en meute reproductrice, les landes de Lanvaux sont propices à une reproduction en 2019. Le climat océanique en Belgique est comparable au climat breton qui est cependant un peu plus tempéré. La température moyenne proche de 10/11 degrés Celsius est commune aux deux régions, alors que la pluviométrie de 847 mm par an en Belgique est comparable à celle qui est enregistrée en Bretagne avec 1200 mm par an qui se concentrent sur les hauteurs alors que la ville de Rennes ne présente que 694 mm de précipitation par an.

La météo influence largement le sauvage dans ses comportements de chasse, et l'accumulation d'une météorologie pluvieuse conjuguée à d'autresphénomènes comme l'ouverture de la chasse, une manifestation humaine de grande ampleur en milieu naturel, une transhumance organisée par les éleveurs d'ovins ou de caprins sont des critères déterminants, non exhaustifs, qui impliquent une augmentation des phénomènes de prédation du sauvage sur les cheptels domestiques. J'écrivais plus avant dans ce récit que le loup est sage, mais cet état de fait est vraisemblablement lié à deux constats. La sécheresse qui a sévi depuis 2018 et la situation des zones d'installation formées ou en cours de formation et leurs évolutions dans le centre Bretagne.

La question que je me pose est donc logiquement, comment et pourquoi le loup pourrait-il être présent et reproducteur en Belgique alors qu'il serait totalement absent des contextes bretons ?

Le contexte breton et le contexte belge se ressemblent, il faut donc penser que le sauvage s'y retrouve depuis la même époque, l'été 2011 concernant la Belgique et l'hiver 2011/2012 concernant la Bretagne.

Toutefois en France il n'est pas possible d'admettre que le loup serait sorti des Alpes bien avant 1992, date officielle de son retour, et encore moins qu'il se reproduirait en dehors des Alpes. A l'exception de la Lorraine où une reproduction officielle est reconnue sur le massif vosgien, en 2013, suite à mes communications personnelles à ce sujet. Depuis cette date les ONG comme *Ferus* ont affirmé à plusieurs reprises que le loup ne se reproduit pas en dehors des Alpes. Toutefois en 2014 le sauvage se reproduit à nouveau sur le massif vosgien, c'est officiel mais non communiqué en dehors de certains compte-rendus de comités « loup » locaux. Oes faits sont probablement connus de l'ensemble des intervenants des « comités loup » dont les ONG font partie. Concernant les dispersions antérieures à 1992, elles restent supputations mais il faut admettre que le sablier présenté en début de récit, étudié à l'échelle européenne, laisse entrevoir des flux faibles dont

l'intensité augmente avec le temps. Ainsi, il est probable que le sauvage engage des dispersions suivies dès l'année 1980 en Ariège et Lozère, puis progressivement plus à l'ouest encore, il s'inscrit dans le Vaucluse et dans les Alpes françaises et dès 1988 probablement dans le Puy-de-Dôme, en 1989 en Savoie en couple avant de prolonger vers la Lorraine dès 1994, alors qu'il est détecté dans le Jura en 1990. Dans une deuxième phase les flux se multiplient puisque les conditions sont extrêmement favorables, la façade Est du pays est investie jusqu'en 1999, puis le sauvage comble naturellement les espaces, jusqu'à réapparaître en 2005 sur le massif vosgien, bien loin de ses bases officielles. Combler les espaces implique des reproductions alors qu'il est probable que les meutes voisines sur des espaces proches soient plus oumoins apparentées. De 2004 à 2010 le canidé « disperseur » a largement reconnu le territoire à l'est d'un axe variable tiré entre l'Alsace au nord et les Pyrénées-Atlantiques au sud ouest. Pour ce qui est détectable car les flux varient, les phénomènes sont nombreux et ils ne sont pas du tout suivis, de fait. Entre 2010 et 2013 le phénomène s'accélère et je dois souligner qu'un nouvel élan fort et varié sera très probable dans les années à venir. Fin 2013, le canidé est détectable sur plus de la moitié du territoire. Les faits ont d'ailleurs confirmé mes observations personnelles à ce sujet, tendu, par l'officialité qui ne semble pas vraiment comprendre les comportements de dispersion du loup. Le sauvage, poursuit incidemment dans le Massif central, dans le Sud-Ouest et également dans le grand Est. Les déclarations officielles désignent presque systématiquement le renard sur des faits de prédations variés. Vincent nous prépare le canidé improbable qui deviendra le renard masqué de loup, un montage photographique que j'utilise parfois afin de présenter des déclarations de plus en plus pittoresques concernant les capacités du rouquin à exercer une prédation. Cet hybride impossible de renard et de loup, totalement numérique et né dans l'esprit de Vincent est issu d'un travail de graphisme qui nous permettra de singer les déclarations officielles à propos de la présence du renard sur les proies du loup. Le renard étant le canidé officiellement déclaré et seul présent dans les contrées sauvages de France, en dehors des zones de présence « déclarées », ainsi devraient être rebaptisées les zones de présence permanente, entretenues solennellement par les officiels.

Le loup est déjà dans les Ardennes, il poursuit encore vers l'ouest, réitère ses pistes loin des Alpes, en 2014 il est très avancé sur les territoires communs aux hommes et aux bêtes, il poursuit encore et il est découvert, voire dévoilé, en région Centre, dans les forêts « parisiennes », plus loin encore en Corrèze, en Somme et en Morbihan jusqu'en 2018 où il ne cesse de progresser vers

l'ouest et l'ensemble des littoraux. En janvier 2020, une nouvelle vidéo atteste de la présence du loup dans la Vienne, ce qui ne devrait étonner personne mais inquiète immédiatement les éleveurs qui semblent dépassés par le phénomène de dispersion, également.

Sur les massifs vosgiens, et concernant la même échelle de temps, il ne se serait officiellement rien passé en 2015, 2016, 2017 alors qu'en 2018 les démarches nécessaires à la détection des naissances ne sont pas engagées. Pourtant, je le réaffirme le loup, l'Italicus est présent dès 1994 en Lorraine et en groupe. Les flux sont organisés d'est en ouest dans le grand quart nordest de l'hexagone! Alors qu'un flux important suit la vallée du Rhône depuis1990, au plus tard et vers ces mêmes régions. Le loup ne se reproduit pas en dehors des Alpes en 2018 cependant en 2019 il est détecté officiellement en Haute-Marne une nouvelle fois, en Eure-et-Loir, en Charente-Maritime, dans le Cantal à nouveau, dans le Doubs à nouveau, en Alsace, dans l'Ain à nouveau, dans l'Yonne encore, en Lozère à nouveau, le Jura, en Saône-et-Loire, en Ariège dans l'Aude, en Dordogne, en Meurthe-et-Moselle, en Meuse, en Ariège, en Moselle à nouveau, en Aveyron comme toujours, j'allais oublier la Côte-d'Or retrouvée dès l'hiver 2012/2013 par le sauvage, dans le Béarn. Jean-Marc Moriceau explique dans les colonnes du Télégramme que le loup se disperse en Bretagne en novembre 2019. Il faut être convaincu que la liste que je viens de détailler n'est que le sommet d'une communication trouble dans laquelle la surface des réalités se retrouve dans l'ombre des vérités naturelles. Ceux qui pensent que le sauvage n'a pas posé le pied et la main sur l'ensemble des départements français en 2019 se trompent et ceux qui l'affirment sont des bonimenteurs incompétents ou pire empreints du dogmatisme cruel qui nous a menés à près de 100 tirs de destruction dont la plupart sont inutiles car, à nier l'évidence, les prises de responsabilités ne sont guère possibles. C'est assez simple à comprendre pourtant!

Nous avons donc réinvesti les milieux naturels bretons, de nuit, avec un objectif double : savoir si le sauvage passait d'une zone à l'autre, de la zone Langonnet à la zone Gueltas par exemple et comprendre si le canidé était encore présent sur les domaines forestiers situés à l'ouest du Scorff. Je souhaitais distinguer également si le canidé s'était établi provisoirement plus au nord sur le secteur de Silfiac où il était présent temporairement de mars 2017 à août 2018. Le sauvage retourne souvent sur ses pas dans un contexte d'installation. Plus au nord encore il était nécessaire de détecter une frontière

probable et pressentie représentée par le Blavet. Alors que des événements de prédation sur des ovins ont eu lieu sur la commune de Gouarec le 21 octobre 2018, également passés sous silence, nous allions relever, un mois après cette longue nuit de hurlements provoqués du 24 août 2019, une prédation sur un chevreuil au nord de l'Abbaye de Bon Repos. Au nord de notre position donc, mais après un décalage de temps de 35 jours, très exactement.

Nous nous sommes donnés rendez-vous dans les lieux habituels qui nous servent de base de départ en centre Bretagne en début d'après-midi et après avoir relevé quelques pièges photographiques nous organisons comme àl'habitude un repas tiré du sac avant d'entreprendre un parcours complètement défini.

Le protocole mis en œuvre est simple, il s'agit de provoquer une réponse du sauvage afin d'attester de sa présence ou de son absence en croisant toutes les données connues récentes sur la présence du canidé de manière à comprendre ses mouvements de dispersion ou d'installation alors que l'absence peut être également une donnée si les événements et indices de présence prouvent ensuite qu'il était effectivement éloigné, de fait. Une double série de hurlements est suivie d'une période d'attente et d'écoute puis suivie d'une nouvelle série de hurlements assez brève. Toutes les réponses sont enregistrées, celle de la faune sauvage tout comme celle des animaux domestiques présents. Entre autres les chiens qui répondent par des aboiements prolongés, comme s'ils protestaient à nos appels, comme s'ils avaient pressenti une anomalie, présente dans le paysage.

Marco et Jean tout comme Christ sont présents, notre premier poste est mis en place vers 23 heures dans le secteur des bois de Lochrist. Nous avions parfaitement ciblé la zone je dois dire mais au moment de nos pérégrinations nocturnes sur cette recherche de présence le sauvage était placé bien plus à l'ouest et à une distance d'au moins 15 kilomètres. Début septembre un veau, et ce n'est pas le premier bovin qui subit une prédation, fut pris à la gorge et nous constaterons en présence de Watson un ensemble de faits probants en exerçant une première expertise de cadavre en Bretagne et de nombreuses recherches sur le secteur de Langonnet. La proie a malheureusement été déplacée et il ne sera donc pas possible de mettre en œuvre le protocole « PiègeAloup » sur lequel j'ai communiqué le 4 juillet 2019 permettant sur une proie, rapidement détectée et non investie, d'attendre un éventuel retour du prédateur et d'enregistrer son comportement de consommation, suivant

un protocole précis. Il faut conseiller par ailleurs l'utilisation d'une couverture de survie afin de préserver le cadavre, cette matière constituée d'un film mince de polyéthylène téréphtalate métallisé or et argent bloque l'approche des chiens et des charognards. Chaque éleveur breton devrait s'en équiper à l'avenir, afin de pourvoir engager les constats nécessaires à l'évaluation de la présence du sauvage dans les territoires. Ce dispositif devrait être fourni par ailleurs à titre gratuit! Cet outil simple et peu coûteux devrait être complété par un piège photographique de bonne qualité afin d'exploiter un possible retour du prédateur sur la proie, durant deux ou trois nuits. On pourrait y détecter le chien du voisin, par exemple, mais aussi le sauvage. Ce dispositif n'est pas mis en place au niveau national, c'est très curieux! Vous ne pensez pas ?

Ce protocole permet de comprendre rapidement les événements engagés sur les troupeaux quand la pression qui s'exerce pose question, ce qui va immanquablement avoir lieu en 2020 en centre Bretagne et possiblement dans le sud du PNR Armorique. Je précise que je ne souhaite absolument pas cet état de fait et s'il ne se produisait pas, j'en serais totalement satisfait.

J'ai personnellement contacté Bretagne Vivante, la Ligue de protection des oiseaux locale et le Groupe mammalogique breton par l'intermédiaire des réseaux sociaux et par courriel afin de leur proposer une collaboration sur le protocole « PiègeALoup », communications restées sans aucune réponse! Depuis le 27 juillet 2019, on m'a effectivement confirmé que personne au sein de ces ONG n'avait entrepris d'investigation sur le terrain concernant la présence du loup en centre Bretagne. Seul le GMB est d'un mutisme complet à ce sujet précis. Cependant je peux confirmer que certains intervenants ont reçu au moins un témoignage probant de la présence du loup en centre Bretagne, en particulier au nord-ouest de Rostrenen en juin 2018. Rostrenen, où les éleveurs m'expliquaient en 2017 par l'intermédiaire du blog de «Brebis en Bretagne » que seul les chiens « errants » étaient un souci concernant les troupeaux de brebis. L'avenir ne pourra que confirmer que nous avions vu juste en espérant que ces éleveurs comprennent que les moyens de protection connus sont difficiles à mettre en place sans anticipation. Ces dispositifs permettent aussi de se préserver du renard concernant les naissances gémellaires, du blaireau parfois actif durant la naissance d'un agnelet et aussi des chiens divagants éventuels perturbateurs de la sérénité des cheptels même si loin s'en faut, tous les chiens en balade ne sont pas des agresseurs potentiels des agneaux et brebis.

Le deuxième point investi dans la nuit le sera sur les hauteurs de Silfiac. Le vent s'est levé et la présence des feuillus perturbe l'écoute et la concentration qui est la nôtre. Nous passons rapidement au troisième point après avoir consulté les cartes pour arriver au milieu de la nuit toujours plus à l'Est de notre zone de départ afin de confirmer l'existence du Blavet établi en frontière naturelle, si possible.

Le dernier point entrepris le sera en fin de nuit, plus au nord, aux abords du couvert forestier du bois de l'Abbaye et nous n'avons pas obtenu de réponse en dehors d'un Cerf qui alerte systématiquement après chaque émission sonore de notre part. En l'absence de réponse les faits voudraient qu'il faut qualifier l'absence du loup de manière certaine. Or ce n'est pas aussi simple. Les taux de réponse sont faibles et le lupus est très mobile, il est possible qu'il détecte le subterfuge également mais je ne sais pas dans quelle mesure ! En tout état de cause, il est probable que le sauvage était absent dans un rayon de 5 kilomètres de nos points d'émission alors que les faits à venir nous expliqueront effectivement que les canidés sont présents non loin des « faubourgs sauvages » que nous avons ciblés. Le loup est mobile, il faut donc être mobile afin de détecter le loup.

Nous envisageons de nouveaux sites de hurlements provoqués concernant l'hiver 2019/2020 dans l'attente de l'acquisition de nouveaux matériels d'enregistrement et d'observation. Il faut encore travailler et les événements de l'automne 2019 confirmeront nos nombreuses investigations alors que certains acteurs vont commencer à se poser, sérieusement, la question de la présence du loup en centre Bretagne.

Le sauvage est donc absent. Cette absence confirmée commence début mai et se termine fin août 2019. Dans les séquences de reproduction quand la densité de population du loup est faible il faut distinguer les phénomènes suivant :

Une population de densité faible, moins de 0,4 individu pour 10 000 ha, soit 10 kilomètres au carré, dans un contexte de potentiel d'accueil fort, ce qui est le cas dans de nombreuses contrées bretonnes, connaît une augmentation rapide de la fécondité et de multiples reproductions au sein d'un même groupe après quelques années. Ce fait scientifique peut être avéré même dans les cas ou localement, la densité de population du loup est forte dans un contexte général de faible densité de proies! Je pourrai expliquer que ce

phénomène est provisoire et variable par une inertie plausible entre l'état des milieux et les phénomènes de résilience ordinaires ou de reproduction du loup. Je précise que nous chercherons encore en 2020 à cerner au plus près les phénomènes bretons en terme de reproduction.

Le suivi des naissances est laborieux et les reproductions sont difficilement perceptibles dans leur intégralité. Concernant les hurlements provoqués, il est avéré que les loups répondent plus généralement en période hivernaleque durant la période estivale. Ce constat instaure un premier biais dans les méthodes de suivi des reproductions en France. Compte tenu de la reproduction réelle du loup, il faut reconnaître que les naissances ont lieu de novembre à mai, 18% des naissances pourraient ainsi échapper à la détection alors qu'il est probable que tous les groupes reproducteurs ne répondent pas systématiquement aux hurlements provoqués exercés en été. Alors qu'un éclatement provisoire et renouvelé de la meute, dispersée sur l'ensemble de son territoire est certainement la norme. En dehors des périodes de naissance et de nourrissage des louveteaux, après la période de sevrage en confirmant qu'elles ne durent que de trois à sept semaines, en fonction des capacités d'accueil du milieu. En admettant que les capacités d'accueil des milieux soient faibles à moyennes, le sevrage de louveteaux pourrait nous amener à la fin du mois de juin 2019. En juin 2019, je peux affirmer que le sauvage est probablement présent sur le secteur de Langonnet, tout comme au sud de Guingamp où des agneaux disparaissent sans laisser de trace. Alors bien-sûr ce dernier fait pourrait être attribué au loup à deux pattes cependant deux brebis ont également subi une prédation.

Nous sommes à la mi-mai 2019. En mai 2019 nous remarquons également des marquages exercés sur le sol au sud de l'Hermitage-Lorge, toujours en dehors de la zone située plus au sud-est. Le sauvage semble effectivement s'être évaporé d'un secteur de près de 60 000 hectares, assez bien défini. Le premier fait détecté est en rapport avec une prédation, le 13 septembre 2019, sur un caprin, à Bojus, le bouc a subi une forte consommation et d'autres faits exercés sur une chèvre de nuit semble confirmer la présence de deux individus. Le témoignage d'une observation plus à l'est et le 1er septembre, quelques kilomètres après la frontière administrative du Morbihan et de l'Ille-etVilaine explique la présence de trois individus adultes et d'un jeune canidé, plus courtaud, posté à la queue du groupe. Les quatre canidés présentent le même phénotype « loup » toutefois je n'ai pas pu confirmer leur présence par une recherche d'indices suffisamment active. En tout état de cause la présence de cet éventuel louvart peut correspondre avec une période de naissance en mai 2019. En septembre, dans ce cas précis le canidé

âgé d'environ 4 mois, probablement plus, présenterait effectivement une stature moins imposante que les adultes. La question de la reproduction du loup en Bretagne en 2019 reste donc totalement ouverte, alors que l'absence de comportement de déplacement ou des déplacements restreints et indétectables dans un contexte de reproduction ou la vigilance du sauvage est à son comble est un constat souvent remarqué. Il faut même se demander si les canidés auraient pu être dérangés, voire bousculés dans leurs habitudes!

Chant 19. Une journée dans les landes bretonnes, à Saint-Rivoal

« Sur la protection des troupeaux : Un troupeau peut-il être impacté par plusieurs meutes sur une même période de temps ? »

Pendant que le sauvage s'évanouit peu à peu durant tout l'été, nous engageons une démarche de prospection des paysages bretons en Finistère. En septembre, j'engage Marco dans un nouveau rythme de compréhension toujours en rapport avec la géographie des lieux et le contexte breton. Christ et Jean sont chargés de prospecter deux autres secteurs classés comme « sauvages » et où le canidé pourrait engager des reproductions très rapidement. Les paysages de landes des monts d'Arrée sont remarquables à plusieurs titres. Nous concentrons nos efforts sur la commune de Saint-Rivoal sur un site dont l'altitude dépasse les 300 mètres. Ici pour cause de feux de forêt on a déjà facilité la tâche au canidé. Des allées accessibles pour les soldats du feu sont ouvertes afin de faciliter les actions des pompiers. Le sauvage s'y reconnaîtra éventuellement. Toutes actions ou modifications du milieu a une influence sur le comportement du sauvage, je le répète. Positive ou négative c'est à vous de choisir. Nous abordons les monts bretons par une petite route de campagne, la D30 en l'occurrence, une petite route pittoresque où il est possible de poser une caméra au centre de la voie sans être dérangé par la circulation routière quasi absente. Il est 13 heures et à part le vent qui nous pousse, pas un seul bruit habituel de la civilisation humaine n'est détectable, même au loin. Une poule faisane fait son marché sur les abords de la départementale, elle semble surprise de nous voir, posés comme deux plantons en plein milieu de la route, rectiligne à cet endroit, aussi rectiligne qu'une piste de loup. Je suis toujours étonné par ces lieux sauvages où l'homme semble totalement absent. Seul le bitume prouve que ce milieu est investi par l'humain, les sapinières bornent notre passage et je dois dire que je retrouve ici les milieux dans lesquels le loup se reconnaîtra rapidement, probablement en 2020, sinon un peu plus tard. Le revêtement de cette route qui semble ne mener nul-part est granuleux, les couches successives se sont accumulées depuis des années, une pie accompagne la

volaille relâchée avant une nouvelle période de chasse. Au contraire du faisan elle s'écarte immédiatement et se cache directement dans les abords ornés de hautes herbes et de fougères encore vertes, à la fin de l'été. La poule dandine sur la route, tournant la tête à l'occasion afin de nous observer, comme le fait parfois le sauvage quand il est suivi du regard par l'humain. Il est curieux ce comportement, la bête semble se méfier de l'homme! C'est une boutade bien-sûr, la bête sait bien que l'humain est détestable, la pie elle n'a pas cherché à comprendre, elle file dès que je pose un pied sur le macadam. Elle est expérimentée cette pie et cette voie humaine sera parcourue par le sauvage, de nuit probablement, à l'avenir, c'est déjà une quasi certitude.

Nous avons ciblé les troupeaux ovins présents sur le secteur, dans un rayon de 6 kilomètres quatre troupeaux sont aux pâturages. En ce jour de septembre 2019 ils paissent tranquillement alors que l'étude de contexte que nous avions entreprise en 2018, sur un des plus gros troupeaux bretons, se situe à une distance de 9 kilomètres à peine. Ici le lupus n'a pas encore trouvé ses marques! Fort heureusement. Je sais parfaitement ce qu'il va se passer dans les années à venir, j'en ai malheureusement fait l'expérience de nombreuses fois dans l'Est. En estive de montagne mais aussi dans le massif central et ce qui s'annonce dans la Creuse, la Vienne, en Charente limousine, en Pas-de calais, dans le Cantal, en centre Bretagne, en Dordogne, en 2019, va se répéter dans les monts d'Arrée rapidement! Il faut en être conscient et s'y préparer. Le sauvage va délimiter des aires vitales, celles qui sont indispensables à la survie sur des surfaces importantes qui vont rétrécir en fonction des capacités du groupe et du contexte local. J'explique encore une fois le phénomène, je m'en excuse, mais il est impératif de comprendre le comportement du canidé quand il s'installe afin de s'en préserver. C'est la territorialité mise en place par le sauvage qui n'est pas contestée dès les premières dispersions qui l'engage a devenir gourmand. Le brochet est également très territoriale et tout ce qui passe dans son aire de survie est susceptible de constituer une proie. Tous les prédateurs ont des comportements communs. concernant le loup tout ce qui est intégré à l'aire vitale est un réservoir de proies. Et il y chasse fréquemment en cas de besoin. Plus la densité de loup s'adapte à la densité de proies disponibles et accessibles, plus les espaces deviennent restreints. On pourrait comparer le fonctionnement des estives bretonnes à ce qui se passe dans les Alpes du sud. Bien-sur le modèle est dix fois moins important en volume mais le comportement du sauvage sera le même si l'anticipation nécessaire n'est pas engagée. De suite donc! Il n'est plus l'heure d'attendre le lupus, il est là! Les ovins sont omniprésents en période d'estive, la transhumance est un vecteur

de comportement introduit dans le milieu, il est induit également. Je ne conteste pas la présence des éleveurs, j'explique ici les mécanismes qui favorisent la prédation du sauvage sur les domestiques et en particulier les moutons. Ce vecteur est dirigé sur les proies domestiques car le mouton est un herbivore et le loup est un prédateur des herbivores. Le phénomène existe concernant les migrations des herbivores en Afrique dont tous les prédateurs profitent, hors les effectifs transhumants constituent un phénomène de migration notoire quand il se produit dans une zone vitale défendue par le loup. Ce n'est pas le nombre de loups qui est important sur une aire définie, c'est le rapport entre proies disponible/accessibles et le nombre de meutes en place. Le phénomène de transhumance engagée chaque année est donc le déclencheur de faits de prédations multiples, le sauvage tue un peu plus, il tue deux à trois fois plus afin de profiter de cette manne inattendue. Comme le font les grands prédateurs en Afrique, chaque année, durant les migrations des herbivores. Plus le rapport PDA/NM est élevé plus la densité de loups va augmenter progressivement. Les effectifs de population sont directement en rapport avec les effectifs proies accessibles! La solution passe par une forte implication dans la gestion des aires de pâturage, d'ailleurs les chiffres le prouvent. Un faible pourcentage d'éleveurs génère un fort pourcentage de victimes dans les Alpes et c'est ce qui pourrait advenir en Bretagne dans les années à venir et en particulier dans le Pnr Armorique. Ce constat, dans les Alpes est révélateur de dysfonctionnements! L'anticipation indispensable a donc deux effets bénéfiques, elle permet de bloquer immédiatement les processus de territorialité mis en place par le sauvage, par la présence de chiens de protections adaptés aux contextes de l'éleveur mais aussi de limiter le phénomène de compensation engagé par l'espèce, le loup de fait. Un comportement qui organise naturellement la natalité et les reproductions du loup dans les meutes. Plus les potentiels d'accueil sont forts, plus le nombre de reproductions sur une période définie est important, plus le nombre d'embryons non résorbés est élevé chez la louve, plus le nombre de reproductions multiples au sein d'un même groupe est potentiellement énergique. Alors que toutes les pressions du milieu vont augmenter les capacités de reproduction du sauvage afin d'adapter les capacités du loup au potentiel de proies accessibles. D'un premier groupe va naître un second groupe alors que les disperseurs extérieurs vont permettre la formation de couples fondateurs puis le flux se tarie faute de place et le canidé pousse alors plus loin ses errances volontaires qui n'en sont pas je le précise à nouveau. Les déplacements du sauvage ne sont pas aléatoires, c'est certain.

Offrir les ovins à la prédation est un gage de développement rapide de l'espèce.

J'ai choisi Saint-Rivoal en connaissance de cause, il ne s'agit pas de faire peur, il s'agit d'être informé car pour prendre ses responsabilités, il faut être informé, pour le moins.

Ce préalable, la compréhension, des faits, de la biologie du loup, sont et resteront les impératifs inévitables à une cohabitation réfléchie qui peut se mettre en place presque naturellement. Il ne faut pas nier la présence du sauvage ni même nier l'énorme effort d'adaptation que demande sa présence furtive quand il est installé. Car nourrir le loup en générant les efforts nécessaires à l'ajustement des pratiques pastorales est insupportable, pour les éleveurs. J'ai croisé leurs regards quand j'observais les amoncellements de cadavres, six ou sept bêtes je vous rassure qui avaient fait l'objet de plusieurs prédations du prédateur. Ce regard fatigué, dans lequel on peut lire aussi une certaine stupeur qui se résume en quatre mots. Le loup est revenu. Il n'y a que des interrogations dans leurs regards, également, au moment où ils respirent l'odeur gonflée des bêtes qui chauffent au soleil de l'été. Je persiste à croire qu'il est possible d'organiser une cohabitation réfléchie, et c'est là que tous les acteurs des milieux naturels ont toute leur importance. Comme l'explique Baptiste Morizot dans son livre,

« Les diplomates: cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant »

il faut changer de paradigme. De « nourrir le loup » il faut passer à « concurrencer le loup », comme le loup lui-même sait parfaitement le faire. Il faut cesser de l'attendre béatement en organisant son accueil, et cet accueil doit receler un message compréhensible au besoin, « ici c'est chez moi et tu n'es pas le bienvenue ». Et ce n'est pas en tirant qu'il comprendra le message, car un loup est toujours suivi par des loups jusqu'au moment où le flux tarie aussi sûrement que le pis d'une chèvre tarie à l'automne, très généralement. Et c'est le sauvage qui en décide, c'est un fait qu'il faut admettre pour s'en sauvegarder. Le canidé remet en question votre conception de la nature et des campagnes, dont acte. La Bretagne a déjà décidé de faire la guerre au loup sans le savoir, le scepticisme ambiant est gage de mauvaise augure pour l'espèce et l'apaisement des campagnes. Toutefois je précise qu'il serait envisageable d'expérimenter la contestation de territoire indispensable à l'aide de la fauconnerie et de l'aigle royal. Il faut même envisager de contester la suprématie du sauvage, du loup, par l'introduction de ses

concurrents et régulateurs que sont le lynx et l'aigle, justement. La gestion du félin est bien plus facile à tous les points de vue. Nous laissons toute la place disponible au lupus en France, il est suivi de près par le chacal doré, il faut le savoir. Par ailleurs la présence de l'aigle qui est aussi un charognard occasionnel permet de détecter plus rapidement un phénomène de prédation.

La volaille disparaît elle aussi dans les fougères et nous reprenons la route, une route de plus en plus étroite et de plus en plus pentue. Nous abordons un chemin glaiseux et sec qui se dirige vers les sommets désirés, la hauteur de l'herbe nous explique qu'il est peu emprunté. Un peu plus loin se devinent des enrochements que nous souhaitons aborder. Des vaches rousses, des limousines, nous accueillent. Ces mêmes limousines présentes dans le massif central auxquelles le sauvage prend des veaux occasionnellement. L'Aubrac et la Salers sont moins sujettes aux faits du sauvage dans ces régions largement dispersées par le canidé depuis 1980. Année du retour probable du sauvage en France. Il nous faut du temps pour reconnaître les lieux, la vipère aspic se chauffe au soleil de midi au milieu du passage aménagé pour les pompiers. Je cherche un accès facile, du moins le moins compliqué possible, qui nous permettra d'atteindre les enrochements qui se dressent légèrement pentus au dessus du paysage. Les ajoncs sont encore fleuris, la bruyère explose de couleur voilette ou rose. Le renard a laissé sa marque un peu plus loin, une crotte encore noire qui fait apparaître quelques noyaux. Il est tout de suite évident que traverser la lande pour un loup est assez facile, il peut se glisser sous cette canopée particulière et rester strictement invisible de longues semaines au besoin. Même en observant du ciel, on se rend compte facilement que cette lande est une bénédiction pour l'espèce. Les textes de Davies s'y rapportent également, la lande est le repère du loup en Bretagne. Il suffit de s'accroupir un instant pour comprendre que, ce que l'humain peut parcourir en 15 minutes, le sauvage va le parcourir en moins de deux minutes. Après quelques allers-retours destinés à apprécier toute l'ampleur du paysage nous nous engageons dans la lande fermée en direction des enrochements que nous souhaitons visiter. La marche est difficile, lente et hésitante, les roches nous apparaissent lointaines, la lande nous domine. Des arbrisseaux tentent de s'élever dans cette jungle bretonne, la douceur y est remarquable en cette toute fin d'été. Il fait 19 degrés, le ciel est couvert par moment. La journée est idéale pour explorer ce monde qui semble uniforme mais cette impression est trompeuse. Après vingt minutes d'efforts nous parvenons à la base des enrochements, alors que la lande nous

a complètement absorbé. Nos déplacements chaotiques sont bloqués au pied des roches, nous avons progressé en silence, Marco qui me précède cherche un accès vers le sommet, sur la gauche un escalier naturel et étroit semble permettre de nous laisser accéder. Quelques vieux frênes moussus bloquent la lande, il est plus facile de se déplacer, j'escalade les strates afin de découvrir ce biotope si particulier. Le lierre court sur les enrochements, plus loin un deuxième amas de roches se présente. Il a l'air quasi inaccessible, les monts d'Arrée s'étendent partout, Saint-Rivoal se dessine plus bas vers la plaine. Le lieu semble tout à fait adapté au sauvage, à des déplacements rapides au besoin, à de nombreux allers-retours quasi indétectables au commun des mortels. Les déclinaisons et les fissures larges permettent de se glisser à l'abri du vent et de la pluie sans qu'il ne soit besoin d'engager de réel aménagement. Il est possible de se poster, de profiter du soleil et d'observer, tout ce que le canidé apprécie durant une période de reproduction, il n'y a pas d'eau disponible mais Marco me fait remarquer que le sauvage pourrait boire dans les abreuvoirs destinés aux bovins. En dix minutes à peine il est possible pour le canidé de faire le cheminement nécessaire. La descente est plus délicate que la montée, nous reprenons lentement le cheminement inverse, les fougères fouettent nos vêtements, il est difficile de retrouver la direction exacte de laquelle nous sommes venus. Nous retrouvons la vipère qui n'a pas quitté sa place depuis notre premier passage. Les vaches nous observent pendant que nous chargeons le véhicule. Nous nous libérons des sacs à dos, appareils photos, boussoles et caméra afin de reprendre la route.

Chant 20. De l'été à l'automne 2019, le loup change de comportement

« Sur les prédations : Est-il possible de différencier le comportement du loup de celui du chien, sur un acte de prédation-consommation ? »

Nous sommes à un moment charnière de l'installation de l'espèce en Bretagne, le moment où le loup entre en rivalité avec le loup mais aussi parfois en opposition avec l'humain, le chasseur et l'éleveur moins souvent. C'est à ce moment qu'il faut comprendre qu'il faut observer et étudier avant de s'exprimer d'une part et surtout avant de conclure, en rapport avec la pression de chasse du sauvage exercée sur les herbivores.

Juillet nous retrouve dans le nord des Côtes-d'Armor, au nord de Lanmeur, nous cherchons à confirmer ou à infirmer la présence d'un individu isolé. Plus à l'ouest deux faits de prédations sur des chevreuils mal déterminés n'ont pas permis de confirmer la présence du sauvage. Plusieurs faits casuels se sont produits dans un rayon de 30 kilomètres sur une zone d'environ 300 000 hectares, je cherche une aiguille invisible dans une botte de foin insondable. Mes compagnons sont présents et nous prenons de nouveaux contacts afin d'essayer d'établir des faits précis. Une analyse rapide de fèces en rapport avec la présence du rouquin, quelques relevés de pistes attribuables au chien me laisse assez dubitatif sur la présence du loup à l'extrême nord de la Bretagne néanmoins le 5 juillet nous suivons une piste de 40 mètres rectiligne dont les voies relevées, au trot, font 120 centimètres pour un empattement de 37 centimètres en rapport avec un canidé domestique très probablement. Le coefficient des empreintes est de 10/8 soit 1,25 et correspond bien à la présence du « familiaris ». Durant l'été je reçois des signalements et quelques informations éparses concernant le nord de Guigamp qui ne semblent pas avoir de rapport avec le sauvage, jusqu'en décembre ou l'on me signale un lupus sur la commune de Pédernec qui n'est autre qu'un renard charbonnier. Le témoin me confirmera un peu plus tard qu'il s'agit bien de cette espèce de petit canidé. Un seul fait a retenu

précédemment mon attention, plus au sud, concernant une attaque sur ovins à près de 10 kilomètres, très au midi de Guigamp. Ce qui me surprend dans cette action de prédation c'est que des agneaux sont emportés hors les chiens n'emportent jamais les moutons et en particulier des agneaux compris entre 20 ou 30 kilogrammes. Ces faits ont eu lieu au nord de la zone Guigamp/Guerlédan le 16 mai 2019. Ce même acte de confiscation aura lieu plus tard sur la commune de Langolen bien plus à l'ouest le 16 septembre 2019 où six agneaux ont été emportés, successivement, bien entendu, avant que les propriétaires des domestiques ne comprennent qu'il se passe quelque chose d'inhabituel. On parle de chiens dans la presse mais personne n'a observé ces canidés domestiques et les jeunes ovins semblent avoir disparu corps et âmes !

Ces faits me rappellent un entretien téléphonique que j'avais eu en février 2018 avec un adjudant de gendarmerie. Un militaire, également chasseur, qui enquêtait sur des faits de disparition d'agneaux répétés et tardivement détectés, chez un professionnel de l'élevage inquiet, dans le nord du département de l'Eure-et-Loir.

En quelques semaines des faits exceptionnels ont lieu à la barbe d'un éleveur d'ovins qui bien-sûr ne peut pas comprendre les faits sur ses pâtures puisqu'il n' a jamais été confronté à ces événements. En janvier 2018, en tout début d'année, l'éleveur comprend que ses agneaux disparaissent et que le nombre de manquants est de 16 têtes. Il se rend à la gendarmerie et pose sans aucun doute une main courante afin de signaler ces faits pour le moins surprenants. Ces disparitions d'agneaux successives se produisent non loin du département des Yvelines où le sauvage était présent en 2017 et 2018 avant qu'il ne revienne sur ses pas s'installer dans le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. L'adjudant m'informe des événements et je lui conseille de rechercher les cadavres des agneaux en forêt, je lui explique le positionnement du sauvage dans le département voisin des Yvelines et lui confirme que d'autres faits inhabituels ont eu lieu sur des vaches et une biche, plus au sud dès 2017. Le loup donc, officiellement absent des forêts parisiennes est présent à l'extrême ouest d'une zone vitale qu'il a parcouru entre septembre 2015 et octobre 2018, l'angle nord-ouest de la zone en question déborde sur le département voisin de l'Eure-et-Loir. C'est une porte qui engage aux dispersion et je retrouverai en décembre 2019 un éventuel canidé évoluant plus au nord, le long de la Seine, vers l'aval. Il y a donc une deuxième porte au nord d'une zone comprise entre Anet et Versailles. Et je le précise à une distance de 20 kilomètres à peine du cœur de la forêt parisienne. Un canidé isolé est donc sorti de la forêt de Rambouillet au début

de l'hiver 2017/2018, puis il a dispersé vers le sud-est avant de filer à l'anglaise, plein ouest, ce qui correspond à un changement de secteur. Il se pose un moment en forêt de Dreux, les faits sont officiellement détectés mais l'officialité ne communique pas sur le sujet. Il sera bien temps d'en parler si le sauvage décide de ne plus être sage et les éleveurs ovins sont peu nombreux dans ce département du centre de la France. Le canidé sauvage est formellement identifié sur photographie et vidéo le 28 Août 2019 alors qu'il était présent à l'ouest de Chartres au printemps 2019. Et au nord de Chateaudun en mai 2019. Il faut donc croire que plusieurs individus sont présents à la même époque en différents lieux de ce département alors que trois loups sont observés au sud de Pithiviers, dans le département voisin du Loiret durant l'hiver 2018, dans la vallée de la Loire.

Que sont devenus ces individus en groupe?

En décembre 2019, un nouveau migrant semble suivre le même cheminement le long des méandres de la Seine en direction de Pacy-sur-Eure, alors que le loup hurle en septembre dans le Parc Naturel Régional de la forêt de Rambouillet. Mais c'est sûrement une vue de l'esprit, puisque officiellement le sauvage est absent des forêts parisiennes!

A l'observation des faits depuis de nombreuses années, au niveau national, il me semble qu'il est possible de détecter un prochain inversement des flux de dispersion qui pourrait s'engager à court ou moyen terme. Organisé dans un cycle que je vais décrire comme un mouvement mécanique inertiel, les dispersions du sauvage se consignent, sous la pression du loup sur sa propre espèce, dans un mouvement conjugué de rotation d'est en ouest au sud et au nord de l'hexagone. Il est incontestable que ces mouvements sont nés dans l'arc alpin, remontant au nord avant de s'orienter vers l'ouest, au sujet des régions positionnées dans l'est du pays. Au moment où les flux vont se rejoindre en région Normandie, ce phénomène étant déjà, partiellement, engagé depuis 2014, les flux pourraient s'inverser dans le nord de la France sur un azimut global d'ouest en est qui va repousser le sauvage vers le Centre-Val-de-Loire et le nord de la Bourgogne. Alors qu'il est possible que les individus « disperseurs » originaires d'Allemagne s'insinuent progressivement d'est en ouest en parcourant les départements situés entre l'Alsace et les régions du centre du territoire. Ces départements à la situation centrale, vont éventuellement connaître la présence de deux sous-espèces, l'Italicus et le loup commun Canis lupus lupus à moyen terme. Dans l'Indre, le loup gris commun est détecté en février 2020 et l'officialité tergiverse. Il

faut considérer que les meutes fortes de loup de souche italienne sont parfaitement capables de tenir leurs territoires face à des individus originaires d'Allemagne et bientôt de Belgique, sauf à affaiblir les groupes par des tirs de destruction incessants. Il faut d'ailleurs encore comprendre que le phénomène est déjà apparu dans les Alpes. Certaines niches ouvertes suite aux nombreux tirs de destruction dans l'arc alpin permettent en effet de voir s'installer le loup gris commun en lieu et place de Canis lupus italicus. Il faut souligner que le loup gris commun connaît des besoins alimentaires plus élevés, ce canidé est le spécialiste de la prédation des grosses proies. Ainsi, alors que le loup gris de souche italienne se contente le plus souvent de gros rongeurs, chevreuils, bêtes rousses, ovins, veaux et poulains occasionnellement, le loup gris vulgaire est en capacité d'exercer une pression de chasse différente, sur le cerf très souvent, les sangliers d'un gros poids, les bêtes noires, mais aussi sur les bovins adultes tout comme sur les équins les plus lourds.

La politique actuelle mise en place sous l'égide de Nicolas Hulot a donc consister à tirer d'abord et réfléchir ensuite, je le souligne à nouveau. Il faut douter que cette politique soit favorable, à moyen et long terme, à la préservation des troupeaux. Dans l'Indre la présence du loup gris commun ne faire guère de doute. Il est probable que les capacités d'adaptation de cette sous-espèce soient plus fortes puisque ce canidé est plus puissant et les groupes semblent plus à même de former des meutes aux effectifs nombreux. Les contextes du centre de la France sont plus adaptés à cette sous-espèce et surtout les flux sont orientés vers les départements du centre de l'hexagone. Il sera nécessaire, rapidement, de suivre ces dispersions de manière attentive afin d'anticiper sur le sauvage.

Au moment où j'écris ces lignes j'apprends qu'un loup a été tiré dans le Toulois, en cette fin décembre 2019 la louveterie s'escrime à tirer un loup depuis de très nombreuses années. Le sauvage a été blessé, ce tir de destruction a donc été, pour le moins, très mal géré et la recherche au sang engagée sur l'animal n'a pas permis de trouver le cadavre du canidé. Dans ce département de Meurthe-et-Moselle de nombreux faits de prédation sur des domestiques sont attribuables au loup. Deux jours après le tir du louvetier, le sauvage prélève à nouveau des moutons, dans le même secteur du Toulois. Ce tir n'a pas été comptabilisé en 2019 et il est regrettable que l'incompétence formelle sur ce dossier fermé ne soit pas dénoncée, l'officialité locale expliquant aux chasseurs qu'il est indispensable d'abattre ce canidé, l'animal étant blessé aurait pu en devenir dangereux! Les louvetiers je le souligne

sont formés par la brigade du loup dont les personnels sous contrat à durée déterminée sont sur la sellette dès la fin de l'année 2019. Cette brigade armée au coût exorbitant, semble faire circuler une communication à ce sujet en janvier 2020. je vous livre ici un extrait d'un courrier non signé et non daté qui circule sur les réseaux sociaux en ce début d'année :

«...nous avons pour mission la formation des louvetiers afin de leur faire découvrir toute l'expérience que nous avons acquise. Cela concerne notamment l'utilisation de matériel thermique et de technique de défense des troupeaux la nuit. La qualité du partenariat entre la louveterie et la brigade lors des missions de tir ou de formation a le mérite d'être soulignée par l'ensemble des acteurs des territoires, car elle fonctionne merveilleusement bien »

Plus tard je suis informé que le louvetier a été suspendu, l'adn extrait du sang présent sur le site de tir révèle la présence du chat sylvestre et non du loup. Alors bien-sur l'utilisation d'une lunette de visée thermique ne permet pas de distinguer un animal dans le détail toutefois les contours du chat sylvestre ne me semble pas en rapport avec le profil d'un canidé. Ce fait n'existe pas officiellement, bien entendu!

Sur les réseaux sociaux en 2019, il est possible de lire des commentaires diffusés par les groupuscules extrémistes du pastoralisme concernant, dans les Alpes, en octobre 2018 de mémoire, le tir d'un chien berger d'Anatolie qui aurait été confondu avec un loup. Cet éventuel dysfonctionnement aurait été caché également, il y en aurait eu d'autres!

J'ai pisté le canidé dès son arrivée en août 2013 en forêt de Parroy, le sauvage dispersait du département de la Moselle, un département situé au nord de la Lorraine. Depuis cette date les moyens de protection ne sont pas mis en place comme il se doit.

En janvier 2020, l'Institut de l'élevage commence à communiquer sur une simulation des départements qui seraient éligibles aux mesures de protection des troupeaux, concernant les chiens de protection ! La carte présentée englobe les départements situés, au nord, entre le département des Ardennes et au sud jusqu'au département des Landes. A l'exclusion des départements suivants : Aube, Yonne, Nièvre, Allier, Creuse, Corrèze, Dordogne, Lot-et-Garonne, et Gironde, Loiret, Indre, Charente et Cher. Les zones éligibles à confirmer par le ministère de l'Agriculture représentent le cercle 3! Il est

décrit comme représentatif de l'anticipation du phénomène de dispersion du sauvage au niveau national. Toutefois, je relève dans les données de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement les conjonctures suivantes concernant 2018 et 2019 :

Dans l'Aube, 5 victimes comptabilisées, dans l'Yonne, 104 ovins prélevés par le sauvage, officiellement, en Nièvre, 6 prédations sur domestiques. Dans l'Allier, il ne se passe rien officiellement néanmoins j'ai travaillé de nombreuses semaines sur les faits qui se déroulent dans ce département depuis 2014, date à laquelle le sauvage s'est présenté, en dispersion probablement du Morvan. Il y a en 2020 trois phénomènes distincts en évolution rapide sur ce département et 2020 révélera probablement la présence du sauvage de manière formelle, toujours avec le même retard conséquent. La Creuse est occultée également, l'officialité ne veut pas entendre parler du loup, pourtant la présence du sauvage au sud et à l'est du département en 2017 et 2018 ne fait aucun doute! Une photographie a été obtenue en janvier 2020 par l'officialité concernée. Un chevreuil fait l'objet d'une prédation en février 2020 dans l'est du département de la Creuse. Prise à la gorge et consommation des viscères rouges ne laissent que peu d'alternative à la compréhension des faits. La Corrèze est liée aux départements voisins de la Creuse au nord, du Cantal à l'est et de la Dordogne et du Lot plus au sud. Ces processus d'anticipation semblent déterminés en fonction d'axes de dispersion non compris et surtout non alternatifs, les conseillers des ministères n'ont semble-t-il toujours pas compris que le sauvage dispersent sur de nombreux pivots qui sont pratiqués dans les deux sens.

A ce titre je dois dire que le sablier présenté en page de garde est trompeur et même réducteur car les flux sont totalement alternatifs. Et l'anticipation modeste, ici programmée, est tout à fait insuffisante à la sauvegarde de la paix dans les campagnes, à court et moyen terme. En Dordogne malgré le braconnage de l'espèce en 2015, anticiper est inutile alors que le canidé est photographié en Charente-Maritime le 20 novembre 2019. Il faut noter au 1er janvier 2020, dans ce département, comme dans de nombreux autres, l'évolution fortement positive des effectifs de la louveterie qui passe de 15 à 22 intervenants pour cause de dégâts, non sur les troupeaux mais sur les routes rapides du département. Le groupe Vinci demandant des tirs de « régulation », sur le sanglier, faut-il s'étonner de la présence du sauvage dans ce territoire ? Concernant le Lot-et-Garonne, il faut admettre que le choix est judicieux. Par contre il est incompréhensible que la Gironde ne bénéficie pas du même contrat. Et pour cause, entre Nantes et Bayonne de

nombreux flux sont actifs depuis, probablement, 2015. Les quatre derniers départements cités sont exclus également du dispositif si ce dernier est confirmé. En Charente également où il n'existerait aucune preuve de la présence du loup selon les propos tenus par Nicolas Jean, adjoint de direction à L'OFB dans une rubrique de « 20 minutes ». Il faut remarquer que cet article de presse souhaite présenter le phénomène des infox concernant le prédateur, c'est assez amusant! Les faits sont pourtant tout à fait probants. Deux photographies formelles attesteront en janvier 2020 que ces propos sont en dehors des réalités connues. Alors que des faits de prédations se réitèrent d'année en année depuis 2018 sur le chevreuil, sur des ovins et des caprins. La zone investie s'étend au sud de La Rochefoucauld jusque dans le département de la Vienne au sud de Poitiers. Département de la Vienne où le canidé est détectable dès 2014. En 2019, le sauvage semble orienter le domaine vital au centre de cette zone primaire. Cette zone de dispersion de près de 100 000 ha est en rapport avec de multiples phénomènes de dispersion, à l'évidence et il faut reconnaître qu'il est difficile de suivre le sauvage sur de telles surfaces sans moyens humains strictement dévoués à cette tâche ardue. Il serait souhaitable en 2020 que des équipes pluridisciplinaires soient mises en place dans chaque département de France, un effectif de 500 personnes déléguées, au niveau national, me semble être le plus petit des minimums nécessaires à la compréhension globale des faits de dispersion et d'installation du sauvage sur le territoire national. En Charente 7 faits de prédations distincts sont tout à fait inhabituels concernant les animaux de rente et au moins 5 prédations sur le chevreuil posent la question de la présence du loup, pour le moins en binôme. Les données du réseau loup ne concernent que le sud du département, comme s'il ne s'était jamais rien passé au nord. C'est étonnant, concernant l'année 2018 puisqu'on nous explique officiellement qu'il ne ne passe rien dans ce département, alors que 2019 à l'évidence prouve strictement le contraire. Doit-on parler d'amateurisme ou de désinformation ?

Il faut décrire le phénomène qui consiste à dénuer de sens les premiers indices de présence du loup dans une nouvelle contrée, en France. Les propos sont constitutifs des contradictions qu'il est possible de retrouver presque systématiquement lorsque l'évidence se transforme en dérive intellectuelle notoire. Ainsi en Meurthe-et-Moselle, en 2014 après des premiers faits de prédation formels à Pulney, Daniel Drian de l'Oncfs et Christophe Fotré directeur de la Direction départementale des territoires expliquent à la presse qu'ils ne sont sûrs de rien!

« Çà pourrait aussi être un grand chien », selon le directeur.

Toutefois le dossier sera classé « loup non exclu », l'éleveur sera donc indemnisé et on lui fournira un dispositif de protection : « *des clôtures* » ce qui pour le moins est strictement inutile en l'absence du chien de protection et des moyens humains.

Daniel Drian, technicien, explique encore:

« de façon permanente on a pas de loup,... les chasseurs chassent beaucoup en ce moment personne ne nous a signalé, par exemple, des biches ou des cadavres de grands cervidés, partiellement consommées, consommées, qui puissent laisser à penser qu'un loup est présent sur notre département...en Meuse par exemple mes collègues trouvent des carcasses de chevreuils qui laissent à penser que c'est le loup... »

En mai 2019 en Bretagne, nous avons recensé, en cumulé, pour le moins seize faits de prédations sur des ongulés, trois faits sur de gros rongeurs et huit faits de prédation sur des domestiques. En décembre 2019, après avoir constaté une prédation sur un veau en septembre, nous avons retrouvé les ossements, sur le même secteur, d'un veau disparu, donc emporté, ou du moins traîné dans un bois jouxtant la pâture concernée, dont seuls les ossements des parties avant sont présents. Les restes d'un troisième veau, lui aussi disparu, n'ont pas été retrouvés malgré nos recherches à cette même époque mais nos investigations ultérieures ont permis la découverte des restes d'un troisième veau emporté. En septembre 2019 encore et jusqu'en octobre 2019 six chèvres et boucs font l'objet de prédations et de consommations pour certains, ainsi que des ovins plus au nord, de la commune de Gueltas. En octobre des ovins sont victimes d'un canidé, au sud de Langonnet, quelques semaines après les faits de prédationsconsommations sur un veau de race limousine. Officiellement il ne se passe toujours rien en Bretagne le 31 décembre de cette même année. Toutefois les faits qui se déroulent en février 2020 à Les Forges, en Morbihan, sont tout à fait formels, comme je l'ai expliqué plus haut dans le déroulement du récit.

En 2019, les faits de prédations du sauvage en Meurthe-et-Moselle s'élèvent, au cumul sur les trois dernières années, à 487 domestiques, essentiellement des ovins. Les faits de prédation sont en constante augmentation et les

moyens de protection nécessaires ne sont pas mis en place alors que les officiels sont incapables de communiquer sur le sujet de la présence multiple du canidé sur ce département. Pendant qu'en décembre 2019 le préfet explique à la fédération de chasse qu'il faut tirer le canidé blessé par un louvetier, incompétent à mon sens car il n'a pas assuré son tir, sous prétexte que le sauvage, blessé par balle, pourrait être considéré comme dangereux ! Peut-on parler d'un fiasco remarquable alors que c'est un félin strictement protégé qui a subi le tir de destruction ? Et doit-on persister dans cette gabegie qui consiste à nourrir le loup en expliquant qu'il est trop gourmand afin d'obtenir un éventuel tir inutile sans mettre en œuvre tous les moyens primordiaux à la mise en protection des troupeaux ? C'est la question que je me permet de poser une nouvelle fois ! Cette question pourrait-elle se poser en Bretagne en 2020 et dans les années à venir ? Comme dans de nombreuses autres régions de France.

En août, faute d'activité détectable plus au sud où le loup semble avoir, curieusement, disparu depuis le mois de mai 2019, j'investis un milieu forestier dans lequel Jean mène un suivi régulier dans un massif, de la zone la plus nordique, que je ne situerai pas exactement dans ce récit. Nous allons engagé d'autres investigations, plus particulières, sur ce massif et elles ne sont pas encore finalisées au moment où j'écris ces lignes. Bien que nous soyons ambitieux sur le sujet de la présence du sauvage, nous prenons le temps de la compréhension et surtout notre but n'est pas d'aborder le canidé au plus près mais bien de le suivre le mieux possible sans perturber ses déplacements ou son comportement habituel. Nous sommes donc dans la retenue et dans l'analyse des faits et des données du terrain. Le 26 août 2019 je suis à nouveau en compagnie de Marc et Paul sur une piste de canidé rectiligne qui s'étend sur une distance de près de cent mètres, en pointillé et sur deux pistes partielles de 45 et 25 mètres. La piste a été suivie partiellement une première fois le 18 août. Dans cette longue allée je relève les faits suivants. Les empreintes sont celles de deux individus mâles, à priori, qui se suivent à distance. Je n'ai pas pu déterminer exactement la distance qui sépare les deux individus, quelques mètres tout au plus. Ces deux loups sont au trot lent et il est possible de détecter un ralentissement dans l'allure, ils semblent être en chasse. A l'affût probablement des nombreux ongulés qui sont présents sur le secteur concerné. Afin d'expertiser la piste j'emploie souvent des bâtonnets de mikado, ce jeu d'adresse que tout le monde connaît permet de contrôler l'alignement exact de la piste, l'espace entre les empreintes, la longueur des voies, de prendre

des métrés précis. Ce procédé est utilisé par des spécialistes du sauvage dans d'autres pays d'Europe. Les baguettes d'environ 20 centimètres de long sont donc plantées sur les empreintes et il est relativement facile de comprendre la piste quand les individus sont présents au même moment, ce qui n'est pas toujours le cas. Les métrés sont relevés et un croquis formalise cette piste. Croquis qui permet de réfléchir au comportement du canidé au moment de son passage, plus tard et à tête reposée, car je reviens souvent sur les indices que nous avons relevés afin de confirmer ou infirmer les premiers sentiments, les premières convictions qui s'affichent à la lecture des pistes du loup dans ses déplacements très répétitifs. Car il n'est pas interdit de changer d'avis, bien entendu. L'analyse objective doit être un impératif.

Le chemin en pente, qui mène à une route, qui est axé du nord-est vers le sud-ouest aboutit également sur un autre chemin beaucoup plus encombré qui remonte vers le nord. Ils sont probablement revenus un peu plus tard sur leurs pas en empruntant une voie parallèle. Un parcours tout à fait en rapport avec les habitudes du canidé quand il triangule. Les deux canidés sont séparés de quelques mètres car le relevé des empreintes comportent un décalage dans le posé de la main, de l'antérieur donc!

Par contre les empreintes posées l'une derrière l'autre sont tout à fait rectiligne du début à la fin de la piste, cent mètres plus bas, sur l'allée explorée. Les empreintes comportent des différences notoires, la plus grande mesure 10,5 centimètres de long, griffes comprises pour 7,5 centimètres de large, ce qui représente un coefficient de 1,34 alors que la plantaire représente 47% du total de l'empreinte, les doigts 1 et 3 situés à l'avant de la main du sauvage sont unis à la base, les griffes sont droites et fortes. La symétrie est gracieuse. La foulée est de 59 centimètres concernant ce premier individu. Ce qui m'amuse à la lecture de la piste c'est que le suiveur de ce premier loup semble essayer de coller au rythme de son prédécesseur, sa foulée est donc variable, entre 45 et 50 centimètres, il suit donc le meneur en essayant de se fondre dans sa piste! Les empreintes de ce suiveur sont légèrement plus petites, elles forment un ovale peu prononcé de 9,5 centimètres par 7,5 centimètres. Cette position des empreintes peu fréquentes m'interpelle et je commence par me dire que je me suis déplacé pour suivre une piste de chien! Au fil de l'expertise, je retrouve un peu plus loin et encore sur le même axe rectiligne la suite de la piste que je ne comprends pas immédiatement. Ces empreintes posées l'une derrière l'autre sont physiquement celles du Canis lupus italicus, la forme et les critères qui s'y lisent sont ceux du loup, sans aucun doute possible toutefois je ne comprends pas encore le parcours et l'intention des canidés. L'empreinte du

suiveur révèle une plantaire dont le volume représente 45% de la main du loup. Il est donc plus petit et moins lourd probablement. Nous avions sur cette piste deux loups dont l'un faisait plus de 30 kilogrammes et un autre individu qui pesait moins de 30 kilogrammes. Chez un Patou la plantaire ne représente que 35% de la longueur totale de l'empreinte, ce chien pèse près de 45 kilogrammes, en moyenne. Le coefficient de la main du Patou, Montagne des Pyrénées, largement utilisé comme chien de protection dans les Alpes est de l'ordre de 1,27, exactement, le même coefficient que celui du suiveur sur la piste que je révèle ici. La question que je me poserai plus tard va vous surprendre, je me demande si le canidé qui suit ce mâle de plus de trente kilogrammes a complètement fini sa croissance ?

Sommes-nous en présence d'un louvart né dans l'année ? Un louvart de sexe mâle dont le poids serait proche de 28 kilogrammes est-il le suiveur de ce loup adulte de taille moyenne à mon sens ?

Quand les loups ne sont pas strictement à la queue leu leu, ce qui est sûrement fréquent quand ils chassent, du moins juste avant qu'ils n'engagent les actes de prédations, il est parfois compliqué de lire la piste au premier coup d'œil, certains suivent le groupe de loin et sont parfois au galop alors que les premiers se déplacent au trot, une allure totalement différente. Il est même parfois possible de confondre une marche à l'amble, peu fréquente en milieu naturel, car le loup dispose de l'espace, avec plusieurs séries de voies et d'empreintes posées successivement, à des allures différentes, d'où l'importance de faire des relevés précis sur un cahier à croquis. La marche à l'amble semble utilisé plus souvent, chez le loup quand il est dans un enclos. On peut se demander si cette allure particulière n'est pas en rapport avec un état psychique particulier lui aussi, en rapport avec l'enfermement de fait. Le loup ne cessera jamais, je crois, de me surprendre. Ce canidé est un mélange physique et psychique c'est pourquoi je parlais précédemment de biologie physique et mentale, une biologie différenciée totalement à l'écart de la machine instinctive parfois décrite dans les ouvrages des naturalistes du passé. Dans les pas du loup il est parfois possible d'aborder ou de pressentir son statut mental, sa fougue ou sa retenue, une intention voilée, son âge ou son sexe, son inexpérience ou ses capacités physiques de prédateur que nul chien ne pourra transcrire sur le sol de la même manière. Je ne suis malheureusement pas assez qualifié pour sentir tous ces signes laissés par le sauvage sur sa piste. Mais je cherche à comprendre et comprendre c'est effectivement savoir!

A propos de chiens, avant de faire ce relevé de piste, nous avons longuement, au matin, sur un autre site peu distant, suivi le parcours chaotique de deux chiens en balade sur les chemins forestiers. Il est remarquable de constater à quel point le chien a perdu, le plus souvent, toute notion d'efficacité. Comme un animal fou, une machine déréglée par l'action des hommes, il divague, saute d'une flaque d'eau à l'autre puis quitte le chemin avant de le reprendre, souffle comme un poitrinaire obèse, alors que le loup respire en silence. Le domestique ne cesse de boire ce qui perturbe son odorat, ne cesse de relever la tête pour compenser l'anachronisme de son état physique dépravé par l'évolution orchestrée par ses maîtres successifs depuis quelques dizaines de milliers d'années.

Et le chien compense complètement ses nombreux défauts domestiques par une empathie et une capacité à se faire admettre au pied de l'humain afin de ne pas périr. Nous avons suivi ces deux chiens sur 4 kilomètres, je dois dire qu'ils m'ont fait mauvaise impression, ils ne survivraient que peu de temps dans un milieu strictement sauvage. Dans les pas et les mouvements désordonnés du chien, il est facile de lire son inadaptation à la prédation!

Je ne vous ai pas encore parlé des recherches engagées à Moscou sur ses chiens « errants » qui ont été massivement détruits depuis 2017. Christophe Abbeg qui était conseiller technique sur ce sujet de documentaire chez Arte pourrait vous en parler mieux que moi mais je vais essayer de transcrire ce qui ressort des observations des scientifiques lors de cette étude.

Vous comprendrez très facilement que la notion de chien dit « errant » n'a aucun rapport avec des faits, sauf exception peu probable, qui seraient transposables en France ou en Bretagne, comme dans n'importe quelle région de France. Les mots ont un sens et il serait utile de s'y référer plus souvent. Le chien errant n'est donc pas un chien divagant, il est errant de génération en génération et je met au défi quiconque de produire une étude qui formalise ce phénomène en France ou en Bretagne en 2020.

Ces chiens sont de deux catégories, ceux qui pourraient survivre dans les grands centres urbains si la Société Protectrice des Animaux en France ne se chargeait pas de les héberger et ceux qui pourraient vivre dans les périphéries des grandes villes, plus sauvages probablement et aux comportements assez différents. Ces chiens en France n'existent pas ! Sauf anecdotes tout à fait exceptionnelles qu'il ne convient aucunement de généraliser. Ces chiens « errants » sont utilisés comme gardien à Moscou, ils sont nourris par la main de l'homme.

La nuit, ils ont parfois un comportement de dispersion en rapport avec le sauvage, ce comportement est en rapport direct avec la sociabilité qui régit un groupe et les interactions sociales nécessaires chez ces canidés, en général. Les distances parcourues sont faibles, le plus souvent en rapport avec la centaine de mètres tout au plus. Ces chiens ne sont pas des prédateurs, ils ne prélèvent pas la faune sauvage. Il y a parfois des conflits de territorialité entre groupes établis mais les contacts physiques sont peu fréquents, tout comme chez le sauvage, probablement. Les comportements en rapport avec la territorialité installée sont finalement assez théâtrals, dévoyés même pourrait-on dire! Il y a au sein des groupes des collecteurs de nourriture qui font les poubelles, comme le loup parfois. On remarque aussi dans ces groupes des mendiants actifs qui adoptent un comportement amical envers l'humain afin de bénéficier de ses largesses et de son attention. Je doute que vous ayez jamais rencontré ces cas de figures en dehors du sac poubelle éventré parfois, sur le bord du trottoir, devant chez vous.

En périphérie des grandes villes, une autre catégorie de chiens « errants » est plus problématique. Ces chiens ne cherchent pas le contact avec l'humain, ils le fuient et sont installés dans les zones industrielles parfois adjacentes à des bois ou massifs forestiers. Ils peuvent être agressifs envers l'humain, cherchent à garder un territoire peu étendu et le défendent même vis à vis d'un perturbateur humain, au besoin. Ils se reproduisent et la mortalité chez les chiots est très élevée. Ils sont plus difficiles à repérer et à suivre que les chiens des centre-villes. Le suivi se fait par pistage comme chez le loup. Ils existent des faits d'hybridation rares avec le sauvage. Comme partout ailleurs en Europe. Les faits d'études que je viens de décrire n'existent pas en France.

Le chien ne s'installe donc jamais en milieu strictement sauvage, et pour cause ses capacités ne lui permettent plus d'y survivre, même en groupe. En septembre 2019 deux chiens divagants sont détectés sur la commune de Noyal-Pontivy.

Je pose alors à nouveau ces questions!

Quel est le grand canidé qui disperse sur des territoires multiples et adaptés compris entre 20 et 55 000 hectares sur quatre départements ? Quel est cet animal invisible qui chasse le chevreuil, le cerf, le ragondin à l'occasion, qui pratique une mise à mort puis consomme la chèvre, le mouton, le veau, le cochon et la volaille, dont les actes de chasse se retrouvent tout aussi souvent

sur la faune sauvage ? Quelles sont ces bêtes inconnues qui trottent sur des pistes rectilignes de près de 100 mètres, qui hurlent comme le loup, luimême, dont les empreintes portent la marque établie et reconnue du Canis lupus italicus, dont les voies amples sont formelles et nous poussent sur des axes tendus de plusieurs dizaines de kilomètres, parfois ?

Dans les contextes décrits la réponse que je vous propose non sans ironie est la suivante, le loup est revenu!

Chant 21. Le sauvage se conjugue au pluriel

« Sur les prédations : quelles sont les qualités communes d'un milieu naturel sectorisé en aire de chasse des ongulés sauvages et d'un milieu naturel sectorisé en zone d'élevage ? »

Le 13 septembre 2019 deux faits de prédations distincts, en centre Bretagne ont lieu sur des animaux domestiques, la même nuit! Ces faits sont distants de près de 54 kilomètres à vol d'oiseau. Début septembre également le canidé est observé au sud de Rennes, en groupe et à une distance de 125 kilomètres, deux individus de ce groupe semblent avoir dispersé dans le département voisin de la Sarthe dès le début du mois de novembre. Début Janvier 2020 un veau subit une prédation et une forte consommation à l'est de ce département. Dans un hameau, non loin de Saint-Calais un individu vient de quitter, probablement, le département de l'Eure-et-Loir, je ne vois pas d'autre explication immédiate à sa présence alors que le sauvage se présente à nouveau dans l'Orne en janvier 2020, après une période de présence comprise entre l'automne 2018 et l'été 2019 qui l'a conduit à pousser son cheminement d'exploration et de recherche de congénère jusqu'en Calvados et probablement en Manche entre le 28 octobre 2018 et le 22 juillet 2019. Je n'ai pas pu confirmer ce dernier fait, toutefois il est très probable.

En Bretagne, toujours en Septembre le canidé aurait été observé sur une zone que nous avons largement arpentée, beaucoup plus au nord, non loin de Saint-Nicolas-du-Pélem. Cette observation est peu probable mais nous n'avons pas pris le temps de faire les investigations nécessaires afin de confirmer ou infirmer ce visuel. Et pour cause, les événements de prédation se précipitent sur deux zones que nous observons depuis plus de 12 mois et nous sommes bien seuls sur le terrain. C'est un fait avéré!

Le premier fait de prédation se déroule vers minuit. Un veau de race limousine est surpris à la couche pendant son sommeil dans le parc d'un petit hameau proche de Langonnet, dans les lieux où Jean est chargé par mes soins de rechercher des indices de présence du sauvage et en particulier des

aires de repos ou de rendez-vous éventuelles. Il avait par ailleurs parfaitement ciblé, 12 mois plus tôt, le secteur à explorer en priorité. L'acte de prédation s'inscrit dans le contexte suivant. L'aire géographique ciblée est l'une des plus sauvages de Bretagne, elles sont au nombre de trois du moins pour celles que nous avons établies depuis le début de l'année 2019. Les faits sont détectés par deux chiens qui alertent en aboyant rageusement pendant l'acte de prédation-consommation. Ces deux chiens berger d'Anatolie, canidés utilisés en France pour assurer la protection des troupeaux dans certains contextes, sont postés à l'extérieur et à une distance d'environ 200 mètres, ils sont aux premières loges mais ne peuvent accéder au pâturage. Le comportement des deux Kangal apostrophe le voisinage et l'on vérifie que les lieux sont déserts aux abords des bâtiments. Les chiens de protection ne se calment pas pour autant.

Le lendemain, le cadavre du veau pesant environ 80 kilogrammes est retrouvé aux abords de la ferme, il a été consommé par l'ischion, ce qui est fréquent quant aux consommations du veau par le sauvage, mais ce comportement n'est pas systématique. Ce comportement de consommation est peut-être en rapport avec un individu inexpérimenté. C'est à confirmer! Ce fait strictement inhabituel interpelle les différents témoins de la scène. Un vétérinaire est contacté, il se rend sur place et propose ses services, soit une autopsie du cadavre qui sera facturée, comme il se doit. La proposition est rejetée, conclusion est tirée cependant, sans aucune intervention directe sur le cadavre du veau que le renard est l'auteur des faits! C'est alors que je suis contacté afin d'établir plus précisément les événements. Watson contribuera largement à la compréhension des faits puisqu'il connaît parfaitement le secteur concerné et le comportement de la faune sauvage. Je propose donc à Christ et Jean de se rendre sur les lieux rapidement afin d'expertiser le cadavre suivant un protocole connu. Il s'agit de déterminer si il y a eu mise à mort, si le veau a été consommé et dans quelle proportion, si la présence d'hématomes caractéristiques est relevée, si une prise d'immobilisation et ou de gorge sont détectables, si des morsures sont présentes et où exactement!

Avant de décrire les différents constats relevés sur ce jeune bovin il faut expliquer le comportement du renard sur un cadavre non ouvert. Le petit canidé roux n'est pas en capacité d'ouvrir une proie telle qu'un veau. Il cherche à retirer la peau généralement sur le haut du cuisseau quand il tente de prélever du muscle. Mais ce fait est assez rare toutefois puisque le Vulpès consomme très souvent la langue, les oreilles et le museau de l'herbivore

convoité, sans qu'une mise à mort ne soit effectuée au préalable et pour cause. Quand le rouquin bataille afin de retirer la peau qui couvre le muscle désiré, il arrache le poil puis la peau et finit par accéder au muscle qu'il va consommer en tirant les fibres. Il plante donc les incisives dans le muscle et tire ce dernier en filochant. La consommation est alors très caractéristique, la zone musculaire consommée présente des crêtes et des pointes tout à fait constituantes de la présence du renard. Le renard peut profiter d'une proie du loup à l'occasion quand elle a été ouverte car le charognard par nature n'est pas l'acteur d'une mise à mort sur une grosse proie et encore moins l'initiateur de l'éviscération fréquente de la prise en présence du loup. Il profite de l'activité des grands prédateurs, c'est un des effets connus, le loup entretient et convoite également, une cohorte de princes à quatre pattes et deux crocs alors que les rapaces sont présents également sur les cadavres, le Milan, la Buse variable voire de petits passereaux profitent de l'aubaine, tout comme les corvidés. Tout comme le vautour ailleurs.

Jean et Christ se rendent sur place afin d'engager l'expertise du cadavre. Nous allons alors apprendre que les faits sont récurrents depuis quelques années, nos investigations vont permettre de le prouver complètement. A l'expertise du cadavre du veau, Christ remarque immédiatement après une première palpation, la présence d'un hématome au niveau de la gorge, deux traces de crocs sont visibles alors que le saignement est presque inexistant, la salive est encore présente sur le poil alors que le bovin a été déplacé. L'écartement des crocs correspond à un grand canidé selon la formule consacrée qui était utilisée autrefois, par l'officialité, afin de désigner le loup, sans devoir prononcer son nom. L'espace est proche de 45 millimètres entre les crocs. Les vertèbres sont brisées, le veau a été surpris non loin des bâtiments et corps de ferme pendant qu'il dormait à l'écart du troupeau de race limousine. La consommation de muscle est estimée à environ 3 kilogrammes de chair. L'éleveur assiste à la scène, complètement dubitatif. Deux disparitions de bovins sont évoqués, les deux années précédentes, et il est conclu que les veaux ont fini au congélateur, il s'agirait donc de vols de bétail, un fait courant au demeurant. Toutefois après ces faits nous retournerons rapidement sur les lieux de la prédation et Watson qui connaît bien le secteur nous conduira de petites routes en chemin, de parc en vallon afin de comprendre plus exactement les actes et le contexte. Ici, il faut supposer que ce fait de prédation est en rapport avec un dérangement d'une part et la séparation d'un groupe de deux individus. Au printemps 2019 je soupçonne une nouvelle dispersion au départ de la zone

Langonnet/Inguiniel, en direction de l'ouest. Je repense aux événements d'Inguiniel de décembre 2017 que j'avais écartés pour insuffisance de données. Il faut souligner que les ragondins détectés habituellement sur un petit cours d'eau qui fuit dans le fond de vallée ne sont plus présents. Ils semblent avoir disparu, eux aussi! A force d'investigations à l'entrée d'un petit bois proche des parcs à bovins, je remarque un objet blanc qui émerge de l'humus. J'enfonce mes doigts dans le substrat et à ma grande surprise j'extrais la partie supérieure d'un crâne largement blanchi. Après une observation assez courte il semble appartenir à un veau. Tout le monde est surpris. Jean, Marco, Watson et moi-même nous engageons à fouiller méticuleusement les lieux à la recherche d'autres ossements et d'une éventuelle boucle, nous retrouvons quelques vertèbres, un scapulum, les mandibules. Toute la partie arrière du squelette a disparu. Le sternum, les lombaires, les côtes et les os des postérieurs sont absents. Ce qui me fait immédiatement penser à certains états que j'ai pu constater sur des veaux consommés par le sauvage où seule la partie avant de l'animal est retrouvée au sol. Nous n'avons pas retrouvé la boucle qui identifie l'animal, le cadavre a probablement été sur-consommé par les charognards tels que le renard et le blaireau qui sont présents dans le secteur. Nous décidons de rechercher les ossements d'un deuxième cadavre de veau, plus à l'est des parcs à bovin, un peu plus tard, puisque les faits sont récurrents depuis 2017. Sans succès toutefois, la chance n'est pas toujours au rendez-vous lors de nos investigations nombreuses. Nous reviendrons un peu plus tard, les chiens de protection présents sur les lieux de cette prédation indéniable sont nerveux et alertent souvent la nuit. Le prédateur des herbivores était présent jusque, semble-t-il, début octobre 2019.

Les ossements du veau « disparu » et dont la disparition était considérée comme un vol seront remis un peu plus tard à l'éleveur, stockés dans un sac en plastique transparent. Je vous laisse imaginer sa surprise. Nous avons passé plusieurs nuits à observer les déplacements des renards dont trois individus, dont un plus jeune, sont présents, sans exception, à l'extérieur des parcs où les bovins sont parqués. Nous avons pratiqué une séance rapide de hurlements provoqués sans obtenir de réponse, les derniers hurlements entendus sur site sont avérés durant la soirée du 11 octobre 2019 alors que le canidé est aperçu, dans l'après-midi même, quittant un bois situé au bas d'un vallon. C'est un individu de taille moyenne qui est décrit par le témoin, environ 55 centimètres au garrot. Marco pourra suivre son déplacement le long de balles de foin disposées au sommet d'une colline vers 1 heure du matin alors qu'il explore les lieux et pendant une dizaine de seconde à la

lueur de sa torche. Le canidé semble se mêler au renard tout en restant à l'écart, alors que nous avons aperçu le reflet de ses yeux un peu plus tard dans la nuit, observant peut-être notre manège de loin, puisque nous étions postés derrière une haie. Ces faits ont eu lieu fin septembre et le canidé semble disperser vers le sud alors que Jean retrouvera sa piste bien plus à l'est le 16 novembre 2019 au sud de Saint-Tugdual où une chèvre sera prélevé dans un enclos en fin de journée probablement avant la nuit, le 13 novembre 2019. Sur cette piste Jean a relevé des empreintes de 10,5/8 centimètres pour un empattement de 75 centimètres caractéristique. Le canidé se dirigeait vers le nord, l'azimut de déplacement est tout à fait en rapport avec la prédation de la chèvre quelques jours plus tôt.

En septembre 2019, les faits décrits concernant Langonnet sont concomitants avec des actes de prédations qui vont se dérouler à partir de la même nuit à une distance de plus de 50 kilomètres sur la commune de Bojus et ses environs jusqu'à la fin du mois d'octobre 2019. La même nuit du 13 septembre au nord-est du département du Morbihan, un bouc fait l'objet d'une forte consommation, viscères rouges et cuisseau sont consommés, les faits se perpétuent plus au sud le 16 septembre où deux caprins sont tués, dont un bouc qui a subi une forte consommation. Le phénomène se poursuit en octobre plus à l'ouest, un bouc, une chèvre et un bélier subissent le même sort, le bélier est consommé également.

Le 20 octobre des chiens sont détectés sur Noyal-Pontivy, ils sont divaguants et commettent des faits d'attaques sur un chien et des chats. Les gendarmes ont enregistré les premières plaintes concernant les faits de prédations sur les caprins et ovins qui ont subit des consommations, des plaintes contre la Nature, il faut le dire, et le propriétaire des chiens est verbalisé de la somme de 43 euros, concernant la divagation interdite de ses animaux. Alors qu'en conseil municipale à Gueltas, il est expliqué que les faits de prédations exercés depuis le 13 septembre sont dûs à des chiens « errants ». Fin octobre 2019 des ovins subissent une prédation au nord de Gueltas, les faits sont cachés. Je n'ai pas pu les confirmer. Cette ambiance étonnante mais habituelle en présence du canidé avant l'officialisation de son existence, commence à inquiéter les résidents qui se posent de nombreuses questions. Ces questions resteront sans réponse et les plaintes déposées seront vraisemblablement classées « sans suite » et pour cause il semble difficile d'embastiller le loup. Le schéma de désinformation classique est en place. Nous avons pisté ces deux chiens le long de l'étang de la Dame Noire sur un chemin orienté en direction de Noyal-Pontivy à une distance de 4 kilomètres

du centre-ville, ils ont emprunté la D2 en direction de cette commune la veille de notre investigation, soit le 30 septembre 2019, nous n'avons jamais détecté ces chiens au dessus du secteur des trois étangs concernés durant l'année 2019 puisque nous avions placés des pièges photographiques afin d'y déceler la présence du chien dit « errant » . Ils sont donc probablement restés à l'écart de la zone de prédation décrite et ces chiens errants n'existent pas, c'est un fait absolument indubitable! Durant la même période d'octobre 2019 un fait de prédation est enregistré sur la commune de Botcol, dans le domaine vital Langonnet. Où des ovins ont pâti d'une attaque de canidé. Sur la commune de Le Saint, la mairie alerte, dans la presse, sur des chiens connus à priori qui exercent des attaques, plus au sud de Botcol, à compter du 11 novembre 2019 et qui se réitèrent jusqu'au 15 décembre. De nombreux ovins sont blessés ou tués sur une surface géographique d'un rayon de 1 kilomètre et à une distance de 6,5 kilomètres de la frontière sud de la zone décrite que nous avons défini dès 2018. Il faut souligner ici la confusion qui règne concernant les attaques de chiens et la présence du prédateur. Au sud il est possible de tracer le cheminement des chiens sur une surface de 390 hectares caractéristique du chien divagant. Alors que la zone rétrécie et sectorisée par le sauvage en 2019, après le départ d'un des deux canidés présents est de près de 20 000 hectares. Elle est caractéristique du loup. Dans la presse, les faits de Botcol situés à près de 6 kilomètres, au nord, sont attribués aux chiens! Alors que cette commune représente probablement une porte d'entrée et de sortie du sauvage vers l'extérieur, de la zone vitale. C'est à confirmer, je précise que nous travaillons encore à la compréhension de cette éventualité. Je vous laisse seul juge des événements et seul à essayer d'établir votre propre conviction sur la présence du sauvage en Bretagne en 2020. Mon propos n'est pas de convaincre mais bien d'expliquer l'enchaînement des événements en présence du sauvage, dont la présence ne fait aucun doute.

En septembre 2019, Patrick Sastre s'exprime ainsi sur les réseau sociaux, les faits de délation me sont rapportés fin septembre 2019, je cite strictement y compris dans la forme :

« 3 groupes d'acteurs de terrain n'ont rien vu ces dernières années alors que la présence des loups change bcp de chose dans le comportement des animaux « sauvages » (mode furtif) ou domestiques (prédations). Or, ni les chasseurs, ni les naturalistes, ni les éleveurs n'ont constaté quoi que ce soit. »

En août 2018, en forêt de Gueltas on s'interroge pourtant concernant l'absence totale du chevreuil sur le massif forestier . Mais le plus amusant et le plus remarquable en terme de désinformation reste à venir je cite encore ce cher Patrick Sastre :

« par contre brasser de l'air permettant de légitimer l'arrivée soudaine de « loups » (hybride chien/loup ou loup de souche balte, capturé en tanière et élevé dans les élevages clandestins des pays baltes, d'Italie ou d'ailleurs) dans le cadre de lâcher clandestin en avril 2019, voire 2020 max (prédiction de JLV en 2017 avec l'accord d'autres internautes) »

Je vous laisse apprécier le niveau intellectuel des déclarations du personnage en question, empreint du dogmatisme le plus révélateur et de l'incompréhension totale de la biologie du loup. Nonobstant les diffamations notoires suintant d'un esprit troublé par une « pastexologie » nauséabonde, entretenue par l'éleveur d'ovins qui officie en « bio » sur le Parc Régional Armorique! Le comble de la contradiction, vous en conviendrez. Faut-il s'étonner du phénomène d'agri-bashing qui se met en place depuis quelques années à la lecture des sornettes trop souvent diffusées par des activistes incompétents ou des syndicalistes excessifs de l'agriculture? Les derniers méfaits largement médiatisés du syndicalisme agricole concernant le dernier film de Michel Bertrand, sur le sujet du loup, confirment complètement des positions totalement absurdes et des comportements intellectuels pour le moins déviants. Il faut dire que l'écologie punitive tout aussi dans le dogmatisme contribue à mon sens à exacerber les tensions! Il me semble que les paroles auraient, en 2020, plus de sens que les faits, c'est assez troublant!

Mais je suis au regret de constater qu'un deuxième acteur, de l'écologie punitive locale, s'épanche stupidement sur nos investigations en centre Bretagne. Dans un article nauséeux diffusé par l'hebdomadaire Le Poher en date du 11 octobre 2019 Emmanuel Holder, encore lui, s'inscrit dans une longue liturgie ubuesque en complète désinformation des faits concernant les faits de prédations, pourtant avérés par nos investigations, sur un veau dans le secteur de Langonnet. Donc un fait pour le moins totalement inhabituel, précédés d'autres faits tout aussi en dehors des normes. Je souligne que le gentlemen dés-informateur est un gestionnaire de site pour l'association Bretagne Vivante, pour le moins. Je ne vais pas m'étaler sur les bavardages du personnage qui tiennent ici encore de la conversation de comptoir et qui a fait l'objet d'un article détaillé sur le site de *L'Observatoire*

du Loup, car bien entendu je me devais te tacler ses propos grossiers tout en soulignant le comportement pour le moins révélateur du rédacteur en chef, Erwan Chartrier Le Floc'h qui transforme le titre de l'article en question en le faisant précéder des termes « Tribune Libre » après que je l'ai interpellé par l'intermédiaire des réseaux sociaux sur lesquels il communique. C'est dire si la dérive était énorme pour un organe de presse contrôlé par le Télégramme depuis quelques années. Le dérapage intellectuel est vraiment représentatif concernant un professionnel, le fait sera immédiatement souligné dans un premier commentaire, par ailleurs, de la part d'un intervenant que je ne connais pas, de fait.

Chant 22. Prospective

« Sur la protection des troupeaux : est-il nécessaire et urgent, au niveau local et national, de définir précisément quels sont les secteurs précis, les plus à risque en 2020 ? »

A la lecture des nombreux travaux entrepris sur le sujet complexe du loup, je dois malheureusement dire que certains écrits me semblent assez peu en rapport avec les contextes français. Certaines données scientifiques me paraissent même tout à fait contestables, même dans les ouvrages récents. Je constate également que certains livres anciens qui décrivent la vénerie et la chasse du loup au XVIII^e et XIX^e siècle sont parfois beaucoup plus utiles à la compréhension du canidé prédateur des herbivores. Certains scientifiques aux expériences trop américaines et pas assez françaises devraient je crois s'y référer plus souvent même si on y retrouve parfois des exagérations notoires quant à certains faits d'armes du canidé dans les ouvrages de vénerie.

En France toutefois le sauvage ne consomme que 30% des proies domestiques qu'il met à mort ou pas. Ce qui est expliqué par le « sur-plus killing », ce terme souvent galvaudé est assez réducteur du comportement du sauvage. Ce phénomène est rarissime en milieu sauvage sur la faune des herbivores non domestiques. Il y a de nombreux phénomènes mal perçus qui sont certainement plus en rapport avec des comportements de chasse peu étudiés, comme l'arrivée successive des individus du groupe sur un troupeau d'ovins. Le constat n'existe pas sur les bovins même s'il est possible d'entrevoir que la mise à mort de la mère d'un veau ciblé est possible, ceci afin d'accéder à la proie convoitée, c'est à dire le veau lui-même. La présence des adultes qui sont réactifs, parfois, ne permet pas d'expliquer ce phénomène désigné aussi par le terme « over-killing » chez les anglo-saxons. Ce processus en rapport avec le poids des proies certainement, engendre effectivement suivant le nombre de loups présents successivement, de multiples mises à mort alors qu'une seule proie fera l'objet de consommation, au final, parfois deux. Ainsi deux séquences de déplacements successives de trois individus du même groupe, les deux premiers au trot lent puis le

suivant au galop, déplacements que j'ai relevés sur plusieurs pistes successives à Midrevaux, s'étaient soldés par 5 brebis tuées dans la nuit et une seule brebis fortement consommée, en 2012, dans la plaine vosgienne en lisière de forêt.

La forte présence de charognards, localement, peut expliquer ce phénomène, des dissensions au sein du groupe de loups peuvent également développer ces actions de prédations multiples en particulier en présence d'une concurrence alimentaire forte au sein de la meute ou en rapport avec le milieu concerné. Éventuellement au moment du sevrage des jeunes, entre autres explications plausibles. Le vautour, par exemple, semble engager le loup à tuer une proie à l'attention du volatile afin de pouvoir consommer une autre proie en toute quiétude. Les corvidés présents en nombre pourraient être également le vecteur déterminant dans ces cas de surprédation. Le sauvage n'aime pas partager! D'autres prédateurs comme la hyène ont le même comportement, en Afrique. Le mouvement qui serait seul générateur des mises à mort jusqu'à complète immobilisation des proies me semble totalement simplificateur. Entre 3 et 7 semaines, les louveteaux survivants vont passer d'un régime alimentaire liquide à un régime alimentaire solide, progressivement ou non! Si le taux de survie des louveteaux est élevé, il faut imaginer la charge énorme qui pèsent sur les adultes et d'éventuels subalternes, en terme de nourrissage. Cette charge peut amener à des conflits latents et à des comportements inhabituels sur les proies domestiques. Le phénomène de sur-prédation est assez peu étudié et, même si, il existe très occasionnellement sur les proies sauvages du loup, il n'est pas assez analysé en France. Le loup est le fruit d'une très longue évolution qui se compte en dizaine de millions d'année et je doute que la nature se trompe souvent, surtout après une période d'adaptation aussi longue.

Il est fréquemment expliqué que la louve met bas dans une cavité mais les études de Sidorovich en Bielorussie semblent attester d'autres comportements, également. Je vous invite à lire ces communications, en anglais, sur le suivi de l'espèce, elles sont remarquables de compréhension des phénomènes en rapport avec la biologie du loup. Un simple bosquet est parfois utilisé pour la mise bas. Alors que les louveteaux paraissent être et très souvent, déplacés de loin en loin mais sur de courtes distances. Ce phénomène est en rapport avec une forte pression de chasse sur l'espèce.

Le mélanisme serait dû à une hybridation du loup avec le chien toutefois, cette donnée souvent transcrite est contestée depuis une étude publiée en

2018. Il y a donc plusieurs causes probables à ce phénomène. Ce phénomène existe aussi chez le renard et le rouquin ne se reproduit pas avec le domestique.

Il est souvent rendu compte du fait que la lecture et la détermination des empreintes sont difficiles, toutefois un relevé de piste complet et précis permet de se faire une conviction qui parfois est sans aucune équivoque, en particulier sur le bon substrat. Cette lecture des pistes était pourtant largement pratiquée autrefois par la louveterie et l'Adn était un concept strictement inconnu à cette époque qui n'est pas si lointaine. Sous prétexte d'une scientificité établie, il faudrait rejeter l'expérience du passé, c'est assez regrettable à la compréhension du sauvage! L'ADN ne vous expliquera jamais pourquoi le sauvage tente une prise d'immobilisation, comment il se déplace, ni même pourquoi. C'est aussi une évidence, le bon sens ne saurait mentir, même en présence du loup, à moins d'être dans un dogmatisme militant que je trouve absolument absurde. Réduire la présence du prédateur à une analyse d'Adn est une hérésie intellectuelle qui cache les manques de moyens et les incompétences.

Le sauvage pourrait parcourir de longues distances au galop mais uniquement pour des questions de survie à mon sens, dans une pratique de la chasse, le galop ne dure jamais plus de deux minutes dans les contextes français. Moins de 2 kilomètres probablement, à la traque le loup se déplace au trot rapide, c'est un postulat. Par ailleurs les relevés de piste du loup au galop sont peu fréquents.

On désigne encore des loups « alpha » et « bêta » ce que je trouve assez regrettable car il est confirmé que ces loups n'existent pas au sens de la hiérarchie qu'on souhaiterait nous imposer alors que la complexité des relations est certainement bien plus étendue. Les comportements agonistiques, donc en rapport avec une rivalité exacerbée durant le rut, par exemple, sont essentiellement remarqués à l'étude des attitudes du sauvage dans les parcs animaliers. En milieu naturel, durant la période d'accouplement, le couple est essentiellement mobile, il se tient à l'écart de la meute durant quelques jours. Et cette absence volontaire permet de sauvegarder le groupe de conflits qui sont finalement peu fréquents. Toutefois certaines observations décrites concernant le comportement du loup en milieu sauvage ont tendu vers une généralisation d'une certaine agressivité reconnue, à laquelle il ne faut pas croire. Cette agressivité va bienentendu à l'encontre du groupe, de la survie du groupe très exactement, elle est donc une exception. Il faut noter que l'étude des comportements du loup dans les parcs animaliers a certainement conduit à des biais d'interprétation

presque évidents. Un espace clos, sans période, sans échappatoire, dans l'absence totale des rythmes qui font du sauvage, un loup, génère des dysfonctionnements nombreux dans les interactions collectives et individuelles. On pourrait même y remarquer des attitudes ou des allures de déplacement qui marquent des problèmes éclatant d'adaptation à cette espace clos. Il faut sortir des parcs pour étudier les comportements individuels et collectifs. Le loup s'ennuie profondément dans un enclos, il se cache, j'ai souvent jeter des pierres vers le sol afin d'obtenir une réaction

« naturelle » de leur part à l'étude de leur comportement, en parc animalier. La dominance n'existe donc que dans les espaces fermés chez le loup, les espaces ouverts favorisent tout au contraire une certaine subsidiarité informelle, l'expérience individuelle étant le gage réel de la survie du groupe. Les profits d'expériences individuels font les comportements généraux d'un groupe. Je remarque certaines explications concernant le comportement de territorialisation du sauvage qui me semble assez amusantes, la forme géométrique des territoires serait la conséquence d'une adaptation du loup à une forme de gestion de la rentabilité, à travers ses placements sur les surfaces disponibles. Le sauvage serait capable de ne pas perdre de surface disponible dans un contexte de densité de population élevé. A l'étude approfondie des cartes, cette notion de rentabilité tout à fait anthropomorphique n'existe pas, pour une raison assez évidente. C'est bien la géographie des lieux qui explique le positionnement des zones vitales, telle route, tel cours d'eau, tel étang, tel élément artificiel forment les frontières éthologiques du sauvage. Il faut même croire que ces zones comportent des portes qui permettent d'entrer et sortir, de contenir la concurrence, que ces choix impliquent des positionnements, des couloirs de circulation qui permettent des échanges et des dispersions. La surface des territoires est donc totalement adaptative, elle est la conséquence d'une recherche de survie individuelle et collective en rapport direct avec la biomasse disponible et accessible des herbivores.

Je passe encore rapidement sur les systèmes d'effarouchement tel que le turbo fladry, alliance du mouvement et du courant électrique dont les résultats obtenus à l'expérimentation sont tout à fait contestables. Dans le département des Vosges, sur la commune de Midrevaux le procédé a été expérimenté alors que le sauvage avait dispersé en Meuse, poussé vraisemblablement par des périodes de battues aux ongulés, ce qui représente un biais d'interprétation énorme. Sur d'autres troupeaux, il n'a tenu ses promesses que durant quelques semaines, alors que ce procédé demande une mise en œuvre et un suivi chronophage. Les dispositifs

lumineux du type « fox-light » ne permettent pas non plus de se sauvegarder durablement. Un éleveur vosgien à qui j'avais conseillé l'utilisation de chiens a fait le constat amer, après 4 semaines, que l'effarouchement et des moyens tardifs mis en place dans l'urgence, sans préparation ni formation, ne conduisent qu'à des désillusions. Il n'y a, je le confirme, que dans l'anticipation active qu'il est possible de bien se préserver des prédations naturelles du sauvage. Cette confirmation ne fait aucun doute. Mais vous êtes libres d'en faire une expérience toute personnelle, à l'avenir. Vous êtes le contexte et c'est le contexte qui fait le loup.

Quelques éleveurs assez pointus commencent à engager l'étude de leur propre contexte afin de déterminer au mieux, durant la saison hivernale, le niveau de pression qui sera exercé sur leur environnement d'exploitation. Toutefois, la politique actuelle, de tirs de destruction, exercée de manière inutile et très excessive durant les mois d'été impliquent des changements en cours de saison d'estive ou de mise à l'herbe. Alors que les tirs exercés en période hivernale génèrent des biais inabordables en terme compréhension des événements à venir. Toute étude implique le calme plat, ce n'est pas dans un milieu perturbé à l'anthropisation violente qu'il est possible de s'inscrire dans la clarté des actes et la compréhension fondamentale de la biologie du canidé. Il faut donc relever que la mise en œuvre du plan d'action existant n'a globalement aucun sens puisqu'il est complètement impossible de compenser l'adaptation territoriale mise en place par le sauvage, faute de pouvoir sentir ce qu'il se met en place, réellement, sur le terrain. Compter les loups ne sert à rien sauf à assurer les dérives actuelles d'un système politique improductif et sans aucune vision d'avenir.

En terme de prédations c'est le contexte qui fait le sauvage et c'est le ministère qui fait le contexte national, je propose donc d'expérimenter le tir de destruction virtuel dans le ministère concerné avec un premier quota de 100%, en d'autres termes il faut retirer la gestion des dossiers aux deux ministères concernés par le loup et transmettre les budgets et les responsabilités, au niveau local, régional donc, en engageant des obligations de résultats chez les administrateurs du loup. Il me semble qu'il n'est plus possible de cautionner la gabegie passée et présente sans réagir. Cette politique de destruction, anarchique, immonde et anachronique n'a aucun sens!

Quelques éleveurs exerçant en plaine conduisent déjà des travaux personnels de background, j'utilise ce terme car le jeu consiste à sentir à travers des événements sur lesquels les éleveurs communiquent de manière fermée, une présence éventuelle du loup en dispersion, ce comportement peut parfois faire l'objet de pression, très curieusement, de la part des instances de l'élevage. De nombreux éléments inhabituels ne sont donc pas communiqués. En Bretagne quelques jeunes éleveurs préparent déjà la prise en compte de la nécessité du chien de protection. L'explication avancée est parfois surprenante, le chien serait indispensable afin de se protéger du loup à deux pattes. Il me semble que cette explication pourrait être en rapport avec des pressions qui sont maintenant connues et affichées au grand jour par certains éleveurs déterminés.

Je vais donc résumer la situation tout en continuant de produire une prospective possible concernant la Bretagne. En janvier 2020, il est recevable d'établir une cartographie du loup en centre Bretagne. Dans l'est de la région, sur un territoire compris entre Paimpont au nord et Bain de Bretagne au sudest, donc sur le département de l'Ille-et-Vilaine, il est probable que le groupe présent plus à l'ouest et établi dans le Morbihan, essentiellement, engendre des explorations de territoire profondes. Soit en présence de la totalité des effectifs de la meute, donc au plus 4 individus ou d'un sous-groupe de deux individus qui ont éventuellement poussés leurs déplacements jusque dans la Sarthe. Il faut envisager une éventuelle scission du groupe durant l'automne 2019. Voire une reproduction rapide à l'avenir. Les faits de 2020 pourront infirmer ou confirmer cette propension du sauvage à vivre en meute et à se reproduire. On peut dors et déjà estimer que le canidé est en mesure de s'établir de manière pérenne et à moyen terme sur 7 territoires distincts dont les axes seront centrés soit vers le nord-ouest soit vers l'ouest. Ces axes peuvent basculer progressivement d'une année à l'autre en fonction des contraintes qui seront exercées ou de changements notoires dans le contexte géographique du sauvage.

Le loup s'adapte, change ses comportements, il est donc utile de le suivre, sans le déranger afin de comprendre les enjeux et les phénomènes. Ces territoires existants et en devenir seront, probablement, tous axés sur une droite comprise entre Landerneau au nord et Bain-de -Bretagne au sud, soit à cheval sur cette droite virtuelle, l'axe du loup breton, soit de part et d'autre de cet axe. Cette droite est donc orientée du sud-est vers le nord-ouest et les flux de dispersion locaux sont déjà tous engagés, sauf sur la zone probable d'installation qui se retrouvera au sud-est de Landivisiau dans un laps de temps qui pourrait être de 24 mois, au plus. C'est à confirmer, mais probable,

je le précise, malgré mes investigations et analyses et l'énorme travail de terrain et de réflexion fourni par mes compagnons, il est encore complexe de décrire très précisément l'avenir prochain du loup en Bretagne. Ignorer sa présence en 2020 serait d'une stupidité notoire, je note que le groupe mammalogique breton invite le 1er février 2020, sur le festival Natur'Armor, un éthologue de renom, qui connaît parfaitement le comportement du canidé domestique et également le comportement du loup quand il est fortement imprégné par l'homme. Cet état de fait traduit semble-t-il une obligation de s'exprimer sur le sujet alors qu'il est difficile de trouver un intervenant qualifié sur le sujet de la biologie du loup en France, pour le moins et qui ne trouve pas ses références à Yellowstone, comme base de compréhension de l'espèce. C'est un simple constat, il est toutefois révélateur. Pour le moins, il faut reconnaître que le chemin va être long concernant la compréhension de la biologie du sauvage en terre bretonne.

Le dogmatisme fait rage en Bretagne comme ailleurs, c'est un fait important qui se concrétisera plus tard dans les communications inadaptées des ONG concernées. C'est déjà presque une certitude, malheureusement. Les premières déclarations sont déjà posées en dehors des réalités du sauvage. C'est un fait avéré.

Plus à l'Est il est maintenant formel d'expliquer que le canidé est en groupe, vraisemblablement reproducteur, sur une zone vitale assez vaste encore, d'environ 60 000 hectares, cette surface est susceptible d'évoluer dans les années à venir. Cette zone comporte des sous secteurs, l'un peut être qualifié d'estival, l'autre d'hivernal, je ne donnerai pas de détails récents à ce sujet afin de préserver l'espèce. Il faut constater que des couloirs existent entre les zones définies, ils sont tous axés vers le nord-est. Une présence du sauvage est donc possible, rapidement, sur un septième territoire « d'exploration » compris entre Quintin à l'ouest et Dinan à l'est, dans les années à venir. Je ne saurai déterminer, à ce jour, une prospective de dispersion en terme de surface, plus précise, ou même en terme de temporalité. Il est nécessaire dans le futur de collecter beaucoup plus de données afin de préserver l'espèce de la gestion politique actuelle basée sur l'irresponsabilité, je le souligne, puis la mise en place de tirs de défense, renforcés ou non sans compter les dérapages éventuels de la brigade du loup, néanmoins peu probables en Bretagne. C'est le constat qu'il est possible de faire dans de nombreux départements de France. Il suffit de se concentrer sur l'est de la France afin de comprendre, facilement, ces phénomènes politiques dévastateurs. Je vous y invite. Concernant les individus présents sur la zone vitale établie sur

Langonnet et encore tenue par au moins un représentant de l'espèce en janvier 2020, probablement deux canidés, ce qui laisse exposer que l'effectif de départ, présent, était de trois individus affiliés éventuellement, il est remarquable de constater qu'ils ont conduit à des explorations nordiques, y compris en binôme. Les relevés de pistes en attestent, sur une géographie comprise entre Guerlédan et le sud de Guingamp. Ce territoire est possiblement, encore, investi par un individu en recherche de congénère. Il est donc possible de dire que le loup fait métier de loup en centre Bretagne et que le phénomène s'est lentement développé alors que nous sommes dans une phase de colonisation, je n'aime pas beaucoup ce terme toutefois, c'est ainsi qu'il est perçu par le monde de la chasse, très souvent et les organisations diverses liées à l'élevage. Mais le phénomène de dispersion engagé ne s'arrête pas là à mon sens. Un individu a sans doute quitté la zone Langonnet à compter de la fin de l'hiver 2018, j'ai décrit de manière romancée le phénomène, plus avant, dans ce récit. Les premières dispersions engagées durant l'hiver 2011/2012 sont inscrites sur les mêmes parcours, le loup est souvent suivi par le loup, durant un temps assez prolongé avant que les flux établis ne se vident. Ainsi il est pressenti que le sauvage s'installe dans au moins trois secteurs du parc régional Armorique. À l'est les circonstances sont déjà établies concernant la limite de Tréogan ou Motreff. Plus à l'ouest un phénomène de dispersion engagé vers la fin de l'hiver 2019 conduit le sauvage vers le loup en direction d'une zone comprise entre Zisun et Pleyben, voire plus au sud encore. Cette zone potentielle d'installation ou de recherche de territoire pourrait naître rapidement dès 2020, elle se situe sur l'axe breton du loup. De nombreux troupeaux d'ovins sont présents à l'herbe, en saison et il serait regrettable de ne pas anticiper largement. Expliquer que le loup est réintroduit est d'une incurie intellectuelle remarquable et surtout elle peut engendrer des freins de compréhension, voulus, afin d'obtenir des tirs qui seront contestables devant les tribunaux alors que ces vociférations frustres conduiront les éleveurs concernés à compter leurs ovins chaque jour dans l'incompréhension des phénomènes. Ces déclarations devraient être contestées et même dénoncées fortement en Bretagne et ailleurs par les instances mêmes de l'agriculture. Il faut souligner que les acteurs majeurs de l'État et de l'agriculture devraient être soumis à une obligation de résultat en terme de mise en protection des troupeaux, compte tenu des budgets alloués qui se comptent en dizaine de millions d'euros, chaque année en augmentation, Tant que cette politique de responsabilisation des acteurs ne sera pas en place, les dérives seront pérennes. Et il faut souligner que le pendant de cette responsabilisation des

acteurs, je ne parle pas ici des éleveurs eux-mêmes mais bien des instances directement concernées, est une communication ouverte et totalement transparente, relative à tous les sujets en rapport avec la présence du loup dans vos territoires.

Un dernier secteur d'exploration-installation est d'ores et déjà envisageable plus au nord de l'axe du loup, le sauvage pourrait s'établir à terme sur une zone comprise entre les communes de Morlaix et Plouénour-Ménez avant ou après le secteur sud décrit plus haut dans ce récit. Il y aura donc un énorme travail de suivi et de compréhension à engager à l'avenir dans la plus grande transparence afin d'engager complètement les acteurs aux responsabilités.

Dans la nuit du 28 janvier 2020, sur la route départementale 3 à 2h00 du matin venant de la commune de Bubry, roulant en direction de Persquen, afin d'assurer une intervention, trois pompiers professionnels ont observé durant moins d'une dizaine de seconde un canidé, au pelage à dominante grise, de grande taille, au poil hérissé sur le dos, qui traversait la route en diagonale. A l'arrivée sur le lieu d'intervention à Persquen ils déclareront à leur collègues présents sur site « avoir croisé un loup ». Les témoins sont catégoriques. Beaucoup plus à l'est, le 17 janvier 2020, en milieu d'aprèsmidi, deux canidés sont observés par des promeneurs qui connaissent bien les lieux, au pont de Rohan, non loin de l'Hilvern, les prédateurs ont fuient à travers champ. Cette observation a eu lieu à une distance de 35 kilomètres, elle ne peut donc pas être en rapport avec le fait de Persquen. Le 11 septembre 2019, plus à l'ouest un canidé est observé le long d'un fossé sur la route D50 à 3h00 et encore de nuit, le canidé semblait sortir du bois de Ker Louis, au sud de Saint-Caradec-Trégomel. Dans les deux cas le canidé isolé trottait en direction du nord, la limite sud de son aire vitale primaire étant atteinte. Le 13 septembre, de nuit, un veau subit une prédation consommation à une distance de 17 kilomètres, à vol d'oiseau. Un azimut de déplacement sud-est, nord-ouest tout à fait habituel, le sauvage sectorise une aire vitale et la présence de deux individus est probable en janvier 2020 sur la zone Langonnet. Plus à l'est, le 13 novembre 2019 une chèvre fait l'objet d'une prédation-consommation en fin de journée, peu avant la tombée de la nuit, au sud de Saint-Tugdual. Le prédateur est passé sous un ursus qui était emprunté par deux renards photographiés peu après, le 16 novembre, Jean relèvera une piste en pointillé plus au sud à une distance inférieure à 1 kilomètre, elle comportait des voies dont les empreintes de forme ovale de 10,5/8 cm. étaient espacées de 75 cm. Le sauvage se déplaçait au trot rapide en direction du parc des caprins.

Fin février 2020, je prépare une nouvelle période de hurlements provoqués, le rut du loup est sur le point de naître dans les contrée bretonnes. La nuit sera longue et peut-être enchantée par le hurlement des loups...

Depuis d'autres faits révélateurs ont eu lieu et d'autres événements s'annoncent bien évidemment! Je vais finaliser et conclure quant à mes certitudes qui sont aussi celles de mes compagnons d'études. L'année 2020 est bien-sûr tout à fait particulière, la crise sanitaire a largement bloqué nos investigations et nous avons perdu le fil très provisoirement. Quels sont les faits : dans la zone numéro 2 située sur la carte à l'ouest de l'axe concurrentiel le loup a, de nouveau, disparu depuis le printemps et nous soupçonnons l'existence d'une aire de retrait occupée d'avril à juillet en 2019 et probablement en 2020. Cette zone que nous entrevoyons et que je ne vais pas définir ici fera l'objet d'investigations durant l'été et l'automne si la paix relative des campagnes du centre Bretagne persiste. La question importante est : que va-t-il se passer dans cette aire d'installation à compter de la fin de l'été ?

Concernant la zone d'installation située plus à l'ouest, elle semble encore évoluer. Le sauvage s'adapte toujours, il faut refaire l'historique de cette lente évolution adaptative afin de comprendre. A compter de l'hiver 2017/2018 dès février 2018 le sauvage s'est inscrit à l'Est d'une première zone vitale, d'une surface d'environ 60 000 ha, cette zone qui finalise les explorations des années passées s'étend de Carhaix au nord à Plouay au sud, dans cette surface, très rapidement, le canidé va s'établir dans une zone primaire qui le conduira presque immédiatement à des sorties de zone. Ces explorations sont menées vers les Montagnes Noires, systématiquement, à l'automne en 2017 et encore en 2018. Cette sectorisation provisoire n'est pas une aire de chasse établie puisque les faits de prédations ont eu lieu en dehors du massif forestier, sur le chevreuil plus au nord et sur le veau plus au sud. Ce comportement d'exploration est engagé probablement suite à l'ouverture de la chasse dans l'Est de cette première zone d'installation. Le loup s'adapte aux activités humaines, c'est une certitude, c'est même une nouvelle évidence. Présent entre avril et septembre dans un espace géographique compris entre Plélauff au nord et Bubry au sud, le sauvage exerce une pression de chasse sur le chevreuil alors que plus au nord une zone en cours d'exploration est aussi en train de devenir un secteur concurrentiel dans le même espace de temps. Il y a donc confrontations et échanges entre deux groupes peu puissants en centre Bretagne en 2017 et 2018, cette confrontation va donner suite à la deuxième zone d'installation à l'ouest de la vallée du Blavet, en 2019. C'est une frontière établie et un axe de dispersion probable vers le nord de la région Bretagne, vers Dinan par exemple. Cette confrontation va concourir également à la lente modification de la zone primaire Langonnet qui va évoluer amplement plus à l'ouest alors que les azimuts de déplacements vont largement évoluer également.

Revenons à la zone Langonnet car l'analyse des comportements de sectorisation et d'adaptation du sauvage est assez complexe à entrevoir. En 2019 le loup abandonne l'Est de cette première zone d'installation et il va se recentrer provisoirement vers l'ouest. Commence alors un phénomène que j'ai souvent remarqué en suivant les zones d'installation. La réduction adaptative du territoire engendre un basculement progressif des axes de déplacements des canidés. D'une orientation générale sud-ouest/nord-est l'aire vitale tourne peu à peu vers le sud sur mes cartes. Dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, peu à peu bascule le domaine vital du loup. L'orientation générale est donc tourné vers l'ouest en 2019. La surface investie s'étend sur 25 000 ha. Comment peut-on expliquer comportement ? En premier lieu, le sauvage exerce une pression de chasse qui engendre des phénomènes de vigilance chez les grands ongulés. Chacun s'adapte, la proie et le prédateur, ce premier secteur de chasse est donc provisoirement abandonné, vraisemblablement. Dès janvier 2020 un individu isolé est en dispersion vers Persquen au sud de ce secteur de chasse. La pression de chasse humaine est peut-être en rapport avec cette évolution, c'est un phénomène que nous commençons à étudier. Il est indispensable à la compréhension des dispersions du canidé prédateur. Cette première adaptation territoriale est tout à fait provisoire et dès l'automne 2019 probablement elle évolue fortement sur un axe de rotation opposé. Dès octobre le domaine vital correspond à nouveau à une orientation très marquée sud-ouest/nord-est et il faut déjà pressentir un prochain basculement adaptatif vers le nord.

La surface s'établit alors à environ 21 000 ha et il est probable qu'un des individus du groupe est toujours provisoirement placé plus à l'ouest vers Saint-Tugdual. C'est à partir de cette période que nous avons relevé à plusieurs reprises des périodes de hurlements en particulier en 2020. Le groupe va donc se séparer très fréquemment ce qui va conduire un des individus à sortir de la zone vitale par le sud à compter du printemps 2019 en passant par une porte située sur Botcol. Cet individu a dispersé vers l'ouest en direction du sud du PNR Armorique au sud de l'Aulne et il est de

retour en fin d'année 2019, par le sud-est de la première zone établie, soit par la porte de Bubry qui ne sera plus utilisée à l'avenir par ce même groupe d'individualités, probablement. En 2019 le comportement du canidé semble en rapport avec l'exploration des petites surfaces forestières. En 2020 un nouvel individu en dispersion s'engouffre au sud de la zone numéro 1, sur la carte, en direction du Parc Naturel Régional, nous allons y revenir. Toujours sur la zone Langonnet il faut remarquer que le sauvage est relativement sage encore, il exerce peu de prédations sur les domestiques. Il faut dire que le sauvage semble anticiper sur l'ouverture de la chasse en centre Bretagne en 2019. Il est probable que le comportement de chasse du loup soit en rapport avec cette forme d'anthropisation des milieux forestiers alors que la météorologie a également une forte importance. Il n'est pas question de remettre en cause la chasse mais bien d'analyser les comportements adaptatifs du loup sur une aire vitale. Tous les acteurs de terrain ont donc très probablement une forte influence, en exemple la moisson des zones cultivées engendre également des changements comportementaux. Le loup utilise les aires cultivées pour se déplacer et se reposer au besoin. C'est aussi une certitude.

A ce propos il faut comprendre que les centaines de kilomètres de chemins, de petites voies forestières ou de campagne, les surfaces cultivées et les zones enherbées forment les déplacements du canidé, il utilise donc de très nombreuses surfaces variées afin de se déplacer et il change fréquemment ses itinéraires. Cette complexité est difficile à aborder, c'est un fait. Et le sauvage réagit, il observe, analyse la géographie, intègre la présence humaine et l'ensemble des activités et phénomènes naturels.

En 2020, le domaine vital s'oriente complètement au nord dès le début du printemps. Une fois encore le loup abandonne les surfaces les plus à l'Est de la dernière zone et il intègre la géographie qu'il a exploré largement dès le début de son installation en 2017, en débordant légèrement au sud-ouest et au nord. Il est maintenant placé sur un axe nord-sud presque parfait. Avant de poursuivre il faut observer le flux de dispersion orienté sud-est/nord-ouest qui est présent sur la carte de la page 39. Car ce flux est encore alimenté en 2020. Un fait étonnant s'est déroulé fin juin 2020 au nord des Landes de Lanvaux sur une vieille jument, au parc, en lisière de forêt sur un secteur isolé. Les faits relatés s'inscrivent dans un contexte particulier, la jument souffre de fourbures récurrentes, c'est une inflammation et une congestion du pied qui est extrêmement handicapante chez les équins. Nous allons nous réinvestir sur la zone concernée.

C'est au cœur de la première zone d'exploration que nous avions défini en 2017 avec Marco. Cet emplacement est situé sous l'axe principal de dispersion. Les blessures profondes observées sur le cuisseau de la jument sont en rapport avec une consommation du muscle. Nous nous sommes rendus sur place pour constater. Sans communiquer précisément sur ce sujet, puisque des investigations sont en cours.

Ce fait rarissime est parfois observé en estive de montagne dans les Alpes et également en Espagne. Mais ce fait n'est pas formel en soi. Il demande des investigations de terrain et une vigilance concernant d'autres faits éventuels de déprédations. En tout état de cause, il est établi que trois phénomènes distincts peuvent engendrer de nouvelles dispersions vers le centre de la Bretagne. Le moins probable serait en rapport avec une dispersion engagée à partir de la Vendée. Elle est possible mais peu probable en juin 2020. Un autre phénomène pourrait à l'avenir se mettre en place à partir du département de la Mayenne. Toutefois il est peu plausible en 2020. Par contre tous les faits de prédations situés dans le Maine-et-Loire sont alimentés par des dispersions engagées à partir de la Sologne en 2019 et 2020, très probablement. Il faut même penser que certains individus pourraient se disperser à partir de l'Allier sur un périple de plus de 500 kilomètres. Un individu repéré dans l'Indre-et-Loire au sud de Tours en octobre 2019 aurait pu poursuivre son déplacement vers le nord du Maineet-Loire ou il a prélevé 60 ovins ce printemps puis à partir du moins de juin vers l'ouest empruntant l'axe habituel que nous avons défini avant de marquer une dispersion est-ouest au nord des landes. Il aurait donc traversé l'axe de dispersion connu qui fait à cet endroit 25 kilomètres de large et qui aboutit au sud de Bain de Bretagne sur l'axe Malestroit-Baud que nous avions exploré en 2017.

Pour finir ce long cheminement dans la compréhension de la progression du loup en Bretagne, je vais exposer certains des derniers faits que nous avons étudiés et suivis sans situer exactement les lieux. En 2020 nous avons observés deux fois les canidés en place, de nuit. Une première fois strictement par hasard sur une écoute, une veille en quelque sorte qui est opérée aux abords d'une culture de maïs. Sur une recherche à la lampe torche deux individus sont remarqués dans une zone de culture à une distance supérieure à 700 mètres. Cette observation de deux canidés statiques est suivie d'une période de hurlement d'un troisième individu. Troisième individu qui n'obtenant pas de réponse s'est engagé vers les deux canidés en attente de déplacement. Cette observation est engagée par Watson

en début de nuit. Les trois individus, une fois regroupés ont débuté un cycle d'émulation qu'on peut parfois observer dans les parcs animaliers, au réveil des canidés.

Puis ils ont fuit en direction du nord de la zone réorganisée en 2020. Je ne suis absolument pas étonné par la présence de ces trois individus dont l'un semble très souvent sortir du groupe depuis un an. Cinq jours plus tard un acte de prédation sur le troupeau d'ovins d'un particulier, sur le même azimut de dispersion, s'est exercé durant quelques minutes en début de nuit également. Je ne décrirai pas tous les faits puisque nous sommes encore en train d'investiguer sur ce sujet. Plus tard encore sur une période hurlements provoqués que nous avions prévue, nous avons obtenu le déplacement d'un canidé isolé. Toutes les périodes de hurlements sont souvent précédées par un pistage des secteurs répertoriés sur des cartes Ign personnalisées. Un premier essai exercé très au nord n'avait pas permis d'obtenir une réponse alors que durant un énième pistage nous avions perçu une période courte de hurlements. Trois appels au total, assez éloignés, à la nuit le canidé n'a donc pas répondu à nos appels. Par contre plus au sud, durant un pistage effectué le 4 juillet 2020 nous sommes à nouveau témoin d'une période de hurlement tout à fait caractéristique. Le hurlement dans ce cas n'est pas en rapport avec l'émulation, il est en lien avec un regroupement attendu, la recherche des congénères présents. Nous avions déjà constaté les faits, bien entendu dès 2019. Nous nous sommes donc provisoirement écartés et les hurlements provoqués dans cette zone de culture, à nouveau en début de nuit, ont permis une observation d'un individu isolé qui remontait une ligne de traitement dans les blés. Nous étions placés à bon vent et dans la zone la plus basse de la culture au départ de l'action de hurlement. Une intervenante externe nous accompagnait, elle a officié à la Ligue pour la protection des oiseaux durant quelques années. Pour le moins elle était satisfaite de son déplacement et va s'investir dans une démarche plus engagée avec l'Observatoire. Je précise encore que nous n'avons aucune relation entretenue avec la Lpo en général.

Je vais parler d'un dernier fait, il s'agit de la photographie et de la vidéo présentée en avril 2020 concernant un canidé au phénotype caractéristique du loup d'une part et aux comportements en rapport avec le sauvage, habituellement. Cet individu se disperse d'est en ouest depuis le printemps 2020 toujours sur le même axe que nous avons défini mais un peu plus au sud cette fois. Un loup qui a migré de Loire-Atlantique où il a cherché à s'installer entre avril 2018 et décembre 2019. Puis il a poursuivi son

déplacement à la recherche d'un congénère très probablement, comme dans l'Orne plus tôt en 2019! Le sauvage n'apprécie guère la solitude. C'est évidement une question de survie. Ce loup filmé et photographié, à l'observation des documents que j'ai présenté à différents collaborateurs, est peut-être déjà placé dans le sud du Pnr Armorique. Nous attendons les prochaines données qui pourrait confirmer son cheminement. Ces documents fournis à l'Ofb seront très probablement classés « invérifiables » comme à l'habitude. Je dois dire que si je consultais mon médecin à propos des stigmates d'une éventuelle maladie, l'entendre dire que c'est

« invérifiable » me ferait changer de médecin aussitôt. Cette formule du déni ne fait que conforter un fait évident : des professionnels qui s'affichent comme tel à l'Ofb qui conclue à l'invérifiabilité de faits ne sont pas compétents. En matière de loup, les investigations nombreuses qu'il est possible d'engager sur le terrain, l'analyse des données, la recherche de données, l'étude des faits concomitants, de la cartographie, l'absence de chien divagant, l'expertise des cadavres doivent permettre de trancher objectivement. Hors les autorités attendent l'apparition peu probable d'une donnée Adn le plus souvent disponible sur des faits de prédations sur troupeaux. Pendant ce temps là Canis lupus italicus trotte toujours plus loin dans l'ignorance globale des faits, ici et ailleurs. C'est un fait totalement indéniable. Il serait temps que nos ministres et élus locaux en prennent totalement conscience. Ceci n'est en rien un avertissement, c'est un impératif qui permettra éventuellement la cohabitation réfléchie nécessaire à la paix des campagnes.

Soyez-en sûr! Nous allons donc poursuivre intensément nos investigations...

Chant 21. Les interrogations à aborder dans un programme de recherche global sur l'espèce

Je souhaite remercier les intervenants d'un groupe de réflexion qui ont contribué à poser ces interrogations. Dans l'ordre des collaborateurs je vais citer Anne, Sylvain, Vincent, Geoffroy qui a contribué à l'analyse de nombreuses situations de prédation enregistrées par l'Odl, Valérie, Simon, Anne-Marie, Jo, le deuxième Vincent du groupe de réflexion, Bruno, Joan, Julien et Mika. Tous ces intervenants sont éleveurs, chasseurs, spécialistes de la cynégétique ou de la protection des troupeaux et en particulier des chiens de protection, pour certains ou encore naturalistes ou collaborateur actif de l'Observatoire du loup. Ils sont tous impliqués dans une démarche personnelle de compréhension des phénomènes liés à la présence du sauvage sur leur territoire. Cette liste n'est pas exhaustive en ce qui me concerne mes relations nombreuses, diverses et variées avec le monde de la chasse, de l'élevage entre autres intervenants occasionnels ou assidus qui sont devenus extrêmement nombreux. Les noms de famille ne sont pas cités afin d'éviter d'éventuelles pressions regrettables qui pourraient s'exercer par des groupuscules extrémistes du pastoralisme dont les discours notoirement déplorables et de plus en plus enragés jettent l'opprobre sur l'image du pastoralisme en France. Il serait temps que les instances de l'élevage, officielles, les remettent à leur place après avoir pris conscience des destructions occasionnées à propos de l'image du paysan, en France.

Ce chapitre va tenter de vous exposer plus largement encore la vaste problématique que suscite la présence du sauvage dans les territoires de France, à ces quelques questions, il faut tenter de répondre par des pistes de solutions, ou de nouvelles interrogations. Je ne vais pas répondre à l'ensemble de ces questions, je vous laisse y réfléchir ou chercher à y répondre. C'est une démarche nécessaire, je crois, à l'acceptation et à la compréhension. Ce questionnement n'est pas exhaustif de la problématique du retour de l'espèce en France puisqu'il est possible d'aborder près de 200 thèmes différents concernant ce registre.

Sur les prédations du sauvage :

1) Quelles sont les conditions météorologiques qui augmentent les risques de prédations sur les domestiques ?

Il est reconnu en estive que le brouillard engage le loup à la chasse sur les troupeaux. Les chiens de protection sont aveugles et surtout une anosmie technique et provisoire ne leurs permet pas de détecter rapidement la présence du sauvage. Mais il est nécessaire d'ouvrir les réponses à cette question car il est probable qu'une forte pluviométrie prolongée ne permette plus le pistage des proies sauvages et engage le loup à la prédation des animaux domestiques qui sont par nature complètement statiques dans le schéma de compréhension du loup.

2) Quels sont les critères déterminants dans les cas de prédations séquentielles multiples sur les troupeaux d'ovins?

Une séquence est relative à une organisation de la chasse, un partage des comportements ou pas, une suite semblant illogique mais indéterminée, il est possible de traiter deux cas ici: un troupeau et un éleveur qui subissent le retour du loup sans cesse à un rythme indéterminé mais néanmoins possible à séquencer, j'avais travaillé sur ce sujet, au début de mes investigations de terrain. En analysant les périodes d'activités en jours et les prélèvements par centre d'activité il est possible de déterminer une éventuelle reproduction. Qu'il est nécessaire de confirmer par des investigations de terrain. Et le second cas, « l'over-killing » dont je pense que la définition actuelle n'est pas en rapport avec le besoin de chasser.

Une séquence statistique simple d'analyses des faits de prédations permet d'établir des courbes. Il n'existe, dans ces analyses, que deux types de courbes chez le loup, une courbe creuse ou une courbe brisée et la creuse implique une reproduction probable. Un autre phénomène est probablement lié à la présence de portes d'accès et de retraits.

3) Est-il possible de différencier le comportement du loup de celui du chien sur un acte de prédation ?

Il encore possible aujourd'hui d'améliorer nos connaissances sur ce sujet, de nombreux faits canins ou sauvages devraient faire l'objet de constats très détaillés et circonstanciés.

- 4) Quels sont les besoins alimentaires de chaque sous-espèces présentes en France, individuels, ou collectifs ?
- 5) La prédation peut-elle être un outil destiné à évaluer une population de loups?

Suivre et étudier les prédations domestiques et sauvages est tout à fait envisageable dans un système actif de collaboration. Expertiser un grand nombre de cadavres permet effectivement de reconnaître les comportements et de dissocier au retour du prédateur sur la proie, les individus. Cette stratégie de compréhension implique de pouvoir laisser les victimes en place afin de proposer au sauvage de terminer un processus de consommation qui pourrait être filmé fréquemment. Il implique également le retrait provisoire du troupeau.

- 6) Une variation des effectifs de loup est-elle corrélée à une variation du nombre des victimes domestiques ?
- 7) Chez le loup, quelles sont les qualités communes d'un milieu naturel sectorisé en aire de chasse (faune sauvage) et d'un milieu naturel sectorisé en zone d'élevage où le canidé s'inscrit en prédateur?

La présence d'un troupeau est une forme d'anthropisation du milieu qui implique une concurrence territoriale avec les herbivores sauvages et cette distorsion dans l'espace géographique du loup doit changer les caractères comportementaux de la faune sauvage. Par exemple j'ai constaté en moyenne montagne d'estive que la faune sauvage ne se mélange pas aux moutons, au contraire chaque espèce semble profiter de territoires distincts. Il faut remarquer également que la faune sauvage des herbivores semble

s'approcher des troupeaux sous contention, la nuit, exclusivement. Donc, je ne sais pas à ce jour, si effectivement, le loup exerce une tendance à prélever des domestiques même en présence d'une forte présence d'ongulés sauvages. La sectorisation des milieux naturels en zones d'élevage entretenues et en zones moins impactées par l'humain et leur voisinage implique des mouvements d'ongulés sauvages. Ces mouvements sont-ils en rapport avec des qualités communes aux aires de pâturages et aux aires de sauvages ?

8) Dans le comportement de territorialité du loup peut-on croire que certains troupeaux sont considérés comme des réserves de chasse, abordables en cas de crise alimentaire ?

Sur la gestion du retour du loup :

- 9) Est-il possible de gérer une population de loups en influant directement sur le contrôle et le suivi précis des naissants?
- 10) Quels sont les critères déterminants qui doivent conduire à un tir de destruction du loup?
- 11) Est-il possible d'adapter les plans de chasse de manière qualitative et quantitative afin de permettre la conservation d'une population d'espèces dites «gibier », donc un niveau de proies sauvages disponibles, sans exclure une activité cynégétique raisonnée ?

Dans le Cantal est menée une expérience, sur le mouflon, suite aux derniers comptages qui aurait confirmé une « quasi disparition » du mouflon sur le secteur de Le Violent. Cependant, il faut avoir une vision large des phénomènes et il faut remarquer également un fléchissement sur un autre secteur, Le Plomb et aussi une évolution positive sensible sur un troisième site d'étude situé sur Seycheuse-Griou-Elancèzes. Cette progression, dans un secteur pourtant impacté par la prédation, a posé question. Il a été décidé de ramener le plan de chasse à seulement 5% de la population décomptée afin d'étudier son évolution et de garder une population suffisante en nombre pour atténuer l'impact sur le cheptel domestique. L'idée est aussi de

préserver une population qui se serait plus tôt adaptée au prédateur et de conserver un nombre suffisant à une éventuelle reconquête du massif par l'espèce en cas de manquements d'effectifs sur d'autres foyers. Concernant la présence du mouflon sur Le Violent, le sauvage semble partiellement en cause cependant, il ne semble pas être la cause principale du déficit de population. En effet depuis plusieurs années, des plans de chasse très élevés restent la cause principale des constats récents. Ainsi il faut comprendre qu'il est difficile de s'adapter localement à la présence du sauvage, en premier lieu quand l'officialité nie farouchement et stupidement toute présence du canidé-prédateur des herbivores. Ce qui fut malheureusement le cas dans le Cantal.

12) Faut-il envisager de concurrencer le loup en réintroduisant le lynx, l'ours, l'aigle royal, les très grands herbivores, en facilitant les installations du Chacal?

En exemple, l'aigle, au Kazakhstan ou en Mongolie, dont la chasse organisée par l'homme sur le loup n'est pas un acte de prédation car l'humain doit accourir pour terminer l'acte de chasse. Il est donc possible d'exercer une pression sur le prédateur qui s'inscrit trop souvent au troupeau sans exercer de tirs létaux. Plus d'ours c'est aussi moins de loup, le lynx est le principal régulateur du loup en Europe, il est le prédateur du louveteau mais aussi de la louve gravide, il serait temps de comprendre que le braconnage par trop fréquent du lynx, en France est un gage de l'installation du loup en meute!

13) Faut-il créancer des chiens qui seraient chargés de contester la territorialité mise en place et suivant quel protocole ?

La créance et sa mise en œuvre pourraient être déléguées à des spécialistes sur des points chauds en terme de prédation sur les domestiques, une brigade du chien de créance dont le but serait de contester la territorialité mise en place pourrait permettre de mettre fin à des tirs inutiles, voire déstructurants pour les groupes. Certains éleveurs expérimentent ce procédé avec des chiens « nettoyeurs » qui vont au contact du loup et se cantonnent en dehors du troupeau. La difficulté est de fixer des limites et de les ressentir.

14) Faut-il mettre en place des attributions de chasse sur l'espèce ?

Chaque année, des chasseurs français paient, parfois cher, le droit de tuer un loup à l'étranger. Lorsqu'il s'agit de tirs de prélèvement assumés, ne serait il pas préférable de vendre des bracelets de loup afin de co-financer les dégâts et surtout les mesures de protection plutôt que de payer des agents publics pour le faire? C'est une question qui peut se poser toutefois, les contrôles concernant les tirs sous bracelets sont tout à fait insuffisants, à propos de la faune des herbivores, des grands ongulés en particulier or les dérives sont connues sur le gros gibier, ce qui explique peut-être en partie un si grand nombre de tirs non ramassés en France en particulier sur le sanglier!

Sur le suivi de l'espèce :

15) Comment suivre le loup individuellement sans technologie numérique ?

J'ai abordé ce sujet dans le déroulement du récit, un groupe de réflexion serait utile à la mise en œuvre de nouvelles expérimentations. Il n'existe pas à ce jour.

16) Afin de suivre les individus un marquage via une bague d'identification par exemple, est-il envisageable ?

Le marquage implique un suivi très strict des naissants donc un système extrême de collaboration. Quel-serait le coût ? Il pourrait effectivement permettre de comprendre certains phénomènes de dispersion et de prédation. C'est un moyen assez invasif toutefois.

17) Pourquoi le loup s'est il implanté en plaine ? Que faire pour l'empêcher de rester ?

C'est une question qui peut paraître futile toutefois elle traduit une incompréhension de la biologie du loup, par exemple chez les éleveurs ou d'autres intervenants.

18) Quelles sont les variables qui peuvent pousser dans le sens de la constitution de meutes stables en terme de comportements ?

19) Quelle est l'étendue des territoires entre chaque zone d'installation en meute?

Afin de mettre en œuvre une cartographie représentative de la présence du sauvage sur nos territoires, il est nécessaire de comprendre l'exact comportement de territorialisation du loup. Une vision actuelle réductrice ne permet pas de concevoir la géographie du sauvage dans les contextes variés et variables dans lesquels le loup s'est inscrit.

20) Comment ramener le loup au statut d'animal?

Il est indispensable de dissocier le mythe de l'animal. Il faut préciser que les bases sont posées et rappeler que de par ses engagements internationaux, la France se doit de préserver l'espèce et que les postures des « anti-loups » sont vaines : il ne disparaîtra pas et il n'y aura pas de zones blanches d'exclusion. A partir de là, il faut avancer et créer un modèle, de cohabitation réfléchie, viable pour lui comme pour vous.

21) Faut-il mettre en place des organismes régionaux indépendants spécialisés chargés du suivi de l'espèce en France. Un organisme officiel donc et quel devrait être sa composition, ses moyens techniques et humains, son rôle exact ?

Le but est de raccourcir les superpositions empreintes de dogmes et de nondits, d'instaurer un communiquant actif, un référentiel ouvert, un institut de réflexions ouvertes. Donc une avancée puissante sur des modèles de compréhension possibles. Et de sortir des dogmes.

Sur la protection des troupeaux :

22) Sur la protection des troupeaux : « Comment mettre en place une information en temps réel des acteurs de terrain ? »

Être informé vous permet d'organiser la prise de responsabilités. Il n'est pas possible d'investir sur l'avenir sans comprendre le passé et le présent. Dans la Drôme une expérimentation est en place afin d'informer en temps réel, les acteurs, au sujet des prédations et de la présence probable du loup. Les procédés de ciblages cartographiques utilisés comporte deux biais. De très nombreuses informations cumulées brouillent rapidement la vision et la compréhension des phénomènes et cette représentation ne permet pas de faire ressortir l'évolution incessante des aires territoriales mise en œuvre par le sauvage alors que personne ne semble analyser ces données cumulées.

Informer implique également de former les acteurs de terrain à la biologie ou à l'écologie du sauvage, hors aucun budget ne prévoit ces formations.

- 23) Pourquoi et comment définir les secteurs les plus à risque dans un contexte défini?
- 24) Peut-on repousser le loup vers une autre contrée ?

En analysant de manière statistique les foyers d'activités du loup et les foyers d'activités des chiens de protection! Exemple quand un chien quitte le troupeau et piste le loup, parfois pendant plusieurs jours, que se passe-t-il, ensuite?

- 25) Est-il possible de contenir une population de loup sur des secteurs géographiques précis, dans quelle mesure et avec quels moyens /résultats et comment l'expérimenter ?
- 26) Comment, déterminer le niveau de protection suffisant pour un cheptel et concilier cette mise en protection avec les autres usagers du territoire?

Les aspects juridiques ont ici aussi une importance, l'appui d'un juriste bénévole est aussi un besoin à l'Odl. (Je lance un appel aux bonnes volontés)

27) Comment mettre en place des aménagements pastoraux favorisant les outils de protection afin de contenir la prédation tout en préservant la pérennité des autres espèces sensibles du milieu ?

De nombreuses techniques sont mises en œuvre, mécaniques comme le broyage mais aussi le brûlage dirigé, l'aménagement de la zone de « couchade », la mise en place de chiens de protection, l'aménagement des

espaces de vie du berger, la contention des animaux, pour diverses et nombreuses raisons. Ces espaces sont donc aménagés par les paysans, je remarque que certaines ONG et surtout leurs groupies écervelées expliquent qu'ils sont inutiles, toutefois l'entretien de milieux ouverts est aussi un élément de la biodiversité. La richesse d'un milieu dont l'évolution est exponentielle conduit souvent à l'effondrement du milieu. Les ressources ne sont pas infinies. Ne l'oubliez-pas!

- 28) Quel type de troupeau favorise l'installation du loup, sa reproduction, la compétition entre les groupes de canidés, le changement de comportement de la faune des herbivores sauvages?
- 29) Comment et qui doit mettre en place un réel constat de l'ensemble des éléments d'une prédation, topographiques, d'effectifs de lots, de moyens de protection mis en place sur le lot, de la présence humaine, du niveau d'embroussaillement, de la météorologie, du niveau de fréquentation humain des sites de prédation ?

Une pratique impartiale et non idéologique est donc nécessaire afin de comprendre les leviers de la protection et leur possibles améliorations ainsi que leurs limites en terme économique et social. Comment cesser d'avancer à l'aveugle pour ceux qui veulent faire baisser la prédation sur leur troupeau et transformer la déprédation en développement technique et de savoir faire, de manière durable. Il serait bon d'intégrer à cette réflexion les troupeaux non « déprédatés » afin de comprendre les causes et de possibles leviers d'action concernant les autres troupeaux ou lots.

30) Un troupeau peut-il être impacté par plusieurs meutes sur une même période de temps ?

En Italie, le phénomène semble exister. Dans un espace de quelques dizaines d'heures, voire 2 ou 3 jours, il est constaté qu'un troupeau peut subir des attaques de deux groupes distincts. Sur un cas très précis relaté par un ami du réseau loup, il faut noter que c'est le cadavre d'un cheval mort en estive qui a engagé à ce procédé de prédations répétées sur le même troupeau. La mise en concurrence des deux groupes sur le cadavre a abouti à la prédation du troupeau voisin malgré la présence de Patou.

En Bretagne en 2018, au nord de Guerlédan s'est développé une forte concurrence entre les deux groupes présents, deux individus présents entre Bubry au sud et Saint-Nicolas-de-Pelem au nord sont confrontés à une meute de trois individus qui s'est installée plus au sud mais qui explore encore le nord de sa zone de survie établie. Cette confrontation pousse donc le groupe de deux individus vers le sud de leurs zones de chasse, puis en direction de l'ouest ce qui est peut-être la cause d'une dispersion engagée encore plus à l'ouest et au sud du Pnr Armorique au printemps 2019. Il y a donc eu confrontation sur cette zone de dispersion nordiste comprise entre Guerlédan au sud et Guingamp au nord. Dans ce secteur des brebis ont fait l'objet de prédations, elles ne sont donc pas attribuables aux mêmes individus. En 2019 cette concurrence ne semble plus exister, deux canidés semblent s'inscrire sur la zone définie un peu plus à l'est, éventuellement pour cause de reproduction.

- 31) Faut-il instaurer des modules de formation sur les grands prédateurs dans les lycées agricoles ?
- 32) Le phénomène de transhumance ovine augmente-t-il le phénomène de la prédation sur les domestiques ?
- 33) Peut-on utiliser la fauconnerie et l'aigle royal afin de contester la territorialité mise en place par le loup
- 34) Est-il nécessaire et urgent, au niveau local et national de définir précisément quels sont les secteurs concis, les plus à risque en 2020 ?

Je vous invite à relire certains chapitres de ce livre pour en être convaincu.

Sur le comportement du canidé

- 35) Quelles sont les principales différences de comportement du loup lorsqu'il se disperse sur un nouveau territoire non colonisé, en particulier quand il impose une territorialité et lorsqu'il est bien établi?
- 36) Sachant que le loup s'accouple en hiver, chasse t-il de manière particulière à cette période de l'année ?
- 37) Quelles sont les conséquences d'une pression de chasse sur l'espèce ?
- 38) Peut-on déterminer des liens entre la topographie d'une zone d'installation et le comportement du sauvage ?
- 39) Peut-on déterminer une période de reproduction en analysant les séquences de comportement de chasse du loup?
- 40) Peut-on parler de spécialisation du sauvage concernant ses proies ?

Dans le Var il est possible de constater une forte pression de chasse du loup sur le sanglier, cette spécialisation apparente est-elle évolutive ? Le contexte est bien-sûr totalement en rapport avec ce comportement. En Bretagne il est possible de constater que les prédations sur les caprins sont des faits récurrents en particulier sur des surfaces perçues entre les landes de Lanvaux et le secteur de Loudéac de 2017 à 2019. Est-il possible de trouver une explication rationnelle à ces faits répétés sur ces domestiques ?

41) Comment s'effectue la transmission d'informations chez le loup, qui détient la mémoire de la meute ?

Le chasseur explique concernant le sanglier qu'il est possible de supprimer cette mémoire par suppression des laies meneuses. Le tir a donc une conséquence sur le comportement de la faune sauvage. Chez le loup, cette mémoire est-elle collective, ou individuelle, existe-t-elle vraiment ?

42) La position géographique des meutes dans un espace défini est-elle la conséquence de la formation de couloirs interzones qui permettent de disperser ou l'inverse?

Cela sous entend une autre question: la mise en place d'un territoire prévoitelle un couloir ou des couloirs permettant de s'échapper des zones en évitant la présence de groupes concurrents ?

Il y a des constats établis sur les marquages engagés par l'espèce, c'est sûr, mais les analyses présentent les groupes comme des entités complètement imbriquées, il y a de nombreux contacts entre les groupes c'est certain, mais je pense que cette représentation stricte est absurde car les contacts ne nécessitent pas systématiquement des frontières communes. C'est peut être le cas dans les Alpes mais j'en doute et je ne constate pas cela sur mes cartes, en plaine ou basse montagne, au contraire, il me semble qu'il y a des espaces destinés aux « disperseurs » et des espaces destinés aux individus installés et à leurs confrontations éventuelles.

- 42) Les phénomènes de dispersions sont-ils des flux infiniment variables ou des périodes dont les dispersions sont liées à un phénomène global générateur?
- 44) Lorsqu'une meute est installée sans état de concurrence formel de territorialité, doit-on croire que les actions de chasse seront orientées plus souvent sur la faune sauvage ou plus souvent sur les animaux domestiques?
- 45) Une dispersion puis une installation impliquent-elles une distance entre le groupe d'origine et le groupe en dispersion ?
- 46) Quel impact ont les odeurs humaines sur les déplacements et prédations des loups?

Il faut souligner l'importance des cartes, dont la carte « odorante » d'un territoire. Mais cette notion semble assez difficile à aborder.

- 47) Sur des faits de prédations nouveaux, faut-il mettre en place un protocole de suivi de la proie, précis, de piégeage photographique de deux ou trois nuits avant tout constat et expertise du cadavre afin de détecter un retour du prédateur sur une consommation renouvelée?
- 48) La naissance d'un territoire impose-t-elle un couloir ou des corridors permettant de s'échapper des zones installées, en évitant la présence de groupes en concurrence ? »

A l'étude des comportements de déplacement du loup, il semble que les contacts et confrontations entre groupes concurrents impliquent des prises de positions géographiques que chaque groupe cherchent à tenir, y compris à l'extérieur de leurs zone d'influence habituelle. Le loup semble préparer les aires indispensables à la dispersion des adultes du groupe. Des couloirs et des axes sont détectables en Bretagne, un premier axe central de dispersion qui s'étend du sud-est au nord-ouest permet d'inscrire dans un futur proche de probables aires d'installation. Un autre axe différent, engagé du nord au sud et dans les deux sens de déplacement possible, fixe, probablement provisoirement une concurrence paisible. Étudier ces phénomènes pourrait permettre de comprendre comment le sauvage s'attribue du territoire et pourquoi.

Petit Dictionnaire personnel du Sauvage.

Si le loup pouvait parler :

Α

Acteur : Intervenant de *L'Observatoire du Loup*, éleveur, chasseur, organisateur, associatif, naturaliste, résident, témoin.

Adn: Accord de non-information ou association du déni et du non-dit.

Anastomose : Communication alternative entre deux ou plusieurs régions, deux départements ou deux cantons sur la piste du sauvage.

Anecdotes : Détails historiques et ensemble de faits inhabituels ou curieux.

Animal: Émanation vitale en mouvement, indispensable à la biodiversité.

Animosité: Attitude offensive haineuse.

Anti-loups : Humains défavorables à la présence du loup, souvent agglomérés en groupuscules ou associations inutiles à la cohabitation réfléchie.

Azimut : Chemin de dispersion passant d'un point à un autre, représentatif d'un axe orienté conséquent à un parcours formel engagé généralement au trot chez le loup.

В

Bizarrerie : Phénomène, non-représentatif pour l'officialité, étrange et peu commun, voire impossible, d'une maladie du chevreuil dont les

stigmates seraient représentatifs d'une morsure de loup destinée à la mise à mort ou à l'immobilisation de la proie et qui impliquent la présence de plusieurs canidés.

 \boldsymbol{C}

Chevrillard: Jeune chevreuil qui n'est plus un faon.

Communication : Échanges qui impliquent des réponses, à propos d'un exposé savant et officiel trop souvent en dehors des réalités naturelles.

Comportement : Description évolutive des fonctionnements du sauvage dans un contexte précis

Compromission : Dérive intellectuelle notoire qui mène à une exposition médiatique dont la lâcheté et /ou l'intérêt sont établis par des faits précis.

Contexte : Séries variables de probabilités au sein desquelles se produisent parfois des événements inhabituels.

Contrepartie : Compensation à la prédation organisée en tir de destruction du loup et destinée à organiser la comptabilité du malheur faute d'anticipation.

Controverse : Art de la communication verbale en rapport avec des appréciations ou des badinages sans rapport direct avec une réalité physique spatio-temporelle.

D

Destruction: Altération définitive du vivant.

Diagnostic : Extrapolations tirées des indices de présence et des analyses variées issue de l'expérience et du terrain.

Disperseur : Canidé sauvage qui engage un déplacement sur un flux de dispersion déterminable.

Dispersion : Phénomène naturel de déplacement non aléatoire alternatif lié à la biologie de l'espèce, à la pression du milieu, à la géographie des territoires et aux potentiels d'accueil des environnements.

Divagation : Déplacements du chien aléatoires généralement en rapport avec un axe routier, sur un territoire connu ou non, habituellement de faible surface

Domestique : Animal non sauvage dont la biomasse représente 95 % du total du vivant.

Doute : Inventaire des états mentaux qui permettent de ne pas prendre partie, culture et refus des compréhensions possibles dans l'absence de la preuve formelle.

Dynamique : Principe diachronique et salvateur lié aux forces en mouvement.

F

Écosystème : Milieu environnemental naturellement structuré par un ensemble d'espèces sauvages et domestiques complètement perverti par les interactions humaines.

Épizootie : Ensemble potentiel des maladies affectant les animaux.

Errant : Chien dont les agissements seraient occultés par la présence du sauvage à qui il serait attribué tous ses méfaits.

F

Fiasco: Ensemble de résultats fortement négatifs et obtenus en France.

Flux: Courant alternatif sur lequel s'exercent les dispersions du sauvage.

Formel : Qui est décrit avec précision, formalisme usuel qui n'implique pas une adhésion, voire qui ne tient pas compte des réalités de terrain.

G

Géographe : Animal qui intègre l'ensemble des caractéristiques physiques et humaines qui lui permettent de s'associer à un territoire.

Н

Horizon : Votre lieu de vie qui est aussi commun au sauvage, tout à fait réel, dans lequel il faut s'inscrire à 360°, tout en se penchant activement sur les détails de ce lieu qui délimite votre existence.

I

Inclination : Mouvement de balancier des neurones facilitant la naissance des dogmes dans un courant de pensée perpétuel, non alternatif, souvent en rapport avec une vérité établie pourtant informelle.

Indices: Signe détectable très probable comme, une empreinte placée sur une voie ordonnée sur une piste, une fèces à l'odeur fauve de fort diamètre encombrée de poils et d'os éventuellement et de couleur noir intense, des hurlements caractéristiques souvent en rapport avec un déplacement, un prochain regroupement et une répétition du chant du loup, cadavres de proies diverses prises à la gorge ou non, avec ou sans prise d'immobilisation détectable par deux gouttes de sang, ouverts, consommés ou non, poils de garde ou sous-poils, azimuts de déplacement courts et fréquents représentatifs d'une territorialité, regroupés dans une zone étendue et définissable. Observation peu fréquente établie sur protocole. Absence de preuve formelle en présence d'autres indices. Scepticisme officiellement établi. Indices classés « invérifiables »

Indice : Objet, signe, marque, fait, témoignage, substance, caractère, correspondances qui font moyen de preuve, avant que l'officialité n'invente la preuve formelle.

Information : Événements inhabituels, faits démonstratifs, indication géographique datée, renseignements variés, précisions apportées ou tout jugement adapté, donnés ou obtenus et transmis à un public sous forme de fichiers numériques, de circonstances contextualisées, de communications ouvertes, de sons divers.

Invisible : Imperceptible tout en étant présent et qui fait souvent l'objet d'un refus mental ou intellectuel.

L

Laxisme: Comportement du chien de protection quand il est puni par le loup ou par l'âge, après avoir bien servi son maître. Tolérance à suivre une opinion ou un dogme peu probable alors que des faits déterminés et décrits sont tout à fait vraisemblables.

Leibnizien : Mode de pensée basée sur l'analyse.

Loup : Canidé sauvage digitigrade trotteur organisé dans une territorialité évolutive et prédateur des herbivores sauvages ou domestiques vivant en meute reproductrice.

Lupine : Rare. Qui se produit peu fréquemment.

M

Marron: Chien, canidé domestique.

Moyen: Manière d'agir.

0

Officiel: Certification généralement contestable de l'officialité.

Œillères : Petitesse de l'esprit, partialité notoire destinée à l'oubli des réalités naturelles.

ONG: Organisation notoirement en galère.

P

Pastexologie : Logique de désinformations et de mésinformations destinées à tromper dont la conséquence est une forte dégradation de l'image de l'éleveur et du pastoralisme.

Pensée : Discernement ayant pour objet d'ouvrir à la conscience des faits.

Piste : Succession d'empreintes, voies, placées sur une droite continue ou en pointillée et sur laquelle il est possible de déterminer la présence de différentes allures, comportements et indices biologiques.

Polémique : Séance d'échanges généralement écrits, utilisés par les politiques afin d'expliquer et/ou justifier leur inaction.

Pro-loups : Humains favorables à la présence du loup, souvent agglomérés en petit groupuscules ou associations inutiles à la cohabitation réfléchie.

Prospective : Étude des causes par anticipation des conséquences prévisibles.

R

Réalité : Confrontation des croyances à l'effervescence des sens communs, grand écart intellectuel entre la pensée dogmatique et les réalités de terrain.

S

Sauvagerie: Nature brute des faits naturels.

Singularité: Distinction rare de faits négatifs ou positifs.

Subalterne : Loup qui dépend encore d'un autre loup.

Suivi : Mise en place de moyens techniques, humains, cartographiques, d'investigations, de communications, à travers un ensemble de capacités mises en œuvre continuellement sur le terrain du loup, en rapport avec des compétences formelles, pratiques, acquises ou expérimentales.

Système : Ensemble de courbes sinusoïdales qui s'entrecroisent en ondulant de manière apparemment chaotique et qui déterminent l'organisation évolutive permanente des milieux.

Schématique : représentation simplifiée du réel dont le but est de poser les traits primordiaux d'un territoire, d'un phénomène ou d'un mouvement.

Т

Territorialité : Loi naturelle qui s'appose à vos territoires et à votre conscience, si et seulement si vous êtes informés des faits dans la plus grande transparence.

U

Usurpation : S'approprier une réflexion qui n'est pas la sienne, en s'indignant, car cet ensemble de pensées serait contre la règle établie ou l'usage.

Z

Zombie : Être, dirigé par un sorcier, empreint d'une absence de volonté évidente.

Zone : Espace géographique perceptible généralement étendu et propice à l'installation du sauvage.